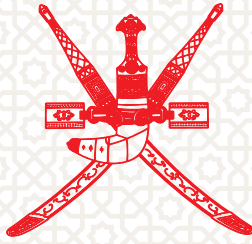


Oman 2016





Oman *2016*

Publié par
Ministère de l'Information
Sultanat d'Oman
www.omaninfo.om
2016



*Au nom de Dieu, le Compatissant,
le Miséricordieux*

**“ QUANT À CEUX QUI AURONT CRU
ET QUI AURONT AGI EN TOUTE JUSTICE,
EN VÉRITÉ NOUS NE SOUFFRIRONS PAS
QUE PÉRISSE LA RÉCOMPENSE
DE QUICONQUE ACCOMPLIT
UN ACTE JUSTE “**

(Le Saint Coran)

Sourate 18 (la caverne), verset 30





EXTRAITS DES DISCOURS DE SA MAJESTÉ LE SULTAN QABOUS BIN SAID

"Avec l'aide de Dieu, la voie que nous avons choisi de suivre dans notre politique extérieure au cours des dernières décennies s'est révélée praticable et solide, et nous devons la poursuivre. Elle est basée sur le soutien des droits et la justice, la paix et la sécurité, la tolérance et l'amour, et la promotion de la coopération internationale dans l'intérêt de la stabilité, du développement et de la prospérité. Elle vise aussi à s'attaquer aux causes de tension dans les relations internationales par la recherche de solutions justes et pérennes aux problèmes qui nous menacent, d'une manière qui renforce la coexistence pacifique entre les nations et se révèle bénéfique pour l'ensemble de l'humanité."



"Chaque jour qui passe, la structure de l'enseignement, dans ce cher pays qui est le nôtre, continue de se renforcer en prestige, et chaque fois que le besoin s'en fera sentir, nous n'épargnerons aucun effort pour la renforcer encore davantage."



"... nous reconnaissons l'importance des médias et du rôle qu'ils jouent dans la vie des nations, et nous savons bien qu'ils sont un miroir qui reflète ce qui se passe dans le pays. Ce miroir doit rester clair et honnête avec lui-même et avec les autres."



"... Il n'y a aucun doute que quand le gouvernement, le secteur privé et le peuple se soutiennent mutuellement et coopèrent pour offrir à la main-d'œuvre nationale emplois, formation et qualification, il y aura là un facteur majeur pour la réalisation des cibles fondamentales des plans de développement et de leurs objectifs de renforcement des ressources humaines du pays, de leur potentiel et de leur expertise pour que la société puisse jouir de stabilité et de prospérité."



"... nous ne devons pas permettre au matérialisme et aux idées importées de dominer nos sentiments jusqu'à nous faire oublier notre culture et nos traditions omanaises."

QABOUS BIN SAID





Sa Majesté Le Sultan Qabous bin Said



Avant - Propos

La Renaissance moderne d'Oman continue sa marche confiante en direction de ses nobles objectifs avec le même enthousiasme et la même détermination qu'au premier jour de son lancement. Elle peut se flatter d'avoir construit un état moderne qui reflète son histoire illustre et sa civilisation, tout en apportant à la nation et à ses citoyens sécurité, stabilité, progrès et prospérité, et en contribuant à répandre les bienfaits de la paix dans la région et au-delà. Elle a été guidée en cela par la pensée éclairée et les nobles objectifs de son Leader et Architecte de la Renaissance omanaise – Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said.

Tout au long de sa progression la Renaissance a encore et encore affirmé son succès, de sorte qu'aujourd'hui nous pouvons relever tout autour de nous les preuves du développement du Sultanat, et ses citoyens voient leurs souhaits exaucés dans tous les coins du pays. Le succès d'Oman est tout aussi apparent vu depuis le contexte international, avec le rôle qu'il assume dans la région et dans le monde, où son impartialité et sa crédibilité – avec la perspicacité, la sagesse et l'audace qui caractérisent ses positions de son leadership – lui ont permis de contribuer efficacement à la résolution d'une multitude de problèmes.

Il n'est donc pas surprenant que le Sultanat soit hautement respecté dans l'arène internationale pour ses services à la cause de la paix mondiale, de la coopération et de l'entente mutuelle. Il a été largement félicité pour ses efforts à cet égard, ce qui en a fait un point de rencontre et une oasis de dialogue et d'harmonie, et n'a fait que renforcer la réputation mondiale de Sa Majesté le Sultan Qabous, l'homme de la paix dans la région.

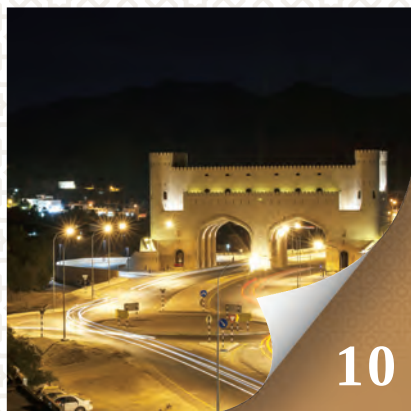
Les succès et les réalisations de la moderne Renaissance d'Oman dans tous les domaines de la vie sont une claire indication de la solidité des bases sur lesquelles elle s'appuie, guidée par une clarté de vues et des objectifs exemplaires.

Néanmoins, la plus belle réalisation de toutes est le peuple omanais lui-même – instruit, industriel et résolument attaché à son pays, à ses valeurs et à son sens de l'identité, fier de son passé illustre et confiant dans l'âge de prospérité dans lequel ils vivent, de même qu'ils attendent avec espoir et impatience un avenir encore plus brillant. Ce livre n'a d'autre ambition que de donner un bref aperçu de quelques-unes des réalisations des citoyens omanais, en même temps qu'un tableau des bienfaits dont ce pays a pu jouir sous le règne de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Aujourd'hui Oman et son peuple récoltent les bienfaits de la sécurité, de la paix et de la stabilité, tandis que les politiques de Sa Majesté les conduisent vers un niveau toujours plus élevé de réussite.

Ministère de l'Information

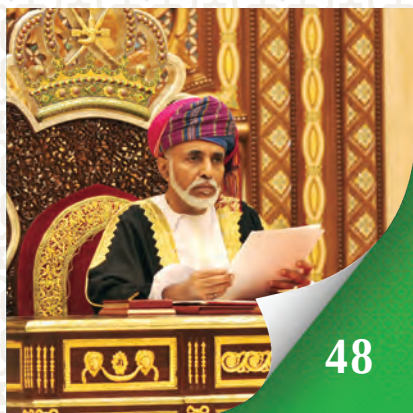


Table des Matières



10

Géographie et Histoire



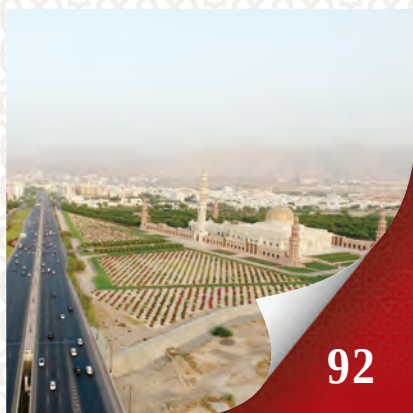
48

Qabous - Le chemin de la paix



66

Institutions de l'État moderne



92

*Souveraineté de la loi et accès à
la procédure*



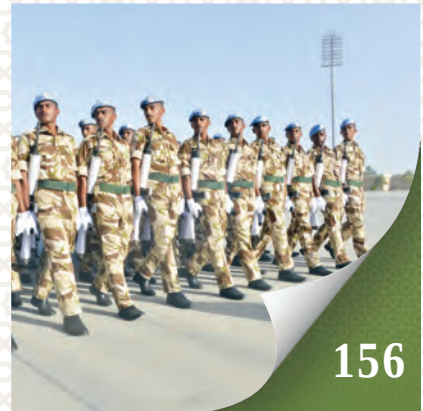
112

Le Conseil d'Oman



130

Affaires Étrangères et Médias



156

Sécurité



186

Ressources Humaines



238

Patrimoine, Culture et Arts



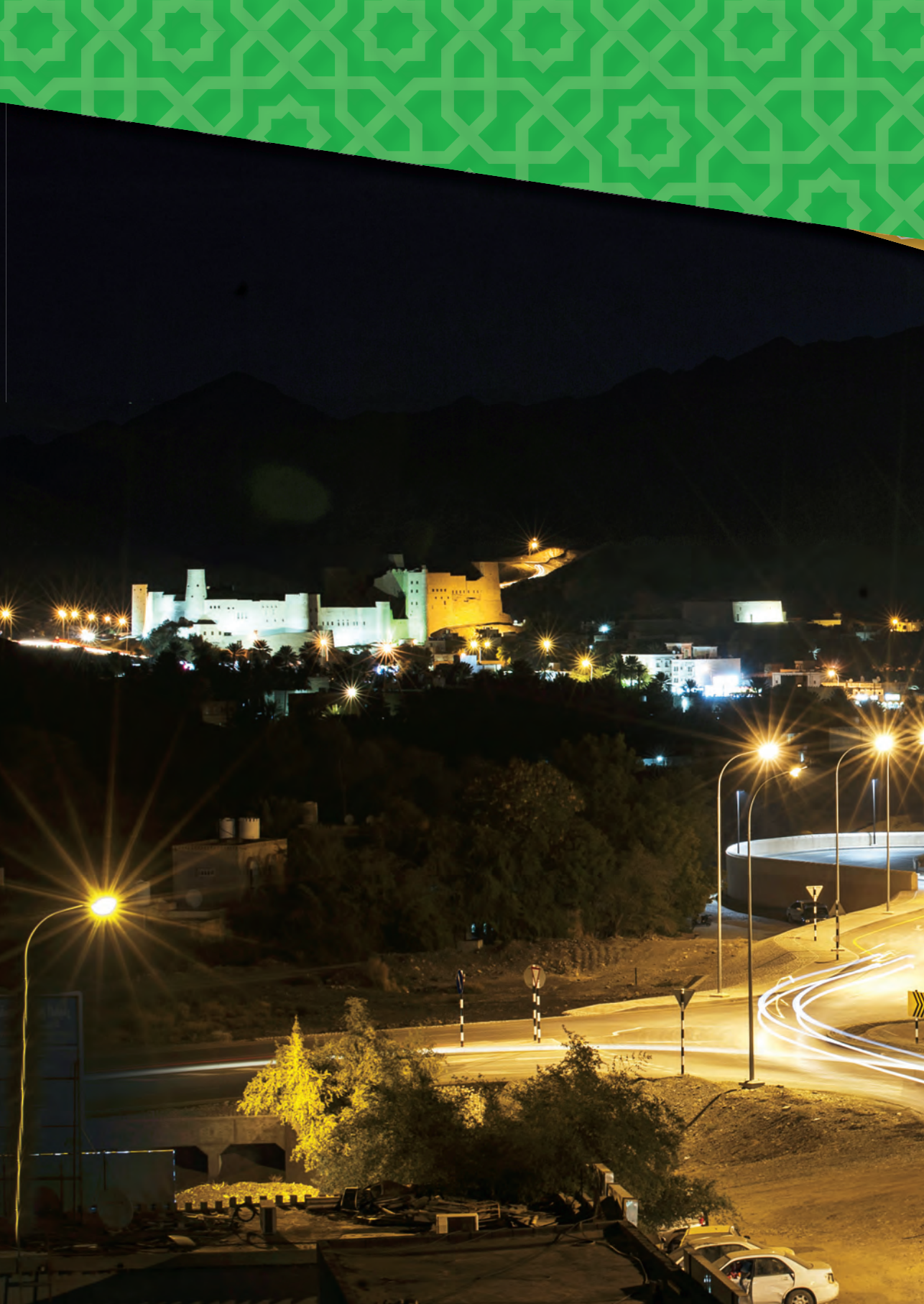
266

Développement Économique



306

*Équipements modernes et
Environnement*



Géographie et Histoire



Géographie et Histoire

GÉOGRAPHIE

La géographie est essentiellement une question de situation, de terrain et de frontières terrestres ou maritimes, mais elle est aussi une forme de dialogue entre la nature, les ressources naturelles et l'environnement d'une part, et, d'autre part, l'attitude de l'homme à leur égard – non seulement dans la manière dont il surmonte les défis qu'ils peuvent lui présenter, mais encore dans son plus ou moins grand succès à en tirer avantage.

Le Sultanat d'Oman occupe une position d'extrême importance stratégique qui a plus d'une fois motivé ses choix, ses politiques et la manière de les mettre en oeuvre.

Situé à l'extrémité sud-est de la péninsule arabique, Oman s'étend en latitude Nord entre les degrés 16.40 et 26.20, et en longitude Est entre les degrés 51.50 et 59.40. La côte s'étend sur 3.165 kilomètres, de la mer d'Oman et de l'entrée de l'océan Indien au sud-ouest, au golfe d'Oman et au Musandam au nord, point depuis lequel il surplombe le très stratégique détroit d'Ormuz et l'entrée du Golfe arabique.

Oman a des frontières communes avec la république du Yémen au sud-ouest, le royaume d'Arabie Saoudite à l'ouest, et les Émirats Arabes Unis au nord. Il exerce sa souveraineté sur un certain nombre de petites îles du golfe d'Oman et du détroit d'Ormuz, notamment Salamah et ses Filles, ainsi que sur Massirah, les îles

Hallaniyat et quelques autres îlots de la mer d'Oman.

Situé sur le tropique du Cancer, Oman fait partie d'une des régions chaudes et arides du monde, sauf une partie du sud du pays, qui a un climat plus tropical.

Dominant ainsi la plus vieille route maritime du monde et aussi la plus importante commercialement, entre le Golfe et l'océan Indien, Oman, avec sa superficie de 309.500 kilomètres carrés, est aussi parcouru par les antiques routes de caravanes transarabiques nord-sud et est-ouest.

Le trait géographique le plus marquant du Sultanat est la chaîne des monts Hajjar qui s'étire du nord au sud-est en un vaste arc de cercle du Ru'us al Jibal, au cap Musandam, sur le détroit d'Ormuz, porte du Golfe arabique, jusqu'à Ras el Hadd, le point le plus oriental de la péninsule arabique, sur l'océan Indien.. À son point le plus haut, le Djebel Akhdar, la chaîne des monts Hajjar atteint l'altitude de 3.000 mètres.

Le trait géographique le plus marquant du Sultanat est la chaîne des monts Hajjar qui s'étire du nord au sud-est en un vaste arc de cercle du Ru'us al Jibal, au cap Musandam, sur le détroit d'Ormuz, porte du Golfe arabique, jusqu'à Ras el Hadd, le point le plus oriental de la péninsule arabique, sur l'océan Indien.. À son point le plus haut, le Djebel Akhdar, la chaîne des monts Hajjar atteint l'altitude de 3.000 mètres.

« La situation stratégique d'Oman a toujours pesé fortement sur ses options politiques et sur sa manière de traiter les problèmes, et spécialement les problèmes régionaux. »

Dans le gouvernorat de Musandam ces montagnes surgissent à environ 1.800 mètres au-dessus du détroit d'Ormuz qui sépare les côtes d'Oman et de l'Iran; les chenaux qu'emprunte le trafic maritime international se trouvent du côté omanais.

Les Omanais ont coutume de comparer la chaîne des Hajjar à une colonne vertébrale humaine. Ils nomment Batinah («l'estomac») la plaine côtière le long du golfe d'Oman, et Dhahirah («le dos») le pays à l'ouest de ces montagnes. La Batinah, plaine alluviale côtière formée par les oueds qui descendent de la montagne, est large de 15 à 80 kilomètres et longue de plus de

300. Elle est la principale région agricole du Sultanat avec ses exploitations et ses vergers irrigués par les nappes phréatiques, et aussi la plus peuplée, et s'étend, vers le nord, de Mascate aux frontières des Émirats Arabes Unis.

Plusieurs oueds entaillent la chaîne des Hajjar. Le plus important d'entre eux, le wadi Samail, permet le passage entre Mascate, sur la côte, et les wilayats d'Izki et de Nizwa, à l'intérieur. Les Omanais nomment les montagnes à l'ouest de ce wadi «Hajjar al Gharbi' (Hajjar occidentaux); cette région comprend le Djebel al Akhdar et les wilayats de Rustaq, Nakhl, Al Awabi et quelques autres.

Beauté de la nature
au village de Wakan,
wilayat de Nakhal



“ Le détroit d’Ormuz sépare les côtes d’Oman
et de l’Iran, et les chenaux maritimes se trouvent
du côté omanais ”



La nature compose un
extraordinaire paysage
à Wadi Bani Ghafir

Les montagnes à l’est du wadi Samail sont appelées al Hajjar al Sharqi (Hajjar orientaux), et englobent entre autres les wilayats de Samail et Bidbid. Le point culminant des Hajjar est le Djebel Shams, dans le gouvernorat de la Dakhiliyah, qui s’élève à environ 3.000 m au-dessus du niveau de la mer.

Près des hauteurs de Qurm, à Mascate, la bande côtière se rétrécit et devient une côte rocheuse, entaillée de nombreuses criques, qui de Mascate se poursuit vers le sud jusqu’à Ras el Hadd. De Ras el Hadd à Filim, sur la baie de Massirah, dans la région de Sharqiyah, les sables de la Sharqiyah s’étendent sur une bande de 160 km de long sur

80 de large. Au sud-ouest de l’île de Massirah s’étend une vaste zone plate et pierreuse appelée Jiddat el Harasis. À l’ouest des sables de la Sharqiyah se trouve une étendue de terrain bas et rocheux, large d’environ 250 km et entaillée par des oueds courant du nord au sud, dont les plus importants sont Wadi Halfain et Wadi Andam.

À l’ouest de l’île de Massirah on trouve la presqu’île de Barr al Hikman, séparée de l’île par un chenal large de 14 km. Barr al Hikman est un ensemble de sebkhas, ou étendues salées qui pénètrent parfois jusqu’à cinq kilomètres vers l’intérieur et sont recouvertes, à certaines époques de

l'année, par la mer. La population de cette zone vit de la pêche.

La côte omanaise- comprenant les gouvernorats de Wusta et du Dhofar- s'étire ensuite le long de la mer d'Oman sur 560 kilomètres, dont environ 130 kilomètres sont exposés aux pluies de mousson. Cette dernière portion consiste en une plaine côtière de huit à dix kilomètres de large comprenant Salalah et plusieurs wilayats voisines comme Taqah, Mirbat, Sadah, Rakhyut et Dhalkut. Les zones côtières du Dhofar sont riches en vie marine, notamment en crevettes, mérous, ainsi que sardines, dont les surplus sont souvent utilisés comme aliment du bétail ou comme engrais.

Les montagnes du Dhofar courent d'est en ouest sur environ 400 kilomètres, de la hauteur des îles Hallaniyat à la frontière du Yémen, formant une chaîne continue qui inclut le Djebel Samhan à l'est et le Djebel al Qamar à l'ouest. Cette chaîne ne dépasse nulle-part 23 kilomètres de large, ni 2.500 mètres d'altitude. Une bande de 75 kilomètres de ces hauteurs est enveloppée de verdure chaque année de juin à septembre durant la saison du *khareef* (mousson), pendant laquelle les vents du sud-ouest chargés d'humidité donnent à la région un aspect bien différent du reste de la péninsule arabique, et les pluies qu'ils apportent en font une délicieuse villégiature estivale aux vertes prairies.

Les arbres à encens poussent dans certaines zones, rappelant que le Dhofar était autrefois célèbre pour son commerce de cette résine, principale source de sa richesse dans les temps anciens.

Au Dhofar des sources d'eau douce coulent abondamment toute l'année.

Géologie

Les paysages d'Oman sont d'une variété et d'une beauté frappantes: hautes montagnes que rafraîchit la brise, coupées de gorges profondes parfois de plus de 1000 mètres, plaines interminables de gravier brûlant, hautes dunes de sable doré, ou étendues de vase salée grise, tous ces paysages qui fascinent touristes et géologues.

Certaines couches dans les montagnes sont un paradis pour les géologues venus du monde entier. L'inventaire des roches couvre plus d'un milliard d'années. À côté d'épaisses strates calcaires témoignant de conditions tropicales à cette époque, les roches ont connu trois périodes glaciaires, ce qui ne laisse pas de surprendre compte tenu du climat actuel. Des ophiolites de couleur sombre comme celles de Samail, mélange de roches profondes (jusqu'à 10 km) et volcaniques, ont été poussées du nord vers le sud à la surface sur des centaines de km, il y a 75 millions d'années. Ces ophiolites, par endroits, peuvent être riches en cuivre et en chrome.

Les plaines de l'intérieur recouvrent un empilement de sédiments beaucoup plus anciens, de plusieurs kilomètres d'épaisseur, qui recèle les ressources du pays en hydrocarbures. Le sel gemme qui affleure en formant des collines de sel comme à Qarat Kibrit et a été exploité de tout temps, a eu un grand rôle dans la formation des poches de pétrole et de gaz.

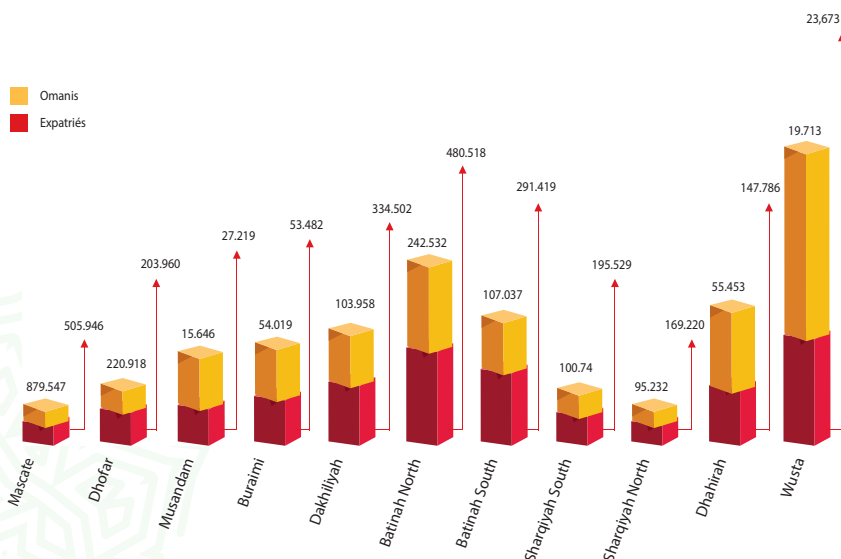




Population par gouvernorats

Gouvernorat	Omanais	Expatriés	Total
Masqate	505.946	879.547	1.385.493
Dhofar	203.960	220.918	424.878
Musandam	26.219	15.646	42.865
Buraimi	53.482	54.019	107.501
Dakhiliyah	334.502	103.958	438.460
Batinah North	480.518	242.532	723.050
Batinah South	291.419	107.037	398.456
Sharqiyah South	195.529	100.074	295.603
Sharqiyah North	169.220	95.232	264.452
Dhahirah	147.786	55.452	203.239
Wusta	23.673	19.713	43.386
Total	2.433.254	1.999.126	4.432.380

Statistiques de population Juillet 2016 (National Centre for Statistics and Information)



☞ Chaque province ou gouvernorat a sa personnalité propre, à la fois géographique, administrative et économique, et se subdivise en districts administratifs ou wilayats, au nombre de 61 pour l'ensemble du pays ☞

Gouvernorats et Wilayats

Le Sultanat est un état moderne et, dans ce contexte, les divisions administratives sont un de ses traits les plus remarquables. Régies par le décret royal No 114/2011 en date du 26 octobre 2011, elles comprennent 11 gouvernorats: Mascate, Dhofar, Musandam, Buraymi, la Dakhiliyah, la Batinah nord, la Batinah sud, les Sharqiyah nord et sud, la Dhahirah et la Wusta.

Chacun de ces gouvernorats a ses caractéristiques propres, tant administratives que géographiques et économiques, et comprend un certain nombre de divisions ou «wilayats» (au total 61 wilayats dans tout le pays). Ces gouvernorats sont placés sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, à l'exception des gouvernorats de Mascate et du Dhofar. En vertu du décret royal No 115/2011, le Sultan Qabous nomme lui-même les gouverneurs, tandis que le «wali» de chaque wilayat est responsable de l'administration locale et fait le lien entre l'administration, les institutions et le public.

Sa Majesté a promulgué le 26 octobre 2011, par Décret royal No 116/2011, la loi sur les conseils municipaux, dans le but d'harmoniser le système administratif et municipal dans tout le pays et de simplifier ainsi les procédures pour les administrés.

Au travers d'une série de plans quinquennaux, Oman a réussi

à assurer un développement intégré et équilibré entre tous ses gouvernorats. De grands aménagements de toutes sortes et des parcs industriels ont été implantés de Mascate à Salalah, de Sour à Sohar, de Nizwa au Musandam et à Buraymi, et d'Ibri à Duqm, dans le cadre d'un plan global conciliant les priorités et les besoins de chaque circonscription. Les gouvernorats accueillent tour à tour les grandes manifestations nationales et religieuses, y compris, bien entendu, celles du National Day.

Le gouvernorat de Mascate

Le gouvernorat de Mascate abrite le cœur politique, économique et administratif du pays, ainsi que sa capitale Mascate, siège du gouvernement et centre nerveux de l'administration. C'est aussi un vibrant carrefour d'activité économique, commerciale et touristique, tant locale qu'internationale.

Situé sur le golfe d'Oman à l'extrémité sud de la côte de la Batinah, le gouvernorat a pour limites à l'est la chaîne des Hajjar orientaux et le gouvernorat de la Sharqiyah nord, à l'ouest celui de la Batinah sud, et au sud celui de la Dakhiliyah.

Mascate a la plus forte densité de population des provinces du Sultanat avec 775.878 résidents,

“ Mascate possède une longue liste de réalisations
touchant tous les domaines de la vie
contemporaine ”

selon le recensement de 2010, dernier disponible. Cependant les statistiques publiées en juillet 2016 par le National Centre for Statistics and Information portent désormais ce chiffre à 1.385.493.

Ce gouvernorat connaît un fort développement dans tous les domaines, notamment un réseau routier moderne reliant Mascate à toutes les wilayats du gouvernorat et au-delà, des projets paysagers, des jardins publics, marchés et autres services publics, et la modernisation des quartiers résidentiels et d'affaires.

La modernisation de ses quartiers commerciaux et résidentiels a assuré à Mascate une place parmi les villes les plus modernes. Ses stratégies de développement englobent les éléments hérités du passé tout en planifiant un brillant avenir.

Ce gouvernorat a six wilayats: Mascate, Matrah, Amerat, Bausher, Seeb et Quriyat, chacune administrée par un wali nommé par le Gouverneur de Mascate. La wilayat de Mascate est, bien entendu, la principale du gouvernorat.

Le Gouvernorat est l'entité administrative responsable des services publics essentiels dans sa circonscription; ses affaires sont administrées par le ministre d'État et gouverneur de Mascate.,

Le Conseil municipal de Mascate compte 26 membres, représentants des wilayats.

Al Bahri Street, le front de mer de Matrah, où l'éclairage public illumine des images contrastées du présent et du passé







☞ La province du Dhofar, pays de l'encens de la péninsule arabique, a été le portail d'Oman vers le vaste Océan Indien et le carrefour des caravanes de l'Arabie du Sud ☞



Le gouvernorat du Dhofar

Le gouvernorat du Dhofar a joué un rôle important dans l'histoire d'Oman, dans les années récentes comme dans un passé plus lointain. C'est de Salalah, en effet, qu'est partie l'ère actuelle de développement d'Oman avec la naissance dans cette ville, en novembre 1940, de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd. Le Dhofar, historiquement Pays de l'Encens de la péninsule arabique, a toujours été pour Oman la voie d'accès à l'océan Indien et la croisée des routes de caravanes de l'Arabie du sud. Dans les années récentes il est, en outre, devenu une voie d'accès au progrès et à la prospérité.

Le gouvernorat du Dhofar occupe l'extrémité sud d'Oman, Salalah se trouvant à 1.000 kilomètres de distance de Mascate. Il est limité par le gouvernorat de la Wusta au nord-est, la mer d'Oman au sud-est et au sud, la république du Yémen à l'ouest et au sud-ouest, et le désert du Rub al Khali («le quartier vide») au nord et au nord-ouest. Le Dhofar est renommé pour son climat frais et humide pendant la mousson d'été ou *khareef*, saison pendant laquelle les plateaux se couvrent d'un luxuriant manteau de végétation enrobé dans des brumes qui humectent et rafraîchissent l'atmosphère.

.Ain Jiriz au Dhofar

“ Le Musandam comprend quatre wilayats, ou sous-districts administratifs: Khassab, Dibba, Bukha et Madha. La capitale administrative de la province est à Khassab. ”

Ce gouvernorat compte dix wilayats- la principale, Salalah, à quoi s'ajoutent Taqah, Mirbat, Rakhut, Thumrait, Dhalkut, Mazyounah, Muqshin, Shaleem et les îles Hallaniyat, et Sadah.

Le gouvernorat du Dhofar avait, selon le recensement de 2010, une population de 249.729 habitants, cependant les statistiques publiées en juillet 2016 par le Centre national de Statistiques font état désormais du chiffre de 424.878

Les affaires du gouvernorat sont administrées par le ministre d'État gouverneur du Dhofar.

Son conseil municipal comprend 24 membres, représentants les diverses wilayats.

Le gouvernorat du Musandam

Le gouvernorat du Musandam revêt une immense importance stratégique en raison de sa position géographique sur le détroit d'Ormuz, la voie maritime la plus fréquentée au monde par les exportations de pétrole et le commerce; environ 90% des exportations de pétrole du Golfe empruntent cette route maritime qui relie les états du Golfe

La Mosquée Sultan Qabous dans la wilayat de Bukha – un trésor architectural et un phare de religion et d'étude.



au reste du monde.

Le gouvernorat du Musandam comprend quatre *wilayats*: Khassab, principal centre, Daba, Bukha et Madha.

La population était, au recensement de 2010, de 31.425 habitants, mais atteint désormais, selon le Centre national de Statistique, le chiffre de 42.865. Le conseil municipal est formé de 8 membres représentant les wilayats.

Le gouvernorat de Buraimi

L'importance de Buraimi tient

à son emplacement stratégique au nord-ouest du Sultanat. Historiquement, en raison de son altitude et de l'abondance d'eau dans ses oueds et dans ses «aflaj» (canaux d'irrigation), il est devenu une étape sur une grande voie commerciale, en même temps qu'un grand centre de production de blé, de dattes et de cultures fruitières.

Buraimi a plusieurs forts et châteaux, tels al Khandaq, al Hillah, Beit al Nadd et al Khabib.

Buraimi est le lieu de réalisation de divers projets de développement du potentiel touristique de ce

Le gouvernorat de Buraimi est en pleine période de développement



gouvernorat, et représentent des avancées prometteuses vers un degré de sophistication du développement qui se reflétera non seulement sur Buraimi mais sur l'ensemble du Sultanat, étant donné l'échelle et la grande diversité des projets en préparation.

Le gouvernorat comprend trois wilayats: Buraimi proprement dite, Mahdhah et al Sinainah, avec, selon le recensement de 2010, une population de 72.917 habitants, portée aujourd'hui à 107.501 selon les statistiques de juillet 2016. Son Conseil municipal est de 8 membres.

Le gouvernorat de la Dakhiliyah

Riche de son histoire, de son héritage culturel, de sa situation géographique et de sa topographie, le gouvernorat de la Dakhiliyah est l'un des plus étendus du Sultanat, dont il représente l'hinterland stratégique. C'est, au centre du pays, un vaste plateau en pente qui inclut la chaîne du Djebel Akhdar et descend graduellement vers le sud en direction du désert. Formant pivot entre les divers gouvernorats du Sultanat, la Dakhiliyah est limitrophe de ceux de Sharqiyah nord et sud à l'est, de la Dhahirah à l'ouest, de la

Vue aérienne de
Nizwa



“ La Dakhiliyah n'est pas seulement une grande province agricole; elle a un passé éminent dans l'histoire d'Oman ”

Wusta au sud, de Mascate et de la Batinah sud au nord.

La Dakhiliyah a connu en 2015 l'aboutissement de plusieurs projets de développement dans le domaine des services publics, notamment dans la santé, l'éducation et les services urbains, ainsi que dans les infrastructures routières, l'industrie et les communications.

Une des premières régions agricoles du pays, la Dakhiliyah a eu, d'autre part, un rôle éminent dans l'histoire du pays. Ce gouvernorat comprend huit wilayats: Nizwa, son chef-lieu, Bahla, Manah, al Hamra, Izki, Samail et Bidbid, et réunit une

population, recensée en 2010, de 326.651 habitants, désormais portée à 438.460 selon les chiffres de juillet 2016. Son Conseil municipal est de 26 membres.

Le gouvernorat de Batinah nord

Bande côtière entre mer et montagne, ce gouvernorat, qui comprend six wilayats: Sohar, ville principale, Shinas, Liwa, Saham, Khabourah et Suwaiq, est un des plus importants du Sultanat géographiquement et économiquement.

La Porte de Shinas est un exemple magnifique de l'architecture défensive d'Oman.



Il occupe en effet une position cruciale le long de la côte sud du golfe d'Oman. Il a longtemps été le principal centre omanais de commerce et de navigation avec les pays bordant le Golfe arabe et l'océan Indien. Une représentation virtuelle du très fort potentiel économique de ce gouvernorat est la large plaine de la Batinah, plus grande région agricole du pays. Elle est aussi riche en ressources minières qui servent désormais de base à diverses industries lourdes.

Le Port industriel de Sohar est l'un des très gros projets économiques d'Oman. Le Parc industriel de Sohar a pu attirer bon nombre de grandes industries de base et de transformation telles qu'engrais, pétrochimie, aluminium et acier. Ces installations ont reçu un élan supplémentaire avec l'établissement de la zone franche et de l'aéroport de Sohar, nouveau portail d'entrée dans le Sultanat, qui va accélérer le développement des projets commerciaux et industriels voisins et contribuer à promouvoir l'investissement.

Par ailleurs se poursuivent les projets issus des directives royales de Sa Majesté le Sultan Qabous, qui consistent à transformer le port de Shinas en port de commerce et de liaison maritime entre la Batinah nord et le Musandam, ainsi que par voie terrestre avec la liaison ferroviaire qui fera partie du réseau

du CCG et traversera les provinces de Batinah nord et sud parallèlement à l'autoroute express de la Batinah.

Le recensement de 2010 a chiffré à 483.582 habitants la population de ce gouvernorat, chiffre porté à 723.050 depuis juillet 2016.

Le Conseil municipal de la Batinah nord est de 28 membres.



Le gouvernorat de la Batinah sud

Le gouvernorat de la Batinah sud compte six wilayats: Rustaq, ville principale, Awabi, Nakhl, Wadi al Ma'awil, Barka et Musannah, réunissant, selon le recensement de 2010, une population de 289.008 habitants, chiffre porté à 398.456 par les statistiques de juillet 2016 du

Centre national de Statistique

Le gouvernorat de la Batinah sud est situé entre la mer d'Oman à l'est et les pentes des monts Hajjar occidentaux à l'ouest.

Par son emplacement, ses nombreux atouts et sa population, la Batinah sud a toujours joué un rôle de premier plan dans l'histoire d'Oman.

La Batinah Sud a été totalement transformée par son infrastructure nouvelle de réseaux de services, de routes et de télécommunications.



De nombreuses réalisations ont été obtenues par ce gouvernorat dans le secteur des services publics, le réseau routier, les télécommunications, de vastes jardins publics et autres plans d'urbanisme en ligne avec le développement de la vie économique et sociale dans le Sultanat.

Une attention spéciale a été portée au développement des sources chaudes d'Ain al Kasfah près de Rustaq, et Ain al Thuwarah à Nakhl.

Le conseil municipal de

la Batinah sud comprend 22 membres.

Le gouvernorat de la Sharqiyah sud

Ce gouvernorat, qui occupe la partie nord-est du Sultanat d'Oman, est compris entre la mer d'Oman à l'est, les sables de la Sharqiyah au sud, et la Dakhiliyah à l'ouest.

Il comprend cinq wilayats: Sour, principale ville de ce gouvernorat, al Kamil wa'l Wafi, Ja'alan Bani Bu Hassan, Ja'alan Bani Bu Ali et Massirah.

Ce gouvernorat a vu la réalisation

Wadi Shab - un des plus impressionnants parmi les nombreux canyons du Sultanat



“ La Sharqiyah Sud est connue aujourd’hui pour ses grandes installations de liquéfaction de gaz, de production d’urée et d’ammoniaque, et sa zone industrielle. ”

de tout une série de projets de développement en même temps que l’extension du réseau routier et des infrastructures touristiques. La réserve naturelle d’Al Saleel est un important projet d’éco-diversité, qui contribue au maintien de l’équilibre écologique régional et promeut le tourisme durable.

La Sharqiyah sud abrite déjà de grosses industries: gaz naturel liquéfié, urée et ammoniaque, ainsi que les industries petites et moyennes réunies sur le parc industriel de Sour.

Sa population, recensée en

2010, de 188.032 habitants atteint désormais 295.603 selon les chiffres publiés en juillet 2016 par le Centre national de Statistique. Son Conseil municipal est de 16 membres.

Le gouvernorat de la Sharqiyah nord

Le gouvernorat de Sharqiyah nord jouxte les flancs intérieurs de la chaîne des Hajjar orientaux. Il touche aux gouvernorats de Mascate au nord, de la Dakhiliyah à l’ouest, et de la Sharqiyah sud à l’est et au sud.

Il comprend six wilayats dont

Où l’eau et la terre se retrouvent - la wilayat Dimma wa Al-Taiyeen



“ La Zone Economique Spéciale d’Al Duqm est devenue une interface d’importance mondiale, reconnue comme le plus grand projet économique du gouvernorat de la Wusta. ”

Ibra est la principale, les autres étant al Mudhaibi, Bidiyah, Qabil, Wadi Bani Khalid et Dima wa’l Ta’een.

Avec sa population, de 162.482 habitants en 2010, portée à 264.452 par les chiffres de juillet 2016, le gouvernorat a un conseil municipal de 16 membres

La Sharqiyah nord a reçu une

part généreuse des dépenses de développement, en particulier en éducation, santé, infrastructures routières, adduction d’eau, ainsi que projets touristiques.

Le gouvernorat de la Dhahirah

Ce gouvernorat, riche de

Ibri célèbre son essor économique



ressources agricoles, d'histoire et de potentiel touristique, a connu, au cours des années de la moderne Renaissance d'Oman, des changements impressionnants dans tous les domaines. Il consiste en une plaine semi-désertique qui descend des pentes méridionales des Hajjar occidentaux vers le désert du Rub al

Khali, le Quartier vide, qui le borde à l'ouest. La montagne du Djebel Khawr marque à l'est la limite avec la Dakhiliyah voisine, et la Wusta lui est limitrophe au sud.

Le gouvernorat de la Dhahirah est divisé en trois wilayats: Ibri, la principale, Yanqul et Dhank, avec une population de 151.664 habitants selon le recensement de 2010, portée à 203.239 par les statistiques de juillet 2016.

La Dhahirah se caractérise par le haut niveau de ses productions agricoles et son emplacement au carrefour des séculaires routes de caravanes trans arabiques. Cette région possède également des champs pétroliers et gaziers et a bénéficié d'amples projets de développement.

Son Conseil municipal est de 10 membres.

Le gouvernorat de la Wusta

Le gouvernorat de la Wusta s'étend au sud de la Dakhiliyah et de la Dhahirah. Il est bordé à l'est par la mer d'Oman, à l'ouest par le désert du Rub al Khali et au sud par le Dhofar. Ses traits particuliers sont l'existence d'un grand nombre de gisements de pétrole et de gaz, et un climat relativement tempéré tout au long de l'année.



La Wusta comprend quatre wilayats: Haima est la principale, avec Mahout, Duqm, et al Jazer. Sa population, selon le recensement de 2010, était de 42.111 habitants, et semble avoir un peu augmenté à 43.386 selon les chiffres de juillet 2016.

La Duqm Special Economic Zone (SEZAD) est un des projets les plus ambitieux de ce gouvernorat. C'est une interface économique à facettes multiples de proportions mondiales, et un carrefour régional assisté par la situation géopolitique stratégique de Duqm, ouverte sur la mer d'Oman. Duqm a grandement bénéficié du développement ces dernières années, et occupe maintenant une position spéciale sur la carte de l'investissement mondial grâce à ses avantages compétitifs et aux nombreuses incitations et avantages consentis aux apporteurs de capitaux.

Le complexe de cales sèches témoigne du caractère stratégique que revêt la Duqm Special Economic Zone (SEZAD) pour la conversion de la Wusta en un contributeur majeur de l'économie nationale et pour le renforcement du statut international du Sultanat.



Le port d'Al Jazer. Les ports de pêche sont la pierre angulaire de tous les plans de développement des ressources halieutiques.

« Wadi Sama'il est la large vallée qui relie la ville de Mascate, sur la côte, aux wilayats d'Izki et de Nizwa. »





L'idyllique et ruisselante vallée du Wadi al Hoqain.



HISTOIRE

Histoire et contribution d'Oman à la civilisation

Au cours de sa longue histoire Oman a été quelque chose comme un centre de transit culturel, une société extravertie et hautement évoluée qui échangeait librement avec les autres civilisations, aussi bien sur place que lors de ses explorations outre-mer. Elle a beaucoup apporté pendant tout ce temps, pendant ses périodes de suprématie navale ou de grande influence politique. Oman a eu très tôt des relations avec la Chine, plus tard avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et d'autres grands puissances, et ses ambassadeurs il y a des siècles étaient reçus avec respect dans les capitales impériales.

Les échanges d'Oman avec les anciennes civilisations de l'Orient – la Chine, l'Inde et la Mésopotamie – et de la Méditerranée orientale, de la vallée du Nil et de l'Afrique du Nord sont bien documentés dans les ouvrages savants. Moins généralement connu est le rôle qu'il a joué dans la propagation de l'Islam, et cela dès les années de la vie du Prophète lui-même. Cette puissante et constructive contribution a eu des conséquences bien plus grandes qu'on ne le croit généralement en dehors des cercles académiques.

Les documents compilés et étudiés intensivement ces dernières décennies font apparaître l'histoire d'Oman comme une chaîne ininterrompue sur plusieurs millénaires, avec des alternances de fortune quasiment

cycliques. L'arrivée des Ya'aruba en 1624 a chassé les Portugais des côtes d'Oman, du Golfe Persique et de l'océan Indien. Quand, au siècle suivant, en 1744, les Al Busaidis furent portés au pouvoir sous le leadership charismatique de l'imam Ahmed bin Said, une période de stabilité, de cohésion interne et d'influence régionale croissante s'est ouverte, et a duré presque trois cents ans jusqu'au règne du présent leader inspiré, Sa Majesté le Sultan Qabous. Car pendant presque tout ce temps Oman est resté parmi les états puissants et influents dans la région. Il y eut quelques épisodes d'échec interne ou de faiblesse qui amenèrent l'isolement dans leur sillage, exacerbés souvent par les événements géopolitiques. Les derniers sursauts de dissensions tribales furent éteints le 23 juillet 1970, et une nouvelle ère commença pour Oman.

Les noms d'Oman

Il n'y a pas d'accord sur l'origine du nom "Oman", certains la cherchant dans "Uman" de la tribu Al Qahtani, d'autres dans une dérivation linguistique signifiant "rester", ou "s'établir". Ibn al Qabi écrit: "Oman signifie .ceux qui occupent un endroit, comme dans l'adjectif *a'amen*, ou *amoun*, un homme établi. C'est de là qu'est dérivé Oman". Il ajoute " Si un homme est *a'amen*, cela signifie qu'il est installé en Oman". Al Zujjaji, de son côté, dit qu'Oman a été nommé ainsi à cause d'Oman bin Ibrahim Al Khalil, alors qu'Ibn Kalbi dit que c'est à cause d'Oman bin Siba' bin Yaghtan

☞ Au cours de ses 267 ans de règne, la dynastie Al Busaidi a su rétablir Oman dans sa puissance et dans son influence sur le plan régional. ☞

bin Ibrahim Khalil Al Rahman "car c'est lui qui a construit la ville d'Oman".

On dit que les Azd ont appelé Oman "Omana" parce-qu'ils venaient d'une vallée de Maarib qui s'appelait ainsi et ressemblait à leur nouveau pays. Yalainous a été un des premiers historiens romains à mentionner Oman au premier siècle de l'ère chrétienne. Un siècle plus tard le nom réapparaît chez Ptolémée. A. Grohimann, dans l'Encyclopédie de l'Islam de 1936 (Brill, Leiden) était d'avis que l'Omana décrit par ces deux historiens était en fait Sohar, le centre économique prédominant dans la région à l'âge classique.

Oman a encore eu d'autres noms, notamment "Magan" pour les Sumériens et les Mésopotamiens. Ce nom pourrait contenir une allusion à

l'activité de construction navale pour laquelle le pays était connu. En écriture cunéiforme un *magan* était un type de carène de navire connu des Perses comme un *mezoon* et dérivant d'une racine (mazan) signifiant nuages, ou abondance d'eau)

Les sources arabes se référaient à Oman comme à un territoire indépendant. Al Istakhri et Ibn Hawqal concordaient à dire qu'Oman était "un pays souverain avec un peuple souverain".

Ibn Khaldoun a eu la définition la plus claire de toutes, décrivant Oman comme un parmi un groupe de territoires arabes de la péninsule arabique qui étaient devenus des états indépendants et distincts, tels le, Yemen, le Hedjaz, l'Hadramaout, Shihr et Oman



Un manuscrit omanais à la décoration exquise figure parmi les plus estimés dans les archives nationales.

« Oman a été un important contributeur à la d'awa islamique et a participé aux grandes conquêtes territoriales et maritimes, spécialement en Irak, en Perse et dans le Sindh. »

Contribution à la propagation de l'Islam

L'arrivée de l'Islam a marqué un important tournant dans l'histoire d'Oman. La population répondit volontairement et pacifiquement à l'invitation du prophète Mahomet de rejoindre la communauté des fidèles, puis continua de jouer un rôle pionnier dans la consolidation de la foi et la promotion de la bannière de l'Islam dans ses allers et venues entre l'Est et l'Ouest.

Les historiens s'accordent à dire qu'un homme nommé Mazen ben Ghadhoub fut le premier Omanais à se rendre à Médine où il se présenta au Prophète en disant: «O fils des nobles bienheureux! Dieu a guidé le peuple d'Oman et lui a accordé les bienfaits de ta religion. Je viens d'un pays où le bien qui en est résulté n'a fait que croître et multiplier».

Le Prophète répondit: «Ma religion est la religion de l'Islam, et Dieu fera croître l'abondance et les bienfaits sur le peuple d'Oman. Que soient donc bénis ceux qui croient en moi et m'ont vu. Et que soient aussi bénis ceux qui croient en moi et ne m'ont point vu, et de même ceux qui n'ont pas vu ceux qui m'ont vu. Dieu augmentera la Foi du peuple d'Oman».

Oman a été un des premiers pays islamique du vivant même du Prophète, qui envoya Amr Ibn al Aas vers les deux rois d'Oman (Jaifer et Abd, fils d'Al Julanda ibn al Mustakbir) afin de leur conseiller d'embrasser l'Islam. Oman, alors



sous la direction des fils d'Al Julanda, répondit positivement et est toujours resté, depuis, une forteresse de l'Islam, aidant à sa propagation vers de nombreuses régions, notamment l'Afrique orientale et centrale.

Le discours du Calife Abou Bakr à la délégation omanaise qui, à la mort du Prophète Mahomet, avait fait le voyage de Médine sous la direction d'Abd bin Al Julanda est un document qui révèle le caractère doux et



hospitalier du peuple omanais et son attachement à l'Islam.

Oman joua un rôle de premier plan dans la diffusion de la civilisation islamique dans le monde. Les Omanais ont participé aux conquêtes arabes, terrestres et maritimes, en Irak, en Perse, dans la vallée de l'Indus et plusieurs autres régions.

Les Omanais ont emmené avec eux la Foi jusqu'en Chine et aux

nombreux ports d'Afrique et d'Asie avec qui ils traitaient. Les Omanais étaient connus pour leur attachement à leur religion et à leurs valeurs. C'est ce qui a suscité entre eux et les autres peuples des liens forts qu'ils s'attachent à préserver.

Le règne des Nabhan

Les historiens omanais s'accordent à dire que les Beni Nabhan ont dominé

Le fort de Nakhl a été témoin de quelques-uns des plus beaux moments de l'histoire d'Oman et de leur impact sur la civilisation humaine.

le pays pendant un total de 500 ans répartis sur deux périodes séparées. La première Période Nabhan a duré quatre cents ans, de la mort de l'Imam Abi Jaber Moussa bin Abi Al Maali Moussa bin Najad en 549 de l'Hégire, soit 1154 de notre ère à la défaite de Suleiman bin Suleiman bin Mdhaffar Al Nabhani, le célèbre roi poète, et la prestation de serment de Muhammad bin Ismail comme Imam d'Oman en 906 de l'H./1500 de notre ère. Ce qui a suivi est une violente succession de guerres et d'invasions contre les Beni Nabhan, de l'intérieur et de l'extérieur des frontières, entrecoupées de périodes de gouvernement par l'Imamat.

La seconde Période Nabhan, de 906 à 1034 de l'Hégire/1500 à 1624 de notre ère, a vu une succession d'imams échouer et fut assaillie de luttes de pouvoir entre les Beni Nabhan eux-mêmes et entre eux et plusieurs autres tribus dans une lutte pour le pouvoir.

À certaines périodes de leur domination, les Nabhan virent leur influence confinée dans l'intérieur du pays, alors qu'à d'autres plus prospères ils dominaient jusqu'à la côte; à d'autres temps encore les tribus dissidentes échappaient au contrôle des Nabhan en se retirant vers les régions côtières.

L'ère Ya'rubi et l'expulsion des Portugais

En 1507, malgré une forte résistance de la population, les Portugais avaient pu s'emparer

Le fort Al Hazm, une des forteresses les plus belles et les plus abouties d'Oman, fut construit sous l'ère des Ya'araba



« Les historiens omanais s'accordent sur le fait que la domination des Bani Nabhan sur Amman a duré cinq cents ans, répartis en deux périodes. »



« Le règne de l'Imam Ahmed bin Said, gouverneur de la région de Sohar en 1744, a été une ère de grands changements en Oman. »

d'une grande partie des côtes omanaises. Cependant, en dépit de la situation interne du pays à cette époque, ni les Portugais ni aucune autre puissance ne purent jamais étendre leur contrôle plus loin qu'à un petit nombre de régions côtières. Pendant ce temps, l'intérieur du pays demeurait l'hinterland stratégique des campagnes de résistance nationale, ainsi que certaines zones côtières dont celle de Sohar, jusqu'à ce qu'enfin le pays parvienne à se libérer, au terme de près d'un siècle et demi d'occupation portugaise.

L'accession, en 1624, de l'Imam Nasser bin Murshid à l'imamat d'Oman marqua le début du règne Ya'rubi. Pour la première fois depuis de longues années de désordres, l'Imam Nasser rassembla le pays sous son autorité unique. Il équipa une flotte puissante et se trouva en mesure de réduire l'influence portugaise, et finalement de libérer certaines villes côtières de leur contrôle. L'Imam Sultan bin Saif continua son œuvre d'expulsion des Portugais et, en 1650, ses forces libérèrent Mascate. Cet événement scella le déclin de la puissance portugaise dans l'ensemble du Golfe, les forces omanaises repoussant les Portugais vers les côtes de l'Inde et de l'Afrique orientale

Al Busaid...restauration de la gloire de la nation et construction d'un État moderne

L'intronisation de l'Imam Ahmed

bin Said, wali de Sohar, comme prince d'Oman a introduit une nouvelle ère dans l'histoire du pays, une ère qui a connu de nombreuses péripéties jusqu'à ce jour, et qui dure depuis plus de deux cents soixante-sept ans. Le choix de l'Imam était le fait d'une classe influente de la société qui appréciait les positions qu'il avait prises et reconnaissaient en lui les qualités de courage qui avaient assuré la déroute d'une tentative perse d'invasion d'Oman.

Durant le règne de l'Imam Ahmed bin Said, Oman eut pour la première fois de son histoire une autorité centralisée. L'Imam réussit à unifier les tribus qui se livraient jusque-là à des guerres intestines. Ayant posé les fondations de l'État et mis sur pied une armée omanaise, il modernisa l'économie et développa une flotte de guerre. Sous son règne Mascate était en mesure de tenir son rang de grand centre de commerce, et son port devint une importante escale pour les navires européens. L'Imam Ahmed restaura le rôle politique d'Oman dans la région. En 1775, notamment, répondant à l'appel du wali de Bagdad, il put dépêcher vers le nord du Golfe une flotte d'environ cent vaisseaux, sous le commandement du grand corsaire Al Rahmani, pour briser le siège de Bassorah, alors assiégée par les Perses. La mission ainsi ordonnée par l'Imam Ahmed fut un succès.

Les sources arabes et européennes s'accordent à dire que

plusieurs éléments ont concouru à l'extraordinaire succès des Omanais, notamment leurs talents de navigateurs et de commerçants, acquis tout au long de leur histoire, joints à une culture et à une position géographique enviables. D'autres facteurs étaient la fiabilité d'Oman et de ses ports, contrastant avec le chaos et le désordre qui régnaient presque partout dans le Golfe. Plus significatif encore, la personnalité même d'Ahmed bin Said, dont la perspicacité et l'aptitude à prendre des décisions au bon moment forçaient le respect et l'admiration des puissances européennes. Leur confiance dans ses politiques incitait les marchands étrangers à ouvrir des agences commerciales dans les villes omanaises, en particulier à Mascate qui était devenue en 1790, à en croire un rapport de la British East India Company, l'une des principales étapes en Asie.

L'imam Ahmed mourut dans sa capitale de Rustaq en 1775, et les descendants qui lui succédèrent, imams puis sultans, continuèrent le règne de la dynastie Al Busaid. C'est sous le règne de son petit-fils Hamad, de 1779 à 1792, que la capitale fut transférée de Rustaq à Mascate, où elle demeure jusqu'à nos jours.

Tout au long de leur histoire, les Omanais ont été unis par un fort sentiment d'appartenance à leur pays et d'unité nationale face aux défis et aux menaces de

l'extérieur. La continuité du règne des Al Busaid, du milieu du dix-huitième siècle à nos jours, est un facteur supplémentaire d'unité, comme l'ont démontré certaines périodes comme le règne du grand Sayyid Said bin Sultan (1804-1856), et celui du leader actuel, le Sultan Qabous bin Said, architecte de la Renaissance moderne d'Oman.

Malgré certaines périodes de faiblesse et d'isolement, cette ère historique restera celle de grandes réalisations, telles que l'élimination de toute occupation et la création, au cours de la première moitié du XIXème siècle, d'un grand empire omanais qui englobait une bonne partie de l'Afrique de l'Est. Cet empire était une présence maritime puissante dans l'océan Indien, et noua des relations politiques d'égal à égal avec les grandes puissances de l'époque, en particulier la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis d'Amérique. Surmontant toutes les difficultés internes et régionales, et ménageant les fondements de relations équilibrées et solides avec les états du Golfe, de la région et du monde, le Sultanat a pu sauvegarder ses intérêts nationaux et créer un état moderne et prospère au sein duquel tous les Omanais jouissent de droits égaux de citoyenneté. Avec son unité intacte comme elle le fut dans l'histoire, la nation a restauré sa gloire passée et continue de contribuer à l'avancement de la civilisation humaine.



La wilayat de Sama'il, où les oasis de palmiers alternent avec les cultures occupent tout le fond de la vallée





Qabous – Le chemin de la paix



Qabous – Le chemin de la paix

L'aube qui s'est levée sur Oman le 23 juillet 1970 pouvait peut-être ressembler à n'importe quelle autre, mais ce Jeudi-là n'était pas un jour comme les autres. Avec le temps son anniversaire allait devenir un symbole de re-naissance, un rappel annuel d'un changement de cours qui, près d'un siècle après, a amené le Sultanat au point où il est arrivé aujourd'hui: un état moderne, stable, pacifique, prospère et influent.

Quelle vision a poussé Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said à récrire l'histoire de son pays? Une vision ambitieuse - certains l'auraient même dite presque impossible - d'une nation pleinement maîtresse de sa destinée, qui met à profit son vaste potentiel en ressources humaines et en ressources naturelles. En même temps que les plus pressantes priorités nationales du moment, Sa Majesté identifia un certain nombre de stratégies très spécifiques menant à leur résolution. Le cheminement fut lent au début, tant Oman avait pris du retard dans le contexte régional et international de l'époque. Il fut délibéré, non sans obstacles, mais toujours guidé par cette vision, et devint réellement une Renaissance moderne.

Un impératif central pour Sa Majesté dans la création de l'infrastructure du développement d'Oman était la consolidation de l'unité nationale, et l'extension de l'autorité de l'État à tout

le territoire du pays. Il réalisait que sécurité et stabilité inspireraient un esprit de solidarité et de cohésion chez les Omanais et imprimeraient cet esprit dans le tissu social.

Le succès d'Oman a, bien sûr, été obtenu en premier lieu par la grâce de Dieu, mais aussi grâce à la vision et à la volonté affirmée de Sa Majesté, qui reconnut la profondeur symbolique et la signification de nommer le pays, ce 9 août 1970, Sultanat d'Oman. Ce symbolisme a contribué à galvaniser l'esprit d'unité nationale qui allait mettre le pays en mesure de réaliser tout son potentiel en vue d'un avenir brillant.

L'œuvre de pionnier de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, leader de la Renaissance moderne d'Oman, était la construction d'une nation, faite de son peuple, de son état et de sa société, et fondée sur le principe de sécurité comme base de la prospérité et du progrès. Restaurer Oman à sa place légitime, et d'ailleurs glorieuse, parmi les nations est l'objectif qu'a poursuivi Sa Majesté depuis 1970. C'est cela qui a occupé tout son temps et ses dons de meneur d'hommes pour s'assurer que les fondations soient posées de façon correcte, que la gouvernance construite sur ces fondations soit éclairée et apte à faire face aux exigences de l'époque, et que les structures de l'État omanais moderne soient solides, équitables et bien gérées.

“ Sa Majesté a consacré presque un demi-siècle à reconstruire l'État sur un fondement solide et démocratique assis sur le règne du droit. C'est sur cette plateforme qu'ont été érigées toutes les institutions de la Renaissance moderne. ”



Tandis que se déroulait à l'intérieur le processus de construction ou de reconstruction, affectant pour les Omanais tous les domaines de la vie, Le Sultanat n'a jamais hésité à tendre la main de la paix à ses frères et à ses amis dans le monde. Le désir de paix et de stabilité dans la mise en oeuvre de la politique étrangère de Mascate n'a jamais été influencé par des intérêts particuliers. L'identité omanaise est profondément enracinée dans la tradition et est l'authentique expression de la culture islamique et arabe du pays. Ses valeurs sont celles d'une civilisation ancienne toujours vigoureuse aujourd'hui, et elles sont guidées par une conception

sophistiquée du monde conçue et adoptée par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Ses aspirations en ce qui concerne Oman étaient et demeurent ambitieuses et globales. Elles comprennent la récupération des plus belles traditions de la civilisation omanaise et la restauration de son prestige, et comptent à cette fin sur la loyauté et les liens forts qu'ont les Omanais avec leur pays et sa place parmi les nations.

C'est à ces impératifs que se référait le Sultan Qabous quand il lança, en 1970, son projet de construire une nation.

“Notre politique étrangère peut se résumer de la manière suivante:

Ce qui motive la vision de Sa Majesté le Sultan Qabous pour l'Oman moderne c'est le désir que les Omanais eux-mêmes prennent sur eux de raviver les plus beaux chapitres de leur antique et fière culture

1. *Maintien de bonnes relations avec nos voisins, et politique de non-intervention dans les affaires intérieures des autres états.*
2. *Renforcement de nos relations avec les pays arabes, et établissement de relations amicales avec tous les pays du monde.*
3. *Solidarité avec la cause arabe dans le contexte international.*
4. *Solidarité avec nos frères africains et appui dans leur combat pour la liberté et l'indépendance. Oman rejette la politique d'apartheid que pratiquent les gouvernements sud-africain et rhodésien.*
5. *En tant que pays en développement nous sommes engagés sur la même voie que les pays du Tiers Monde."*

Ainsi la diplomatie omanaise a été, et est toujours, guidée par un désir de jeter des ponts d'amitié et d'entretenir des relations cordiales et équitables avec les nations éprises de paix, d'honorer les conventions internationales et les principes des Nations Unies, de rechercher la résolution des conflits par des moyens pacifiques, et de servir et protéger la paix et la sécurité mondiale. Ce sont là, pour Sa Majesté, les valeurs centrales et permanentes qui représentent, en fait, l'émanation la plus haute du caractère pacifique et généreux des Omanais. Dans tous les événements que la région et le monde ont vécu au cours de ce demi-siècle, la position d'Oman a toujours été prudente et éclairée, et n'a jamais, même dans les moments les plus tendus, laissé les événements compromettre son engagement d'apporter une réponse

ferme mais non belligérante.

La sagesse et l'équilibre de la politique étrangère d'Oman est saluée dans le monde entier. Son efficacité est bien établie, suite aux interventions diplomatiques du Sultanat à des moments cruciaux de diverses situations de tension. Son ouverture au monde a conduit Oman à participer activement à des événements mondiaux et au fonctionnement d'institutions internationales à but politique et culturel. En même temps, dans le pays, développement et construction se poursuivent parallèlement à sa politique étrangère active, capitalisant sur ses acquis et permettant à Oman de jouer un rôle efficace dans les problèmes et crises extérieures par son approche éclairée mais hardie dans les négociations et les prises de décision.

Dans son discours inaugural à la nation, ce jour extraordinaire de juillet 1970, le Sultan Qabous traça les grandes lignes des principes de ce qui deviendrait la Renaissance moderne d'Oman et de l'esprit de sa politique étrangère. S'engageant à travailler énergiquement et urgemment à créer un avenir meilleur et plus heureux pour le peuple omanais, il dit: "Dans le passé, Oman fut une nation puissante et admirée. Seul un travail dur et assidu de notre part pourra restaurer la gloire de notre passé et nous désigner à l'estime du monde arabe. Je vais prendre les mesures légales pour nous faire reconnaître par les pays étrangers et amis. Je compte aussi sur le soutien immédiat et la coopération de nos voisins, et sur un dialogue permanent et dans la durée entre nous pour assurer

un meilleur avenir à toute notre région."

Sa Majesté a fait plus qu'honorer sa promesse, comme il a d'ailleurs honoré chacune des promesses qu'il a faites à son peuple. C'était le premier pas pour sortir le Sultanat de son isolement vis-à-vis des autres états de la région et du monde. Bientôt suivraient la première Délégation de l'Amitié omanaise, envoyée en mission de bons offices dans toutes les capitales arabes pour présenter l'Oman nouveau et exposer les principes fondamentaux qui fonderaient sa politique étrangère. Cette délégation fut reçue chaleureusement partout et valut au Sultanat l'appui dont il avait besoin dans sa demande d'adhésion à la Ligue des états arabes, comme aussi

aux autres institutions et organisations internationales.

Avant longtemps, Oman allait s'attirer le respect croissant et l'admiration de la communauté internationale, et étendait déjà son influence dans les affaires régionales et internationales. Le 29 septembre 1971 le Sultanat rejoignait la Ligue Arabe. Quelques jours plus tard, le 7 octobre, un pas essentiel était réalisé quand il fut accueilli comme membre des Nations Unies, et que son drapeau fut hissé aux côtés de ceux des nations libres et indépendantes. Oman pouvait désormais apporter sa contribution positive à la recherche de la paix dans le monde par le moyen de la coopération internationale et l'entente entre états.

Sa Majesté le Sultan Qabous prend part au sommet du CCG 1981 à Riyadh aux côtés de ses homologues du Golfe.





Sa Majesté prononce un discours au neuvième National Day le 18 novembre 1979.

Le Sultanat accéda ensuite à l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) le 10 février 1972, et continua de s'affilier à de nombreuses organisations internationales, agences et associations, auxquelles il a apporté des contributions appréciables et efficaces depuis lors.

Le Sultanat a été un des membres fondateurs du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe, le CCG, établi en 1981, après avoir auparavant été un important relais dans les premières consultations qui ont conduit à cette création. Le 25 novembre 1976 le Sultanat accueillait la quatrième session du Conseil ministériel, composé des ministres des affaires

étrangères des états membres du CCG. Cette réunion devait explorer les voies conduisant vers une coopération plus étroite entre les gouvernements et les peuples de la région du Golfe afin d'en préserver la sécurité et la stabilité. Sa Majesté le Sultan Qabous s'adressa à la réunion, et mit l'accent sur le besoin urgent, pour les pays de la région, de mettre sur pied, par accord mutuel, les solides fondements sur lesquels ils pourraient collaborer dans tous les domaines afin de maximiser le développement et le progrès, et améliorer le bien-être de leurs peuples.

Depuis cette date, l'énergie et les efforts diplomatiques d'Oman n'ont pas faibli. Mascate a toujours recherché la formule parfaite de

coopération régionale, répété encore et encore son appel à un cadre structurel précis de coopération qui découlerait d'un processus graduel d'agrégation d'organes spécialisés dans des domaines comme le développement industriel.

Obtenir un consensus dans les domaines de la politique et de la défense a toujours été au centre des préoccupations de Sa Majesté dans son enthousiasme pour la fondation du CCG, et il l'a confirmé dans son allocution du 9ème National Day le 18 novembre 1979, disant notamment: *"l'importance géographique, ou politique, du Golfe comme région sous-tend le besoin d'une pleine coopération entre nos pays... Une consultation sur les problèmes politiques et de sécurité est devenue extrêmement importante pour la stabilité de la région, et si nous voulons rester invulnérables face à toutes interventions étrangères."*

C'est à une réunion des ministres des Affaires étrangères des EAU, Bahrein, Arabie Saoudite, Oman Qatar et Koweït, tenue à Riyadh en février 1981, que la formation de ce qui deviendrait le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) fut officiellement proposée. L'accord des chefs des futurs états membres fut acquis trois mois plus tard à Abou-Dhabi, le 26 mai 1981. Sa Majesté s'adressa de nouveau à cette réunion et insista à nouveau sur *"la nécessité de porter le plus gros de nos efforts sur la sécurité et la stabilité de la région si nous voulons ménager un climat propice à la coopération entre nos pays."*

Depuis la création du CCG, le

Sultanat s'est activé à promouvoir la coopération et l'intégration entre les états membres du CCG, considérant que cela répond aux aspirations des pays et des peuples de la zone, et à leurs intérêts réciproques. Ce but commun va mener, en pratique, à une pleine citoyenneté du Golfe, et à l'expansion des domaines de collaboration et de coordination entre les états du CCG et leurs voisins, y compris la République du Yémen et la République islamique d'Iran. Là est la voie de la tranquillité, de la stabilité et de la prospérité pour ces pays et pour leurs citoyens.

D'un autre côté, le Sultanat a beaucoup travaillé à l'établissement d'une zone de libre échange regroupant les nations des bords de l'océan Indien, qui ferait des peuples de ces vastes rivages une force économique influente. Afin de favoriser une croissance soutenue et un développement équilibré des états membres, et de trouver un terrain commun de coopération économique régionale, en mars 1997, le Sultanat a participé à la mise sur pied de l'Indian Ocean Rim Association.

Oman s'est toujours efforcé de faire face à toutes ses obligations dans le contexte des organisations internationales et organismes dont il est membre, toujours en quête de facteurs favorables au développement et à la paix et la sécurité régionale et internationale. Ses efforts lui ont gagné la confiance et le respect de tous ses partenaires. Tout a été conduit dans le climat d'échange pacifique qui est la méthode de négociation préférée de

“ Oman considère ses frontières avec ses voisins comme autant de ponts d’amitié, et recherche à toute occasion une coopération positive et mutuellement avantageuse avec tous les peuples de la région. ”

Sa Majesté le Sultan et son homologue le feu roi Fahd bin Abdulaziz d'Arabie Saoudite, Gardien des deux Saintes Mosquées, signent l'accord de démarcation des frontières internationales entre leurs deux pays.

Sa Majesté le Sultan Qabous, toujours désireux d'établir et entretenir des relations étroites et cordiales avec les pays épris de paix, arabes ou plus éloignés. L'essence de cette approche réside dans la recherche de canaux qui servent les intérêts réciproques, et dans le soutien aux efforts nationaux de développement.

La philosophie de négociation du Sultanat est essentiellement pragmatique, produit d'une longue expérience des relations d'Oman avec l'extérieur et des résultats positifs qui lui sont largement reconnus. C'est pourquoi le Sultanat a pu contribuer abondamment et de manière effective aux négociations avec ses voisins et partenaires. Le Sultan Qabous a

accumulé quatre décennies et demie d'expérience dans la résolution des conflits de toutes sortes. Sa philosophie personnelle au sujet des démarcations territoriales tourne autour du principe civilisé de "ne me fais pas de mal, et je ne t'en ferai pas." Dans le cas d'Oman, où il a prévalu, ce style de négociation de Sa Majesté a permis de transformer les frontières en ponts d'interaction humaine, et en points de contact avec les voisins et partenaires, où les intérêts communs et les avantages réciproques sont servis équitablement et pacifiquement.

Le Sultanat a signé un accord de délimitation des frontières avec l'Arabie Saoudite à Hafr al Batin le 21 mars 1990. Cinq ans plus tard, en juillet 1995,





furent échangées les cartes officielles définissant la frontière internationale entre les deux pays, et fixant les détails pratiques du processus.

Le 1er octobre 1992, le Sultanat signait à Sanaa un accord similaire avec la République arabe du Yémen. La Convention de Sanaa sur la démarcation de la frontière entre les deux pays mettait un terme à des négociations qui avaient démarré entre les deux pays en 1980, et qui furent accélérées par l'annonce de l'unification du Yémen en mai 1990. Les cartes officielles des frontières communes furent signées le 27 mai 1997.

Au nord, l'aboutissement des discussions entre Oman et les

Emirats Arabes Unis sur leur frontière commune fut la signature, le 22 juillet 2008, des listes de coordonnées géographiques et de cartes couvrant la région qui s'étend de Al Aqaidat vers l'est jusqu'à Al Dara, sur le Golfe.

La portion de frontière entre Umm al Zomoul et l'est d'Al Aqaidat a été redéfinie par l'accord mis à jour signé entre les deux pays à Sohar le 1er mai 1999. Le lendemain, 2 mai 1999, furent signés les addendums couvrant la définition et l'application des procédures d'exécution de l'accord quant aux pouvoirs reconnus à chaque partie et à l'installation des parties respectives le long de la route d'Umm al Zomoul à l'est d'Al Qaidat dans la zone de partage avec l'Arabie Saoudite.

Sa Majesté le Sultan et son homologue le feu Sheikh Zayed bin Sultan, Président des Emirats Arabes Unis, signent les suppléments à l'accord de démarcation des frontières entre leurs deux pays.

En 2003 le Sultanat et les Emirats Arabes Unis ratifiaient l'accord, et le 24 mai 2005 les cartes détaillées officielles de la région frontalière couvrant la section Umm al Zomoul – Al Qaidat étaient ratifiées à Mascate.

Le Sultanat et la République islamique du Pakistan se sont accordés, le 12 juin 2000, sur une démarcation de leur frontière maritime, et un accord similaire est intervenu, le 26 mai 2015, avec la République islamique d'Iran au sujet du Golfe d'Oman.

Tous ces accords sont la traduction en pratique des principes de la diplomatie d'Oman. La position omanaise s'appuie en effet sur les principes bien définis et constants qui sous-tendent sa politique étrangère. Elle considère les frontières entre Oman et ses voisins comme des "ponts de bonne volonté", favorisant l'interaction positive et les bénéfices réciproques entre les habitants de la région.

Intention pacifique et langage évolué

L'intention pacifique est toujours au cœur de l'approche de Sa Majesté le Sultan Qabous concernant le dialogue politique dans toutes ses expressions, comme elle l'a toujours été depuis les débuts de la Renaissance. Le Sultan Qabous a pour conviction absolue que développement et construction nationale ne peuvent prendre place que dans une atmosphère permettant la réalisation des besoins spécifiques propres au lieu, à la région et à l'arène internationale.

La mission de paix, telle que la conçoit Sa Majesté, vient d'un endroit où les droits fondamentaux sont résolument défendus, la dignité et la foi préservées, et la main de la tolérance et de l'entente reste toujours tendue, dans un monde avide d'harmonie durable entre les peuples.

Au sujet de ces sentiments, pour le 8ème National Day, le 18 novembre 1978, le Sultan Qabous avait eu ces mots: *"Nous avons montré sans doute possible que nous appuyons toutes initiatives visant à assurer une paix juste et durable au Moyen Orient, et nous continuerons de le faire."*

Oman a montré son intention, poursuit encore Sa Majesté, *"d'accueillir chaleureusement tous ceux qui sont prêts à nous offrir leur amitié basée sur la bonne volonté et le respect mutuels"*. De cette manière, le Sultanat a développé et entretenu des relations solides avec toutes les nations, toujours à la recherche du dialogue au moment d'évoquer des différends, de résoudre de vieux litiges entre pays, et toujours en rappelant qu'aucune interférence dans les affaires d'un autre état ne saurait être acceptable.

C'est en application de cette conviction que le Sultanat refusa de boycotter l'Égypte après qu'elle eut signé les accords de Camp David le 17 septembre 1978. Le boycott avait été décidé par tous les états arabes à l'exception d'Oman, qui traitait cette proposition avec la même rigueur que toutes ses autres décisions politiques. Il lui apparaissait que, en étant réaliste et dans l'intérêt à long terme de la

région arabe, l’Égypte ne pouvait être exclue de sa position d’acteur majeur sur la scène arabe, régionale et internationale.

Un an plus tard, au 9ème National Day (18 novembre 1979), Sa Majesté déclara sans ambiguïté qu’Oman soutiendrait toute initiative constructive, d’où qu’elle vienne, qui puisse mener à la réintégration de l’Égypte, puisque les dissensions entre pays arabes engendraient davantage de menaces dans la région.

Les événements qui ont suivi n’ont fait que confirmer le bien-fondé de la position omanaise, quand toutes les parties durent admettre que cette position était la mieux à-même de réduire les effusions de sang, limiter la course aux armements, et écarter les menaces de guerre, pour le bénéfice de tous les peuples de la région en termes de niveau de vie meilleur et de développement plus durable dans un avenir plus sûr.

Le Sultanat est resté en bons termes avec la République Islamique d’Iran depuis la révolution islamique de 1979, réussissant à maintenir ses relations bilatérales à la fois avec l’Iran et l’Irak tout au long des 8 années de leur longue guerre. Le Sultanat produisit tous les efforts possibles pour mettre fin à cette guerre, et ce fut Mascate qui servit de cadre au forum au cours duquel les parties parvinrent finalement à faire converger leurs vues, et qui mena au cessez-le-feu du 8 août 1988.

Quand l’Irak envahit le Koweït, le 2 août 1990, la position d’Oman

fut parfaitement claire. Tout en condamnant, par une déclaration officielle, l’invasion du Koweït par l’Irak et en exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des troupes irakiennes et la restauration de la souveraineté du Koweït, Oman fut le seul état du Golfe à maintenir des relations diplomatiques avec l’Irak. Il était apparemment le seul pays arabe à voir arriver à l’horizon les orages qu’allait provoquer cette invasion, et à avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter la propagation de la guerre.

La position de Sa Majesté est celle d’un arbitre obstiné, indifférent à l’adversité et aux menaces, et enraciné dans une évaluation consciencieuse et réaliste des problèmes en suspens. Il part d’une perspective élargie, déterminée et globale, qui ignore les aléas des émotions à chaud.

Le 20ème National Day du Sultanat, le 18 novembre 1990, fut un grand anniversaire. Dans son adresse à la nation, Sa Majesté put passer en revue deux décennies d’une politique étrangère impartiale qui, dès le début de la Renaissance, s’était construite elle-même sur des relations sans cesse améliorées avec les pays et les peuples du monde. Oman, dit Sa Majesté, allait se tenir à cette politique, car elle se base sur *“les principes de la coexistence pacifique entre tous les peuples et nations, le respect des droits associés à la souveraineté nationale... les bonnes relations entre pays voisins ... et l’absence d’interférence dans les affaires des autres.”*

“ C’est un sujet de fierté pour le Sultanat que la plateforme de sa politique est toujours demeurée la même, quelles que soient les difficultés et les circonstances que connaît la région. ”

“Toutes nos relations sont conduites selon ces principes. Nous tendons à tous la main de l’amitié et de la coopération, car nous entendons jouer un rôle constructif dans les affaires internationales, et nous nous efforçons toujours de faciliter des solutions pacifiques aux problèmes qui surgissent entre les nations.”

Comme la crise du Koweït devenait plus alarmante, le Sultan Qabous se tenait fermement à la conviction qu’il importait de trouver *“une solution pacifique à la crise de la région du Golfe, en se basant sur les résolutions internationales et la restauration de l’autorité légitime du Koweït.”* Il continuait de poursuivre les chemins pouvant mener à un règlement négocié, *“de sorte que les peuples de la région puissent vouer leurs énergies à la construction et au développement dans un climat de fraternité, d’harmonie et de confiance réciproque; que le mal que sont les guerres et les destructions soit banni une fois pour toutes, et que la région puisse retrouver la sécurité et la stabilité.”*

Pour éviter une guerre généralisée, il était impératif que les forces irakiennes se retirent du Koweït, et donc Oman fut l’un des premiers pays à rassembler une force pour participer à la libération du pays.

Une des conséquences de l’invasion irakienne du Koweït était l’adoption par le Conseil de Sécurité de l’ONU de sanctions économiques dévastatrices qui privaient les Irakiens de nourriture et de médicaments, ainsi que de tous les produits de

progrès et de technologie apparus durant la dernière décennie du siècle dernier.

Le Sultanat chercha à diverses reprises à alléger les souffrances du peuple irakien et à réduire l’impact de l’embargo économique, contribuant, en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité, à mettre en forme l’arrangement pétrole contre nourriture, qui présentait un avantage important pour le peuple irakien.

C’est un motif de fierté, pour le Sultanat, que ses prises de position et ses politiques ne soient pas influencées par les nombreux défis et aléas qui affectent la région. Le message qu’envoie Oman au monde dérive d’une longue histoire d’interaction humaine, à l’époque où les navigateurs omanais exploraient les mondes inconnus et se frottaient aux cultures des continents lointains.

A une époque où guerre et destruction menacent constamment le monde arabe et islamique, où les bruits de bottes sont permanents, et où les pêcheurs en eaux troubles sont toujours à l’oeuvre, le Sultanat d’Oman refuse de s’engager dans des escalades plutôt que de confiner son action politique à sa diplomatie coutumière dénuée d’arrière-pensées égoïstes, couplée avec une détermination inébranlable à voir les parties se détourner de l’effusion de sang, à respecter la volonté du peuple et à revenir à la stabilité et à la paix.

Un succès majeur de cette attitude a été celui des positions adoptées initialement et qui ont permis

d'aboutir à l'accord historique entre la République Islamique d'Iran et les grandes puissances sur la question nucléaire iranienne. En encourageant et facilitant le dialogue entre les parties, le Sultanat a ainsi contribué à faire converger les vues des deux côtés. Depuis la tenue chez lui, le 9 novembre 2014, des négociations cruciales entre les 5+1 et l'Iran, Oman a régulièrement prêté son concours de médiateur pour mettre fin aux divergences, afin d'épargner à la région et au monde une désastreuse solution militaire.

L'accord qui a été obtenu est un événement proprement historique dans tous les sens du mot. Oman y

a réaffirmé sa stature diplomatique, s'attirant davantage encore de respect pour son rôle de rapprochement des deux parties vers un accord. La question de l'accord nucléaire iranien a mis en jeu l'ensemble des principes fondateurs de la Renaissance moderne, la tolérance et la volonté d'entente qui permettent un dialogue pacifique comme mécanisme universel de résolution des problèmes qui s'opposent à la réalisation des grands objectifs humanitaires. Quand les institutions internationales seront animées de ces objectifs, l'humanité pourra être assurée que son avenir est sûr, dans un système profitable à tous et qui tient compte des droits et intérêts de toutes les parties.

En ravivant le dialogue entre les parties concernées, le Sultanat a pu préparer le terrain à l'accord nucléaire historique entre la République Islamique d'Iran et les grandes puissances.





Le Ministre responsable des Affaires Étrangères reçoit l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Yemen.

Le point de vue d'Oman sur la crise yéménite est sans équivoque depuis l'origine. Il a horreur des effusions de sang, et les pertes de vies humaines de part et d'autre lui sont intolérables. Il a clairement signifié aux parties en conflit que ses portes leur sont ouvertes; il a pris part à de nombreuses réunions pour faire pression en faveur de négociations; et il a tenté à de nombreuses reprises d'encourager la recherche d'un consensus qui mène à la fin de la guerre. Mascate a offert aux parties en guerre la mise à disposition d'un terrain neutre où elles puissent se rencontrer et discuter des options dans un esprit d'entente et de dialogue.

Le Sultan Qabous considère les négociations yéménites,

commencées à Mascate début août 2015 et reprises à Koweït le 21 avril 2016, comme une occasion particulière de progresser. Sa Majesté a été poussé dans son rôle par une conscience aiguë de l'impact du conflit sur le Yemen, et par la certitude que tout retard pour ramener la paix au Yemen prolongerait les ravages dans les décennies suivantes. Ce sont des générations entières qui vont souffrir des dommages humains et environnementaux de ce conflit, sans compter la destruction d'infrastructures indispensables. Cela sans compter le coût des conséquences économiques, sécuritaires et socio-politiques qui affectent le Yemen en particulier, mais

“ Le Sultanat a aidé à poser le premier jalon de l'accord historique intervenu entre la République islamique d'Iran et les grandes puissances au sujet du problème nucléaire iranien, encourageant un processus de dialogue entre les parties. ”



aussi plus généralement le contexte arabe et régional. Ce conflit est un des plus dommageables au Moyen-Orient, et compromet l'objectif de développement durable qui aurait pu offrir aux citoyens des pays de la région un avenir d'espoir; car l'armement et le réarmement des nations ne peut qu'engendrer des tensions permanentes.

Applicant les directives de Sa Majesté, Le Sultanat a contribué à obtenir la libération de nombreux otages et personnes disparues dans les zones de guerre. Il a aussi proposé diverses actions pour sauver la vie de citoyens yéménites, notamment les blessés de guerre, et organisé leur traitement médical. Certains ont été

pris en charge dans des hôpitaux du Sultanat, choisis sans distinction de camp, dans l'esprit de bon voisinage et de secours fraternel qui caractérise la diplomatie omanaise.

Vis-à-vis de la Syrie, pays frère d'Oman actuellement en proie à l'effusion de sang et aux destructions, Oman a tenté de résoudre la situation par sa méthode coutumière d'interventions diplomatiques discrètes et des contacts passés inaperçus des médias. Son objectif reste de d'amener autant de parties que possible à la table de négociations, hors de toute frénésie médiatique, et de les aider dans la recherche d'une issue à la crise.

Le Sultanat est un important lieu de rencontre pour les travaux consultatifs de l'organe constituant chargé d'élaborer une constitution pour la Libye.

“ Le Sultanat s’est acquis une réputation dans la promotion de la paix, de l’harmonie et d’une fraternité universelle, qui est une véritable source de fierté nationale. ”

Oman a passé en revue toutes les possibilités pouvant mener à une solution pacifique, travaillant étroitement avec les nombreux partisans d’efforts sérieux pour sortir du dilemme actuel et clore encore une des tragédies arabes qui causent journellement la perte de tant de victimes civiles innocentes.

Le Sultanat a amplement aidé aux consultations qui ont précédé la rédaction de la Constitution libyenne. A partir du 18 mars 2016 Salalah a accueilli pendant trois semaines une série de sessions des 32 membres de l’organe constituant qui a mené à bien le projet de texte, période pendant laquelle le Sultanat ménagea l’ambiance propre au dialogue et et à l’atténuation des divisions entre les factions libyennes. L’heureuse conclusion de ces efforts fut l’annonce du projet de Constitution qui sera présenté à l’approbation du peuple libyen par voie de referendum.

Ces récents succès ne font que confirmer, s’il en était besoin, le statut particulier du Sultanat comme une oasis de neutralité, de sécurité et de paix en temps de crise, comme un courtier désintéressé qui jamais n’intervient dans le travail des parties en présence, ne prend parti ni n’a de visées cachées, ne dicte les résultats, et n’a d’autre considération que les maux des infortunées victimes du conflit.

La réputation internationale que valent au Sultanat ses initiatives dans une recherche discrète de la paix, de l’harmonie et de la fraternité internationale est pour lui une source légitime de fierté. En outre, Oman est un bienfaiteur généreux et discret

de nombreuses causes humanitaires, notamment la cause palestinienne et le peuple palestinien. Il considère le problème palestinien comme déterminant pour la fraternité arabe et islamique. Le Sultanat est un membre actif de la communauté des nations depuis les débuts de la Renaissance moderne, un partenaire affirmé sur la scène internationale, qui apporte une contribution efficace et positive à la promotion d’un monde où régnerait finalement la justice.

Sa Majesté le Sultan Qabous a été, en 1998, le premier chef d’État arabe à recevoir les honneurs de l’International Peace Award du National Council on US-Arab Relations. En 2007, il a reçu le Prix de la Paix de la Russian International Association, ainsi que le Prix Jawaharlal Nehru de l’Entente Internationale. L’année suivante, le World Establishment for Press, Publishing and Distribution le nommait Homme de l’Année pour la Justice et l’Humanité.

Le Sultanat en tant que tel a été honoré de nombreuses récompenses internationales et mondiales pour ses initiatives humanitaires et la qualité de ses politiques. Il est régulièrement cité en bien dans les rapports que publient les institutions et agences internationales, sur la base d’un système d’indicateurs relatifs à la paix et la sécurité. En 2007 le Sultanat a gagné le Prix de l’Environnement de la part du Centre de Coopération Euro-Arabe, en récompense de ses efforts au service de la paix, du développement et de l’environnement. Le Global Peace Index 2008 a placé le Sultanat en tête des

pays du monde arabe et de l'Afrique du nord pour la paix et la stabilité.

Un des succès les plus retentissants dans sa mission de paix dans le monde est celui du RNOV Shabab Oman, le voilier-école de la Royal Navy of Oman, qui entre autres nombreux trophées pour la formation, l'amitié au sein de l'équipage et les traversées à longue distance, s'est vu décerner à non moins que dix reprises l'International Friendship Award.

En 2008, Oman a été classé par le grand magazine économique britannique *The Economist* premier des pays arabes, troisième en Asie et

22ème sur 121 pays du monde pour son statut en termes de sécurité et de paix.

En résumé, la politique internationale du Sultanat, forgée et supervisée par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, a clairement et publiquement justifié ses lettres de créance éthiques et pragmatiques par son impact régional, arabe et international. Aujourd'hui, après quatre décennies et demie d'une direction toute de sagesse et de sagacité de la part de Sa Majesté, Oman peut regarder l'avenir avec confiance et détermination.

Oman est un négociateur habile pour obtenir la libération d'otages et de victimes de guerre





Institutions de l'État moderne



Institutions de l'État moderne

La Loi fondamentale de l'État et sa structure organisationnelle

La construction d'un état moderne et la mise en forme d'un «état institutionnel» continuent d'être les objectifs fondamentaux du programme national de développement du Sultanat ces 45 dernières années.. Le processus s'est déroulé sous la supervision clairvoyante de Sa Majesté le Sultan Qabous, qui a posé les fondations d'un état moderne et fait en sorte que le pays se hisse au niveau de la science moderne et du progrès tout en préservant son identité et son originalité.

La signification de ce qui a été acquis quant à l'établissement et à l'avancement d'un état moderne et de leur perfectionnement est le résultat d'une conception globale, mise en œuvre selon un planning soigneusement élaboré. La citoyenneté a toujours été basée sur l'égalité des citoyens, et le règne de la loi était un droit fondamental étendu à tous les citoyens du pays

Ce principe a été finalement entériné dans la Loi fondamentale de l'État, publiée le 11 juin 1996, et dans ses amendements. La Loi fondamentale est une charte qui énonce tous les aspects

fondamentaux de l'état moderne, des relations entre les institutions et les responsabilités, les droits, les devoirs et les attributions confiés aux divers organes de l'État: administratifs, exécutifs, parlementaires et judiciaires. Elle prévoit que chacun de ces organes exécute ses tâches d'une manière qui soutient l'harmonie et l'intégration entre le Conseil des Ministres et le Conseil d'Oman avec ses corps affiliés: le Conseil d'État et le Conseil de la Shura. Elle assure l'indépendance des juges dans leur mission de justice en surveillant son fonctionnement et en s'assurant qu'ils ne s'écartent pas du droit chemin; tel qu'exprimé par le travail de l'Institution d'Audit financier et administratif de l'État, l'Autorité publique de Protection des Consommateurs, et les autres corps de régulation qui exercent leur rôle sous l'égide de cette loi. Les obligations associées servent à assurer et garantir les libertés fondamentales des citoyens, protégés de la loi.

La Loi fondamentale de l'État

C'est dans le but d'avancer dans la voie de la prospérité et de la stabilité, et d'enrôler plus sûrement la participation citoyenne dans le processus de développement, qu'a été promulguée, par décret royal No 101/96 du 6 novembre 1996, la Loi

“ La Loi Fondamentale de l’État a été conçue comme un cadre législatif gouvernant l’action des organes du gouvernement, attribuant et séparant les pouvoirs qui déterminent leurs autorités respectives. ”

fondamentale de l’État . Cette Loi voulait être pour Oman le fondement d’un avenir sûr, tout en renforçant son statut international de d’état promoteur de paix et de coopération entre les nations et les peuples.

Dans ses sept chapitres et 81 articles, la Loi fondamentale pose le cadre législatif nécessaire pour définir et superviser les travaux des diverses autorités de l’État, éclairant chaque agence ou département de l’administration sur ses objectifs spécifiques et sur la délimitation de ses responsabilités. Elle est la meilleure sauvegarde de la liberté, de la dignité et des droits de la personne. Elle élève le statut de la loi aux meilleurs niveaux de souveraineté reconnus dans le monde.

La Loi fondamentale, qui comprend 81 articles répartis en sept chapitres, est un document de portée historique qui fixe le système de gouvernement et les principes directeurs de ses politiques. Elle énonce les droits et les devoirs des citoyens, et contient des provisions couvrant le Chef de l’État, le Conseil des ministres et le pouvoir judiciaire, ainsi que les Conseils spécialisés, y compris celui des affaires financières et le Conseil d’Oman (Majlis Oman). Les lois ordinaires sont promulguées selon les dispositions de la Loi fondamentale et ne peuvent entrer en conflit avec elles.

Afin de favoriser une pleine participation du public au développement général du pays, la Loi fondamentale a été amendée

pour la première fois dans certaines de ses dispositions le 19 octobre 2011, par un décret royal No 99/2011. Ces amendements donnent au Conseil d’État et au Conseil consultatif des pouvoirs législatifs et réglementaires, tous les projets de lois émanant du Conseil des ministres devant recevoir l’approbation de ces deux conseils

Les mêmes amendements donnent aux Conseils d’État et consultatif le droit d’amender tout projet de loi émanant du Conseil des ministres avant qu’il ne soit soumis à Sa Majesté pour promulgation. Le Conseil consultatif peut aussi proposer des lois de sa propre initiative. Ces amendements de la Loi fondamentale fixent aussi le nombre et le mode de désignation des membres des deux conseils, et stipulent notamment que le Conseil d’État ne peut, en incluant son président, compter plus de membres que le Conseil consultatif

Des fondements solides

La Loi fondamentale de l’État pose les principes sur lesquels s’appuie fermement l’édifice de l’État et le système de gouvernement. L’article 1er stipule: «Le Sultanat d’Oman est un état indépendant, pleinement souverain, arabe et islamique. Sa capitale est Mascate.»

L’article 2 poursuit: «La religion de l’État est l’Islam, et la Charia islamique forme la base de sa législation.»

☞ **Le règne du droit est le fondement du système de gouvernement du Sultanat, qui met en valeur la dignité du pouvoir judiciaire, assurant l'impartialité des juges dans la protection des droits et des libertés** ☞

Le chapitre I de la Loi fondamentale spécifie les conditions et la procédure de succession à la tête de l'État. L'article 5 stipule: «Le système de gouvernement est un sultanat héréditaire dans lequel la succession se transmet à un descendant mâle de Sayyid Turki bin Said bin Sultan. Le successeur désigné sera un musulman, sensé, sain d'esprit et fils légitime de parents tous deux omanais et musulmans.»

Selon l'article 9, le gouvernement dans le Sultanat sera «basé sur la justice, la shura (consultation) et l'égalité». «Les citoyens ont le droit de participer aux affaires publiques selon les conditions stipulées par la loi».

L'article 59 dispose: «La souveraineté de la loi est la base du gouvernement de l'État, et l'intégrité, l'impartialité et la probité du judiciaire sont la garantie des droits et libertés». La Loi fondamentale garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, et fait de toute tentative d'interférence dans un procès ou une affaire de justice «un crime tombant sous le coup de la loi».

Tous les détails du système politique omanais et de son mode de fonctionnement sont définis par la Loi fondamentale dans ses articles qui garantissent les droits et les libertés des citoyens ainsi que les fonctions des diverses autorités et institutions

Structure organisationnelle de l'État

La structure organisationnelle de l'État comprend, en premier lieu, Sa Majesté le Sultan, et les conseils, institutions et autorités suivants

I- Sa Majesté le Sultan

Sa Majesté le Sultan est le chef de l'État, son autorité suprême et finale, ainsi que le Commandant en Chef des Forces armées. Sa personne est inviolable, on lui doit le respect et ses ordres doivent être obéis. Il est le symbole de l'unité nationale, son gardien et son défenseur. Les fonctions de Sa Majesté sont définies par l'article 42 de la Loi fondamentale

II- Le Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres assiste Sa Majesté dans l'élaboration et l'application des politiques générales de l'État, et est l'autorité responsable de leur mise en œuvre. C'est ainsi que le Conseil soumet au Sultan des recommandations sur les affaires économiques, politiques, sociales, exécutives ou administratives concernant le gouvernement; ce qui inclut notamment de proposer des projets de lois et de décrets, protéger les intérêts des citoyens, assurer les services publics essentiels et développer le niveau économique, sanitaire et culturel de la population. Le Conseil définit également les

objectifs généraux et les politiques du développement économique, social et administratif, et propose les voies et procédures de leur mise en œuvre en s'assurant d'un usage efficace des ressources financières, économiques et humaines.

Les plans de développement élaborés par les organes compétents sont discutés par le Conseil avant d'être soumis à l'approbation du Sultan. Le Conseil suit la mise en œuvre des mesures approuvées jusqu'à leur bonne fin, examine les propositions émanant des ministères sur les sujets de leur compétence, et adopte les recommandations et les

décisions sur ces sujets.

Il supervise le travail et assure la liaison entre les différentes administrations, et surveille l'application des lois, décrets, statuts, décisions, des traités et accords internationaux et des décisions de justice. Il assume enfin toute autre responsabilité que peut lui confier le Sultan ou que lui confère la loi. Le Conseil des ministres possède un secrétariat général qui l'assiste dans ses fonctions.

La composition du Conseil des ministres, placé sous la présidence de Sa Majesté le Sultan, est la suivante:

SA Sayyid Fahd bin Mahmood al Said,

Vice-premier ministre pour le Conseil des ministres;

SA Sayyid Haitham bin Tariq al Said,

Ministre du Patrimoine et de la Culture;

SE Sayyid Khalid bin Hilal bin Saud al Busaidi,

Ministre du Diwan de la Cour royale;

SE General Sultan bin Mohammed al Nu'mani,

Ministre du Cabinet Royal;

SE Sayyid Badr bin Saud bin Hareb al Busaidy,

Ministre de la Défense;

SE Sayyid Hamoud bin Faisal bin Said al Busaidi,

Ministre de l'Intérieur;

SE Yusuf bin Alawi bin Abdallah,

Ministre responsable des Affaires étrangères;

SE Sheikh Abdulmalik bin Abdullah bin Ali al Khalili,

Ministre de la Justice;

SE Darwish bin Ismail bin Ali al Balushi,

Ministre responsable des Affaires financières;

SE Sheikh Abdullah bin Mohammed bin Abdullah al Salmi,

Ministre des Wakfs et des Affaires religieuses;

SE Dr Mohammed bin Hamad bin Saif al Rumhy,

Ministre du Pétrole et du Gaz;

SE Dr Rawiyah bint Saud bin Ahmed al Busaidiyah,

Ministre de l'Enseignement supérieur;

SE Dr Ali bin Masoud bin Ali al Sunaidy,

Ministre du Commerce et de l'Industrie;

SE Sheikh Saif bin Mohammed al Shabibi,

Ministre du Logement;

SE Sheikh Abdullah bin Nasser al Bakri,

Ministre de la Main-d'œuvre;

SE Dr Ahmed bin Mohammed bin Obaid al Saidi,

Ministre de la Santé;

SE Dr Madeeha bint Ahmed bin Nasser al Shaibaniyah,

Ministre de l'Éducation;

SE Sheikh Al Fahdl bin Mohammed bin Ahmed al Harthy,

Secrétaire-général du Conseil des Ministres;

SE Ahmed bin Abdullah bin Mohammed al Shuhi,

Ministre des Municipalités régionales et des Ressources hydriques;

SE Dr Ahmed bin Mohammed bin Salem al Futaisi,

Ministre des Transports et des Communications;

SE Sheikh Khalid bin Omar bin Said al Marhoon,

Ministre de la Fonction publique;

SE Sheikh Saad bin Mohammed bin Said al Mardhouf al Saadi,

Ministre des Affaires sportives;

SE Sayyid Saud bin Hilal bin Hamad al Busaidi,

Ministre d'État et Gouverneur de Mascate;

SE Dr Abdullah bin Mohammed bin Said al Sa'eedi,

Ministre des Affaires législatives;

SE Dr Fuad bin Jaafar bin Mohammed al Sajwani,

Ministre de l'Agriculture et des Pêches;

SE Mohammed bin Salim bin Said al Toobi,

Ministre de l'Environnement et des Affaires climatiques;

SE Sheikh Mohammed bin Said bin Saif al Kalbani,

Ministre du Développement social;

SE Sayyid Mohammed bin Sultan bin Hamoud al Busaidi, Ministre d'État et Gouverneur du Dhofar;

SE Ahmed bin Nasser bin Hamad al Mahrazi,

Ministre du Tourisme;

SE Dr Abdulmunim bin Mansoor bin Said al Hasani,

Ministre de l'Information.

III – Le Conseil de Défense

Il a été créé sur instructions du Sultan Qabous par le décret royal No 105/96 le 28 décembre 1996. Présidé par Sa Majesté, il se compose de huit membres choisis sur la base de leur rang et fonction. Ce Conseil, qui se réunit sur l'ordre de Sa Majesté le Sultan, examine les problèmes concernant la défense et la sécurité du Sultanat.

IV - Le Conseil national de Sécurité

Le décret royal No 63/2003 du 23 septembre 2003 a changé le nom de la Commission de Défense nationale pour celui de Conseil national de Sécurité. Ce conseil examine toutes les affaires concernant la sécurité nationale, et tient ses sessions, soit sous la présidence de Sa Majesté, soit sous celle du ministre du Cabinet royal, selon ce que le Sultan Qabous juge approprié. Ses membres sont: l'Inspecteur général de la Police et des Douanes, le Chef de la Sûreté intérieure, le Chef d'État-major des Forces Armées du Sultan, et le Chef du département des Communications et de la liaison. Le Conseil peut demander la participation de personnes tierces en tant que de besoin. Il a un secrétaire général nommé parmi les membres du Cabinet royal.

V – Le Conseil des Affaires financières et des Ressources énergétiques

Le Conseil des Affaires financières et des Ressources énergétiques est

chargé d'élaborer la politique fiscale de l'État et de tous les problèmes concernant son système financier et monétaire. Il prépare le Budget général annuel de l'État, étudie les allocations de ressources aux projets de développement, les investissements et financements à l'intérieur et à l'étranger, l'épargne et les autres questions financières et monétaires.

Ses attributions englobent aussi le développement des ressources énergétiques et le niveau de leur contribution à l'économie nationale, ainsi que les améliorations à apporter à la manière dont les fonds en résultant sont utilisés.

Ce conseil, qui se réunit sous la présidence de Sa Majesté le Sultan ou de son propre vice-président, a été restructuré sous la présidence de Sa Majesté par décret royal No 60/2011 du 9 mai 2011.

Le Conseil a passé en revue et évalué le Budget de l'État pour l'année fiscale 2016, ainsi qu'il est stipulé dans l'article trois du décret royal No 2/2016 sur la ratification du Budget de l'État pour l'année fiscale 2016.

VI- Le Conseil d'Administration de la Central Bank of Oman (CBO)

Le conseil d'administration de la Banque centrale d'Oman élabore la politique monétaire du Sultanat et gère la banque centrale. La CBO a été fondée le 1er décembre 1974 par la Loi sur la Banque No 7/74, amendée plus tard par décret royal No 114/2000.



Sa Majesté le Sultan préside une réunion du Conseil des Ministres



Ce conseil a tous pouvoirs pour adopter les mesures nécessaires à la bonne gestion de la Banque centrale. Il peut notamment émettre la monnaie, contrôler les institutions bancaires et surveiller les opérations bancaires dans le Sultanat.

Il a été réformé le 18 juin 2012 et placé sous la présidence de Sa Majesté le Sultan, qui nomme ses sept membres («Governors»)

VII – Le Conseil judiciaire suprême

Chargé du développement du pouvoir judiciaire et d'assurer son indépendance, le Conseil judiciaire suprême jouit de larges prérogatives. Concrètement, il élabore les politiques générales de la Justice, veille au bon fonctionnement des tribunaux et du ministère public, facilite la solution des litiges et le recours aux procédures judiciaires, étudie les nominations et les promotions soumises par les autorités compétentes.

Les promotions dans le judiciaire, dans les tribunaux administratifs et dans le ministère public sont également de son ressort dans les cas où la loi stipule que ces postes sont pourvus par décret royal. Il propose des lois concernant la Justice, émet des opinions sur les autres projets de lois, sur les projets d'accords de coopération judiciaire entre le Sultanat et les autres états, ainsi que sur tous sujets que Sa Majesté juge bon de lui soumettre.

Le Conseil judiciaire suprême a été restructuré le 29 février 2012, suite à un décret royal No 9/2012 qui le place sous la présidence de Sa Majesté.

VIII – Le Conseil suprême de Planification

Le Conseil suprême de Planification, créé le 26 mai 2012 par décret No 30/2012, est chargé de préparer les stratégies et politiques de développement durable du Sultanat, et de mettre sur pied les rouages nécessaires à leur réalisation, le but étant la diversification de l'économie et un usage optimal des ressources naturelles et humaines du pays. Le Conseil a sous son autorité le National Centre for Statistics and Data, également créé le 26 mai 2012 par décret royal No 31/2012.

Sa Majesté le Sultan Qabous a de tout temps été partisan d'une diversification de l'économie dans le but de faire pièce à la dépendance du secteur pétrolier pour la reporter sur d'autres sources de revenu national. Le Conseil travaille à mettre en oeuvre cette transition, et ses efforts sont entérinés dans la stratégie définie par le Neuvième Plan quinquennal (2016-2020). Il collabore avec un organisme international de conseil sur un ambitieux plan de suivi des progrès et de stimulation, sur les années à venir, des secteurs de l'économie qui représentent une diversification par rapport aux sources traditionnelles du PIB.

IX - Commissions supérieures, conseils subsidiaires et autorités publiques

L'article 56 de la Loi fondamentale de l'État stipule: «Il sera établi des Conseils spécialisés, dont les attributions seront définies, et les membres nommés, par décret royal».

L'appareil administratif de l'État comporte des commissions supérieures, des conseils subsidiaires spécialisés et des autorités publiques chargés chacun de gérer ou de superviser un secteur déterminé, d'en donner l'orientation générale et de faire la liaison avec les autres autorités et les ministères concernés, dans l'intérêt public et afin d'assurer le bon fonctionnement et la coordination des activités des divers organismes opérant sur un secteur.

Les membres de ces commissions, conseils et autorités peuvent être des ministres ou des personnages en fonctions dans les domaines concernés.

La Commission supérieure des Conférences

Cette Commission est chargée de la préparation, du suivi et de la liaison sur les conférences internationales auxquelles participe Oman, particulièrement celles relevant du CCEAG, en coordination avec les ministères concernés.

La Haute Commission suprême des Plans quinquennaux

Cette Haute Commission élabore les bases et les grandes lignes des plans quinquennaux de développement. Dans ce cadre elle mène tous les six mois une évaluation de la mise en œuvre du plan en cours.

Elle intervient comme force exécutive pour négocier les priorités définies par Sa Majesté, les transposant en règles de conduite pour exécution durant le Plan en cours.

La Commission recherche une coordination toujours plus étroite entre l'administration et les deux Conseils, d'État et Shura, pour mobiliser les énergies en faveur des objectifs nationaux.

L'Institution d'Audit financier et administratif de l'État (SFAAI)

Cette institution a été créée le 22 novembre 1999 par décret royal No 95/99 en tant qu'organisme financièrement et administrativement indépendant, pour remplacer l'ancien Secrétariat général d'Audit de l'État.

En date du 27 février 2011 Sa Majesté le Sultan a ordonné l'extension de ses attributions à l'audit administratif, et changé son nom pour celui d'audit financier et administratif de l'État, donnant à ses membres la qualification d'«inspection judiciaire».

“ Une Loi sur le contrôle administratif et financier est venue couronner le système de régulation de l’État, en même temps que la Loi sur la Protection des Fonds publics et la Prévention des conflits d’intérêts. ”

Sa Majesté porte un intérêt particulier aux travaux de cette institution et suit de près ses évolutions.

La loi sur l’Audit Financier et Administratif, publiée par décret royal No 111/2011, est venue couronner les étapes successives du développement de l’institution d’audit, en même temps que la Loi pour la Protection des Fonds Publics et la Prévention des Conflits d’Intérêt (la loi “anti-corruption”) promulguée par le décret royal 112/2011. Ces deux textes ensemble sont centrés sur les travaux du SFAAI et élargissent son champ d’action de manière à aiguïser son fonctionnement dans les objectifs généraux du développement national.

Dans l’exercice de son mandat la SFAAI a appliqué des méthodes scientifiques aux problèmes institutionnels et professionnels. Cette approche est bien adaptée aux exigences de la phase actuelle de construction de l’état moderne, et s’avère payante en ce qui concerne, au moins, son propre fonctionnement et l’usage optimal des ressources humaines. Elle est aussi bénéfique pour le partenariat avec la communauté et pour l’élévation du niveau de professionnalisme du personnel et des partenaires.

Le 15 janvier 2016 le Sultan Qabous a émis des directives incluant la Municipalité de Mascate, le Secrétariat général du Conseil

des Ministres, la Cour de Justice administrative et la Public Authority for Craft Industries dans la sphère d’examen de la SFAAI.

Le Conseil de la Fonction publique

Outre l’élaboration de la politique générale de la Fonction publique et des plans de développement administratif, ce Conseil examine les décisions, lois et procédures visant à accroître les niveaux d’organisation des emplois dans l’administration de l’État, et à en améliorer le fonctionnement.

Le rôle de ce Conseil est de développer les systèmes de fonctionnement de l’administration, d’accroître l’efficacité des méthodes, moyens et procédures utilisés au quotidien dans les services; de passer en revue les politiques, les systèmes, les tableaux harmonisés de salaires, ainsi que les indemnités, avantages divers et bonus; et d’en proposer l’amendement au Conseil des Ministres; enfin d’adopter des procédures de contrôle administratif destinées à vérifier la bonne mise en application des lois et des règlements relatifs à la fonction publique.

Le Conseil de l’Université Sultan Qabous

Le Conseil de l’Université Sultan Qabous travaille à maintenir et à faire avancer le niveau de l’enseignement universitaire et à obtenir un degré maximum de cohérence entre les matières enseignées à l’université Sultan Qabous et sa production de

diplômés, d'une part, et les besoins du Plan national de Développement, d'autre part.

Le 20 juin 2016, le Conseil a décidé d'accepter à l'Université les étudiants physiquement handicapés, décision provoquée par l'expérience de l'Université sur les problèmes des étudiants handicapés, problèmes qui affectent les programmes d'études qui leur sont offerts et même le processus d'inscription lui-même. Le Conseil a aussi publié un descriptif général des caractéristiques qu'il désire trouver chez ses étudiants, les traits qu'il espérait trouver chez les diplômés et qui les distingueraient, et il a publié un tarif-cadre pour la documentation destinée aux étudiants de ses divers programmes de Undergraduate et Graduate.

Le Bureau des Adjudications

Le Bureau des Adjudications a la charge de lancer les appels d'offres de marchés publics dont le coût estimé excède 3 millions de RO, d'ouvrir les plis, d'analyser les offres et d'adjuger les marchés, à l'exception de ceux concernant la sécurité et la défense ainsi que des autres projets ou appels d'offres que la loi spécifie. Dans l'exercice de sa mission il est guidé par les mesures destinées à élever le niveau de performance des agences gouvernementales, de manière à assurer le meilleur et le plus efficace usage de l'argent public.

Soixante et un appels d'offres ont été adjugés en 2015 par les services et agences de l'État, pour une valeur totale de 575.499.675 RO.

Le Conseil de l'Éducation:

Ce Conseil a été mis sur pied par décret royal No 48/2012 en vertu de l'engagement de Sa Majesté le Sultan Qabous en faveur du progrès constant du secteur de l'éducation dans le Sultanat, de tous les niveaux et disciplines. La qualité de l'éducation, valeur inscrite au cœur de la politique générale de l'État, est aussi essentielle pour répondre aux besoins du marché du travail. Le Conseil de l'Éducation a été conçu comme extension du Conseil de l'Enseignement supérieur, lui même établi en 1998 en vertu du décret royal No 65/1998.

Sur cette base, et en ligne avec ses termes de référence, le Conseil a sorti, depuis sa création, une succession de projets, tous dans l'optique de développer l'enseignement dans le Sultanat. Plusieurs résolutions ont été adoptées en 2015, notamment celle convertissant le Rustaq College of Applied Sciences en College of Education, chargé de la formation et de la qualification d'enseignants; celle concernant le programme de formation à l'enseignement pour les universités privées; et une décision d'augmenter le plafond des admissions à la Faculté d'enseignement de l'Université Sultan Qabous.

Le Conseil a de même adopté l'établissement d'un centre affilié au ministère de l'Éducation et chargé d'évaluer les résultats scolaires et de préparer des études détaillées pour analyse. Il a aussi adopté une étude évaluant la réalité de l'enseignement supérieur privé et des difficultés qu'il

rencontre, de manière à y apporter les solutions appropriées.

L'Oman Medical Specialty Board:

L'Oman Medical Specialty Board (OMSB) contrôle la formation et les qualifications des médecins des diverses spécialités médicales au niveau post-doctorat. Le but est de les mettre à-même de répondre aux exigences de sécurité dans les soins médicaux, et d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité possibles dans leur spécialité.

En vertu des directives de Sa Majesté le Sultan Qabous, l'omanisation des postes est un objectif national sur la voie de l'auto-suffisance du marché du travail. Un décret royal No 31/2006 a créé l'Oman Medical Specialty Board, personne morale financièrement et administrativement autonome.

Depuis son entrée en fonctions, ce Board a accumulé un corpus d'expertise en enseignement médical spécialisé, et est aujourd'hui en mesure de revendiquer un rang élevé en tant qu'institution académique dans cette région du monde.

En plus de ses activités en Oman même, l'OMSB offre à des médecins des opportunités de formation de spécialistes à l'étranger. Au cours de l'année calendaire 2015, 24 docteurs ont complété leur formation en 11 spécialités différentes, dans des pays comme l'Arabie Saoudite, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, Singapour et l'Inde.

Le Conseil de la Recherche

Le Conseil de la Recherche a franchi de nombreuses étapes depuis sa formation par le décret royal No54/2005 qui annonçait et initiait la mise en oeuvre immédiate d'une stratégie nationale pour la recherche scientifique. Les politiques et mécanismes adoptés devaient aider la recherche comme moyen de satisfaire les besoins locaux sans s'éloigner des critères internationaux d'innovation et d'excellence scientifique. Pour cela, le Conseil apprécie les liens entre chercheurs, les transferts de connaissance, et un environnement à la fois stimulant et appuyé sur des besoins et capacités réels.

Le Conseil a établi un programme ouvert de subventions à la recherche, et en 2009 a commencé de financer des propositions soumises par des chercheurs dans des disciplines variées. La stratégie nationale consiste à construire compétence et capacité, et à ménager un environnement susceptible de produire des objectifs de recherche avancée. Le programme reçoit des propositions, en examine le potentiel, et attribue les fonds à des projets répartis entre six secteurs: énergie et industrie, communications et systèmes informatiques, environnement et ressources vitales, éducation et ressources humaines, culture et sciences sociales et basiques, santé et services sociaux.

Le programme encourage les chercheurs à poursuivre des projets dans leur domaine d'intérêt et adaptés aux besoins locaux. Ils sont censés

« La Public Authority for Craft Industries s'occupe de tous les sujets en rapport avec l'artisanat et la préservation des activités traditionnelles, qui représentent une continuité dans l'industrie et sont un important secteur de l'économie. »

être au niveau des développements scientifiques et autres dans le monde. Le Conseil a déjà reçu 320 propositions de recherches couvrant les divers secteurs, et en a retenu 160. Parmi les propositions de recherches universitaires financées figurent 65 projets de PhD et 139 de niveau Master's.

L'Oman Academic Accreditation Authority

Cette Autorité a été créée pour être l'organisme officiel de contrôle des processus d'accréditation, assurer la qualité des enseignements dispensés par toutes les institutions d'enseignement supérieur du Sultanat, et accréditer leurs programmes. Elle joue donc un rôle central dans la dissémination d'une culture de la qualité.

L'Oman Authority for Academic Accreditation a travaillé depuis sa création à développer un système national de gestion de la qualité de l'enseignement supérieur basé sur les meilleures pratiques internationales tout en prenant en compte les impératifs de l'environnement local omanais.

Les bénéficiaires des services de l'Autorité sont toutes les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées, ainsi que les personnes qui y font ou feront leurs études, ainsi que leurs familles, employeurs et agences gouvernementales.

Elle enregistre à cet égard d'excellents résultats, dont le développement d'un plan de gestion

de la qualité de l'enseignement supérieur dans le Sultanat. Connue sous le nom de Quality Plan, cette stratégie a été élaborée à partir des résultats d'une étude analytique globale des impératifs de qualité dans l'enseignement supérieur.

La Public Authority for Craft Industries (PACI)

La PACI est responsable de tous les aspects des artisanats traditionnels du pays et s'efforce de les soutenir et de les développer en tant qu'industries productives.

Elle accueille l'innovation et soutient toutes les initiatives qui font progresser les capacités des artisans omanais, offrant expertise et assistance pour les pousser à adapter leurs savoirs traditionnels aux goûts modernes. Les statistiques 2014/2015 font état d'un total de 3.125 artisans recevant une aide. On comptait, début 2016, 153 projets distincts en cours dans l'ensemble du Sultanat.

Le concours Sultan Qabous d'Excellence dans l'Artisanat témoigne de la reconnaissance par Sa Majesté de la valeur et de la signification des métiers artisanaux, et démontre son haut degré de sollicitude à l'égard des artisans d'Oman.

Le concours 2015 a vu participer 834 artisans dans la catégorie joaillerie, avec des spécialités comme tissus, argent, céramique et bois. Soixante-dix-neuf se sont qualifiés, et 11 ont été récompensés. Parmi les institutions qui prenaient aussi part, 12 se sont qualifiées et trois ont été primées.

La Capital Market Authority

La Capital Market Authority (CMA) a été créée avec un rôle de supervision pour assurer une plus grande transparence des activités de la Bourse et prendre toute mesure susceptible d'améliorer le fonctionnement du marché des capitaux et la protection des investisseurs.

L'Autorité a travaillé à développer l'infrastructure législative et réglementaire du marché des capitaux dans le Sultanat par l'introduction ou la modification de la régulation et des contrôles qui régissent ce secteur. Ces contrôles soutiennent la stabilité de la Bourse des valeurs et stimulent son efficacité, facteurs essentiels pour l'économie du Sultanat et de la région, et qui correspondent aux développements sur les marchés mondiaux.

Elle joue aussi un rôle crucial dans la supervision du Muscat Securities Market et dans la promotion de la régulation et du contrôle des offres de titres et des transactions. Ce qui inclut, si nécessaire, des décisions et des mesures servant les intérêts des investisseurs et de l'économie nationale.

L'Oman Charitable Organisation:

L'Oman Charitable Organisation (OCO) soutient diverses causes d'aide et de secours social dans et à l'extérieur du Sultanat. L'OCO a apporté une assistance à des

bénéficiaires de nombreux pays et de nombreuses situations, à des réfugiés du Kosovo par exemple, ou à des Palestiniens dans le besoin, de même qu'elle a consacré des ressources à la reconstruction de la bande de Gaza et à l'établissement d'un certain nombre d'écoles en Cisjordanie.

Avec le temps, l'organisation a répondu à des situations de catastrophe individuelle ou collective résultant d'accident, tremblement de terre ou famine dans diverses parties du monde. Elle possède des unités spéciales vouées aux soins aux enfants et aux orphelins, aux handicapés, aux vieillards et autres catégories sociales défavorisées.

L'Autorité des Technologies de l'Information (ITA)

Depuis sa création par décret royal No 52/2006 l'ITA a eu la responsabilité de la stratégie numérique nationale d'Oman, ou projet de "e-gouvernement". Son but est de conduire la transition vers une économie basée sur la connaissance au moyen d'une série de démarches de l'âge numérique et de projets touchant tous les aspects de la société.

Le 14 mars 2016 l'Autorité, en collaboration avec la Royal Oman Police, a mis en service 27 nouveaux sites pour le service Tam de certification électronique dans les centres d'État-Civil de tout le pays. Trois mois plus tard, le 5 juin 2016, le Centre Sas pour le développement des applications mobiles était lancé pour

offrir une plateforme de qualité et un cluster industriel afin de construire et pousser les compétences, talents et capacités nationales en développement, nécessaires à l'évolution d'idées en applications mobiles commercialement viables et rentables.

L'Autorité régulatrice des Télécommunications

La Telecommunications Regulatory Authority (TRA) a été établie le 12 mars 2002 par le décret royal No 30/2002, qui visait à libéraliser et renforcer les services dans ce secteur. En 2012 lui a été dévolue la responsabilité de réorganiser le secteur du service postal en ligne avec la Postal Services Executive Regulation Law introduite par décret royal No 71/2012 sur le développement et la libéralisation du secteur postal.

La TRA a concentré ses énergies sur l'accès des usagers à des télécommunications mondiales de qualité pour des prix abordables. Elle pousse, à cet effet, à la multiplication des licences opérant sur le marché, de manière à stimuler la concurrence.

L'Autorité a aussi travaillé à optimiser l'environnement réglementaire afin que le public conscient puisse être assuré d'un service de classe internationale d'ici à la fin 2018. Dans ce but elle a avancé deux outils réglementaires spécifiques, le premier relatif aux prix (le règlement de l'Accès

interconnecté et de l'Interconnection, le règlement de la Tarification de détail, et le règlement de Séparation comptable); l'autre relatif à la qualité (règlement de la Qualité du service). Ces règlements ont été publiés à la Gazette Officielle début 2016, et devraient encourager la concurrence sur le marché et améliorer la qualité des services fournis.

L'Autorité publique de l'Électricité et de l'Eau (PAEW)

La Public Authority for Electricity and Water (PAEW), autorité de régulation de l'électricité et de l'eau, est régie par le décret royal No 92/2007, publié le 9 septembre 2007 consécutivement à la privatisation du secteur de l'électricité en 2004. Elle a son siège dans le gouvernorat de Mascate et est chargée de réguler en Oman le secteur de l'électricité et celui de l'eau qui lui est lié.

C'est une entité légale dotée de l'autonomie financière et administrative, dotée sur fonds publics et habilitée à détenir les réserves financières nécessaires à son action. Sa mission est d'assurer les services d'électricité et d'eau dans tout le pays, de protéger les intérêts des consommateurs et de faire appliquer sans à-coups la privatisation de l'électricité et de l'eau. Elle a pour souci de protéger les intérêts des consommateurs, en particulier des personnes à faibles revenus, des malades et personnes âgées.

Elle est chargée d'appliquer les politiques générales concernant ce secteur et de préparer à cette fin ses programmes de développement.

La National Records and Archive Authority (NRAA)

Établie par décret royal No 60/2007 le 2 juillet 2007, la National Records and Archive Authority est en charge d'un projet national de conservation de l'histoire d'Oman, et organise un système intégré de gestion des archives publiques issues des départements de l'administration et relevant de la Loi sur les archives.

La NRAA a pour activité principale la recollection des documents et archives concernant le Sultanat et provenant des pays qui ont entretenu, dans le passé, des relations avec Oman. Elle conserve aussi des documents de citoyens du Sultanat. De la sorte, la NRAA a rassemblé une collection de plus d'un million de documents,, incluant 36.226 manuscrits, 1.623 journaux et magazines et 361 cartes. Elle a restauré et préservé 15.162 documents, ou un total de 60.128 folios imprimés. Les archives sont stockées électroniquement et sur film, 463 bobines de film pour ces dernières, représentant 1.419 dossiers ou 242.000 pages. La NRAA possède à ce jour 579 dossiers, sur 19.376 pages, stockées électroniquement.

La NRAA entretient aussi des archives dérivant de la tradition

orale, basées sur des interviews avec des personnes qui décrivent des événements historiques qu'elles ont vécu ou entendu rapporter. Elle collationne une collection de 143 entrevues avec 94 citoyens omanais couvrant du matériel historique, religieux, politique, culturel ou littéraire.

La Public Authority for Investment Promotion and Export Development (Ithraa)

Cette Autorité publique de promotion des investissements et de développement des exportations (ITHRAA) a été instituée par décret royal No 52/2011 en date du 27 mars 2011, pris dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement continu du secteur de l'investissement et de promotion des exportations de produits omanais au moyen d'incitations offertes aux investisseurs locaux et étrangers.

L'ITHRAA s'efforce d'encourager une plus grande participation du secteur privé en soutien de l'effort d'Oman en faveur des investissements et des exportations dans les secteurs non liés aux énergies fossiles. Le but ultime étant d'améliorer la balance omanaise des paiements.

Elle se préoccupe également d'attirer les investissements étrangers en facilitant les transactions et en suivant l'actualité économique dans le monde.

La Public Authority for Social Insurance (PASI)

La PASI a été créée par un décret royal No 72/92 pour procurer une couverture sociale aux citoyens omanais employés dans le secteur privé. Son rôle est primordial dans la protection de ce segment de la société.

Ses objectifs sont d’améliorer la qualité de ses services et d’établir une confiance mutuelle et un climat favorable entre employeurs et assurés dans la mesure des ressources disponibles et dans le cadre de la législation en vigueur.

La Public Authority for Stores and Food Reserve:

Cette Autorité publique des Provisions et Réserves alimentaires est chargée de constituer et gérer une réserve nationale permanente de produits alimentaires de base. Elle est responsable du maintien de cette réserve en bon état de consommation et prête à intervenir en cas de crise économique ou climatique. Elle sert aussi à stabiliser les prix des produits alimentaires de base au cas où des facteurs locaux ou externes viendraient causer des hausses brutales de prix, et à maintenir les prix de ces denrées accessibles à tous.

L’Autorité doit jouer des rôles multiples pour remplir ses fonctions, de la gestion et l’entretien de ses installations, dépôts et accessoires au stockage de produits alimentaires de base et à l’extension de ses entrepôts,

installations et équipements. Elle contrôle et entretient des quantités adéquates de produits de base en stock dans tout le Sultanat, et s’assure des bonnes pratiques de stockage de nature à éviter tout dommage ou détérioration des produits ainsi entreposés.

Une inspection a été menée en 2015 en vue d’assurer l’accès permanent aux réserves stratégiques et leur bonne qualité de conservation. Dans ce but, de nouvelles qualités de riz et d’autres produits alimentaires de grande classe ont été ajoutées aux réserves nationales. La même année a vu l’achèvement du plan d’extension des entrepôts que gère l’Autorité dans la Batinah nord.

La Public Authority for Consumer Protection (PACP):

Le 26 novembre 2011 Sa Majesté le Sultan Qabous a émis des directives pour l’établissement d’un organisme indépendant de protection des consommateurs, et un décret royal No 26/2011 en date du 28 février 2011 est venu instituer cette Autorité Publique de Protection des Consommateurs. La Public Authority for Consumer Protection Regulations a suivi le 5 avril avec le décret royal No 53/2011.

La nouvelle PACP a immédiatement fait adopter la législation adéquate dans son domaine et portant sur la stabilité des prix, la mobilisation des consommateurs contre la publicité trompeuse et la procédure

☞ Le Sultanat, représenté par l'Autorité Publique de Protection des Consommateurs et en collaboration avec les parties prenantes, a été vigilant dans la création et la mise en oeuvre d'une législation dissuasive qui garantit les droits des consommateurs et prévient les fraudes sous toutes leurs formes. ☞

concernant les plaintes émises par des particuliers ou des associations de consommateurs. Elle examine et teste des solutions appropriées, surveillant au jour le jour l'activité commerciale et observant les mouvements de biens et services et leur bonne distribution. Elle prône la concurrence, menace la fraude commerciale et cherche à éviter les situations de monopole susceptibles de nuire à l'économie nationale. En résumé, elle mène une action de protection et de défense des droits des consommateurs dans tous leurs aspects.

Au vu de la croissance rapide du marché et du redressement du marché intérieur, Sa Majesté le Sultan Qabous a, par ses décrets royaux No 66/2014 et 67/2014, amendé la Loi sur la Protection du Consommateur, et promulgué la Loi sur la Concurrence et la Lutte contre le Monopole. Les changements survenus appelaient en effet une législation régulant les relations entre commerçants et consommateurs et répondant aux attentes des consommateurs en ce qui concerne les transactions dans le Sultanat et à l'extérieur. Le Sultanat, représenté par la PACP et en collaboration avec diverses parties, a ainsi voulu introduire une législation dissuasive qui défende les droits des consommateurs comme des fournisseurs contre les fraudes. Ces lois visent aussi à réguler les relations entre le consommateur individuel et les fournisseurs de biens et de services

La Special Economic Zone Authority de Duqm (SEZAD):

Cette Autorité de la zone économique spéciale de Duqm, créée par décret royal No 119/2011 le 26 octobre 2011, a été active dans son rôle de gestion de la zone économique spéciale de Duqm tout en supervisant les tractations entre sociétés et investisseurs dans la zone de la SEZAD. Elle a concentré ses efforts sur l'élaboration de la législation nécessaire pour un fonctionnement harmonieux de la zone économique et pour construire sa capacité en termes de ressources humaines techniques, administratives et financières afin d'assurer le maximum d'avantages à cette entreprise.

Le 26 décembre 2013 le décret royal SEZAD No 79/2013 est venu porter un sérieux encouragement à l'investissement domestique et à l'attractivité de la région pour l'investissement étranger, offrant des incitations sous la forme d'avantages et de garanties aux projets implantés spécifiquement dans le périmètre de la SEZAD. En tête de liste de ces avantages vient une exemption d'impôts, la possibilité pour l'investisseur étranger de posséder 100% de l'entreprise, et l'exemption du seuil minimum d'investissement normalement requis par la législation; également exemption de toute restriction sur l'introduction, l'usage et le change de devises étrangères, et d'application des dispositions de la loi sur les Agences commerciales.

La Public Authority for Radio and Television

La Public Authority for Radio and Television (PART) a été établie le 19 octobre 2010 en vertu d'un décret royal No 108/2010. Elle a la responsabilité de répandre partout son message médiatique au travers d'une programmation à la fois auditive et visuelle. Le message de la PART prône les plus hautes valeurs sociales et culturelles, l'engagement au service de la communauté et l'identification patriotique, incarnant les vues et l'idéologie de l'État, et aspire à la primauté parmi les médias audio-visuels. L'esprit de ses programmes se base sur l'authenticité historique de l'identité omanaise et de la Renaissance moderne, et elle offre une information de grande qualité, récompensée par une réelle confiance de la part des auditeurs.

En reconnaissance des succès de l'offre audiovisuelle omanaise, la PART a, en 2015, rehaussé son image avec de nouveaux logos pour la radio et pour la télévision, et surtout avec l'inauguration de son immeuble de studios numérisés, et le lancement de son nouveau centre d'informations.

Ces nouvelles installations se sont manifestées par une qualité audiovisuelle accrue, et des progrès équivalents dans les contenus et la technique de programmation, et portant les médias omanais, avec leurs contenus locaux ou importés, au niveau des meilleures productions et contenus internationaux.

La Public Authority for Manpower Register

Le 19 mai 2013, un décret royal No 32/2013 est venu amender certaines des dispositions concernant cette autorité. Il détaille les pouvoirs et prérogatives de cette institution qui est chargée d'établir une base de données des personnels de tous les départements de l'administration (civils, militaires et corps de sécurité) ainsi que des établissements du secteur privé. Il définit les procédures à observer pour recueillir et conserver les données personnelles, les informations sur l'emploi et le marché du travail, ce qui suppose la liaison électronique entre elles de toutes les unités du secteur public (civil, militaire et de sécurité) et du secteur privé.

L'Autorité, le 17 juillet 2016, a mis en service un formulaire d'enregistrement de recherche d'emploi, d'aptitudes et de compétences pour les demandeurs d'emploi. Il s'agit du premier pas d'un important projet d'identification des tendances des demandeurs d'emploi, destiné à les guider sur la manière de trouver un travail à la mesure de leurs compétences et aptitudes de carrière, ou une formation de perfectionnement compatibles avec leurs souhaits et leur potentiel.

La Public Authority for Civil Aviation:

L'Autorité publique de l'Aviation civile, agissant au nom du décret royal No 43/2013 du 16 septembre, a défini les objectifs de l'Autorité dans

la promotion du secteur de l'aviation civile et de toutes ses installations annexes, et dans la promotion des normes au maximum réalisable en termes d'efficacité, de qualité et de sécurité du transport aérien.

En outre, l'Autorité est chargée de fournir les services de météorologie et d'alerte avancée, et la gestion des installations qui dépendent d'elle. Elle met en place la réglementation propre à assurer la qualité des données et de l'information et leur prompt transmission aux autorités concernées. Elle passe en revue les droits d'atterrissage, de transit et de décollage des avions, ainsi que ceux rémunérant les services météorologiques. Elle supervise l'activité des compagnies aériennes et des services au sol en Oman, ainsi que les stratégies de modernisation et de développement de l'aviation nationale.

En juillet 2016 l'Autorité a émis un avis préliminaire favorable, sous la forme d'un No Objection Certificate (NOC), aux licences de classe B délivrées aux compagnies d'aviation Salalah et Al Sharqiyah. Ces licences les autorisent à exploiter des avions d'une capacité maximale de 19 sièges et d'un poids au décollage ne dépassant pas 10 tonnes, ayant passé avec succès les critères d'évaluation prévus par la réglementation de l'aviation civile.

La Public Authority for Small and Medium Enterprises:

Cette Autorité publique des PME a été créée par décret royal No

36/2013 en date du 30 mai 2013, avec pour mission de renforcer le rôle des sociétés petites et moyennes capables de donner des emplois durables à la jeunesse omanaise. Elle les aide et les encourage à s'établir et à entreprendre leurs propres projets, à les gérer et les développer dans le sens de leur motivation en faveur de l'emploi individuel et de leur désir de contribuer à la diversification économique, à l'innovation et à l'expansion dans l'usage des technologies modernes.

Plus de 18.000 entreprises petites et moyennes étaient, en 2015, enregistrées sur la base de données de cette Autorité, et plus de 2.700 cartes de privilèges d'entrepreneur ont été délivrées à des citoyens quittant leur emploi à plein temps pour s'occuper de leur propre affaire. Cette carte est le document officiel délivré à tout Omanais entrepreneur à plein temps. Par ailleurs un millier de cours de formation s'adressant aux entrepreneurs ont été mis sur pied, 13 entreprises ont été incubées dans un environnement d'affaires favorable, et des services d'identité visuelle et autres aides au marketing ont été apportés à plus de 200 entreprises.

La Public Authority for Civil Defence and Ambulance:

La Public Authority for Civil Defence and Ambulance est créée et régie par le décret royal

No 3/2013 du 8 janvier 2013 en tant qu'entité financièrement et administrativement autonome placée sous l'autorité de la Royal Oman Police. Sa structure organisationnelle a été définie le 30 novembre 2014 par le décret royal No 68/2014.

L'Autorité s'est tracé une stratégie claire pour rester en ligne avec le développement en se procurant les matériels nécessaires à l'accomplissement de ses tâches lors des incendies ou opérations de sauvetage (terrestre ou maritime), ou du transport des blessés, ainsi que des opérations de recherche et de sauvetage et de disposition de matières dangereuses.

L'Omani Authority for Partnership for Development (OAPD)

Cette Autorité omanaise de Partenariat pour le Développement a été créée par décret royal No 9/2014 du 2 mars 2014 en tant qu'entité légale affiliée au ministère du Commerce et de l'Industrie mais jouissant d'une autonomie financière et administrative.

Sa mission est de fournir des opportunités de formation et de qualification d'Omanais à des compétences spécialisées, d'aider les entreprises petites et moyennes, et plus généralement de travailler au renforcement du secteur privé. Elle oeuvre en faveur du recours

à la technologie dans les secteurs public et privé, et de l'inclusion des techniques modernes dans les systèmes existants. Elle contribue au renforcement des capacités militaires et de sécurité du Sultanat à tous les niveaux, facilite l'investissement, présente des propositions pour diversifier les sources de revenu national et avancer vers une économie durable et efficiente, le tout en application du programme de partenariat pour le développement.

Dans le cadre de sa politique de promotion du développement, qui aide les secteurs contribuant activement à l'économie nationale, l'Autorité a passé en 2015 cinq accords de partenariat avec des sociétés américaines et européennes leaders dans le domaine militaire et de la sécurité.

La Public Authority for Mining

Cette Autorité publique des Mines a été établie par décret royal No 49/2014 du 21 septembre, avec mission de conduire une étude géologique complète du Sultanat, puis de développer le secteur minier..

Depuis sa création, cette Autorité a travaillé à affiner la stratégie générale du secteur minier dans le Sultanat, dont l'objectif premier est de le développer pour un bénéfice optimal. Elle cherche pour cela

« À la mi-janvier 2016 la Public Authority for Mining avait délivré 573 permis de prospection minière, couvrant tous les minerais. »

investissements et exploitation des richesses minérales dans des directions les mieux adaptées aux objectifs de diversification économique. On espère augmenter la contribution du secteur au PIB en maximisant sa valeur ajoutée, par exemple en livrant des métaux au secteur de la construction, ou d'autres matières premières aux industries locales telles que celles de la céramique ou du ciment.

A la mi-janvier 2016 l'Autorité avait délivré 573 licences couvrant tous les minerais, y compris le comblement, qui fournit des matériaux à la construction des infrastructures.

L'Oman National Commission for Education, Culture and Science (ONCECS)

Cette Commission Nationale a pour principale fonction d'harmoniser les attributions redondantes entre les diverses organisations arabes, islamiques et internationales oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture (UNESCO, ALECSO et ISESCO) d'une part, et les autorités et institutions éducatives et culturelles du Sultanat d'autre part. Elle encourage et fait connaître le patrimoine d'Oman et les efforts du Sultanat dans ces domaines, dans lesquels elle coopère avec ces trois organismes internationaux dans une optique d'entente mutuelle

et d'interaction entre les divers peuples et cultures.

Le Prix Sultan Qabous pour la Préservation de l'Environnement est décerné tous les deux ans par le programme de l'UNESCO "L'Homme et la Biosphère" à une contribution distinguée à la conservation environnementale venant d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation, en accord avec la politique et les programmes de l'UNESCO.

Le Prix Sultan Qabous est la première récompense arabe établie internationalement en faveur de la conservation de l'environnement. Il a été institué sur l'initiative du Sultan Qabous en 1989 avec l'approbation et la bénédiction de l'UNESCO.

La Commission omanaise des Droits de l'Homme

Toujours soucieux du bien-être des citoyens omanais et des droits humains dans le Sultanat depuis 40 ans, le Sultan Qabous a promulgué, le 15 novembre 2008, un décret royal No 124/2008 établissant la Commission nationale des Droits de l'Homme et définissant ses prérogatives. Basée dans la ville de Mascate, cette commission est une entité légale indépendante dans son fonctionnement, placée sous la juridiction du Conseil d'État (*Majlis al Dawla*).

Annoncé le 18 avril 2016, le décret royal No 23/2016 a changé le

nom de cette institution pour celui de Commission omanaise des Droits de l'Homme. Un décret royal No 24/2016 a aussitôt suivi, nommant les membres de la Commission omanaise des Droits de l'Homme, organisme comptant 14 membres dont quatre féminins, et représentant divers courants d'intérêt.

Le National Youth Committee:

La Commission nationale de la Jeunesse a été formée par décret royal No 117/2011 en date du 26 octobre 2011, qui en fait une entité légale indépendante.

La Commission s'efforce d'instaurer des canaux de communication constructive et de dialogue productif avec ou entre les divers groupements de jeunes du Sultanat dans le but de leur donner un sentiment d'allégeance envers la nation et son chef.

Elle est aussi chargée d'instiller les valeurs religieuses et citoyennes, et de promouvoir l'attachement à l'héritage culturel d'Oman, les principes et les pratiques d'interaction et de dialogue entre différents groupes sociaux, et les concepts et principes du travail social et du service de la communauté.

Elle s'efforce de sensibiliser les jeunes gens aux dispositions législatives qui définissent leurs obligations envers l'État et la société et garantissent leurs droits et libertés individuels tels que

contenus dans les dispositions de la Loi fondamentale de l'État

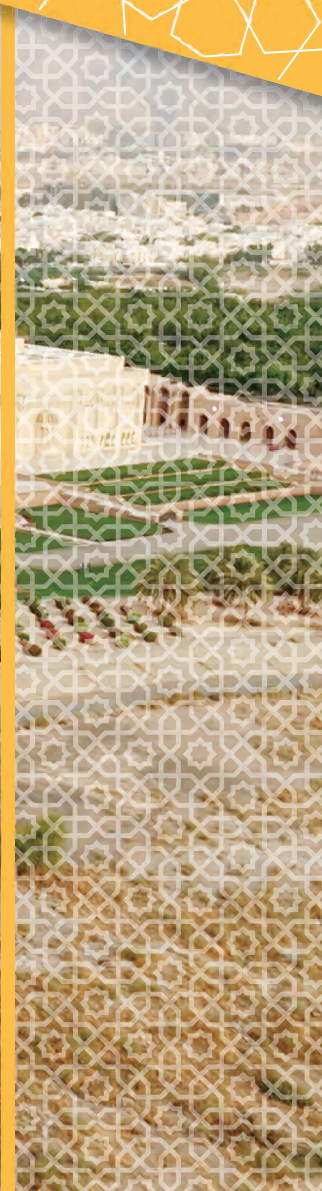
La Commission nationale de Gestion des Crises

La Commission nationale de Gestion des Crises a été formée sur instructions de Sa Majesté en juin 2010 pour gérer les crises et établir des protocoles destinés à faire face promptement à la survenance de circonstances exceptionnelles exigeant des interventions immédiates ou une assistance matérielle ou médicale d'ampleur exceptionnelle.

Parmi les objectifs de cette Commission figure une reformulation du plan national de gestion des crises et la création d'une entité centrale équipée pour gérer de telles situations. Elle travaille à tenir à jour les renseignements sur toutes les installations civiles, routes, systèmes d'informations géographiques etc... et de redistribuer les réserves de produits alimentaires entre tous les gouvernorats du Sultanat. Elle a en cours l'établissement d'hôpitaux mobiles déployables rapidement par avion en temps de crise et comportant des unités opératoires spécialisées. Elle dirige l'approvisionnement des hôpitaux de référence en eau de dessalement dans les cas où les installations de dessalement viendraient à être arrêtées.



Souveraineté de la loi et accès à la procédure



Souveraineté de la loi et accès à la procédure

Sa Majesté le Sultan Qabous a fait du système légal et des tribunaux un élément-clé du chemin vers un État souverain, considérant qu'un pouvoir judiciaire fort, avec à son sommet le Conseil Judiciaire Suprême, est le fondement indispensable sur lequel construire un état vraiment moderne. La force du judiciaire, et la perception de sa force, serait la mesure du degré d'avancement du processus vers la démocratie.

Les décrets royaux No 9/2012 et 10/2012 relatifs à l'établissement du Conseil Judiciaire Suprême et à l'organisation des affaires judiciaires ont conféré une valeur critique au principe de l'état de Droit et d'Institutions. L'année suivante la Loi sur les Transactions civiles promulguée par le décret royal No 29/2013 du 6 mai est venue compléter une infrastructure juridique qui incarnait en apparence et en fait les souhaits de Sa Majesté concernant la justice en Oman.

La Cour Suprême, intronisée le 25 mai 2016, est venue couronner tout le système judiciaire institutionnel du Sultanat en tant que sa plus haute autorité juridique. On peut

désormais dire que la Justice possède tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement en Oman, avec la présence d'un corps judiciaire indépendant et de toutes les institutions et services nécessaires pour sa bonne administration.

L'achèvement de l'édifice de la Justice est le fruit d'une planification systématique, avec pour objectif un système constant, bien que flexible en fonction des changements de la société. Il est essentiel, en ces temps de changements rapides, que l'environnement législatif soit favorable aux besoins d'un état moderne, évolutif, et tourné vers l'extérieur. Le système judiciaire omanais répond aux normes les plus strictes au monde dans sa capacité à remplir sa mission.

Des complexes de tribunaux

Le développement de l'infrastructure judiciaire nationale a suivi, en rythme et en qualité, les avancées de la législation, avec des complexes de tribunaux qui existent maintenant dans plusieurs gouvernorats et comprennent des tribunaux de première instance et d'appel.

« En tant qu'état de droit et d'institutions, Oman est attentif à défendre l'indépendance du pouvoir judiciaire, comme il apparaît dans le décret royal No 10/2012 sur l'administration de la Justice. »

Mascate a été le premier gouvernorat où ait été construit un tel complexe de deux tribunaux, comprenant le Tribunal de première instance et la Cour d'Appel de Mascate. L'immeuble consiste en huit salles de tribunal, des chambres légales, des bureaux administratifs pour la Police et pour le Ministère Public, des salles d'attente et des cellules pour les défendeurs incarcérés.

Cet ensemble est un excellent exemple de la marche du Sultanat vers l'administration en ligne, qui offre en un "guichet unique" aux usagers, y compris juges, avocats et parties, un accès aux détails des affaires traitées par les cours, leur évolution, jugements et sentences.

Des complexes semblables sont en projet pour Nizwa, Rustaq et Buraimi, qui partageront certains traits d'architecture communs mariant certains éléments traditionnels et d'autres plus contemporains.

Le Conseil des Affaires Administratives judiciaires

La Loi Fondamentale de l'État dispose que "le règne de la Loi sera la base de la gouvernance de l'État", et en application de ce principe le Sultanat a montré sa détermination à créer un appareil qui garantisse l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le décret royal No 10/2012 a réorganisé l'administration de la

justice, enlevant au ministère de la Justice les pouvoirs d'administrer les tribunaux et l'inspection judiciaire pour les transférer au Conseil des Affaires Administratives institué par la Loi sur l'Autorité Judiciaire. Le décret royal No 54/2012 a institué un Secrétariat général du Conseil des Affaires Administratives judiciaires, et ce Conseil a immédiatement déclaré son indépendance vis-à-vis du ministère de la Justice et continue de travailler à parfaire l'installation d'un système judiciaire sophistiqué et tourné vers le progrès aussi bien dans ses infrastructures que dans ses ressources humaines.

Ce conseil est régi par le décret royal No 90/99 promulguant la Loi sur l'Autorité judiciaire, dont l'article 16 stipule que «le pouvoir judiciaire aura un Conseil des Affaires administratives ayant à sa tête le président de la Cour Suprême; ses membres comprendront les trois vice-présidents de la Cour suprême les plus anciens dans la fonction, ainsi que l'Avocat général, le plus ancien président de cour d'appel et le plus ancien président de tribunal d'instance.» Quand le poste de président de ce Conseil devient vacant, ou en son absence, il est remplacé par son membre le plus ancien. De même en cas d'absence ou d'impossibilité de la part d'un des membres, celui-ci est remplacé par le suivant dans la hiérarchie du membre absent.

« La Grande Mosquée Sultan Qabous et l'immeuble de la Cour Suprême et du Conseil Judiciaire Suprême forment un ensemble architectural qui exprime bien l'étroite corrélation entre religion et justice et les concepts d'originalité, de valeurs et d'éthique. »

La Cour Suprême

La Cour Suprême est le sommet de la pyramide du système judiciaire. Elle siège conformément aux dispositions de l'article 139 du Code de Procédure civile et commerciale, promulgué par décret royal No 29/2002, pour entendre les appels contre des décisions des cours d'appel.

Le statut de primauté de la Cour Suprême dans la hiérarchie des tribunaux d'Oman se reflète dans la magnificence de l'architecture du nouvel immeuble de la Cour,

formellement inauguré le 25 mai 2016, et qui abrite aussi les locaux du Conseil Judiciaire Suprême. Le complexe est situé à Ghubrah, proche de la Grande Mosquée Sultan Qabous, où le dôme de la Justice salue les minarets de la Foi. L'ensemble inspiré que forment à eux deux ces monuments exprime bien la majesté d'un processus construit brique par brique sur les valeurs de bonté et de bonne foi. Il ne peut exister injustice ni obscurité dans un pays que gouvernent ces valeurs.

Le bâtiment de la Cour Suprême à Al Ghubrah, wilayat de Bausher



Le nouvel immeuble de la Cour Suprême incorpore des motifs traditionnels et islamiques dans son aspect, bien que son esthétique générale soit tout-à-fait contemporaine. Il comprend quatre salles d'audience qui, à la demande expresse de Sa Majesté le Sultan Qabous, portent respectivement les noms de Mascate, Nizwa, Sohar et Salalah. Ces noms sont en effet des noms profondément symboliques dans le contexte historique, et qui rappellent la longue tradition de justice de la société omanaise. De la

technologie moderne le complexe s'est approprié tout ce qui peut servir le bon exercice de la justice, aider à obtenir les décisions qui sont le produit du système judiciaire en fonctionnement: estrades, ordinateurs, écrans, équipements informatisés reliant entre eux les équipements et processus répartis dans tout l'immeuble. En outre, l'ensemble peut être connecté électroniquement et directement au Higher Judicial Institute, donnant ainsi aux futurs juges du pays, aujourd'hui élèves de cet institut, un accès direct aux débats de la Cour Suprême, dont les juges ont atteint le plus haut niveau d'expérience et d'érudition.

Les cours d'appel

Les cours d'appel entendent les appels interjetés contre des décisions des tribunaux d'instance ou de premier recours. Les appels sont jugés par un panel de trois juges. Chacun des gouvernorats du Sultanat a désormais sa propre cour d'appel.

Le décret royal No 14/2001 avait en effet commencé par l'établissement de six cours d'appel: Mascate, Sohar, Nizwa, Salalah, Ibri et Ibra. Cependant, avec le progrès de l'urbanisation et de la densité de la population, leur nombre a maintenant été porté à 13, de sorte que chaque gouvernorat possède sa cour d'appel, et Mascate deux, une à Seeb et une à Mascate même.

En 2015 les cours d'appel du Sultanat ont auditionné 25.718 cas, dont 19.331 ont été clos par un arrêt.



Les tribunaux d'instance

Les tribunaux de première instance sont ceux du premier recours dans une procédure. Ils comprennent soit un juge unique, soit trois juges (troisième circuit), et statuent sur les litiges civils et commerciaux, les demandes d'arbitrage, les questions d'état-civil, le travail, les impôts, les loyers etc... qui leur sont légalement soumis.

Les 44 tribunaux de première instance du Sultanat sont répartis dans tout le pays. Ils ont traité en 2015 63.163 affaires et délivré 49.366 jugements et décisions des divers circuits, parmi lesquels 36.366 décisions finales et 1.319 renvois à expertise.

Sur l'ensemble des litiges portés devant les tribunaux d'instance en 2015, 2.620 ont été réglés, 5.768 autres radiés, et 2.430 abandonnés, tandis que 404 étaient réglés à l'amiable, 40 terminés, et 122 forclos.

La Cour des Deniers Publics

Le système judiciaire d'Oman est évolutif et flexible face aux besoins changeants de la société. Il observe les développements à mesure de leur survenue, et s'adapte promptement afin que les justiciables puissent se sentir assurés à tout moment d'obtenir justice quel que soit le domaine où puisse survenir un différend.

Dans ce contexte, et en tant que signataire de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, Oman s'est rapidement attaqué à la fraude et à la corruption, au moyen

de ses politiques et aussi de son système judiciaire. Par décret royal No 64/2013, le Conseil pour les Affaires administratives judiciaires a, au cours de l'année judiciaire 2015/2016, institué, auprès du Tribunal d'instance de Mascate, une chambre spécialisée dans les affaires concernant des fonds publics. Cette Cour des Fonds Publics est compétente pour tous les cas de corruption, mauvais usage de fonds publics, négligence ou faute professionnelle volontaire dans l'exercice d'une fonction publique, et toutes les infractions portant sur la manipulation illégale d'argent public.

La Cour des Fonds Publics poursuivra la corruption financière et administrative sous toutes ses formes et fera respecter les principes de transparence et d'intégrité.

La Cour espère aussi pouvoir accélérer le processus de décisions sur les affaires concernant des fonds publics, en raison du caractère sensible de ces questions, et non pas seulement parce-qu'elles affectent les objectifs concernant l'investissement étranger, mais aussi à cause de leur impact direct sur la croissance, la transparence et la compétitivité, qui sont les trois principaux facteurs que retient toute classification du développement économique.

La Cour Administrative

Oman a connu, au cours des récentes décennies, des progrès phénoménaux dont l'aboutissement était de mieux servir les citoyens

☞ Une des réalisations du système judiciaire du Sultanat a été l'institution de la Cour Administrative, suite à la loi l'instituant qui a fait l'objet du décret royal No 91/99. ☞

du pays. Les institutions de l'État sont devenues plus complexes et sophistiquées en s'adaptant aux besoins de notre époque. Ces nombreux succès sont intervenus à un moment de grande prospérité pour le pays, un moment où l'infrastructure législative a aussi beaucoup grandi en complexité. Des avancées législatives majeures ont été introduites peu-à-peu au bénéfice de la justice et de la protection des droits et libertés des personnes, des sociétés et du public. Tout cet appareil sert à étayer l'édifice de la période de Renaissance, qui demeurera solide tant que tous les hommes et toutes les femmes de ce pays, citoyens comme résidents, se

sentiront égaux devant la loi. C'est ce qu'aura été l'objectif central de Sa Majesté le Sultan Qabous dans son plan général de système judiciaire, un objectif sur lequel Il n'a fait aucune concession.

Une réussite du système judiciaire du Sultanat a été la création, par décret royal No 91/99, de la Cour Administrative et de ses statuts. La Cour administrative a un pouvoir de révision des décisions des agences gouvernementales, identifiant les éventuels conflits d'intérêts entre parties prenantes et agents de l'administration, comme définis dans le texte fondateur. L'article 67 de la Loi Fondamentale de l'État stipule

Le système judiciaire a constamment été développé et modernisé par une succession organisée de dispositions législatives.



“ Les Commissions de Conciliation, combinées avec l’organisation judiciaire contemporaine, forment un système de justice qui a suscité respect et confiance tout au long des progrès de la moderne Renaissance. ”

Les études notariales sont une composante majeure du système de justice, pour la régulation des relations et la préservation des droits.

en effet: “La Loi régle la résolution des litiges administratifs par un jury ou une cour spéciale dont les statuts et le fonctionnement seront spécifiés par la Loi”.

La Cour a été instituée comme indépendante du système judiciaire ordinaire, sachant qu’un certain degré de spécialisation dans la pratique judiciaire est nécessaire afin de faciliter les procédures, et qu’un traitement rapide des litiges administratifs est une des caractéristiques essentielles de la justice administrative.

La Cour a dû faire face à une augmentation régulière de sa charge de travail en conséquence des responsabilités accrues que lui

conféré le décret royal No 3/2009. Vu ce contexte, un second circuit d’appel a été institué afin d’accélérer les procédures d’appel. En outre le même décret instituait une “unité d’unification des Cours” chargée d’harmoniser les décisions émanant des deux juridictions d’appel.

Les Etudes Notariales

Les Etudes notariales jouent un rôle essentiel dans la régulation des relations entre parties, et pour entériner leurs droits dans toutes les formes de transactions sociales, mariages, divorces, vérification de veuvage, coûts etc...; également dans les relations commerciales pour



clarifier la nature exacte des liens commerciaux et financiers entre personnes et institutions. Le cadre législatif dans lequel travaillent les notaires garantit les droits des parties contractantes sous la législation en vigueur dans le Sultanat. Les Etudes notariales sont indépendantes et existent au nombre de 61 dans tous les gouvernorats du Sultanat.

Les notaires ont signé en 2015 209.344 contrats et documents, y compris des transactions informelles, certificats de non-mariage ou de veuvage, certifiant les contenus et vérifiant les signatures et dates. Sur ce nombre, 149.748 documents, soit 72%, étaient de nature officielle, 46.470 autres, soit 22%, étaient des endossements et des transactions informelles, 10.815, soit 5%, étaient des déclarations de non-mariage, 2.024, soit 1%, des certificats de veuvage, et 287 vérifications de transactions informelles.

Les Commissions de Conciliation

Les commissions de conciliation existent aux côtés du système moderne des tribunaux, apparus au cours de l'ère de Renaissance moderne. Créées par décret royal No 98/2005, elles sont conçues pour être un des piliers de la justice et de l'affirmation des droits par la voie la plus rapide, facile et moins dispendieuse pour les parties que celle des tribunaux. Leur existence témoigne du principe que la justice

est de la responsabilité de l'État, une obligation qu'il doit assumer et défendre.

Les commissions de conciliation incarnent la vision inspirée de Sa Majesté le Sultan Qabous, initiateur de la Renaissance et guide de l'Oman moderne. Elles résultent de l'idée que pour construire une société moderne efficace, l'introduction des instruments de la modernité ne doit pas conduire à négliger les ingrédients propres à la culture traditionnelle et nationale.

Les Commissions ont juridiction sur tous les différends concernant le statut personnel, ainsi que sur les affaires de nature civile ou commerciale. Une déclaration de conciliation une fois adoptée devient automatiquement exécutoire.

Il existe 40 de ces commissions de conciliation réparties sur tout le territoire du Sultanat. Elles ont reçu en 2015 18.047 demandes de conciliation, dont 88% ont été réglées à la comparution des parties devant le magistrat, un taux de succès qui prouve amplement l'utilité de cette institution pour le système judiciaire et pour la société.

L'Institut Supérieur de Justice

L'Institut Supérieur de Justice est un phare qui éclaire le chemin du développement national et le règne de la loi. Il a beaucoup fait pour consolider et répandre le sentiment de la légalité et de comment elle doit

“ La qualité du Ministère Public, chargé de l'examen des preuves dans les enquêtes criminelles, est la clé de la réussite des poursuites devant les tribunaux. ”

imprégner tous les aspects de la vie en société pour que les personnes puissent se sentir assurées de leurs droits. En tant que porte-drapeau de l'enseignement et de la pratique du droit on lui doit l'élévation constante du niveau d'expertise des juges et des membres des cours administratives et du ministère public, et la formation d'une foule de juges, d'assistants et de procureurs au bon exercice de la justice et du droit.

L'Institut a été créé par décret royal No 35/2010 du 11 avril 2010 et a ouvert ses portes à temps pour la rentrée 2010/2012. Dès la fin de 2015, 185 diplômés de toutes les spécialités du judiciaire, comme le Conseil des Affaires judiciaires administratives, les Cours administratives et le Ministère public à l'Institut; avaient obtenu leur qualification.

Au cours de l'année universitaire 2015/2016 l'Institut offrait 137 programmes dont 42 d'assistants juridiques et 95 de spécialisation.

Le ministère public

Le ministère public poursuit sa mission judiciaire dans la société par une succession rapide mais bien étudiée de démarches en direction d'un développement optimal, tout en exerçant les fonctions qui sont les siennes. Son développement se fait au rythme de l'évolution du Sultanat avec l'adoption des outils et de la technologie d'un état contemporain. Le rôle du ministère public dans la communauté ne cesse donc de se

renforcer, se conformant aux réalités de la vie moderne.

Le Ministère Public conserve le processus d'enquêtes et de police pour le compte du public, usant des meilleures technologies et des meilleurs experts disponibles à tout moment pour l'aider dans son travail. Aujourd'hui, ceci consiste en services électroniques sophistiqués, et en cadres judiciaires et administratifs de haut niveau capables d'examiner les preuves et de préparer des poursuites susceptibles d'aboutir. Cela suppose également une forte proportion de cadres féminins dans le personnel, et d'entretenir des partenariats internes et externes de nature à aider le département dans ses travaux présents et futurs.

Le Ministère Public a donc absolument besoin d'un personnel judiciaire hautement qualifié, et le Département est très strict dans l'exécution de sa politique de recrutement, ne nommant que des personnes capables et pleinement qualifiées.

Depuis le début de son fonctionnement, le ministère public a donc recruté en priorité les meilleurs diplômés de la Faculté de Charia et de Droit. Avec le temps, ce département a accumulé un vaste corps d'expérience juridique, et confirmé ainsi son statut d'autorité. C'est ainsi, avec un important fonds de dossiers complexes à son crédit, qu'il joue aujourd'hui un rôle central dans tous les aspects des procédures

d'enquête et d'action pénale

Ce département comptait, à la mi-2016, 158 agents en fonctions dans l'ensemble du pays, dont 26 féminins, plus 31 auxiliaires encore en cours de formation.

En 2015 le département du Ministère Public a traité 41.072 dossiers, soit une baisse de presque dix pour cent par rapport à l'année précédente.

Parmi ces dossiers de poursuites, 3.260 concernaient des crimes, 37.332 des délits, et 5.796 ont été référés en appel.

Affaires législatives

Le ministère des Affaires juridiques a le rôle crucial de maintenir et de mettre à jour la législation omanaise, au centre de laquelle figure la Loi fondamentale de l'État, promulguée par le décret royal No 101/96 et qui est la référence de base de tous les décrets royaux et lois pris en Oman.

Il prépare à cet effet les projets de lois et décrets royaux et prend les dispositions nécessaires à leur promulgation. Il passe en revue les lois, statuts et décisions émanant des ministères et des services du gouvernement avant leur promulgation et leur publication à la Gazette officielle.

Il étudie et corrige les projets de traités, conventions et accords internationaux souscrits par le Sultanat, donne son avis sur

l'opportunité d'adhérer à de tels accords et conventions existants, et revoit, préalablement à leur signature, les contrats emportant pour l'État des conséquences financières supérieures à un demi-million de rials omanais. Il protège les intérêts du gouvernement dans les différends survenant de l'application des contrats dans lesquels celui-ci est partie.

Le ministère émet des opinions légales et publie, quand les circonstances l'exigent, une interprétation officielle des lois, décrets royaux et statuts, lesquelles s'imposent à tous les départements de l'administration sauf au judiciaire.

Il publie la Gazette officielle, qui énonce la version officielle des décrets, lois, statuts et décisions ministérielles, ainsi que les annonces officielles et tous les éléments dont la loi exige la publication à la Gazette

Afin de permettre un accès facile à tous intéressés, un volume relié de tous les décrets, lois, commandements royaux et statuts de nature législative pris dans l'année est édité au cours de l'année suivante. Quarante-et-un volumes ont été ainsi publiés à ce jour.

D'autres publications, qui reprennent les principes légaux qui sous-tendent les opinions légales, paraissent chaque année; elles contiennent les textes des opinions émises par le ministère, avec en regard les principes sur lesquels elles s'appuient. Seize volumes ont été publiés à ce jour.



La Mosquée Sultan Qabous à Sohar



“ L’impératif de tolérance religieuse est un des principes les plus fondamentaux que protège la Renaissance moderne d’Oman. ”



La Grande Mosquée Sultan Qabous de Mascate est un chef-d'oeuvre architectural qui combine la tradition islamique et le design contemporain.

TOLÉRANCE RELIGIEUSE

La tolérance, un trait de civilisation profondément ancré dans la société omanaise

La tolérance est une des plus belles et généreuses qualités qui ont marqué depuis toujours la société omanaise. Coexistence pacifique et compassion pour les autres paraissent naturelles aux Omanais, qui ont toujours été connus pour leur volonté de coopérer et de partager les responsabilités partout, terre ou mer, où ils ont voyagé. Leurs interactions ont toujours été empreintes de respect, et c'est ce respect qui leur attirait le bon vouloir des peuples.

L'attitude aimable et conciliante qui servit les marchands et les navigateurs

omais dans leurs expéditions leur a aussi permis de contribuer de façon positive à répandre l'islam et ses hautes traditions et valeurs humaines. C'est ainsi qu'ils portèrent le message de l'Islam aux côtes de l'Afrique orientale, de la mer d'Oman et de l'océan Indien, et jusqu'à l'Afrique centrale où ils traitaient régulièrement avec les tribus indigènes. Ils portèrent l'Islam de la même manière vers les ports de l'Asie et de la Chine qu'ils visitaient. Ce message, ils le communiquaient avec l'esprit d'ouverture et de modération pour lequel ils étaient connus, de même qu'ils l'étaient pour disposition à accepter et à faire une place à toutes les opinions, religions, cultures et civilisations.

La Renaissance a intégré cette idéologie de tolérance religieuse dans les fondations même de la société

omanaise contemporaine. Le Sultanat nouvellement recréé garantit les libertés intellectuelle et religieuse à ses citoyens comme aux étrangers résidents, dans les limites instituées par la loi; car aucun droit humain fondamental ne peut, de fait, être confisqué. Toute personne a le droit de pratiquer librement sa religion selon ses propres règles, tant que celles-ci ne portent pas préjudice aux autres.

Cette perspective est au centre de l'esprit de la Renaissance omanaise, qui a beaucoup travaillé à l'établir, de dialogue civilisé entre religions sur la base du respect réciproque. C'est cette méthode qui ménage une vraie coexistence entre les peuples et mène, en définitive, à la paix dans le monde. La dynamique de la bonne volonté omanaise en politique étrangère lui a permis de surfer sur les océans des problèmes mondiaux, tant politiques, qu'économiques, militaires et de sécurité. Elle est bénéfique à Oman comme à ceux avec qui il traite, et elle favorise l'obtention des buts communs sur la base de relations solides et bien établies.

L'État garantit les libertés personnelles et leur exercice dans le cadre de la loi. L'article 28 dispose "la liberté de pratiquer les rites religieux selon les usages établis est garantie, tant qu'elle ne nuit pas à l'ordre public ni à la morale." De son côté, la loi omanaise sur le Statut personnel, dans son article 282, garantit aux résidents non-musulmans du Sultanat le droit d'exercer leur propre jugement, dans la mesure où ces jugements ne sont pas incompatibles avec les traditions omanaises. Il est de notoriété publique

que les autres religions peuvent avoir des lieux de culte où les non-musulmans peuvent pratiquer librement leur religion respective, assurés en cela de la protection de la loi.

Avec sa réputation bien établie de coexistence pacifique, les contributions du Sultanat à cette culture de tolérance, si nécessaire au monde d'aujourd'hui, recueillent la reconnaissance qu'elles méritent. Oman n'a cessé de promouvoir les principes de respect de la liberté de croyance, ainsi qu'il ressort de ses efforts pour faciliter la communication avec les autres visions du monde. Il a fondé des centres de dialogue avec les diverses religions et sectes, et créé des chaires Sultan Qabous dans les institutions universitaires d'audience internationale. Ces chaires professorales sont des véhicules de progrès culturel, des ambassadeurs du message de coexistence pacifique et d'harmonie humaine, de tolérance et de paix, ce qui constitue le message même de l'Islam.

De même, l'exposition itinérante "Un message de l'Islam depuis Oman", axée sur trois images de l'Islam qui nécessitaient clarification, s'est avérée un moyen efficace de projeter l'expérience omanaise de paix sociale. Cette exposition passait en revue la tolérance religieuse, la compréhension entre les peuples et la coexistence pacifique. Oman avait déjà, dans le passé, montré comment un pays islamique, par son exemple, pouvait oeuvrer à répandre ces valeurs dans le monde. Cette action récente, qui a reçu l'aide de nombreuses organisations, y compris l'UNESCO, et d'organes religieux

partageant le même message de modération et de coexistence, a été reçue avec beaucoup de curiosité et d'intérêt sur la scène internationale.

Depuis le début de son trajet en avril 2011, l'exposition "Le message de l'Islam depuis Oman" a reçu plus de quatre millions et demi de visiteurs. Elle a été installée dans 75 locaux divers de 35 pays du monde. Début février 2016 elle se trouvait au National Museum of Cultural History de Prétoria, en Afrique du sud.

Le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses nourrit le site internet "Islam in Oman", présenté en huit langues internationales. En outre, il a produit trois documentaires mettant en valeur divers aspects de l'expérience du Sultanat en matière de tolérance et de coexistence, d'art islamique et de raisonnement religieux.

Le slogan de l'exposition: "Faire quelque chose pour la tolérance" personnalisait son objectif d'encourager une culture de tolérance dans les sociétés humaines, de favoriser l'action, tant individuelle que collective et institutionnelle comme expression pratique de cet esprit de compassion.

Exemple convaincant du désir d'Oman d'approfondir la communication entre les cultures et de susciter l'esprit d'harmonie et de coexistence entre les nations en se basant sur la relation déjà ancienne d'Oman avec la Russie, le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses a choisi Saint-Petersbourg pour y organiser la sixième Conférence sur l'Ibadisme, intitulée: "La Pensée réformatrice appliquée aux Ecoles islamiques à l'époque moderne".

Cette conférence s'est déroulée du 1er au 3 juin 2015, accueillie par l'Institut des Manuscrits orientaux de l'Académie russe. Cet institut abrite, dans ses somptueux locaux, une des plus belles collections de documents imprimés dans les langues asiatiques, comprenant entre autres un grand nombre de manuscrits religieux d'Oman, dont certains vieux de plus de deux-cents ans.

Les diverses contributions à cette conférence portaient sur l'histoire des échanges culturels entre Oman et la Russie, en référence aux études orientalistes russes de documents d'archives de la Marine russe relatant, entre autres, des interactions dans et autour d'Oman et de la région du Golfe à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle.

Sous les directives de Sa Majesté le Sultan Qabous, et en conformité avec la résolution des Nations Unies 65/5/2010 qui a proclamé la première semaine de février de chaque année Semaine mondiale de l'Harmonie interconfessionnelle, le Centre supérieur Sultan Qabous de Culture et de Science a organisé la cinquième session de la «Semaine de l'Harmonie humaine et du Rapprochement» du 14 au 17 février 2016. Cet événement était construit autour du thème de l'entente religieuse et culturelle et du besoin de communication interculturelle, et entendait promouvoir le dialogue dans le renforcement de la paix et de la stabilité dans le monde, notamment en élevant le degré de conscience du public sur les grands problèmes, et en rappelant les plus fondamentales valeurs de tolérance et de coopération que prêchent toutes

“ La série d'expositions “Un message de l'Islam depuis Oman” a été conçue pour présenter une image claire de l'Islam et souligner la coexistence et la tolérance religieuse en Oman. ”

les religions pour le bien de l'humanité. Cette semaine s'inscrit aussi dans le droit fil de l'essentiel de l'éthique de la religion islamique et de la culture arabe et islamique. Équité et justice, et communication avec toutes les cultures et civilisations, sont des valeurs communes à toutes ces communautés. Dialoguer est la seule option intelligente, le choix du sage, la meilleure manière de résoudre les problèmes et les crises qui secouent les sociétés contemporaines; car ces dangers menacent la stabilité et la bonne harmonie entre les sociétés humaines.

Le Centre contribue fortement au projet de promotion du dialogue avec les autres peuples et cultures, et invite régulièrement des scientifiques, des intellectuels et des universitaires des principaux centres de recherche et

institutions américains et européens pour y donner des conférences. Il participe aussi à de nombreux séminaires organisés soit en Oman, soit dans le cadre d'événements arabes, régionaux ou internationaux.

Dans le cadre de sa politique de mise en valeur de la contribution intellectuelle d'Oman, et plus généralement de son influence culturelle sur la pensée islamique, ainsi qu'en rapport avec son profond intérêt pour les valeurs systémiques qui enrichissent l'expérience humaine de manière globale, le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses publie un périodique intitulé «*Tafahum*» (Entente), qui s'efforce de réduire les différences entre peuples de croyances diverses et de promouvoir l'appel de l'Islam à la tolérance.

Depuis son lancement en avril 2011, l'exposition “Un message de l'Islam depuis Oman” a été vue par plus de quatre millions et demi de visiteurs et spectateurs.



“Tafahum” a un vaste lectorat, et une tradition consistant à inviter des universitaires de haut niveau, spécialisés sur certains aspects de l'Islam, à produire des articles d'intérêt général. Comme le suggère son titre, le magazine a une inclination particulière envers les aspects de l'Islam qui incitent au dialogue et à la bonne entente. Il offre une plateforme d'échange d'opinions sur les problèmes examinés sous tous leurs angles, afin que l'expérience et les vues venues d'ailleurs, même les plus tranchées, puissent être entendues si nous voulons honorer et inclure dans le débat le savoir et la réalité d'autres cultures.

Le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses utilise les technologies modernes pour développer ses services et les mettre à la portée de tous. Il travaille aussi à développer et investir ses ressources, donations etc... - mosquées, écoles, associations civiques – de la manière la plus profitable.

Les statistiques font état d'un total de 127.548 dotations, et les dotations des années récentes sont . Le ministère soutient plus de seize mille mosquées ainsi que 350 écoles coraniques regroupant environ mille cinq cents maîtres. Il a également mis sur pied un programme d'enseignement du Coran à distance sur internet, ainsi qu'une liste de publications et livres religieux de source omanaise , des Corans sur papier et des Corans électroniques. évaluées à un total de plus de trois cents cinquante millions de RO.

Outre les chaires universitaires Sultan Qabous instituées dans quelques-unes des plus prestigieuses universités américaines, européennes,

asiatiques et australiennes, et qui jouent un grand rôle dans l'étude de la civilisation arabe et islamique et l'approfondissement des bases et du champ du dialogue entre les religions, le Sultanat a créé ou contribué à la création de nombreux centres culturels et de fondations dans le monde, qui ont en commun l'objectif d'instaurer une meilleure entente entre les nations.

Ce sont, par exemple, le Sultan Qaboos Centre de Washington, dont la vocation est l'interaction avec la société américaine, le Centre culturel Libano-omanais de Beyrouth, et le Liqaa International Centre for Dialogue du patriarcat melkite catholique grec d'Antioche et de l'Orient à Beyrouth.

Répondant au souhait de Sa Majesté le Sultan Qabous, et en application de ses instructions, de nombreuses mosquées ont été construites dans tout le Sultanat pour alléger la pression de la population croissante sur les mosquées préexistantes. D'autres ont été restaurées ou reconstruites, et pourvues des services auxiliaires propres à pourvoir aux besoins de fidèles.

Les nombreuses mosquées qui portent le nom de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, et ont été construites sur ses deniers privés, disent un autre chapitre de l'histoire de la Renaissance moderne qu'il a initiée, et de sa profonde sollicitude pour les gens. La Renaissance croit bon de donner aux fidèles les moyens de pratiquer les rites de leur culte dans un environnement de paix, de tranquillité et de sécurité. Elle raconte le rôle qu'a joué Oman et sa contribution à la civilisation islamique

depuis les origines, dont témoignent des chefs-d'œuvre architecturaux imprégnés de l'esprit de l'Islam. Mosquées merveilleuses, marquées de la créativité et de l'harmonie de leur conception et de leur dessin, et qui expriment par leur beauté sublime l'impact profond de la culture islamique dans le cœur des musulmans

Le Bureau de Son Éminence le Grand Mufti du Sultanat joue un rôle majeur dans la diffusion de la conscience religieuse basée sur une bonne connaissance du Saint Coran et les enseignements de la Sunna du Prophète. Il reçoit chaque année plus de cent-cinquante *fatwas* touchant tous les domaines de l'activité humaine. Son action dérive des programmes de l'Institut des Sciences de la Charia,

institution dont le but est de consolider la doctrine de l'Islam et ses nobles principes. L'Institut s'emploie à diffuser les valeurs humaines de tolérance et d'amour, ce qui suppose de tendre à autrui une main amicale et d'instituer ainsi un échange culturel positif entre les peuples de cultures et de religions différentes, tout en respectant leur identité.

L'Institut des Sciences de la Charia assure, par ses programmes d'enseignement supérieur, la formation de spécialistes en sciences de la Charia et en études islamiques, leur dispensant un haut niveau de science et de culture en droit islamique. Il stimule aussi la recherche et les études en sciences de la Charia et savoirs affiliés.

Le Collège de Sciences médico-légales encourage la recherche scientifique en sciences médico-légales et domaines annexes.





Le Conseil d'Oman



Le Conseil d'Oman

Le Conseil d'Oman ... un vrai partenariat qui pousse plus loin développement et croissance

Le soutien réel et quasi-unanime qui a accueilli le système de *shura* dès son adoption par Sa Majesté le Sultan Qabous est venu lui confirmer le potentiel de succès de ce choix, et la certitude qu'Oman était en route pour une pleine maturité d'État moderne. La *shura*, sous la forme du Conseil d'Oman, était la manifestation d'un état institutionnel de droit, basé comme il l'est sur un réel partenariat et dialogue, pleinement respectueux des opinions exprimées et des décisions prises. Il allait dans le sens du concept d'action nationale collective, né de la conviction de Sa Majesté que puisque la patrie était le bien de ses citoyens, alors son sort et son mode de développement les concerne tous, les invitant à joindre leurs efforts dans la réalisation des projets nationaux, sous la direction des institutions nationales.

Sa Majesté suit de près les travaux des deux branches du Conseil d'Oman, le Conseil Consultatif (*Majlis al Shura*) et le Conseil d'État (*Majlis al Dawla*), et a rappelé cette sollicitude dans son discours d'ouverture de la sixième session du Conseil d'Oman, au fort de Shoumoukh (wilayat de Manah, dans la Dakhiliyah), le 15 novembre 2015. "Nous apprécions

à leur juste valeur", dit-il, "les efforts passés du Conseil d'Oman pour leur puissant effet d'entraînement dans le processus de développement vers plus de progrès et de croissance".

Il est indéniable que l'impetus initial qui a poussé les Omanais à réaliser leurs aspirations en participant toujours davantage à la prise de décisions dans le développement de leur pays a été donné par l'octroi de pouvoirs législatifs et réglementaires au Conseil Consultatif par le décret royal 39/2011 promulgué le 12 mars 2011. Cependant, la montée en puissance des Conseils Municipaux, qui se préparent pour les élections de leur second terme fin 2016, est elle aussi une étape importante dans le développement de la *Shura* démocratique d'Oman, offrant aux citoyens une plus grande opportunité de servir leur communauté locale - développement appuyé par ailleurs par des mesures de consolidation de l'indépendance du Procureur public et du pouvoir judiciaire.

Le Conseil d'Oman

Le Conseil d'Oman (*Majlis Oman*) est formé du Conseil d'État (*Majlis al Dawla*), dont les membres sont

“ Le Conseil d’Oman se compose du Conseil d’État (Majlis al Dawla), dont les membres sont choisis et nommés par Sa Majesté le Sultan parmi les personnes les plus expertes dans leur domaine, et le Conseil de la Shura (Majlis al Shura), dont les membres sont les représentants publiquement élus des diverses wilayats. ”

nommés par Sa Majesté le Sultan parmi les citoyens omanais possédant le plus haut niveau d’expertise, et du Conseil consultatif (Majlis al Shura), dont les membres sont élus par leurs concitoyens pour représenter leurs wilayats respectives

Le Conseil d’Oman se réunit à la demande de Sa Majesté le Sultan pour étudier les sujets que Sa Majesté lui soumet, et prend ses décisions à la majorité simple. Les sessions annuelles sont inaugurées par Sa Majesté, qui appelle les deux chambres du Conseil à se réunir et à entreprendre les travaux de la nouvelle session.

Ouvrant la sixième session du Conseil d’Oman le 15 novembre 2015, Sa Majesté a noté les nombreuses avancées réalisées par Oman, s’y référant comme à *“une source de fierté collective... Nous allons pousser plus loin la Renaissance avec encore plus de résolution. C’est une chose qui ne peut être obtenue que par la collaboration et l’intégration de tous les efforts au bénéfice de tous”*.

Afin de stimuler un partenariat et une coopération plus effectifs entre le Conseil d’État et le Conseil Consultatif dans leurs travaux conjoints, un centre de formation spécial pour le Conseil a été inauguré le 19 mai 2016.

La mission de ce centre est d’aider les honorables membres des deux conseils d’État et Consultatif dans l’exercice de leurs responsabilités législatives et de contrôle. Il dispensera aussi des cours de rafraîchissement et

autres aux personnels pour améliorer et régulariser les procédures de travail.

Le Conseil d’État ... une logique solide pour consolider la Shura

le Conseil d’État est une composante importante dans la structure de la société omanaise. Il ménage une base solide pour l’exercice de la *Shura*, se nourrissant des valeurs du patrimoine et de l’histoire, dont Oman est fier, ainsi que de la Loi islamique sans négliger la technologie moderne.

Dans le cadre de la *Shura* omanaise le Conseil d’État, par la nature de sa composition et de sa juridiction, joue un rôle irremplaçable dans le développement national, et fait avancer en même temps la société omanaise vers les buts et objectifs définis par Sa Majesté le Sultan Qabous à l’inauguration du Conseil.

Le Conseil d’État, qui se compose d’une sélection d’Omanais experts en divers domaines, est un tremplin pour le partage de profondes réflexions. C’est un forum de contribution active à la législation basée sur les opinions émises durant les délibérations, en vue de tirer parti des grands objectifs nationaux. Le Conseil conduit ses travaux en accord avec le principe de partage des différences d’opinion et d’idées, comme l’a souligné Sa Majesté le Sultan. La contribution du Conseil est essentielle à la participation de l’ensemble du pays à la prise de

décisions, grâce à l'expertise de ses membres, qui traitent de nombreux sujets en toute objectivité.

Composition du Conseil d'État

Le Conseil d'État comprend, outre le président, les membres du Conseil, dont le nombre ne peut excéder celui des membres du Conseil consultatif, et qui sont nommés par Sa Majesté le Sultan parmi les anciens ministres et sous-secrétaires ou personnes de rang équivalent, ainsi que parmi les anciens ambassadeurs, anciens juges, dignitaires et hautes personnalités issues des mondes de la science, de la littérature, de la culture, des affaires et de l'enseignement, en plus de personnalités ayant rendu d'éminents services à la nation ou d'autres que Sa Majesté juge bon de nommer.

Le 8 novembre 2015, Sa Majesté le Sultan Qabous a émis un décret royal No 47/2015 nommant les membres du Conseil pour son sixième terme, avec 72,6% de nouveaux membres. Le Conseil compte 84 membres plus le président. Vingt-trois autres, soit 27,4% du total, ont été reconduits de la session précédente. Sur les nouveaux membres désignés, 12 sont des femmes.

Fonctions du Conseil

Le Conseil d'État, comme il convient à son statut au sein du Conseil d'Oman, est une entité légale

jouissant de l'autonomie financière et administrative. Il est basé dans le gouvernorat de Mascate. Il siège chaque année pendant une ou des périodes cumulées non inférieures à huit mois à partir du moment où Sa Majesté le Sultan Qabous réunit la session et lui adresse son discours dans lequel il esquisse les grandes lignes des travaux à venir du gouvernement et du Conseil.

L'article 58 du décret royal No 99/2011 sur les prérogatives du Conseil d'Oman, définit les prérogatives du Conseil d'État lui permettant d'assurer ses fonctions. Ces dernières consistent à entériner ou amender les projets de lois qui lui sont soumis par le Conseil des Ministres, à proposer ou approuver de nouveaux projets de loi, à amender ou réviser les lois existantes, à faire des recommandations sur les projets de plans de développement, sur les projets de budget annuel de l'État qui lui sont soumis par le Conseil des Ministres, et à revoir une copie du rapport annuel soumis par l'Institution d'Audit financier et administratif de l'État.

Sessions du Conseil d'État et de ses organes affiliés

Le Conseil d'État a un mandat de quatre ans, et l'actuel mandat court de 2015 à 2019. Sa première session procédurale a commencé le 16 novembre 2015 avec la prestation de serment prévue par l'article 3 des



statuts des deux Conseils, promulgués par décret royal No 86/97, et suivie par le choix de deux vice-présidents et des membres du Bureau du Conseil.

Les deux Conseils d'État et Consultatif, sont convoqués chaque année pour des sessions non inférieures à huit mois par période de 12 mois, et commençant avec la séance inaugurale du Conseil d'Oman.

Le Conseil se réunit à intervalles réguliers, déterminés par le Bureau du Conseil en fonction des sujets ou des projets de lois qui lui sont soumis; ou bien sur proposition des Comités permanents sur les problèmes sanctionnés par le Bureau.

Le président du Conseil d'État peut aussi convoquer des sessions extraordinaires si nécessaire.

Les organes du Conseil sont le président, le Bureau du Conseil, les comités permanents et le Secrétariat général.

Le président du Conseil d'État

supervise les travaux du Conseil, s'assure que ses actions sont compatibles avec la loi du pays et avec les statuts du Conseil. Il est assisté de deux vice-présidents directement élus à bulletin secret et à la majorité absolue des membres au début de la première session du mandat.

Le Conseil d'État joue un rôle capital dans le développement national.

Le bureau du Conseil d'État

prépare l'agenda et décide des séances, des travaux confiés aux comités et du règlement intérieur coordonnant leurs activités. Il assiste les membres et les comités permanents dans leur travail, édicte les règles organisant la gestion de leurs tâches et leur coordination en accord avec le règlement.

Les comités permanents :

Au moment de l'inauguration de son sixième terme (2015-2019), le Conseil a constitué cinq comités permanents, soit les comités Législatif, Économique, Social, comité de l'Éducation et de la Recherche, et comité de la Culture, de l'Information et du Tourisme. Ces comités sont formés de membres du Conseil désignés par le bureau du Conseil au début de chaque session. Leur fonction est d'étudier les projets de lois qui leur sont soumis, outre les sujets spécifiques de leur juridiction. Au début de chaque session annuelle les comités permanents spécifient les sujets qui devront être étudiés durant la session, en conformité avec les nouveaux pouvoirs législatifs et d'audit du Conseil.

Le secrétariat général

comprend le secrétaire-général lui-même, nommé par décret royal. Il est secondé par un certain nombre d'adjoints et d'employés issus de

divers départements et sections. Il assiste le président et les autres organismes dans leurs tâches et partage leurs responsabilités en accord avec le règlement général organisationnel élaboré par le Bureau et adopté par le Conseil. Le Secrétariat général comprend quatre Secrétariats généraux adjoints : pour les Sessions et les Affaires des comités, pour l'Information et la Recherche, les Affaires administratives et financières, et les Médias et Relations Publiques.



“ Depuis sa fondation, le Conseil d'État a connu 11 sessions ordinaires et deux sessions supplémentaires conjointement avec le Conseil Consultatif. ”

Activités affectant la vie quotidienne des Omanais

Conformément aux pouvoirs législatifs et réglementaires qui lui sont attribués par l'article 17 des statuts du Conseil d'Oman, et en accord avec l'article 18 de la Loi Fondamentale de l'État, la première session annuelle du sixième terme du Conseil d'État avait un plein agenda d'activités législatives et réglementaires à tenir. Le Conseil a donné son accord à 17 textes de lois comprenant révision de propositions reçues, certaines de la Cour Royale, d'autres d'organes de l'administration.

Il a pareillement examiné une proposition du Conseil lui-même sur "les institutions de la société civile dans une perspective législative et réglementaire", texte soumis par le comité de la Culture, de l'Information et du Tourisme.

Depuis le début de son sixième terme le Conseil d'État a tenu 11 séances ordinaires et deux en compagnie du Conseil Consultatif, séances au cours desquelles elle a constitué cinq Comités Permanents, voté neuf lois et textes, et 82 réunions de comités ont eu lieu. Le Bureau du Conseil s'est

Le Bureau du Conseil d'État fixe l'agenda du Conseil et des comités permanents



réuni 14 fois dans la même période, et à cinq de ces réunions il avait invité les présidents et officiers de liaison des Comités permanents pour discuter de rapports compilés par les comités respectifs sur des propositions de lois émanant du Conseil. Le Bureau du Conseil lui adresse aussi les nombreux rapports, propositions et soumissions reçues de toutes parts par le Conseil.

Le Sultan Qabous a demandé une meilleure coordination entre les organes du gouvernement et le Conseil d’Oman dans l’intérêt supérieur du pays et en confirmation de ce que l’état de droit et d’institutions tel que conçu par Sa Majesté n’est pas un vain concept mais une réalité qui fonctionne. En application de l’article 58a (37) et conformément aux directives de Sa Majesté, les deux Conseils d’État et Consultatif ont tenu deux sessions conjointes dans la première année du sixième terme. La première a permis un accord sur les articles qui faisaient l’objet de disparités d’opinion entre les deux chambres, sur des propositions d’amendements à la loi sur l’imposition des revenus, à la loi sur l’investissement de capitaux étrangers et à celle sur les compagnies d’assurances. Le résultat fut alors rapporté à Sa Majesté en même temps que l’opinion des deux chambres, après débat, analyse, et vote sur les articles modifiés de manière à résoudre les divergences de vues.

La deuxième séance conjointe s’est penchée sur les disparités entre les deux chambres, cette fois à propos du texte de projet de réforme de la loi pénale. Il en est résulté des amendements recueillant l’accord de tous, ce qui

a permis de soumettre à Sa Majesté simultanément le texte final du projet de Code Pénal omanais et l’opinion des deux chambres après débats et vote.

En session ordinaire, au cours de la première année du sixième terme, une série de textes ont été proposés et ont fait l’objet de débats, puis référés à la Cour royale ou au gouvernement conformément à l’article 58 de la Loi Fondamentale de l’État. Au total, cinq projets de lois ont été soumis à Sa Majesté. De plus, des projets d’amendement de six textes législatifs distincts ont été retournés par la Cour Royale au Conseil d’État pour réexamen et discussion.

Cinq textes de lois ont été transmis au Conseil par le gouvernement pour débats et adoption. Le Conseil, de son côté, a adopté et référé au gouvernement une proposition de loi soumise par le Comité permanent de Culture, Information et Tourisme sur “les institutions de la société civile du point de vue législatif et réglementaire”.

Le Conseil d’État s’efforce de renforcer ses liens avec ses institutions -soeurs dans la région, et communique étroitement avec les organismes régionaux et internationaux qui partagent son expérience en démocratie institutionnelle. Il organise des visites parlementaires mutuelles et coopère plus généralement avec les structures parlementaires étrangères, spécialement celles qui se rapprochent le plus du système bicaméral omanais. De tels échanges servent à faire connaître l’expérience dynamique du Sultanat dans l’exercice de la Shura et de son approche progressive d’un

développement démocratique. Cette approche se fonde sur un sens aigu de l'identité nationale, issu de l'intérêt et de la fierté de son héritage culturel et des valeurs de la Charia islamique. Elle s'approprie, de l'histoire et de la tradition, les éléments propres à servir aujourd'hui l'avancée de la démocratie et à approfondir le dialogue et l'échange avec les autres institutions parlementaires de la région et du monde.

Le Conseil de la Shura... un rôle législatif et de surveillance au service du processus parlementaire.

Les dernières élections des membres de la Shura, dans son 8ème terme (2015-2019), ont eu lieu le 25 octobre 2015, un anniversaire important, les 45 ans

d'un événement qui allait propulser dans l'âge moderne un Oman jusqu'à présent attaché. C'est le Sultan Qabous, dont la clarté de vues a engendré la moderne Renaissance, qui a toujours guidé, depuis lors, le processus démocratique. La démocratie a ainsi été introduite progressivement et par degrés au cours de ces quatre décennies et demie, de direction à consultation, et de supervision à la mise en place de la législation achevée au cours du septième terme du Conseil, qui se terminait en 2015.

Les statistiques officielles donnent un taux de participation de 56,66%, soit 252.905 votants, aux élections du 8ème terme, taux supérieur au précédent. Parmi ceux-ci, 127.955 hommes et 124.950 femmes. L'ensemble de l'électorat s'élève à 525.785 personnes en âge de voter.

Le Conseil de la Shura est dans son huitième mandat d'activités législatives et de surveillance efficaces et brillamment menées.



Le neuvième Conseil ainsi nouvellement installé jusqu'à 2019, s'est réuni en session extraordinaire le 4 novembre 2015 afin d'élire un président et deux vice-présidents parmi les 85 membres du Conseil, ainsi que le veut le décret royal No 99/2011 et la Loi Fondamentale de l'État dans son article 58a (12). Cette dernière décrit ainsi les principes et mécanismes gouvernant les sessions extraordinaires: *"Le Conseil de la Shura se réunit à l'invitation de Sa Majesté le Sultan en session extraordinaire précédant la session inaugurale afin d'élire, pour la durée du terme et à la majorité absolue des membres du Conseil, un président et deux vice-présidents"*.

Durant la première session (2015/2016) de son huitième terme, le Conseil a mené, outre une série de problèmes concernant les circonscriptions, un lourd programme de travail législatif et de surveillance, en particulier sur les problèmes résultant de l'actuelle crise économique. Les rapports du Conseil avec les électeurs avaient subi une profonde modification dans les années récentes, privilégiant les affaires locales. Les débats sur le projet de Budget 2016 ont débouché sur une série de recommandations et propositions, de même que l'examen par le Conseil du Neuvième Plan quinquennal.

Les débats des sessions ordinaires ont parfois été facilités par l'invitation de ministres responsables des grandes décisions politiques à répondre aux questions des membres du Conseil, ce qui étend et enrichit les discussions en profondeur. Sont

également débattues de la même manière les questions concernant la législation nouvelle ou la modification des textes existants, et qui émanent aussi bien du gouvernement que des membres du conseil.

Le Bureau de la Shura a tenu, lui aussi, des réunions fréquentes, une vingtaine en tout jusqu'à début juin 2016, pour suivre les travaux du Conseil et les suites données par les agences gouvernementales aux décisions du Conseil. Le Bureau a passé en revue 126 questions parlementaires, 57 demandes d'informations, 15 questions de principe et 10 demandes de débats. Il a aussi examiné les réponses des ministres aux questions qui leur avaient été posées.

Les Comités permanents se sont aussi réunis régulièrement, ont assisté à des manifestations et émis des invitations à discuter de problèmes concernant les électeurs de base. Ils ont analysé des études, rapports et recommandations concernant les institutions des secteurs privé et public, émis des propositions qui vont dans le sens d'un développement durable. Ils ont décidé, en tant que de besoin, de réunions extraordinaires sur des sujets précis.

Coordination et intégration

Un des traits les plus distinctifs du système omanais de Shura est la coordination qui existe entre les institutions parlementaires et les organes et autorités de l'État. Ceci reflète une approche faite pour servir les intérêts du pays et de ses citoyens

de diverses manières, allant de la mise en œuvre optimale des plans de développement à l'élargissement de la participation du public aux processus de décision.

Sa Majesté le Sultan Qabous porte un intérêt particulier à ce que règne une communication et une collaboration de tous les instants entre les institutions de l'État et, dans le cas du Conseil d'Oman, entre l'État et les deux branches des organes consultatifs. C'est cela qui protège l'effet multiplicateur des efforts individuels pour affronter les difficultés en cours. Cela consolide la coopération et la consultation entre les deux chambres sur les questions d'action nationale quand le gouvernement et les autres institutions de l'État sont soucieux de servir au mieux l'intérêt public. Le Bureau du Conseil et le Cabinet se sont réunis le 14 juin 2016 pour discuter de problèmes de nature sociale, économique, d'éducation et de santé.

Un exemple de collaboration croisée a été donné quand le Conseil a facilité la tenue d'une réunion, le 23 juin 2016, entre le Comité de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique et le Comité de la Jeunesse et des Ressources Humaines avec les ministres du Cabinet qui avaient été invités à discuter de l'harmonisation des effectifs de diplômés du troisième cycle avec les besoins du marché national du travail.

La réunion a défini un ensemble de souhaits et de propositions destinées à faire face aux difficultés qui s'opposent à une telle harmonisation.

Au sujet de l'aide sociale et de l'enrôlement des électeurs de base dans le processus de consultation et de prise de décisions, une série d'échanges a permis aux représentants des agences gouvernementales et du secteur privé de discuter de points particuliers ou d'aspects spécifiques concernant la communauté dans son ensemble.

Les prérogatives du Conseil Consultatif (Majlis Al Shura)

Le Conseil est une entité légale financièrement et administrativement autonome, dont le siège se trouve dans le gouvernorat de Mascate.

Le Conseil consultatif examine le Plan quinquennal et le Budget général de l'État en présence du ministre concerné, qui doit répondre aux questions soulevées avant la publication des décrets royaux les concernant. Le Conseil examine aussi, commente et émet des recommandations sur les sujets qui lui sont soumis par Sa Majesté le Sultan Qabous ou par le Conseil des ministres. Le président du Conseil consultatif présente à Sa Majesté le Sultan un rapport annuel sur le résultat de ses travaux.

Le Conseil consultatif est habilité à faire des propositions de lois au gouvernement, et participe à la préparation des Plans quinquennaux. Son président est aussi membre de la Haute Commission suprême des Plans quinquennaux de Développement, qui trace les grandes lignes des plans et en contrôle le suivi.

“ La première session annuelle de la huitième législature du Conseil a vu un accroissement marqué de l’usage des outils de régulation par comparaison avec la législature précédente. ”

Les sessions du Conseil consultatif et de ses corps affiliés

La durée du mandat du Conseil consultatif est de quatre ans à compter de la date de proclamation des résultats des élections. Le mandat prend fin le 30 septembre de la quatrième année du terme.

Le présent Conseil a été inauguré le 16 novembre 2015 et sera dissous en 2019 à l’issue des quatre sessions annuelles qui forment ce huitième terme. La session inaugurale a été vouée à l’élection des six membres formant le Bureau du Conseil pour la première moitié du terme, ainsi qu’à entériner la composition des principaux comités permanents. Le Conseil a aussi été informé sur le projet de neuvième Plan quinquennal de Développement (2016-2020) et sur le projet de Budget de l’État pour l’année fiscale 2016.

Les organes du Conseil consultatif (Majlis al Shura)

Le Conseil consultatif exerce ses prérogatives au moyen de ses quatre organes, qui sont le président, le bureau du Conseil, les comités permanents et le Secrétariat général.

Le président

supervise les travaux du Conseil, gère les séances, le représente dans ses rapports avec les autres organes et parle en son nom. Il peut convoquer des sessions extraordinaires si nécessaire. Lui-même et ses deux vice-présidents sont élus au cours d’une

séance extraordinaire réunie par Sa Majesté selon l’article 58 sous-section 12 de la Loi fondamentale de l’État.

Le bureau du Conseil

prépare l’agenda et décide des séances en fonction des travaux confiés aux comités et des sujets qui leur sont soumis. Il gère les affaires courantes du Conseil dans l’intervalle entre les sessions.

Les comités permanents.

Lors de la séance inaugurale de la première session annuelle (2015-2016) de son huitième terme (2015-2019), le 16 novembre 2015, le Conseil a adopté la formation des principaux comités permanents comme suit : Comité Législatif et Légal, Économie et Finances, Santé et Environnement, Enseignement et Recherche Scientifique, Développement social et Services, Jeunesse et Ressources humaines, Sécurité alimentaire et Eau, et Information et Culture.

Dans la première année de son huitième terme, le Conseil a entériné neuf études menées par ses comités permanents et les a transmis au Conseil des Ministres.

Le secrétariat général comprend le secrétaire-général lui-même, nommé par décret royal, et un certain nombre d’employés et de spécialistes. Le secrétariat-général assiste le Conseil consultatif et ses organes dans l’exercice de leurs responsabilités et facilite toutes les procédures organisationnelles et administratives. Il joue un rôle primordial dans le succès

des travaux du Conseil. Celui-ci a élaboré sa propre structure organisationnelle et son règlement interne dans un but de meilleure efficacité de ses travaux.

Instruments législatifs et autres activités

Le Conseil consultatif exerce ses pouvoirs et prérogatives selon les méthodes parlementaires généralement admises. Ses pouvoirs législatifs et réglementaires ont été accrus avec l'amendement de la Loi fondamentale de l'État et le Conseil d'Oman a été doté de pouvoirs de supervision qui augmentent la capacité de la Shura de jouer un plus grand rôle dans les prises de décisions de manière à lui faire jouer un plus grand rôle dans les prises de décisions et de mieux exprimer les souhaits des électeurs.

Le Conseil surveille le fonctionnement des agences gouvernementales et se familiarise avec les politiques, plans et programmes pour s'assurer de leur mise en œuvre selon les meilleures pratiques.

Les statuts du Conseil déterminent les moyens et les mécanismes de son fonctionnement, spécialement dans leurs articles 145 à 154. Ces règles procédurales peuvent prendre la forme de questions urgentes, de demandes d'informations, d'expressions d'intérêt, d'un temps pour les questions parlementaires, des demandes de débats, des discussions des communications ministérielles ou des commissions d'enquête.

La première session annuelle du huitième terme a connu une

augmentation très nette des outils de régulation par rapport à la précédente. Il y a eu huit questions urgentes, contre seulement quatre recours à cette option pour les quatre années du septième terme. Ce fait, à lui seul, témoigne de la détermination des membres de la Shura à exercer pleinement leur rôle législatif et de surveillance dans les affaires intéressant le public et l'intérêt national, ainsi que le veut l'article 147 des Règles de Procédure du Conseil consultatif.

On a compté 63 demandes d'information de la chambre sur des problèmes concernant les circonscriptions, et 15 expressions d'intérêt, ce qui excède de loin les données du septième terme sur l'usage de ces moyens.

Le moyen procédural le plus utilisé dans cette première année du huitième terme est la question parlementaire, avec 142 questions adressées à un ministre ou personnage équivalent, ce qui, encore une fois, crée un nouveau et puissant précédent. Des débats ont été demandés en 10 occasions, contre 15 pour les quatre années précédentes du septième terme.

Outre sa concentration habituelle sur les questions concernant le développement national et la coordination des politiques avec le gouvernement, le Conseil manifeste son intérêt dans la promotion des relations bilatérales entre le Sultanat et les pays amis. Au cours de cette première année du terme il a participé à de nombreuses réunions et conférences parlementaires, et engagé le dialogue avec les organes législatifs des pays



Les conseils municipaux sont un élément supplémentaire dans le système de gouvernement participatif qu'est la Shura.

arabes, du CCG et internationaux, ce qui l'a amené à discuter avec eux sur le travail législatif et de supervision en général des politiques nationales. Ces échanges ont été aussi l'occasion d'analyser les problèmes arabes et internationaux d'intérêt quasi-universel. L'approche du Conseil correspond bien avec son credo central que le moyen approprié et le plus efficace pour chercher des solutions est le dialogue, entre des parties assises à la même table. Il apporte partout avec lui cette foi dans tous les événements et réunions auxquels il participe, aussi bien à l'intérieur qu'au-delà des frontières.

Le Conseil de la Shura est devenu membre actif de nombreuses organisations et fédérations parlementaires arabes et internationales, et de plus de vingt groupements d'amitié parlementaire dans le monde.

Les Conseils Municipaux... un pas de plus vers une participation active.

Si le Conseil d'Oman, dans ses deux sections que sont le Conseil d'Etat et le Conseil Consultatif, travaille à la poursuite du processus de développement global, préparant et discutant des études sur la meilleure mise en oeuvre des programmes de développement; s'il recherche des solutions appropriées aux problèmes économiques et sociaux et les moyens d'améliorer le fonctionnement de l'administration, les conseils municipaux contribuent eux aussi au processus. Les conseils municipaux émettent des opinions et des recommandations sur la manière d'améliorer les systèmes et les services municipaux dans leurs domaines de compétence. Ils travaillent la main dans la main avec la Shura

“ Les conseils municipaux ont été particulièrement efficaces dans les recommandations de projets et d'études qu'ils ont proposées dans le cadre de leurs attributions spécifiques. ”

à la formulation des politiques de développement, apportant leurs avis sur l'ajustement des plans aux besoins spécifiques de chaque province. Ils oeuvrent en accord étroit avec la communauté au service des besoins locaux dans la mesure où ces derniers ne vont pas à l'encontre du Plan général de développement national.

Au moment où les conseils municipaux se préparent pour les deuxièmes élections municipales, prévues pour fin 2016, ils bénéficient déjà d'une large plateforme de résultats positifs sur laquelle bâtir leurs campagnes. Leur premier terme a vu la mise en place de structures garantes de la continuité des services municipaux. De hauts niveaux de résultats ont été relevés dans l'ensemble du pays, des taux de satisfaction pour le développement des communautés et les bienfaits qu'en retirent les citoyens, sont un ensemble d'éléments qui renforcent et pérennisent les progrès obtenus par la Renaissance.

Tout en s'instaurant comme une force positive dans la démocratie populaire, ayant servi les propositions et les études sur les projets qui sont de leur ressort aux termes du Municipal Councils Act, lui-même mis en vigueur par décret royal No 116/2011 du 26 octobre 2011, les conseils municipaux ont aussi marqué une nouvelle phase de participation populaire, oeuvrant comme intermédiaires entre groupes sociaux et institutions gouvernementales. Leur création représente, pour le Sultanat, un grand pas de plus vers la construction de l'état institutionnel et la participation active du public aux prises de décisions, une autre brique dans l'édifice de la

Shura, construit sur une infrastructure de partenariat institutionnel, de coopération et de collaboration, et reposant sur une participation active de l'électorat.

Les conseils municipaux ont servi leur première législature comme une véritable incarnation des principes légaux et procéduraux établis à cet effet. L'un de leurs principaux succès est l'esprit de responsabilité et d'enthousiasme qu'ils ont apporté au dialogue sur le développement. Les membres des conseils ont réagi positivement aux demandes des communautés locales et fait preuve de diligence et de persistance dans la défense des intérêts municipaux auprès des agences de l'administration. Ils ont traité les affaires des communautés locales avec réalisme, refusant de s'isoler du peuple qu'ils avaient charge de représenter. Une approche participative est essentielle à ce stade d'introduction de la démocratie locale; De plus, ils ont fait la preuve de leur volonté et de leur capacité à anticiper les éléments de leurs travaux qui nécessitaient une collaboration étroite avec d'autres agences du gouvernement dans l'intérêt de la continuité et du bien public.

Selon les termes du décret royal No 116/2011 et de son règlement annexe promulgué par décision du Diwan No 15/2012, les 11 gouvernorats du Sultanat doivent élire 192 membres, soit 26 pour le gouvernorat de Mascate, 24 pour le Dhofar, 8 pour le Musandam, 8 Al Buraimi, 26 la Dakhiliyah, 28 la Batinah nord, 22 la Batinah sud, 16 la Sharqiyah sud, 16 la Sharqiyah nord, 10 la Dhahirah et 8 la Wusta.

« Au cours de leur premier mandat les conseils municipaux ont fonctionné à plein au sein des paramètres législatifs qui définissent clairement leurs fonctions, et ils ont fait montre de sincérité et d'enthousiasme dans l'exercice de leurs responsabilités. »

Aux 192 membres publiquement élus viennent se joindre un certain nombre de représentants de l'administration de grade au moins égal celui de directeur-général, ou directeur de département dans le cas d'un gouvernorat sans directeurs-généraux. Les autorités qu'ils représentent sont le ministère des Municipalités régionales et des Ressources hydriques, la municipalité de Mascate, celle du Dhofar, et les ministères de l'Éducation, du Logement, de la Santé, du Tourisme, de l'Environnement et Affaires climatiques, du Développement social, la Police royale, et la municipalité de Sohar (pour le gouvernorat de Batinah nord). De plus, chaque Conseil coopte deux dignitaires de grande expérience et réputation choisis parmi les citoyens de chaque gouvernorat par le ministre de l'Intérieur, ou le ministre concerné dans les gouvernorats de Mascate et du Dhofar.

Le Conseil de la municipalité de Mascate a à sa tête le président de la municipalité, et le Conseil municipal du gouvernorat du Dhofar a à sa tête le président de la municipalité du Dhofar. Partout ailleurs les Conseils sont présidés par le gouverneur de chaque gouvernorat respectif.

Aux termes de la loi sur les Conseils municipaux, les prérogatives de chaque conseil municipal sont gouvernées par la politique générale de l'État et ses plans de développement. Elles consistent à faire connaître leurs opinions et recommandations sur le développement des systèmes et services municipaux en coordination avec les départements dans les domaines de la construction ou l'amélioration de routes,

l'aménagement des espaces publics, installations et plages, la santé publique, la protection de l'environnement contre la pollution, l'adduction d'eau, l'assainissement, l'éclairage public, les écoles, le logement, les lieux de culte, les dispensaires, les centres commerciaux, les parkings. Le conseil municipal peut, en outre, présenter des propositions en coordination avec les départements concernés dans les domaines des parcs et espaces récréatifs, de la lutte contre la pollution des plages et l'érosion côtière.

Un conseil municipal veille au respect des règlements concernant l'éclairage public, l'eau, l'assainissement et les autres réseaux de services publics. Agissant toujours en collaboration avec les autres autorités compétentes, il endosse la responsabilité de la préparation et de la circulation de l'information officielle, détermine et surveille l'affichage commercial, propose l'établissement de marchés et d'abattoirs ainsi que de systèmes d'enfouissement des déchets, conformément à la réglementation afférente. Il trace les grandes lignes des systèmes de ramassage des déchets et de leur recyclage selon les dernières informations scientifiques et les méthodes les plus économiques. Il propose les règles de fonctionnement des boutiques, restaurants, cafés, locaux industriels et commerciaux, les sites dangereux ou pouvant engendrer un trouble pour la santé, ainsi que les activités des vendeurs ambulants, et partage ces propositions avec les partenaires concernés dans la communauté.

Font aussi partie des prérogatives du Conseil municipal sa contribution,

aux côtés des principales parties prenantes, à l'optimisation du bien public pour ce qui concerne les dispositions de la loi sur l'expropriation pour raisons d'utilité publique; la détermination de règles de contrôle des animaux errants, la dénomination des quartiers résidentiels, des voies et des espaces publics; l'étude et la planification des circonscriptions urbaines, et les recommandations concernant la délimitation des zones résidentielles, commerciales, industrielles et touristiques.

Les Conseils étudient les propositions qui leur sont présentées et émettent des décisions ou des recommandations à leur sujet. Ils proposent des parkings publics, des mouillages et des appontements, étudient les plaintes des administrés sur les problèmes qui sont de leur ressort, et entament les démarches propres à leur donner suite, font des recommandations sur la réglementation des zones résidentielles, commerciales et industrielles, et les projets coordonnés avec les autorités compétentes.

Toujours en coordination avec les autres organismes concernés, les conseils municipaux déterminent le montant des redevances municipales, leur modification, leur suppression, leur mode de perception. Ils suivent le fonctionnement des services publics dans leur gouvernorat et font des rapports sur les départements concernés, joignant à celles des parties concernées leurs appréciations sur l'exploitation des installations publiques de leur gouvernorat.

Les questions sociales font

aussi partie des attributions des conseils municipaux, y compris les phénomènes négatifs ou antisociaux, auxquels ils proposent des solutions appropriées en collaboration avec les départements directement concernés. Ils organisent des activités culturelles et récréatives telles que foires ou événements touristiques. Ils font des recommandations en matière de transports publics et les locations de véhicules, en liaison avec les départements appropriés, et suivent l'exécution des contrats en ce qui concerne les droits et obligations de leur gouvernorat.

Le conseil municipal travaille en liaison avec les conseils des municipalités voisines pour résoudre les problèmes concernant les services aux villages et aux concentrations de population.. Ils suivent ensemble les procédures destinées à lutter contre la mendicité et proposent les recommandations adéquates. Ils suggèrent les actions d'assistance aux nécessiteux et d'aide aux personnes à revenus limités, ainsi que les installations pour orphelins et handicapés.

En coordination avec les départements concernés ce sont les conseils municipaux qui organisent l'assistance immédiate aux victimes d'incendies, d'inondations ou de catastrophes climatiques, mobilisant aussi dans ces cas des indemnités financières pour les personnes affectées. Ils communiquent avec la communauté locale et les établissements privés, et tiennent des réunions pour examiner les propositions en rapport avec le développement de leur gouvernorat.



Affaires Étrangères et Médias



Affaires Étrangères et Médias

Amitié, dialogue et confiance au service du développement et de la paix

La politique étrangère du Sultanat s'est développée naturellement à partir de l'expérience historique d'Oman. Sa combinaison de pragmatisme et de diplomatie est toujours l'approche préférée de Sa Majesté lorsqu'il s'agit d'événements qui affectent Oman plus ou moins directement.

Depuis les premiers jours de l'État tel que nous le connaissons aujourd'hui, le but de sa politique étrangère n'a été autre que de construire des ponts d'amitié et de proposer coopération et bonnes relations aux autres États sur une base solide de respect mutuel, de non-interférence dans les affaires intérieures des uns et des autres, et de bon voisinage. C'est toujours le dialogue qui est mis en valeur comme seul moyen de résoudre tout différend. La mise en œuvre de ces principes en toutes circonstances a permis au Sultanat de construire des relations étroites et bien développées avec les autres nations et peuples, relations qui n'ont fait que s'approfondir avec le temps. La politique étrangère d'Oman est un instrument d'une valeur immense pour son effort de développement économique et social, car elle protège la paix et la stabilité et apporte à Oman comme à ses voisins une réelle assurance de continuité. On peut donc dire en vérité qu'elle est une

arme au service du développement national et une force de consolidation de la paix et de la stabilité dans la région et au-delà.

Les traits caractéristiques de la politique étrangère d'Oman sont calme, sincérité et clarté dans toutes interactions avec les autres. Ce sont ces facteurs qui lui permettent d'exposer ses positions en toute confiance, et il est toujours prêt à prendre telle disposition qui soit propice à sa propre sécurité et réduise les tensions régionales ou internationales. Ce qui facilite les choses à cet égard, pour le Sultanat, c'est aussi qu'il ne nourrit aucun litige ou problème avec aucun pays. Il aborde toutes les questions dans une perspective de légitimité vis-à-vis de la loi internationale, et il garde à tout moment une conscience aigüe de l'importance géopolitique et économique de la région et des difficultés qu'elle affronte de ce fait.

Au sein du CCG

Oman a été un participant actif dans la création du Conseil de Coopération du Golfe et y joué un rôle majeur par son soutien aux objectifs de développement, de sécurité et de stabilité de la région. Sa Majesté le Sultan Qabous a clairement exprimé

Le Sultanat a beaucoup contribué à la mise sur pied du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCG) et continue de jouer un rôle significatif dans le sens du développement, de la sécurité et de la stabilité dans la région. »

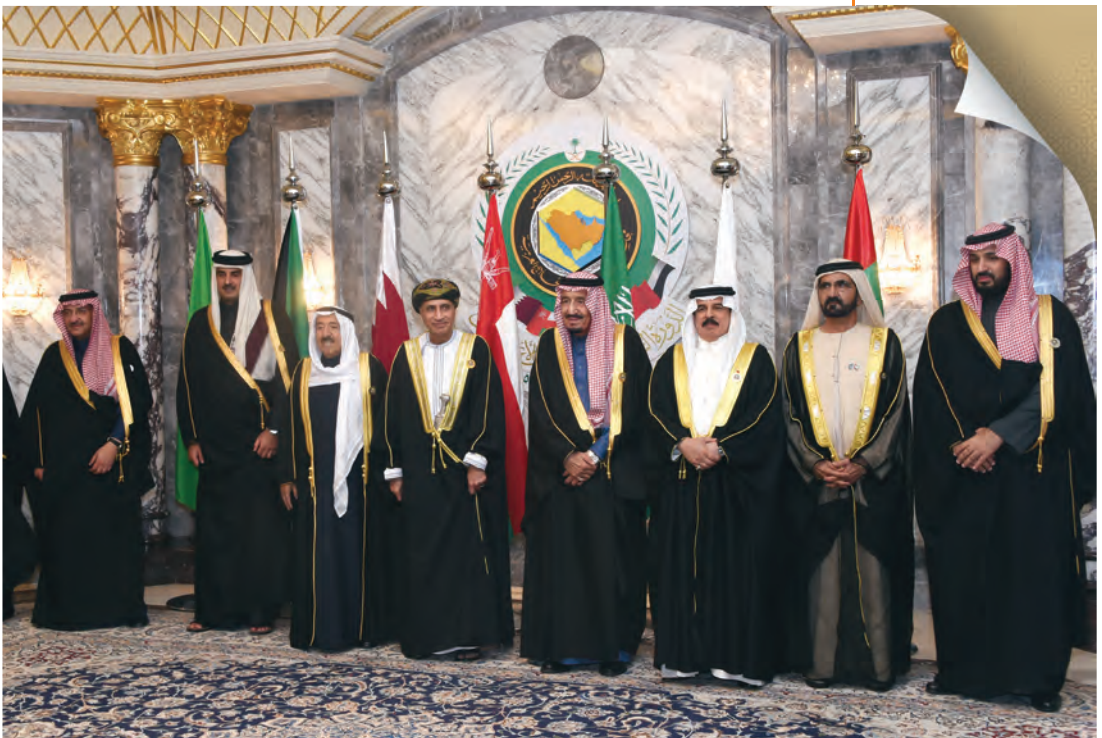
la détermination du Sultanat à préserver les gains acquis jusque là et à poursuivre les programmes dans le cadre collectif du Conseil.

Les liens forts que possède Oman avec ses amis du CCG sont cimentés par une histoire partagée, et par des buts communs, politiques, économiques et sociaux. Ensemble les membres du CCG recherchent une plus grande cohérence, une meilleure coopération et intégration par des moyens qui influent positivement sur la vie des peuples de ces pays. Le Sultanat croit dans la signification du rôle que joue le CCG, et a toujours encouragé le Conseil à augmenter ses efforts en faveur d'une intégration et d'une coopération

étroite entre les états membres.

Oman a toujours participé aux sommets du CCG. Il a toujours plaidé en faveur d'efforts conjoints de la part des dirigeants du CCG, et d'actions susceptibles d'améliorer la prospérité et le mode de vie des citoyens des états constitutifs de ce groupement. Ce qui sous-tend sa philosophie de meilleure harmonie entre voisins est le désir de voir la région échapper aux risques qui menacent sa sécurité, sa stabilité et les acquis du développement. Comme toujours, Oman a prôné le langage du dialogue et de l'entente, et promu des solutions pacifiques aux problèmes et aux conflits, les prenant séparément sans préjugé et avec raison et sagesse.

SA Sayyid Fahd bin Mahmoud représente Sa Majesté le Sultan au 36ème Sommet du CCG à Riyadh.



Les positions et politiques du Sultanat sur les problèmes concernant les Arabes, qu'il défend et mène activement, sont très généralement respectées.

SA Assad bin Tareq conduisait la délégation du Sultanat au 27ème sommet arabe dans la capitale mauritanienne de Nouakchott.

Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said laisse la porte ouverte à ses voisins les leaders des états du GCC, toujours prêt à les consulter sur tous les sujets qui puissent servir les peuples de la région.

Il a délégué Son Altesse Sayyid Fahd bin Mahmoud Al Said pour le représenter au 36ème Sommet du Conseil Suprême du CCG qui s'est tenu dans la capitale saoudienne Riyadh les 9et 10 décembre 2015.

Son Altesse Sayyid Fahd bin Mahmoud a de nouveau représenté Sa Majesté à la 16ème réunion consultative, tenue au King Abdullah International Convention Centre de Djeddah le 31 Mai 2016.

Dans la région arabe

Les politiques et positions du Sultanat sur les questions concernant spécifiquement le monde arabe sont généralement bien considérées, principalement du fait de ses contributions positives aux problèmes passés et actuels, et de la franchise de ses relations avec tous les pays, motivées par la volonté d'aller dans le sens des intérêts et objectifs mutuels. Le Sultanat adhère sans réserve au principe d'action arabe conjointe et de tout ce qui peut servir la coopération entre des états qui partagent la même langue et la même culture. Explorer ce potentiel, et le potentiel d'investissements



en partenariat entre des états partageant les mêmes idées, ne peut qu'apporter une vie meilleure pour tous les peuples arabes.

Dans le même but, le Sultanat soutient les efforts de la Ligue Arabe pour développer à la fois ses propres mécanismes intérieurs de travail et ceux orientés vers l'obtention d'un règlement durable, global et juste du problème palestinien en ligne avec les accords internationaux légitimes. Oman soutient tous les efforts destinés à faire avancer la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région, et recherche des solutions aux crises qui soient pacifiques et basées sur le dialogue.

Le Sultanat fait en sorte de ne jamais manquer un sommet arabe; il ne laisse passer aucune occasion de calmer les désaccords dans les relations arabes, croit en l'importance de ce rôle de stimulation et de consolidation de ces relations et de recherche d'objectifs communs. C'est une approche qui incarne l'essence de la cohésion arabe.

Activités en cours sur la scène internationale

Oman ne confine pas son attention et ses contributions aux questions intéressant le monde arabe et le Golfe. Il suit de près un horizon géopolitique plus large qui englobe l'Afrique, l'Asie, l'Europe et les Amériques, de même que

les activités des organisations régionales et internationales dont le Sultanat est membre. Il agit en profonde conscience de l'étroite interconnexion entre les pays et les peuples du monde, et de l'importance d'une coopération pour faire en sorte que la paix, la sécurité et la stabilité régionale ne soient pas impactées par ce qui se passe dans d'autres parties du monde.

Le Sultanat soutient les actions des Nations Unies et de leurs organes spécialisés, tels que l'UNESCO, l'Organisation Internationale du Travail, l'A.I.E.A., le Conseil des Droits de l'Homme et autres. Son seul but est la paix et la bonne entente, et un désir de jeter des ponts de dialogue entre les peuples et les cultures du monde. Il est toujours ardemment désireux de développer et d'approfondir ses relations avec les pays amis, et recherche tous les terrains d'échange bilatéral.

Oman a porté ses regards vers l'est pour développer ses liens avec les pays frères du continent asiatique. Il construit ses relations sur des intérêts partagés dans les domaines économique, commercial et technologique, étayant ces échanges par une base forte et bien ancrée de respect et de soutien politique réciproque.

Les relations omano-africaines sont fortes et positives, avec le partage de nombreux traits de culture hérités de la longue présence en Afrique

de l'Est. L'implantation à Zanzibar de la capitale du Sultanat d'Oman a eu pour effet d'enrichir la culture africaine avec les vertus civilisées de l'Islam et pour le statut de profond respect dont jouissent Oman et les Omanais en Afrique aujourd'hui, ce qui, en termes de politique étrangère, se traduit pour le Sultanat par des relations étroites et mutuellement bénéfiques avec les états respectifs dans tout le continent africain.

Encore plus loin, Oman entretient des liens favorables et équilibrés avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Union Européenne, et aussi avec la Fédération de Russie et l'Amérique latine. Sa Majesté le Sultan est très respecté et écouté par les dirigeants et les peuples de ces pays amis.

Le Sultanat participe volontiers aux prises de décisions et aux autres activités de diverses organisations et agences régionales et internationales. Il appuie tous les efforts et programmes de paix qui aident au respect des Droits de l'Homme. Il participe aux efforts contre le terrorisme et au combat contre la piraterie.

Dans la ligne de cet engagement, Sa Majesté le Sultan Qabous a chargé le Premier Conseiller d'État, le Dr Yahya bin Mahfouz al Mundhiri de représenter Oman au 13ème sommet de l'Organisation de Coopération Islamique, réuni les 14 et 15 avril à Istanbul sous le slogan "Unité et

Solidarité pour la Justice et la Paix".

Le mois suivant, les 23-24 mai 2016, Sa Majesté était représenté dans la même ville par SE Yousouf bin Alawi bin Abdullah, Ministre responsable des Affaires étrangères, au Sommet Humanitaire Mondial.

Oman a toujours tenu ses engagements verbaux sur des positions concernant la communauté internationale, souvent des questions de droits de l'homme, scellant son engagement par la signature des conventions reconnues et légitimes. Une récente addition à la liste de ces conventions auxquelles adhère le Sultanat est le Système harmonisé de Désignation et de Codification des marchandises, ratifié en 2016 par décret royal No 13/2016.

Oman a ratifié de nombreux accords et mémorandums d'entente régionaux, parmi lesquels la Charte révisée de l'Organisation de la Conférence Islamique (décret royal No 44/2015), l'Accord général sur le réseau électrique des états du CCG (décret royal No 25/2015), et l'Accord sur la Fondation de la Banque asiatique d'Investissements dans les Infrastructures (décret royal No 31/2016).

Pour sceller sa coopération avec les pays voisins et amis, le Sultanat a conclu une succession d'accords bilatéraux et de mémorandums couvrant les zones d'activités politique, économique, sociale, touristique et consulaire.

☞ Les médias omanais ont un rôle significatif à jouer pour répandre le message des processus de développement et de construction, donnant un éclairage sur leurs objectifs et leurs mécanismes sous un angle de vérité et d'objectivité. ☞

MÉDIAS

La Renaissance moderne a vu des changements radicaux en Oman, et les médias omanais ont été incontournables pour transmettre au public le message de ces changements. Tout au long des nombreuses étapes du développement et du mouvement de construction, les médias ont rapporté et illustré les diverses composantes de ce processus avec clarté et impartialité, inspirés par le grand projet et par la vision qui le sous-tend. C'était et c'est toujours la philosophie de Sa Majesté le Sultan Qabous d'expliquer le processus aux citoyens qui vont en bénéficier, d'en pointer les étapes et d'aider à sa continuité par tous les moyens susceptibles de le

pousser plus avant vers ses objectifs. C'est en cela que les médias ont été d'une importance capitale, et ils ont rempli ce rôle avec enthousiasme.

Les médias omanais apprécient la qualité, l'analyse et le professionnalisme dans leur politique de programmation. Leur message est livré en accord avec les principes de crédibilité et de responsabilité, et un réel esprit de compétition. Leurs objectifs stratégiques sont la promotion de l'unité nationale, la loyauté envers la patrie et envers Sa Majesté le Sultan, et l'avancement de la société par la diffusion d'une bonne information et des commentaires honnêtes. En rapportant les faits de façon impartiale et non sélective, ils servent la "société du Savoir" et construisent la

Depuis leurs origines les médias omanais ont connu une croissance régulière pour devenir la pierre angulaire de l'état moderne qu'ils sont aujourd'hui.



Les médias omanais livrent leur message aux audiences locales à partir d'une plateforme qui reconnaît la prééminence des valeurs et principes d'unité nationale et la nécessité de protéger les réalisations de l'état moderne.

conscience de leur rôle essentiel dans la construction et le développement, et dans la protection des acquis de la société omanaise, galvanisée par son affiliation aux traditions et valeurs islamiques et arabes.

Les audiences des médias en Oman sont encouragées par le message de la radio et de la presse officielle à voir la citoyenneté comme une responsabilité qui respecte la cohésion sociale et le partage d'objectifs nationaux. Ce message suscite la conscience publique et la participation à la création d'un avenir désirable pour les générations futures. Cela suppose de participer au processus de décision, ainsi qu'à un dialogue interactif, constructif et critique. Cela promeut une forte éthique de travail et élève les jeunes talents.

Le message diffusé à l'extérieur d'Oman porte ces principes à une audience plus large, confirmant le respect du Sultanat pour la souveraineté nationale des autres pays, la non-interférence de sa part dans les affaires intérieures des autres, et le bon voisinage. Il rejette le sectarisme et le racisme, exige la justice dans les questions portées devant les forums internationaux. Sa préférence, dans la résolution de ces questions, va à l'échange pacifique, et il recherche des voies menant à des intérêts que partagent toutes les parties et suscitant l'amitié en lieu et place de la rivalité.

Sa Majesté le Sultan Qabous voue un intérêt personnel aux travaux des médias, et reconnaît fréquemment leurs succès. Dans son discours du 20ème National Day, il a félicité les médias officiels pour leur reportage des positions prises par le pays

sur les problèmes régionaux et internationaux, notant en particulier l'exactitude et le caractère mesuré de leurs commentaires en général. Il les a pressés de ne pas ralentir leur avancée vers des niveaux toujours plus élevés de professionnalisme: *"Comme les médias jouent un rôle en expansion constante dans la société contemporaine et la vie des particuliers... il est plus que jamais nécessaire pour les médias omanais de continuer leur avance en encourageant les personnes à développer leurs capacités, en suscitant la conscience publique du rôle primordial du citoyen dans la construction de sa nation, tout en contribuant aussi à une amitié et à une coopération plus profondes au sein de la communauté internationale"*.

Le ministère de l'Information a mis ce conseil en pratique dans son influence sur les médias. Sa stratégie générale est de s'assurer que l'image du Sultanat soit soutenue, à l'intérieur comme à l'extérieur, par ses médias officiels, objectif qu'il considère devoir bénéficier d'une bonne organisation dans le réseau des médias, de meilleurs niveaux de performance et d'un engagement à fournir des services d'information de haute efficacité et efficience.

Agissant en vertu du décret royal No 35/2009, le ministère a entrepris de réorganiser et de superviser le fonctionnement du secteur des médias. Le décret trace ses termes de référence, dont la composante la plus importante est l'alignement de la politique générale des médias avec les grands objectifs de l'État, les soutenant dans la sélection des contenus. Le ministère a aussi proposé une législation et

émis la réglementation fixant comme impératif aux médias de fournir une information pleine et exacte sur le service public, livrée objectivement, sur les questions d'importance interne ou externe pour le Sultanat. Le rôle des commentateurs serait alors de donner de la profondeur au simple reportage de manière à éclairer l'opinion publique, locale et internationale, sur les bases sur lesquelles le Sultanat fonde ses politiques

D'autres fonctions des médias omanais seraient de célébrer les étapes du progrès et du développement du pays; de faire circuler les nouvelles et l'analyse des positions que prend le Sultanat au sujet des événements locaux, régionaux ou mondiaux; d'utiliser le message médiatique éveilleur de conscience pour encourager l'ouverture culturelle dans la société, renforcée par une garantie légale de liberté d'opinion et d'expression; d'assurer la continuité de la présence d'Oman dans les médias au-delà des frontières; d'aider la presse nationale dans l'accomplissement de ses fonctions; de célébrer le talent créatif dans la programmation et le recrutement; et enfin de toujours pousser à l'amélioration des compétences et qualités professionnelles du personnel des médias.

Un décret royal No 45/2015 du 2 novembre 2015 a adopté la restructuration du ministère de l'Information en ligne avec les nouvelles évolutions dans les médias omanais. Ce décret a initié la création de nouvelles Directions et en restructure d'autres, de sorte que ce ministère comporte désormais cinq Directions générales

et quatre départements, outre l'Oman News Agency.

Promouvoir le Sultanat

Dans son rôle qui était d'interpréter et de diffuser le déroulement de l'effort national de développement auprès de l'audience la plus large possible, de mettre en relief la contribution d'Oman à la civilisation, le ministère de l'Information a fait acte de présence active dans de nombreux forums internationaux, pour faire connaître les remarquables réalisations culturelles, éducatives, environnementales et sanitaires obtenus sous la direction de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. La renaissance moderne a sorti de l'ombre la culture et le patrimoine d'Oman et les a propulsés sur la scène mondiale, avec l'assistance active du ministère de l'Information. Le ministère prend part à de nombreuses foires internationales du livre dans les pays voisins, arabes et autres amicaux, faisant connaître le Sultanat et son unique héritage scientifique et culturel. Il met en relief la sécurité et de stabilité qui règnent dans le pays et son potentiel comme destination touristique et l'attractivité de son environnement pour les investissements.

Sur le plan intérieur le ministère de l'Information collabore avec les agences gouvernementales, les autres ministères et bibliothèques pour organiser la Foire internationale du Livre de Mascate, à laquelle participent les principaux éditeurs de l'intérieur et de l'extérieur du Sultanat.

La 21ème Foire a eu lieu du 24 février au 5 mars 2016, et a vu

la participation de 650 maisons d'édition de 27 pays arabes et autres. Il y avait, de plus, 44 stands officiels représentant le Sultanat et divers autres pays, et 33 stands de participants dans le hall des Auteurs étrangers, venus du CCG, de pays arabes et d'autres pays.

Sur le plan extérieur, le Sultanat a été hôte d'honneur au Festival des Médias Arabes qu'a accueilli la Jordanie dans sa capitale d'Amman du 22 au 25 août 2016. Oman, représenté par son ministère de l'Information, avait participé avec un pavillon en marge du festival et qui exposait sous la forme d'un spectacle l'histoire du Sultanat, sa civilisation et sa culture à travers les âges. Ce pavillon comportait une exposition de photographies et de documents historiques, ainsi que de la bijouterie d'argent, des objets d'artisanat traditionnel, de la mode féminine, des livres, publications et décorations en feuilles de palmier. Les coutumes et traditions ont fait l'objet d'une démonstration lors d'une "Soirée d'Oman" sous forme de documentaires et autres présentations, agrémentés de musique "live" par des musiciens et joueurs de Oud traditionnel.

Le ministère de l'Information a une conscience aiguë de l'influence des médias étrangers et de leur potentiel pour faire connaître le Sultanat aux audiences sous un jour positif. La presse écrite et la radio-télévision sont un précieux canal de publicité pour faire connaître les vues et les systèmes de pensée sous-jacents, éclairant de manière optimale les positions et les politiques officielles de

Mascate. Le ministère s'est efforcé de développer et de renforcer les canaux au travers desquels fonctionnent les médias omanais à l'étranger; c'est pourquoi il entretient des bureaux de liaison des médias dans trois pays, respectivement l'Égypte (Le Caire), le Royaume Uni (Londres) et les États-Unis (Washington).

Ces bureaux de liaison des médias suivent l'actualité concernant le Sultanat telle que publiée ou diffusée à l'étranger, et en analysent l'écho dans les médias. Ils se tiennent au courant de l'actualité à l'intérieur du Sultanat, et préparent des reportages et des commentaires sur ces événements et les distribuent aux journaux ou magazines appropriés concernés par ces faits. Ils maintiennent un dialogue permanent avec les institutions de presse et de médias afin de jouer de cette influence pour les pousser à publier des articles positifs sur les avancées du Sultanat, et représentent en fait le Sultanat dans les séminaires ou conférences.

De son côté la Direction générale de l'Information extérieure promeut une image positive du Sultanat, notamment en assurant la publicité de son approche pacifique de nombreux problèmes internationaux. Il utilise toutes les formes de moyens de communication: presse, agences de presse, radio-télévision, journaux électroniques, services de presse des ambassades, livres, séminaires, conférences, expositions, spectacles et festivals, pour faire passer son message, ainsi qu'une participation directe aux événements médiatiques régionaux ou internationaux.

Au cours de l'année 2015, au total 7.774 articles et nouvelles concernant le Sultanat ont été publiés dans la presse arabe et étrangère, contre seulement 4.450 en 2014, soit 27% de plus, ce qui démontre l'efficacité du système.

Le site web du ministère de l'Information, <http://omaninfo.om>, présenté en arabe et en anglais, est une source d'information fiable et précise sur les travaux du ministère en particulier, mais aussi sur le Sultanat en général. Ce site publie les nouvelles concernant les activités et actions auxquelles participe le ministère, ainsi qu'une vue d'ensemble de la législation et les services des médias. Il est continuellement mis à jour

pour être facilement parcouru par les visiteurs et les informer sur les services qu'ils peuvent attendre du ministère. Il publie les plus importants communiqués de presse du ministère et met à jour régulièrement une galerie de photos des activités du ministère et des divers aspects du développement dans le Sultanat.

Formation et préparation de cadres spécialisés

Formation et qualification sont indispensables à la profession médiatique, étant donné le besoin en professionnels des médias pour interagir confortablement avec les personnels supérieurs de domaines

Formation et remise à jour des connaissances sont au cœur de la philosophie des médias omanais, qui tiennent à la valeur de leurs cadres.



☞ L'accès aux cours et ateliers de formation professionnelle ne cesse d'augmenter, avec 124 programmes offerts en 2015 et suivis par 1.002 stagiaires ☞

spécialisés. Des programmes de formation sont aisément accessibles aux spécialistes techniques et éditoriaux des médias et désireux de développer leurs compétences et de croître en importance dans leur profession.

Les programmes de formation à l'intention du personnel des médias sont révisés chaque année au Centre de Formation aux Médias dépendant du ministère. Certains cours sont en classe, d'autres hors-site. Certains stagiaires sont sponsorisés pour des stages ou séjours à l'étranger auprès d'organismes médiatiques arabes ou étrangers en vue de leur faire acquérir l'expérience et les compétences nouvelles qui ont cours

dans les médias.

En 2015 le ministère a tenu 15 programmes de stages qui ont attiré 344 participants de toutes les institutions médiatiques du Sultanat, notamment des personnels concernés dans les autres ministères et départements. Cette même année 124 ateliers et stages ont été fréquentés par 1.002 participants de toutes carrières, fonctions et catégories, y compris des officiels de l'administration et du secteur privé, des journalistes et personnels des ministères.

Oman News Agency

L'Agence omanaise de Presse, créée par décret royal No 39/86 du

La salle des actualités de l'Oman News Agency.



29 mai 1986, est l'agence officielle de presse du gouvernement d'Oman. Une décennie plus tard, un décret royal No 43/97 établissait l'Oman Establishment for Press, News, Publication and Advertising (OEPNPA), qui allait ensuite incorporer l'ONA. Finalement, en 2006, un décret royal No 75/2006 transférait l'ONA sous l'ombrelle du ministère de l'Information à compter du 16 juillet 2006. Aujourd'hui l'ONA se trouve donc directement sous l'autorité du ministère, avec un directeur général et éditeur qui supervise son travail, ses buts et ses fonctions.

L'Agence couvre l'actualité politique, économique, et les activités relatives au développement, ainsi que toute l'actualité touchant au Sultanat, comme acteur ou comme sujet passif, aux niveaux local, régional arabe et international. Elle fait connaître les positions du Sultanat sur les divers sujets et événements, et fournit à la presse et aux médias audiovisuels des images et des reportages.

L'Oman News Agency fait ses reportages en arabe et en anglais, par satellite et par son site internet.

L'ONA est toujours prête à développer ses contenus et à élargir sa distribution dans et hors du Sultanat. Son site, en arabe et en anglais, a été lancé le 5 juin 2014, et offre un renouvellement rapide et un accès aisé en ligne aux dernières nouvelles d'agence, images et titres.

Les abonnés à son service *Sabq* peuvent être les premiers à recevoir les nouvelles politiques, économiques, sportives ou du spectacle. Ils étaient

125.699 en 2015, 125.907 en 2014, en légère diminution de 0,165%. En 2015 *Sabq* a lancé 12.849 alertes, contre 10.702 en 2014. Il y avait, en outre, 1.796 usagers à la demande en 2015, soit presque 10 fois le nombre de 221 en 2014.

Le Local News Service offre une couverture spéciale des événements internes au Sultanat et est offert aux institutions membres tout en fournissant du matériel de fond et d'information aux reporters et aux médias basés dans le Sultanat. L'Agence tient aussi des archives de données et d'images relatant les événements les plus importants du jour et tous ceux couverts par l'ONA, et facilite l'accès à ce matériel aux journalistes et chaînes de médias arabes et étrangers désireux de couvrir les événements survenus dans le Sultanat.

En 2015, Oman News Agency a diffusé 33.896 articles d'actualités, soit 4.150 de plus qu'en 2014 (29.431). La productivité a augmenté, dépassant le record de 184 en une journée, alors que la moyenne journalière était de 40 à 60 depuis de longues années.

Parmi les reportages et faits touchant directement le Sultanat, à la fin décembre 2015 8.153 avaient été archivés électroniquement, ainsi que 45.091 images.

Oman News Agency a reçu le Best News Agency Award en 2015 pour sa couverture des événements locaux et arabes dans le domaine du tourisme. Ce prix a été décerné par l'Arab Centre for Media Tourism, et était partagé avec la Saudi Press Agency.

La Presse omanaise

La Presse omanaise s'efforce de rester à jour des développements internationaux dans les médias et les communications; sans jamais perdre le contact avec les interrogations et aspirations du lectorat omanais, avec lequel il entretient une interaction étroite et transparente.

Un trait marquant de la presse omanaise est qu'à l'exception d'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising, elle se trouve entièrement entre les mains du secteur privé. Le fonctionnement de ces sociétés et les procédures régissant la publication de journaux et la création de maisons d'édition, d'imprimeries et d'agences de publicité sont régulés par la loi sur l'Imprimerie et les Publications. Cette loi, amendée par un décret royal No 87/2004, dispose toutefois que les journaux, magazines et établissements médiatiques ne peuvent être détenus que par des nationaux omanais.

On comptait dans le Sultanat, en octobre 2014, 27 institutions de presse. Il existe neuf quotidiens publiés à Mascate en arabe ou en anglais, et 95 journaux, magazines et autres publications périodiques, de l'hebdomadaire à l'annuel, plus un nombre grandissant de magazines gratuits de sport, de publicité ou de variétés. Certains ministères et autorités publient aussi des magazines portant sur leurs activités ou donnant une perspective sur des sujets intéressant le public général ou local.

Parmi les quotidiens publiés à Mascate, cinq – «Oman», «Al Watan», «Al Shabiba», «Azzaman», et «Al Ruwaya» - sont en arabe, et les autres quatre – Oman Daily Observer, Times of Oman, Oman Tribune et Muscat Daily- sont en anglais. Il existe en outre plusieurs tabloïds hebdomadaires consacrés au sport, aux variétés et à la publicité qui sont distribués gratuitement, soit en supplément au journal qui les publie, soit séparément.

L'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising

L'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising (OEPPA) est la plus vaste organisation de diffusion de l'actualité du Sultanat, à la fois en termes de ressources humaines et techniques et en termes quantitatifs. C'est une entreprise en perpétuel développement et qui joue un rôle de pionnier à la tête du journalisme comme dans toutes les branches de la presse.

L'OEPPA a dû surmonter bien des difficultés avant d'occuper la place qui est aujourd'hui la sienne de puissante survivante des réalités changeantes des médias. Transformant ces difficultés en autant d'atouts, l'OEPPA a réussi à adapter ses ressources, à rationaliser ses dépenses et les divers aspects de sa production. Il en résulte un personnel bien formé, malgré la baisse des coûts de fonctionnement et de production. Au vu du fait que le prix des intrants, tels que le papier, pèse un si grand

☞ La presse omanaise aime se tenir à la pointe de l'évolution des techniques, qui s'accélère dans le monde et affecte en profondeur les médias et les moyens de communication. ☞



poids dans l'édition, l'OEPPA a ajusté ses formats de communication et suit pas à pas les développements dans ce domaine liés aux médias imprimés et à la publicité en général. En conséquence elle a réussi, malgré tout, à réaliser des gains de productivité, à accroître sa production, notamment de suppléments de presse écrite, et à demeurer rentable malgré la croissance ralentie de la publicité et les autres limitations du marché.

Ces résultats exceptionnels de l'OEPPA ont été récompensés par des chiffres de lectorat en hausse pour toutes ses publications, quotidiens, magazines mensuels et trimestriels, malgré la forte concurrence d'autres

médias imprimés et, de plus en plus, celle des médias électroniques et des radios fonctionnant 24 heures sur 24.

L'Oman Observer est le premier journal omanais à apparaître en première page du "Newseum", le plus grand musée de presse du monde, à Washington DC. Ce Newseum célèbre 500 ans de presse écrite dans le monde.

Le magazine "Nizwa", publié chaque trimestre par l'OEPPA, conserve sa position dominante dans le panthéon des publications culturelles arabes, réalisant 88% de sa distribution à l'étranger. Il continue d'imprimer et de distribuer son supplément gratuit sur la culture omanaise avec chaque numéro du magazine.

L'Oman
Establishment for
Press, Publication
and Advertising
a incorporé les
dernières avancées
des technologies de
l'impression

Les médias audiovisuels du Sultanat ont fait des pas de géant en 2015. En reconnaissance de leurs nombreux succès la Public Authority for Radio and Television a lancé une nouvelle identité, et de nouveaux logos pour ses chaînes de télévision.

La Public Authority for Radio and TV

Les médias omanais sont fortement axés sur la performance individuelle et institutionnelle. L'Autorité publique de Radio et de Télévision (PART) a été créée par les décrets royaux No 108/2010 du 19 octobre 2010, et No 100/2011 du 22 octobre de l'année suivante, qui en font une entité légale financièrement et administrativement autonome autorisée à gérer et disposer de ses propres ressources financières. Elle est toutefois placée sous les auspices du conseil des Ministres.

Cette Autorité publique a accumulé les succès dans le secteur des médias audiovisuels. Elle considère comme son devoir de livrer un reflet équilibré des valeurs de la participation communautaire et de l'appartenance nationale, offrant une interprétation télégénique des politiques et des projets de l'État. Son ambition est d'atteindre le statut de leader dans le domaine audiovisuel, bâtissant sa stratégie de programmation sur la force du sentiment d'identité et de grandeur historique d'Oman. C'est sous cet angle qu'elle voit l'histoire de la Renaissance moderne, et la raconte en usant au mieux des technologies modernes, et cette combinaison lui a toujours assuré des taux élevés d'audience, preuves de confiance de la part du public.

Sa success story s'est poursuivie sans faiblir en 2015, marquée par un grand changement d'image: les logos de la télévision et de la radio ont été modernisés, en coïncidence



avec l'entrée en service du nouveau complexe de studios numériques et de centre d'informations.

En 2016 les contenus audiovisuels et leur livraison ont subi une révision majeure. La barre a été placée plus haut, tant pour la télévision que pour la radio, avec pour résultat des programmes généralement plus



sophistiqués, plus ciblés, et une qualité de transmission plus nette, grâce à ce que la technologie peut offrir de mieux en fait de production et de diffusion audiovisuelle aujourd'hui.

Le changement d'image de la PART sur le thème "l'ère de l'identité" veut en faire "une source d'inspiration pour le peuple d'Oman et

du monde, par laquelle nous voulons relayer la narration de notre société contemporaine d'une manière qui inclut la diversité des points de vue et ouvre la porte au dialogue. Nous développerons la participation de la communauté et nous efforcerons de refléter les rêves et les souhaits de tous ceux qui vivent au Sultanat d'Oman."

La programmation des studios de télévision d'état du Sultanat marie technologie et idées originales.



La Public Authority for Radio and Television a rapporté du 14ème Festival de Radio et de Télévision du CCG, à Manama en mars 2016, 14 médailles d'or et d'argent.



La Part a prévu d'accroître constamment le temps dédié aux émissions de radio et de télévision en direct. Elle s'est engagée dans le développement régulier de l'activité des médias, particulièrement en radio et télévision. Le nouveau complexe de studios numériques a contribué dans une large mesure à accroître la sophistication des émissions de radio et télévision, aussi bien en termes de capacité et de potentiel, augmentée par la technologie numérique pour les émissions de télévision en Haute Définition.

Ce complexe entièrement informatisé consiste en quatre grands studios de production, un centre d'informations consistant en une

section éditoriale entourant un studio central d'émission. Il comporte en outre trois autres studios d'actualités visuelles et trois studios d'émission de radio, et un théâtre de visualisation.

L'ère de l'identité

La PART a lancé sa nouvelle image le 31 décembre 2015. Le thème "L'ère de l'identité" va bien au-delà de l'image représentée par les nouveaux logos, c'est tout une révision en profondeur des contenus de la programmation dans les deux branches, audio et visuelle. Le changement affecte le Direct Channel et le Sports Channel, et il coïncidait avec le lancement de l'Oman Cultural Channel et l'image réformée

☞ L'Oman Cultural Channel a une programmation qui exprime l'identité culturelle contemporaine d'Oman et encourage la conservation de notre patrimoine moral et matériel. ☞



de la Radio du Sultanat d'Oman. La nouvelle identité vient avec un ensemble de valeurs qui sous-tendent la philosophie de la programmation, qui dirige son effort avant tout vers les spectateurs et auditeurs omanais, tout en s'adressant d'une manière ou d'une autre à toutes les sections de la communauté. Les médias audiovisuels sont des acteurs importants de la cohésion sociale, et le contenu "ère de l'identité" met en valeur l'histoire si particulière d'Oman sous des formats aisément accessibles à des audiences contemporaines, et mettant l'accent sur la sagesse de la position omanaise sur les problèmes et les tendances actuels. Le caractère omanais est posé et tolérant, peu enclin à l'hyperbole

et aux engouements passagers, et c'est ce que reflètent les contenus et la présentation de l'émission publique comme il convient à sa nouvelle image.

Le Oman Cultural Channel, qui a débuté récemment, ne laisse aucun doute sur son message: présenter et protéger l'héritage culturel d'Oman de manière éloquent grâce à une expérience élargie par la diversité des points de vue.

La PART s'est vu décerner plusieurs récompenses au 14ème Festival de Radio et télévision du Golfe, à Manama, Bahrein, en mars 2016. Le Sultanat a ainsi rapporté huit médailles d'or et et neuf d'argent, réparties entre des productions de radio et de télévision.

La Public Authority for Radio and Television a dévoilé sa nouvelle identité le 31 décembre 2015.

الرياضية

عالم مباشر

إذاعة سلطنة عمان

« Le secteur audiovisuel est au centre du processus d'information, et a été un puissant outil de diffusion du message des médias malgré son apparition relativement récente. »

Le documentaire "Les Contes des maisons de Zanzibar" a gagné l'or pour Oman TV, ainsi que "Écrits d'un Immigrant" sous le titre des programmes culturels, et "Talents" dans la catégorie Programmes familiaux pour Personnes handicapées. Le court dessin animé "Pluie artificielle", présenté pour le concours par la General Authority for Radio and Television, a rapporté à Oman sa quatrième médaille d'or, et la même Autorité a remporté encore des prix pour le programme sportif "Le Podium", "Jeunes en direct sur les ondes" (variétés) et "Prenez soin de votre vie" (Flashes radio). La dernière médaille d'or est allée à Wusool Radio pour "Muntada al-Wesal (Intercommunication Forum)".

Les médailles d'argent sont allées à Oman TV pour "Asdaf wa Ahdaf (Shells and Goals)" programme pour enfants, "A Trip" (Quiz category) et "700 millions d'années de vie en Oman" (Environnement). La General Authority a eu une médaille d'argent pour son documentaire "Qalhat, Cité archéologique", pour "Moi, mon Oncle et le Temps" (Historique), "Valeurs pour les Jeunes" (Talk Shows) et "Jeune lecteur" (Programmes enfants), de même que Wusool Radio pour "Le Football dans le Monde" (Sports) et Radio Hala FM pour son programme de quiz "Alghaz Sha'biya" (Folk Puzzles).

Une autre grande victoire attendait Oman TV à Tunis, où son émission de discussion "Sho'oon al-

Des journalistes omanais de la radio très professionnels sont en relations avec les audiences dans tout le pays.



Sa'a" (Sujets de l'heure) a gagné le premier prix dans la catégorie Affaires Courantes au 17ème Festival arabe de Radio et de Télévision (2-5 mai 2016).

Le Cultural Channel a remporté la médaille d'or nationale pour son site Youtube au concours Oman Technology Awards , annoncé le 2 mai 2016.

Radio

La Radio joue un rôle essentiel dans la communication de l'information, et elle a rempli sa mission de manière responsable et efficace pour expliquer les nombreux développements surgis dans la société omanaise. Le service public de radio dans le Sultanat offre une narration universellement

accessible d'un paysage d'Oman en mutation au moyen de programmes ciblés qui proclament les valeurs de citoyenneté, de paix, de tolérance, de fraternité et autres valeurs sociales. Elle se projette aussi au-delà des frontières, participant activement aux diverses réunions et compétitions de radio dans les pays arabes et du Golfe. Le service public de radio d'Oman comprend cinq canaux: Public Radio, Youth Radio, Holy Qur'an Radio, English Radio et Classical Music Radio.

Télévision

Les médias visuels ont un impact énorme sur l'attitude du public, et ce secteur recouvre trois principaux canaux dans la famille Oman TV: le Public Channel, le Sports Channel

Des émissions en direct portent la couverture des événements hors des studios et sur le terrain.



et le Oman Cultural Channel, qui émettent en continu par le câble, qui couvre tout le territoire du Sultanat. Oman TV peut aussi être capté dans le monde via six satellites, ou par transmission sur le web.

Le secteur visuel considère comme base de sa mission la sensibilisation du public et la diffusion des valeurs authentiques et évoluées de la tradition omanaise, telles que l'identification de la personne à sa patrie et à ses traditions, et la volonté de contribuer à la moderne Renaissance. L'objectif général est de servir et faire avancer le processus de développement, de célébrer les vertus du travail, de la créativité, de l'innovation et du progrès sous toutes ses formes. La réussite personnelle est ainsi encouragée, ainsi qu'une plus large familiarité avec le monde extérieur et avec les courants et contre-courants qui ne cessent d'interagir.

Pour atteindre ses objectifs, le secteur cherche à pousser les personnels des médias, techniques et administratifs, à élever sans arrêt leur niveau de performance, selon une approche structurée pour réussir à couvrir tous les événements locaux et internationaux. À elles trois, les chaînes d'Oman TV couvrent l'information nationale, religieuse, sociale, culturelle, économique et sportive de l'intérieur et de l'étranger, et font leur possible pour saisir les faits à mesure qu'ils se produisent, produisant un effet de "dernières nouvelles". Il en résulte une expérience stimulante de vision qui enrôle, depuis son fauteuil, le téléspectateur dans un large ensemble

d'émissions culturelles, scientifiques, religieuses, de jeunesse, de sports, sociales économiques, touristiques ou de santé, à côté d'émissions s'adressant aux familles et aux enfants, y compris celles de divertissement familial.

Diversité et globalité sont donc deux traits remarquables de la programmation qu'offre la télévision du Sultanat d'Oman au travers de ses diverses chaînes, et cette approche globalisante a réagi positivement sur la satisfaction des téléspectateurs, cimentant l'impact social de la télévision.

L'Oman Cultural Channel

La chaîne culturelle d'Oman contribue à clarifier pour les spectateurs l'identité culturelle d'Oman et assure, ce faisant, sa protection dans le temps. Elle trouve la source de ses contenus dans la richesse des archives de matériel culturel, scientifique, artistique et musical, et crée des programmes qui célèbrent ce patrimoine. Oman a une forte tradition littéraire et de nombreuses innovations scientifiques et techniques à son crédit. En même temps, l'identité omanaise est fortement unie dans la combinaison de géographie et de conditions historiques qui est à la base de sa longue et glorieuse histoire. Dans sa programmation, la chaîne culturelle a fait preuve d'un intérêt particulier pour les puissants courants historiques qui ont influé sur cette passionnante histoire et cette culture, et qui ont laissé leur empreinte sur le monde arabe et son environnement.

« La télévision est un média à fort impact dans la mission de la Public Authority de promouvoir une approche évoluée du développement social qui englobe la spécificité des valeurs omanaises. »



La chaîne culturelle se fait un devoir de pousser les Omanais à trouver intérêt et fierté dans leur tradition, et sa programmation le prouve. Elle a conscience de la nécessité de s'adresser à tous les groupes d'âge pour leur faire partager cette identité commune, et elle adapte ses contenus et son ciblage horaire à cette fin. Elle attire de plus en plus d'adeptes au-delà de ses frontières, portant son message à une nouvelle audience enthousiaste. Ses productions sont d'une qualité visuelle insurpassable et font connaître le Sultanat, ses paysages, ses trésors culturels et son passé exotique avec un réalisme saisissant.

La seconde addition la plus récente à l'offre télévisuelle de l'État est Oman Direct, lancée en janvier 2014, et qui offre en direct une couverture

des événements politiques, sociaux, culturels, artistiques, religieux et sportifs, tant locaux qu'internationaux.

La chaîne Sports Channel

Le 1er janvier 2013 Oman TV a lancé son Sports Channel son Sports Channel, qui remplace totalement ce qui était le «Second programme» depuis 2006. Depuis 2015 la chaîne émet 24 heures sur 24, contre 19 heures auparavant.

Le Sports Channel travaille à partir d'un nouveau studio de mur d'images utilisant une technique optique qui gagne du terrain dans le monde de l'émission audiovisuelle. Elle est particulièrement adaptée au sport, où la diffusion parallèle d'image et de commentaire devient de plus en plus populaire.

La chaîne Sports a été inaugurée le 1er janvier 2013, et remplace ce qui était le Second Programme.

“ La Loi sur les sociétés privées de Radio et de
Télévision, publiée en 2004, a ouvert la possibilité, pour
le secteur privé, de posséder et de gérer des chaînes de
radio et de télévision. ”





Le rôle du Sports Channel ne se limite pas au football mais couvre aussi tous les autres sports en fonction de l'intérêt manifesté par l'audience locale, bien que l'accent soit mis sur l'activité sportive locale.

Les Radios et Télévisions du secteur privé

Afin de s'adapter aux progrès des médias, et en raison de leur puissante influence dans la société, une Loi sur les Stations privées de Radio et de Télévision, promulguée en 2004, offre au secteur privé omanais la possibilité de posséder et gérer ses propres chaînes dans le Sultanat. Cet élargissement va finalement dans le sens des intérêts des auditeurs et des téléspectateurs.

- Il en est résulté la création de plusieurs stations privées de radio dans les années récentes, qui émettent sur la bande FM. Ce sont:
- Radio Hala (en Arabe), appartenant à The Media Entertainment Network
- Radio Hi FM (en Anglais), appartenant aussi à The Media Entertainment Network
- Radio Al Wasool (en Arabe), appartenant à Sabco Media
- Radio Merge (en Anglais), appartenant aussi à Sabco Media

Majan TV est la seule chaîne de TV privée. Elle fonctionne jour et nuit depuis 2008.

Les programmes privés de radio sont diffusés sur la bande FM.



Sécurité



Sécurité

Sécurité et confiance dans les intérêts du développement national

Tout en poursuivant sa progression selon les lignes convenues, la Renaissance moderne d'Oman a maintenu son objectif d'élévation du niveau de vie de ses citoyens tout en faisant respecter la sécurité de l'État, de son peuple et de ses acquis.

Les Forces Armées du Sultan (SAF) et la Police Royale d'Oman (ROP) jouissent de la plus grande priorité de la part de Sa Majesté le Sultan Qabous, leur Commandant Suprême. Équipées d'armements des plus modernes et formées au combat offensif ou défensif high-tech dans une grande variété de conditions environnementales et climatiques, elles sont constamment à leur plus haut point de préparation. Leurs chefs obtiennent leurs qualifications scientifiques et techniques avancées des nombreux instituts et académies militaires du Sultanat, tandis que leurs personnels et leurs familles bénéficient de tous les services de santé, d'éducation, services sociaux et autres.

Le 18 novembre 2015, Sa Majesté le Commandant Suprême présidait la parade militaire du National Day à Hisn al Shumoukh, dans la wilayat de Manah, gouvernorat de la Dakhiliyah, faisant, comme à l'habitude, démonstration de l'état positif de la nation. Réaffirmant leur vœu de loyauté envers Dieu, la Nation et le Sultan, les unités des SAF,

de la Royal Guard d'Oman (RGO), des Forces Spéciales du Sultan et de la ROP se sont engagées à sauvegarder la souveraineté et l'indépendance d'Oman.

Le Sultanat a été classé comme un des pays les plus sûrs de la région, en cinquième place du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, selon le Global Peace Index 2016 (GPI) publié chaque année par l' Institute for Economics and Peace des États-Unis en collaboration avec le Centre for Peace Studies australien.

Avec un total de 2.016 points, le Sultanat a été classé au GPI 74ème mondial sur 162 pays, ce qui reflète son rôle de faiseur de paix et les mesures qu'il a prises pour promouvoir la sécurité et la stabilité. Le calcul est basé sur une série de facteurs comprenant le niveau des dépenses militaires, le bas taux de violences et de crimes, l'élévation du niveau de vie et de développement social, la sécurité et la paix au sein de la communauté.

Les Forces Armées du Sultan: défense de la nation et aide au développement

Les SAF représentent à la fois un couronnement et aussi un rempart

“ Oman a conservé son bon classement au Global
Peace Index comme pays parmi les plus sûrs du
Moyen-Orient et d'Afrique. ”

pour la Renaissance moderne d'Oman. Elles sont en refonte permanente, de manière à maintenir leur niveau de préparation, ce que Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd, leur Commandant suprême, juge d'importance cruciale.

Les programmes du ministère de la Défense et des SAF visent à entretenir des forces armées pleinement intégrées et compétentes, dotées de capacités matérielles et morales exceptionnelles, et équipées et entraînées selon les normes les plus modernes. Les SAF sont constamment pourvues d'armements des plus avancés

comprenant chars, transports de personnel blindés, systèmes de missiles et d'artillerie, véhicules blindés, avions de chasse et hélicoptères de transport. Elles ont aussi été munies d'une flotte comprenant navires de débarquement, corvettes et vedettes rapides, dont la fonction est indispensable. Les installations des forces armées sont régulièrement renouvelées, et les personnels sont maintenus à leur meilleur niveau par des formations aux armements et aux arts de la défense, ainsi qu'aux équipements techniques les plus sophistiqués, qu'ils manient avec confiance et professionnalisme.

Les Forces Armées
du Sultan, rempart
défensif d'une fière
nation.



La Royal Army of Oman

Après de longues années de modernisation tout au long de la Renaissance, la Royal Army of Oman (RAO) est devenue une puissante force militaire, source d'orgueil pour Oman. Ses brigades, ses formations d'infanterie et ses services logistiques ont été pourvus d'armements de haute technicité. Parallèlement, des programmes spéciaux de formation augmentent la capacité de combat des personnels militaires et les familiarise avec les derniers systèmes utilisables à la guerre.

Les unités de l'armée sont constamment inspectées afin de vérifier leur aptitude au combat, et

toujours prêtes, équipées et en mesure de remplir leur devoir national. Leur équipement comprend des transports de troupes blindés, de l'artillerie et des systèmes modernes de défense anti-aérienne, des véhicules blindés, des véhicules de transport et des systèmes de signalisation. Toutes les unités de la RAO disposent de leurs propres ateliers de maintenance, dont il résulte une force hautement intégrée et performante, bien entraînée aux méthodes de la guerre moderne, disciplinée et éprouvée, et disposant de systèmes opérationnels, administratifs et techniques efficaces; armée de la puissance de feu technique et des spécialistes requis pour faire face à toute éventualité. Les forces *firqat* ont elles

Entraînement en continu pour maintenir et renforcer les compétences de la RAO.



“ La Royal Air Force of Oman est une force de maîtrise des cieux, disciplinée, organisée et dotée d’un arsenal sophistiqué et prêt au combat, y compris des chasseurs de dernière génération. ”



aussi subi de grandes améliorations dans leur organisation, leur formation, leurs installations, leurs services et leurs systèmes de télécommunications.

Leur arsenal est constamment mis à jour et remplacé à mesure que l’industrie des armes avance vers de nouvelles frontières dans la défense, et les matériels de remplacement sont sélectionnés et adaptés aux besoins opérationnels du système pleinement intégré qui a la préférence de la stratégie militaire d’Oman. Les unités de combat sont rationalisées pour une meilleure efficacité dans leur déploiement, et de nouvelles unités spécialisées d’élite créées et professionnellement entraînées.

La Royal Air Force d’Oman

Outre son personnel hautement entraîné, la Royal Air Force d’Oman (RAFO) est une aviation moderne pourvue de chasseurs, d’hélicoptères, d’avions de transport logistique de dernier cri, ainsi que de systèmes de défense aérienne comprenant des radars, des batteries de défense contre avions, des lanceurs de missiles et des programmes de simulation de combats.

La RAFO a conclu divers accords orientés vers l’avenir et tendant à faire face aux défis et à faire progresser le niveau actuel de capacité technique. Elle gère des bases aériennes pourvues des systèmes de dernière génération, capables de fonctionner en toutes circonstances et situations.

La Royal Air Force of Oman, une force de combat racée, contemporaine à la fois par son armement et par sa discipline.

“ La Royal Navy of Oman entretient une présence permanente dans le Golfe d’Oman, toujours en alerte pour la protection des intérêts stratégiques, sécuritaires et économiques du Sultanat. ”

L’Air Force entretient son statut d’alerte permanente par le renouvellement régulier de ses armes et de ses équipements, ainsi que le perfectionnement de ses moyens logistiques et humains. Elle procède à des tests d’efficacité et de déploiement pour évaluer sa préparation au combat, ce qui a pour résultat de garder le ciel d’Oman clair et libre de toute intrusion. En raison de son rôle crucial de défense nationale, l’aviation peut être sûre d’obtenir toute la puissance de feu dont elle a besoin. Elle exerce de plus une fonction plus civile avec les opérations de recherche et de sauvetage, ainsi que les transports et les services logistiques qu’elle rend, à l’occasion, aux communautés montagnardes isolées.

La Royal Navy of Oman

En raison de la situation stratégique d’Oman et du fait qu’il contrôle une des routes maritimes les plus importantes du globe -le détroit d’Ormuz – la Royal Navy of Oman (RNO) joue, avec sa présence permanente dans les eaux territoriales, un rôle critique dans la sauvegarde de la sécurité stratégique du pays et de ses intérêts économiques.

La flotte de la RNO se prévaut de nombreux armements et équipements sophistiqués, en plus de ses vedettes rapides lance-missiles et de ses navires de soutien, d’entraînement, de transport et d’études hydrographiques. La flotille

soutient les patrouilleurs dans leur mission de sécurisation des côtes et des eaux territoriales d’Oman et de contrôle du libre passage du trafic maritime et pétrolier par le stratégique détroit d’Ormuz. Tout en assurant la sécurité des transports maritimes des unités des SAF le long des côtes omanaises, les navires de la RNO protègent aussi les précieuses zones de pêche du Sultanat et



mènent des opérations conjointes de transport maritime et amphibies.

Le personnel de la RNO est hautement entraîné et plus que capable de faire face à toute menace qui pourrait se présenter dans l'accomplissement de ses missions.

Parmi les installations de la RNO on signale une unité médicale hyperbare, avec une chambre de recompression pour le traitement

des accidents de plongée ainsi que de certains symptômes de maladies chroniques; ce service est disponible dans tout le Sultanat. La Royal Navy of Oman apporte, elle aussi, une ample contribution à divers aspects du développement du pays.

Les années 2015 et 2016 ont vu la livraison et le remplacement de nombreux bateaux de la RNO, notamment le lancement du RNOV

La RNO, un bouclier pour la sécurité de la patrie.



Shinas et du nouveau RNOV *Sadah* dans le cadre du projet *Al Ufuq* (Horizon). La RNO a aussi pris livraison du RNOV *Mubashshir* dans le cadre du projet *Bahr 'Uman*.

La RNO a tenu des cérémonies pour marquer le retrait du service du RNOV *Sharqiyyah*, du vieux RNOV *Sadah*, et du RNOV *Khasab*. Toujours dans le cadre du projet *Bahr 'Uman* le RNOV *Al Nasir* a été baptisé dans la ville australienne de Perth le 15 avril 2015.

La Royal Guard of Oman

Comme les autres armes, la Royal Guard of Oman (RGO),

composante importante des Forces armées modernes du Sultanat, a joui d'une priorité absolue de la part de Sa Majesté le Sultan, Commandant suprême des Forces Armées. La RGO présente un haut degré de compétence et de capacité, et possède un éventail complet d'infanterie et d'unités de support dotées de systèmes et d'équipements de pointe, ainsi que d'unités éducatives, techniques et administratives. Elle attache un grand prix aux programmes de formation, conçus pour maintenir le personnel au fait de la manœuvre des équipements de pointe dont elle est dotée.

La Royal Guard of Oman à l'exercice.



« La Royal Guard of Oman est une composante essentielle de la structure militaire générale d'Oman, bien équipée et qui bénéficie du patronage spécial de Sa Majesté. »



Le Génie militaire

La division des Services du Génie militaire, au ministère de la Défense, joue un rôle irremplaçable de soutien technique et d'ingénierie durant les manoeuvres militaires. Elle est aussi en charge d'approvisionnements essentiels comme l'eau et l'électricité, l'assainissement et les infrastructures des camps et autres installations militaires. Elle augmente sans arrêt la capacité des stations de production d'électricité sur les sites militaires.

C'est aussi cette division qui prépare les plans et surveille les travaux de construction et de maintenance, et notamment

l'entretien des infrastructures. Outre la conception et la construction de routes à l'intérieur des camps militaires, et à titre de contribution du ministère de la Défense au développement général du Sultanat, la division du Génie se charge aussi de la construction de routes dans d'autres régions du pays.

En étroite concertation avec les autres départements et autorités du gouvernement, les SAF ont aussi un rôle important dans divers aspects du développement du pays. Elles défendent, entre autres, les acquis de la Renaissance par la promotion d'un climat favorable à la croissance et à la prospérité grâce

Un niveau supérieur d'efficacité et de capacité de combat.

au renforcement de la sécurité et de la stabilité. Ce qui permet aux citoyens omanais de contribuer davantage au processus tout en faisant régner la confiance et en attirant les investissements.

Les SAF ont un rôle de premier plan comme participant à la modernisation et au développement de la nation.

La National Survey Authority

La National Survey Authority (NSA) est l’organisme central de production de cartes militaires et civiles. Elle mène des opérations de photographie aérienne partout dans le Sultanat, définit les critères des études topographiques, tient à jour les archives géographiques nationales, et fournit les cartes aériennes et les données géographiques. Elle possède tout une gamme d’équipements d’impression et de programmation pour la production de cartes et de photographies, ainsi que des systèmes ultra-précis d’étude par satellite, ainsi que des moyens graphiques de dessin classique et analytique. La NSA maintient des réseaux d’études et offre à la fois assistance géographique et formation à la cartographie et à la production.

L’Institute of Survey Sciences and Map Production est un des nouveaux services de la NSA et délivre des diplômes en études topographiques et en cartographie à des personnels militaires ou civils

qualifiés dans ces domaines. Il offre aussi des cours spécialisés sur ces sujets.

Médecine et services sociaux des armées

La division des services médicaux des SAF offre des services de santé de grande classe aux membres des forces armées et à leurs familles, et – outre leur contribution au développement du secteur de la santé dans le pays – ils pourvoient au soutien des opérations d’évacuation, ainsi que, par leur service de Médecins Volants, aux situations générales d’urgence. Avec leurs équipements de pointe, les services médicaux des SAF sont parfaitement qualifiés pour mener examens et diagnostics, examens de laboratoire, opérations chirurgicales et toutes autres formes de traitement.

L’école des services médicaux des SAF leur fournit des personnels médicaux et techniques qualifiés. De plus, les unités et formations des SAF des différents sites ont un accès direct aux hôpitaux et centres de santé militaires, lesquels sont gérés par des équipes médicales qualifiées, ce qui ajoute à la modernisation générale et à l’amélioration du secteur de la santé dans le pays.

La division des Services Sociaux, au Quartier Général des SAF, s’occupe du bien-être social des officiers et soldats des SAF et de leurs familles

sous la forme de prêts au logement, de supervision des travaux de construction, ainsi que de services de réhabilitation pour les militaires handicapés, d'organisation de pèlerinages de l'Omrah, et de visites aux vétérans pour l'Eid ou quelque autre occasion. Elle organise des visites aux malades, aux blessés et aux familles des anciens soldats décédés.

“Morale Guidance” et informatique

Le département du Moral des Armées a la charge du moral des Forces armées et de mettre en valeur leur rôle patriotique. Ses attributions couvrent les médias militaires, la couverture nationale des événements et activités sociaux, culturels et sportifs, et les activités dans les médias, publications, radio et télévision. Il organise aussi des visites aux soldats malades et à ceux de leurs familles en cours de traitement dans les hôpitaux militaires.

Il coordonne la mission militaire annuelle au pèlerinage du Hadj, et organise des compétitions culturelles pour les personnels des SAF, du ministère de la Défense et de la RGO, outre des manifestations de sensibilisation du public telles que la semaine du CCG pour la circulation routière.

Le Musée des Forces Armées à Beit al Falaj, retrace l'histoire militaire d'Oman et la contribution

des SAF à la stabilité, passée et présente. Il comporte des sections dédiées aux armements et aux principaux événements de l'histoire des forces armées à travers les siècles, et constitue un trésor pour les passionnés d'histoire militaire.

Les services d'informatique ont fait d'immenses progrès, grâce à un plan de formation des personnels. On a assisté à une expansion significative dans les systèmes de données utilisés dans l'administration en ligne, particulièrement dans la gestion des ressources humaines,, les fournitures, achats, finances etc... qui a contribué à améliorer la productivité et à agiler les opérations, tout en facilitant l'accès des décideurs aux données.

Le ministère de la Défense et les SAF ont ensemble lancé le projet Sahab (nuage) le 28 janvier 2015. C'est un portail qui offre au personnel tout un ensemble de services électroniques, et qui sera aussi ouvert à tous, citoyens, résidents, visiteurs et autres personnes intéressées, ainsi qu'aux institutions publiques et privées.

Formation

De nombreuses institutions ont été mises sur pied pour l'enseignement des officiers et des soldats sur les sites et les bases militaires. Toutes les catégories sont concernées – scientifiques, techniques, et technologiques. Les

Les compétences et formations offertes aux officiers et aux hommes du rang incluent le maniement des armes, les exercices de manoeuvres et les règles du commandement.

SAF proposent à leurs personnels de compléter leur éducation supérieure dans les disciplines militaires, administratives ou techniques, non seulement à l'intérieur du Sultanat mais aussi auprès d'universités et institutions étrangères.

Le Command and Staff College, est le phare de l'enseignement militaire dans le Sultanat. Les diplômés y préparent un "bachelor's

degree" en science militaire, et peuplent les SAF et les autres corps de sécurité en personnel qualifié en compétences de commandement. En témoignage des bonnes relations du Sultanat avec de nombreux états du monde, et de la réputation d'excellence de son enseignement, le College reçoit aussi des élèves officiers de pays arabes ou autres étrangers et amis.



“ Le Collège Technique Militaire a été doté des moyens de faire profiter les cadets des meilleures installations possibles, leur permettant de se consacrer pleinement aux finesses de leur programme d'études. ”

Le Collège Technique Militaire est une institution d'exception et tire profit des meilleurs instruments d'enseignement disponibles à ce jour pour les besoins de ses programmes. Ce Collège prévoit d'ouvrir un centre de recherche scientifique pour le ministère de la Défense, mais qui offrira aussi bien ses services aux autres départements de l'administration et au secteur privé. Il

a reçu le 10 janvier 2016 son certificat d'accréditation pour la formation en maintenance aéronautique.

Le Collège de Défense Nationale a reçu son troisième contingent d'élèves le 2 septembre 2015, composé d'officiers supérieurs des SAF, RGO, ROP, Affaires de la Cour Royale et autres corps militaires et de sécurité. S'y sont joints des hauts fonctionnaires de plusieurs ministères et organismes civils.

Toujours dans l'esprit d'augmenter l'efficacité au combat par l'entraînement et l'évaluation des unités sur le terrain, les SAF participent régulièrement à des manoeuvres terrestres, marines et aériennes, soit séparément soit sous la forme de manoeuvres conjointes avec les membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et divers pays arabes et amis.

Le Centre de Sécurité Maritime

Le Centre de Sécurité maritime a été créé pour faire face à tous problèmes pouvant potentiellement menacer les eaux territoriales et la zone économique du Sultanat, ses ports, ses côtes, ses installations maritimes, et pour protéger ses ressources naturelles marines. Il assure la sécurité à la mer, mais s'efforce aussi d'intégrer les opérations de tous les services et départements omanais concernés par ce secteur.





Le Centre de Sécurité Maritime est l'unité d'administration et de commandement des opérations de sécurité navale contre toute menace de nature maritime sur les ports, les installations portuaires ou les côtes du Sultanat.



Le Centre dispose d'installations et d'équipements propres à combattre les activités illégales et dangereuses dans les eaux omanaises, dont des avions de reconnaissance, des radars côtiers, des navires et des vedettes rapides, ainsi que le système d'identification automatique (AIS), tous surveillant de près les activités marines et les mouvements de navires afin d'assurer une réaction prompte en cas de crise ou de catastrophe naturelle ou humaine.

Outre les fonctions ci-dessus, le Centre sensibilise le public et les institutions civiles et non-gouvernementales à l'importance de la sécurité maritime et à la nécessité de coopérer dans la protection des ressources marines du Sultanat.

Événements régionaux et internationaux

Les Forces armées du Sultan attachent une grande importance aux sports comme moyen pour leur personnel de garder un haut niveau de forme physique et de capacité de combat. Leurs installations sportives sont constamment remises à niveau, et leurs équipes se distinguent souvent dans les compétitions arabes et internationales. Les musiques des divers corps militaires, ainsi que les équipes de Tir, de Chute libre et de divers autres sports d'équipe se produisent dans



les manifestations officielles au pays comme à l'étranger.

Les musiques de la RAO et de la RAFO ont participé au Military Tattoo à Bâle, du 13 au 25 juillet 2015, et et au Championnat international des Tambours et Cornemuses en Écosse du 27 juillet au 15 août 2015. L'équipe cycliste de la RAO est arrivée troisième dans la course de cyclo-cross Trans Hajar qui a eu lieu

« Le sport est une activité importante et populaire au sein des Forces Armées du Sultan. Il sert le but évident d'entretenir la bonne forme physique des officiers et des hommes, facteur crucial du haut niveau requis d'efficacité au combat. »



du 22 au 25 février 2016.

L'équipe nationale de Chute Libre a pris part au Championnat italien de Sports aériens du 6 au 9 août 2015, et la Mission de Sports militaires s'est produite aux Jeux Militaires de Corée du Sud du 29 septembre au 17 octobre 2015.

L'équipe nationale de Tir a remporté le 12ème Championnat arabe de Tir en Égypte, qui

commençait le 24 mars 2016. Une équipe des SAF a participé à la Compétition militaire de Mémorisation du Coran et du *Tajwid* en Iran le 16 mai 2016.

Le 15 février 2016 ont été dévoilés les détails de l'accueil par Oman de la 2ème Coupe du Monde du CISM (Conseil International du Sport Militaire) qui se tiendra à Mascate à la mi-janvier 2017.

Les membres des Forces Armées du Sultan voient constamment se succéder les exploits à leur crédit dans les compétitions ou manifestations sportives régionales et internationales.

“ Le Police General Command croit à l'importance de munir les postes de police de services intégrés et de mettre les services de sécurité à la portée de chaque citoyen du Sultanat. ”

LA ROYAL OMAN POLICE Pierre angulaire de la sécurité de la nation.

Au cours des années récentes les locaux de la Police Royale d'Oman ont été reconstruits et agrandis sur les instructions de Sa Majesté le Sultan Qabous, Commandant suprême de la Police, ce qui reflète l'opinion de Sa Majesté que la sécurité est la pierre angulaire du développement et de la prospérité de la nation, et une condition essentielle de la protection de ses acquis. De nouveaux Quartiers Généraux de la Police ont ainsi été construits dans tous les gouvernorats, des stations de police et autres installations ont été édifiées afin d'apporter sécurité et services au public, ainsi que de nouveaux postes-frontières, les postes existants agrandis, et des unités de "Special Task Force" ont été mises sur pied.

Les nouveaux bâtiments sont censés améliorer l'environnement de travail des employés de la ROP, et leurs équipements électroniques ultra-modernes doivent simplifier les procédures et améliorer la qualité des services offerts.

Plusieurs nouveaux projets ont été inaugurés en 2016, comme le poste de police d'Al Mudaibi dans le gouvernorat de Sharqiyah nord, la nouvelle station de police de Salalah dans le Dhofar, le bâtiment de la police de la wilayat de Massirah, les

La ROP... en tête de la communauté au service de la sécurité et de la paix sociale.





La ROP est pleinement engagée dans des stages périodiques de formation et de perfectionnement.

Task Forces de Police spéciale de Liwa, dans la Batinah nord, d'Ibra, Sharqiyah nord, et de la wilayat de Quriyat.

Formation

La ROP attache une grande importance à la formation de ses personnels. Les cadets de la police subissent une formation de base à la Sultan Qaboos Academy for Police Sciences ou dans d'autres centres. La formation se poursuit ensuite avant leur prise de fonctions dans leurs postes respectifs.

Après la fin de leur formation à la Sultan Qaboos Academy for Police

Sciences, les nouveaux officiers de police rejoignent leurs unités respectives. Certains de leurs cours sont théoriques, d'autres pratiques, car ces derniers sont considérés comme une part essentielle de la formation d'un officier de police compétent et efficace.

L'ouverture du nouvel immeuble du campus de l'Institut des Officiers de la ROP à Wattayah a ajouté une capacité bienvenue dans le contexte d'un nombre toujours croissant de candidats-élèves requis pour répondre aux besoins actuels et futurs de la ROP dans le pays.



“ La création de la Police Academy a résulté en une avancée qualitative des niveaux d’efficacité dans les rangs de la ROP, qui ne cesse de développer et peaufiner le savoir et les capacités de son personnel. ”

Les services en ligne

Les sites de la ROP donnent accès à de nombreux services comme, par exemple, le paiement des amendes de circulation, les enquêtes de perte de documents, les demandes de visa de travail sponsorisés ou non, les visas touristiques, ainsi que les passages en douane (le portail *Bayan*), ce dernier formant partie du projet de numérisation des formalités douanières. Toutes les déclarations en douane peuvent être effectuées au travers d’un portail unique www.customs.gov.om.

Ces sites donnent accès à

tous les services des diverses ramifications de la ROP, ainsi qu’aux textes des lois concernant la police. Un service de SMS géré en coopération avec les compagnies locales de télécommunications offre des services comme la notification des infractions de circulation, les dates d’expiration des permis de conduire, des immatriculations, des cartes et documents d’identité, de résidence, les passeports pour les Omanais, les visas de résidence des expatriés et les récépissés de demandes de visa. Il permet aussi aux membres du public d’envoyer leurs demandes concernant les visas ou les infractions de circulation.

Se tenir au fait
des avancées
technologiques et
bénéficier des services
offerts à tous les
citoyens.



« La Royal Oman Police a ouvert de nouveaux centres de services dans tout Oman, atteignant presque tous les districts provinciaux. Ces centres offrent trois services en ligne sous un seul toit. »

Les projets de visas et passeports électroniques font partie des initiatives techniques les plus significatives du Sultanat. D'autres services concernent l'informatisation des postes de police, qui donnera aux fonctionnaires un accès instantané aux bases de données de la police dans l'exercice de leurs fonctions ordinaires. La ROP examine aussi le potentiel de la technologie GIS pour aider aux enquêtes criminelles, et développe des systèmes d'identification des empreintes digitales. Elle a institué un visa touristique non sponsorisé pour les visiteurs étrangers venant de certains pays désignés par les autorités compétentes. Les demandes peuvent être faites sur le site www.rop.gov.om.

Dans le cadre de la mise en place du gouvernement en ligne, la ROP a ouvert à l'aéroport international de Mascate un centre d'information sur les passagers qui facilite les formalités et le mouvement des passagers. La dernière technologie en la matière a été acquise, et le centre fonctionne 24 heures sur 24, recevant et analysant les données de tous les passagers et personnels navigants transitant par les aéroports internationaux du Sultanat, ainsi que les passagers arrivant par bateaux de croisière. Les données sont traitées avant l'arrivée au moyen du système d'information à l'avance sur les passagers.

Les nouveaux services en ligne

désormais accessibles dans la plupart des wilayats comprennent la délivrance des cartes d'identité et passeports, la délivrance et le renouvellement des carnets de propriétaires de véhicules, des permis de conduire, etc... Ces mesures permettent au public de mener leurs formalités depuis un guichet unique et dans leur propre circonscription.

Les postes de police ont été informatisés avec l'introduction d'un système intégré qui les relie au Bureau du Procureur Public, ce qui rend possible le transfert électronique des dossiers. Le système permet aussi de saisir en un format électronique unique les rapports et notifications sur papier concernant les cambriolages et autres délits, accidents etc...

En raison de l'usage croissant des applications de smartphone dans le monde, la ROP a développé une série d'applications pour répondre aux demandes telles que paiement des amendes de circulation omanaises et des pays du Golfe, des infractions municipales, le renouvellement des immatriculations de véhicules, ou les procédures à suivre en cas d'urgence. Ces applications permettent un accès aisé du public aux services de la police et une économie importante de temps et d'efforts de part et d'autre.

Les services en ligne permettent aux policiers eux-mêmes de répondre aux demandes



concernant des véhicules ou des gens, et d'enregistrer les infractions de circulation et de contrôler les véhicules au moyen d'appareils portatifs

Afin de simplifier les procédures de dédouanement et de stimuler le commerce, en avril 2016 la Direction Générale des Douanes, un service de la Police, a lancé son service de transfert automatique direct avec les états du Conseil de Coopération du Golfe.

La Direction Générale des Douanes a aussi lancé son service de guichet unique – nommé *Bayan* – au Port industriel de Sohar, à l'Aéroport international de Mascate, à celui de

Salalah, et en plusieurs de ses postes de douane dans le pays.

À la mi-février 2016 la ROP a commencé de fournir un certain nombre de ses services au moyen de ses fenêtres *Bayan*.

Le système *Bayan* est centré sur la mise en oeuvre d'une Fenêtre électronique Unique pour les déclarations à l'import comme à l'export, et un Système Intégré de Gestion des Douanes qui doit stimuler la productivité et réduire le temps et le coût des opérations d'import et d'export. Le système vise à améliorer les principaux éléments de la gestion du commerce international, par la

Les centres de services de la Police sont aujourd'hui implantés dans la plupart des districts du Sultanat.

déclaration préalable à l'arrivée des marchandises, un meilleur ciblage de l'intervention des autorités, une coordination accrue entre ministères, et un dédouanement plus rapide, cohérent et transparent.

La ROP est généralement reconnue comme un des départements de l'administration les plus avancés dans leur informatisation, et elle a d'ailleurs obtenu diverses récompenses à ce titre, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le 10 février 2016 elle a reçu un prix au Sommet du Gouvernement du Monde à Dubai pour le meilleur système téléphonique offert par une autorité gouvernementale de sécurité du monde arabe. Elle a aussi remporté une récompense à la Conférence du CCG du Gouvernement en ligne à Bahrain en 2015 pour le meilleur projet d'informatisation globale de l'administration nationale. Toujours en 2015, au 20ème Prix du Moyen-Orient pour l'Excellence Informatique de Dubai, la ROP a reçu le Prix du Meilleur Service informatique intégré.

Les unités spécialisées de la Police

La ROP a créé un certain nombre de directions générales et d'unités spécialisées pour accompagner la croissance économique, sociale et démographique du Sultanat. Parmi celles-ci, la division de la

Police Coastguard, qui lutte contre la contrebande et l'immigration illégale dans les eaux territoriales d'Oman.

Les Coast Guards ont été dotés de vedettes rapides équipées pour renforcer leur efficacité dans la surveillance des longues côtes omanaises et la lutte contre la contrebande, ainsi que pour répondre rapidement aux appels



“ Les Police Coast Guards de la ROP entretiennent une présence active dans tous les ports industriels, de commerce et de pêche de la côte, qu'ils surveillent et contrôlent étroitement. ”

de détresse de pêcheurs en panne à la mer. Le nouveau Quartier Général des Coast Guards, en cours de construction à Sidab, près de Mascate, est un des plus importants projets entrepris à ce jour dans le Sultanat pour les Coast Guards.

La Direction de la Sécurité des Ports a pour mission de protéger les routes de transport maritime et les ports du Sultanat. Des stations

des Coast Guards ont aussi été construites dans tous les ports industriels, commerciaux et de pêche le long de la côte omanaise.

La ROP a conféré à la Direction Générale de l'Aviation de la Police de nouveaux pouvoirs pour renforcer son rôle d'aide aux autres unités de la Police. En plus de la surveillance de la zone côtière, du contrôle des navires en transit dans les eaux

Les Coast Guards de la Police disposent d'une flotte de vedettes rapides de surveillance et de contrôle et de navires d'intervention qui patrouillent à temps plein pour protéger les côtes de la contrebande.



« Au vu de la sévérité des problèmes sociaux et des tragédies qu'entraîne l'abus des drogues, la ROP prend des mesures strictes pour prévenir leur entrée dans le pays et poursuivre toute personne qui proposerait ou userait de substances illicites. »

La Royal Oman Police est fortement engagée dans la lutte contre les accidents de la circulation.

territoriales et de la poursuite des navires suspects, elle assure les transports de la police, les équipes d'enquêtes et les unités médicales vers les zones éloignées et d'accès difficile où ont été commis des crimes, assure la logistique des commandements régionaux dans leurs fonctions de maintien de l'ordre, et mène des opérations de recherche et de sauvetage ou de

lutte contre l'incendie, ainsi que les évacuations des zones inaccessibles. Elle fait aussi le transport des vivres et des biens essentiels à l'intention des habitants des zones montagneuses, en particulier en cas de pluies importantes.

Le nouveau hangar à hélicoptères de la Direction Générale de l'Aviation de la Police a été ouvert en 2016.



Afin de réduire le dommage matériel et humain que causent à la société les narcotiques, des succursales de la Direction Générale de Lutte contre les Narcotiques et les Substances Psychotropes ont été installées dans tous les gouvernorats pour lutter contre le trafic, la vente et l'usage des drogues. La Police a ainsi enregistré un accroissement substantiel des taux de détection.

La ROP a adopté les dispositions les plus dures possibles pour empêcher l'introduction de drogues dans le pays et poursuivre dealers et usagers, consciente qu'elles constituent un problème mondial aux effets dévastateurs non seulement pour les personnes directement concernées mais aussi pour la société dans son ensemble, ainsi que pour l'économie, la santé publique et la sécurité.

Sécurité routière

Les statistiques des accidents de la route pour 2015 signalent une chute de 48% du nombre de morts, 14% du nombre de blessés, et de 26% du nombre d'accidents. Ceci représente une tendance constante des trois dernières années depuis 2012 et reflète les efforts de la ROP pour réduire le nombre des accidents de la circulation. En mars 2016 la ROP a mené une campagne de sensibilisation orientée sur le danger d'utiliser un téléphone portable en conduisant, avec le slogan: "Conduire sans téléphone". Cette campagne, menée tout au long de l'année, faisait suite au succès du "Merci de réduire votre vitesse" de l'an passé, et du concours de sécurité routière.

Les soins aux personnels de la Police

Le nouveau Royal Oman Police Hospital est en cours d'édification





La ROP offre à ses membres et à leurs familles tous les services de santé et de traitement nécessaires.

aux Airport Heights dans le cadre du programme de services médicaux pour les employés de la ROP et leurs familles. Ce sera un important ajout au système de santé du Sultanat, qui prendra en charge les membres des forces de police, en nombre toujours croissant, et offrira un large éventail de spécialités médicales.

La ROP prend en charge les soins et les traitements médicaux de tous les membres de la police et de leurs familles. Ces services sont disponibles auprès du Police Hospital et de ses cliniques associées à la Sultan Qaboos Academy for Police Sciences, auprès des unités de

la Special Task Force et de l'hôpital mobile. Un service d'urgences, qui a été ajouté au Police Hospital pour traiter les cas urgents, est équipé d'une salle d'opérations d'urgence de base.

La Direction Générale de la Protection Civile

Une mesure importante pour le secteur de la protection civile a été la publication, le 8 janvier 2013, du décret royal No 3/2013 instituant la Public Authority for Civil Defence and Ambulance (PACDA) par fusion entre la Direction Générale de la

Protection Civile et l'Ambulance Unit. Le décret royal No 76/2014 sur la réglementation des Autorités, publié le 30 novembre 2014, définit les prérogatives et responsabilités de la PACDA.

Sa fonction est de protéger les vies et les biens, sauvegarder la sécurité publique, faire face aux conséquences des catastrophes naturelles ou industrielles, et de mettre en oeuvre la réglementation et les procédures de protection civile et d'ambulance.

La lutte contre les incendies est

le plus important des services de cette Autorité. Selon les statistiques 2015, les pompiers ont fait face à 3.500 incendies dans l'ensemble du pays. Les opérations de sauvetage terrestre ont été au nombre de 771, soit 213 de moins qu'en 2014, et les sauvetages de noyade, au nombre de 81, marquent une diminution de 69 par rapport à l'année précédente. La majorité de ces incidents, soit 47, correspondait à des oueds en crue. Les équipes de premiers secours ont répondu à 11.100 appels en 2015, soit 583 de plus par rapport à l'année 2014.

La Direction Générale de la Protection Civile a participé avec succès aux opérations de secours au Népal après le tremblement de terre de 2015.





Ressources Humaines



Ressources Humaines

Le peuple, base du développement

Tout au long des décennies de la Renaissance moderne d'Oman, c'est le peuple et ses besoins qui ont été au centre du processus. Le citoyen omanais a été au centre des préoccupations de toutes les stratégies de développement développées depuis 1970. C'est pour lui ou elle qu'ont été adaptés les moyens et les circonstances, proposées les occasions, élaborées les politiques, de manière à construire la confiance et augmenter le savoir et les compétences. L'objectif a constamment été d'accéder à des niveaux plus élevés de conscience et de compétence.

Depuis le début, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said a placé en priorité le développement humain, promettant aux Omanais plus de prospérité et de progrès. Dans son discours inaugural du 23 juillet 1970 à la nation, il s'est engagé à travailler aussi vite que possible à obtenir un avenir meilleur pour les Omanais, et toutes les réalisations et tous les projets qui ont suivi, tous les progrès obtenus résonnaient de l'écho de ces paroles.

Toujours soucieux du bien-être de son peuple, Sa Majesté les voyait, dans l'avenir, vivre des vies actives

et capables, dans un environnement en constante évolution. Il voyait les Omanais participer énergiquement à la formulation et à la gestion de la stratégie nationale de développement dans tous ses aspects, afin de parvenir à un état moderne au sein duquel chaque citoyen puisse réaliser au mieux ses aspirations.

Le Sultanat a dû, pour contrer l'impact de la baisse des prix du pétrole sur le marché international, instituer des mesures radicales, avec toutes leurs implications pour le budget de l'État. Malgré cela, l'État est attentif à garder constant le niveau de vie des citoyens et à assurer la continuité des services publics essentiels. S'adressant au Conseil des Ministres à Beit Al Barakah le 26 avril 2016, au sujet de la préservation des gains des décennies récentes et de la nécessité d continuer à développer les capacités, il insista sur la nécessité, pour les Omanais de réaliser des gains de productivité dans tous les secteurs, en profitant des avantages de la situation géographique du pays. Le temps était venu de baser la croissance de l'emploi durable sur l'investissement de capitaux nationaux et étrangers dans des projets d'intérêt public.

Enregistrez aujourd'hui
votre rêve... pour le voir
réalisé demain.

« Depuis le début de la Renaissance bénie, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said a attaché la plus haute importance au développement de la personne du citoyen omanais, à son progrès et à sa prospérité. »



☞ L'éducation a été et reste l'une des premières priorités de la mission de développement de Sa Majesté le Sultan Qabous, l'objectif qui prime sur tous les autres par l'urgence et l'intention. ☞

Sa Majesté rappela aussi à cette réunion que tous les plans de développement avaient pour objectif final la satisfaction des besoins publics existants.

Le Conseil répondit à cet encouragement par une déclaration du 18 juin 2016 annonçant le maintien, pour 2016/17, du nombre de places allouées dans l'enseignement supérieur aux diplômés du secondaire. Cette décision s'applique à toutes les institutions publiques et privées du Sultanat, ainsi qu'aux possibilités d'études à l'étranger.

Si l'année 2016 est importante sur le chemin du développement d'Oman, car elle est la première du Neuvième Plan quinquennal de Développement (2016 – 2020), le plan lui-même est axé sur le besoin de préserver les réalisations développées depuis 45 ans par la Renaissance. Les projections pour 2020 voient fleurir les nombreux emplois productifs et bien rémunérés pour les jeunes Omanais, et des avancées dans le mouvement d'insertion sociale généralisée, grâce aux progrès de l'éducation et des possibilités de formation, à l'élévation du niveau de la santé et des services de développement des ressources humaines. L'objectif final est le plein emploi de la main-d'œuvre nationale, et une plus grande diversification économique par le développement de secteurs prometteurs comme les services et les industries de transformation, les transports, le tourisme, la pêche et l'extraction

minière.

Le neuvième Plan a comme priorité le développement urbain par l'optimisation des ressources et des champs d'investissements selon les conditions prévalant dans chacun des gouvernorats du Sultanat. L'accent est mis, en effet, sur le développement des provinces, de manière à répandre les bénéfices et parvenir à une distribution plus équitable des fruits du progrès dans tout le pays. Il devrait être possible d'atteindre des niveaux comparables dans tout le Sultanat en ce qui concerne l'enseignement, la santé et les services sociaux, tout en créant des emplois dans l'amélioration des infrastructures et des services publics.

L'Enseignement

Depuis les premiers jours de la Renaissance moderne Oman a orienté d'intenses efforts vers l'enseignement. C'est à la fois un objectif et une ligne de conduite de la vision de Sa Majesté le Sultan pour Oman.

Ce secteur a connu des avancées visibles et concrètes, tant en quantité qu'en qualité, reflétant l'engagement sérieux du gouvernement pour l'éducation comme fondement réel d'un développement durable. Toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été mises à sa disposition afin de produire des diplômés à l'aise dans l'âge de l'information high tech.

De nombreuses organisations



régionales et internationales, notamment l'UNESCO, la Banque Mondiale, le Bureau Arabe de l'Enseignement pour les états du Golfe, l'Organisation de la Ligue arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, ont rendu justice à ces efforts, en particulier à la détermination du Sultanat d'offrir l'enseignement à tous, d'atteindre à l'égalité des genres dans l'enseignement, et d'introduire dans les classes les matériels les plus modernes. Oman a fait des pas de géant dans le niveau des programmes du secondaire, qui comportent un esprit orienté vers la paix et la tolérance, les droits de l'enfance, les droits de l'homme, la sécurité routière et l'environnement. Ces modules affinent le modèle éducationnel de l'être humain bien équilibré, compétent et qualifié pour

répondre aux exigences de l'emploi contemporain et de la société élargie du vingt-et-unième siècle.

Le ministère de l'Éducation a rythmé le développement du système en phase avec l'évolution rapide des méthodes actuelles. Son objectif premier est de jeter les fondements de base pour que tous les Omanais, jeunes et vieux, puissent bénéficier de l'expérience, et par conséquent se trouvent mieux équipés pour contribuer à l'avancement de la société. Il faut donc, nécessairement, y engager les technologies de l'information afin que les élèves, une fois terminées leurs études, soient en mesure d'affronter les défis quotidiens, cela sans abandonner les traditions héritées de leur société ni la foi islamique, ni ignorer les réalités de la situation d'Oman dans le monde.

L'éducation a eu des résultats phénoménaux par leur qualité et leur portée depuis les changements révolutionnaires qui ont accompagné la Renaissance moderne, et ce succès continue de se faire sentir à tous les niveaux.





Le ministère de l'Éducation porte une attention particulière à l'éducation pré-scolaire. Il travaille à l'augmentation du taux de recrutement pré-scolaire en encourageant le secteur privé à participer à ce niveau crucial.

Le secteur privé s'investit de plus en plus dans l'enseignement, notamment l'enseignement pré-scolaire.

En 2015/2016 Oman comptait, dans ses établissements, 551.867 élèves, une augmentation de 28.345 par rapport à l'année scolaire 2014/2015. Ce total comprenait 278.411 garçons et 273.456 filles, répartis entre 1.077 établissements.

La même année a vu la mise en route du système d'Enseignement de Base, mis au point avec succès, dans 973 écoles publiques du pays. À ce chiffre s'ajoutent 60 écoles d'enseignement Post-Basic couvrant les années scolaires 10-12, et 44 autres écoles couvrant les deux années Post-Basic 11-12. Au total 56.600 enseignants des deux sexes servaient le système dans ces écoles, secondés par 11.606 administrateurs

et techniciens.

Le ministère porte une grande attention à l'éducation pré-scolaire, et s'efforce d'augmenter le niveau de pré-scolarisation en encourageant le secteur privé à entreprendre ce service. En conséquence, les chiffres 2016 montrent que 53,6% des enfants de 4 et 5 ans sont inscrits dans des jardins d'enfants. Dans les régions reculées où n'existent pas de jardins d'enfants, des classes pré-scolaires de premier degré (années d'éducation de base 1 à 4) ont été adjointes aux écoles d'État. À la mi-2016 ces classes maternelles étaient au nombre de 99 dans tout le Sultanat, et comptaient 2.528 garçons et filles, servies par 71



maîtres diplômés et 126 volontaires, tous titulaires du General Education diploma et ayant subi une formation spécialisée pour jardin d'enfants.

Le soin qui est pris des enfants à besoins spéciaux, qui ont besoin et méritent un enseignement de qualité, vient confirmer, si besoin était, le souci du Sultanat de mettre en oeuvre un enseignement complet et accessible à tous. Le système a en effet pris toutes dispositions pour ces derniers comme pour tous les autres écoliers et étudiants, avec des enseignants spécialisés, des équipements et matériels éducatifs, allant avec des écoles et locaux adaptés à leurs besoins.

L'enseignement continu

L'activité d'enseignement continu touche désormais toutes les provinces, avec l'aide des nouveaux développements qui élèvent la qualité des divers programmes et cours disponibles.

La lutte contre l'illettrisme a toujours, sous la Renaissance moderne, été l'une des politiques fondamentales du Sultanat. Elle a progressé en parallèle avec la généralisation de l'enseignement à tous les jeunes Omanais, l'idée étant de donner à tous, dans une société égalitaire, les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous les citoyens.

Depuis le début du projet en 1973/1974 jusqu'à l'année scolaire 2013/2014, 87.208 étudiants du

groupe d'âge 15 à 44 ans sont sortis de l'illettrisme, ne laissant dans cette classe d'âge qu'un niveau résiduel de 2,2% en 2015.

L'année 2014/2015 comptait 25.771 adultes enrôlés dans les centres d'enseignement pour adultes, dont 24.142 dans le système libre et 1.629 dans des programmes d'études structurés.

Écoles privées

Le ministère de l'Éducation supervise les aspects techniques et administratifs des écoles privées. Il prépare les projets et les plans pour le développement de ces établissements. Un programme de suivi est en place pour s'assurer que l'enseignement privé adhère aux lignes directrices fixées par le ministère.

Selon les statistiques de l'année scolaire 2014/2015 le Sultanat compte 480 établissements privés, dont 42 sont des écoles internationales.

Le ministère a adopté un projet spécial pour évaluer les résultats obtenus par les écoles privées. Ce projet vise à maintenir un niveau idéal dans toutes les composantes de l'enseignement privé (administration, corps enseignant, élèves et personnel d'assistance technique).

Les établissements privés du Sultanat sont classés en catégories: jardins d'enfants, écoles coraniques, écoles bilingues, écoles monolingues et écoles internationales des divers niveaux.

Le ministère a établi un site internet consacré à la supervision administrative. Il a aussi commandé une étude sur les moyens d'instiller dans les écoles privées une culture de la qualité, et institué des activités autour de «journées d'échanges culturels» destinées à stimuler la politique omanaise de coexistence pacifique et de dialogue mutuel et constructif entre les diverses cultures. Il a travaillé sur le projet de planification stratégique et sur le programme de filtrage pour les sujets de sciences et de mathématiques aux divers stades d'enseignement, en même temps que pour l'anglais comme seconde langue; et enfin pour esquisser un projet de cadre des programmes scolaires pour les Grades 1 à 6.

Savoir et compétences

La stratégie du ministère de l'Éducation est basée sur le fait que l'objectif primordial du système d'enseignement est le développement cognitif de celui qui apprend. Le programme est donc conçu pour adopter les valeurs positives existantes dans la société, tout en développant les compétences créatives et les sensibilités empathiques. Il met l'accent sur les points communs entre les gens, appuyant sur le respect des droits d'autrui. Il a comme prémisse le concept d'égal accès à l'éducation, et donc l'égalité de chances, et un rapport plus étroit entre l'objet de l'enseignement et les besoins de

l'individu et de la communauté.

Le ministère de l'Éducation propose des bourses pour les professionnels de toutes les disciplines d'enseignement, aidant à leur formation au développement des compétences cognitives chez les jeunes et augmentant leur compétence professionnelle. Il en résulte des cadres capables et qualifiés pour suivre les évolutions de l'éducation moderne. Au cours de l'année 2015 de nombreux membres du personnel du ministère ont suivi des cours de perfectionnement les hissant au niveau de diplôme, bachelor, master ou doctorat. Les personnes ainsi requalifiées sont 53 nouveaux titulaires de diplôme en orientation professionnelle, 27 en difficultés cognitives, et 45 doctorants. En outre, 458 nouveaux postulants ont été admis à un programme de Master's, et 210 à un programme de diplôme.

La même énergie et vigilance que met le ministère à améliorer constamment le travail d'enseignement s'applique aussi à son personnel, par les possibilités mises à la disposition de tous, et particulièrement du corps enseignant lui-même, au moyen d'un système d'identification et de conditions qui favorise les objectifs du développement professionnel. Par exemple, il peut citer des projets avant-gardistes comme le centre de formation de personnels enseignants qu'il a ouvert en 2014,

“ La citoyenneté occupe une place de choix dans les sujets prioritaires d'enseignement, et on encourage un fort sentiment de citoyenneté dans tous les aspects des programmes scolaires, dans les activités éducatrices et les méthodes d'enseignement. ”

et dont la mission est d'ajouter des compétences à la profession. Les professeurs peuvent, en effet, suivre dans ce centre des stages qui les aident à peaufiner leurs compétences et à acquérir les moyens et mécanismes leur permettant de contrôler et analyser leurs performances dans ce domaine. Les critères académiques sont ainsi en constante évolution grâce à la qualité croissante des méthodes pratiquées dans les classes. Il en résulte, dans toutes les écoles, une participation plus active des étudiants, en même temps que la constitution d'un corps de recherche pratique sur le fonctionnement du système éducatif dans le Sultanat.

Le Centre a défini certains sujets-clés autour desquels doivent tourner les programmes de formation à l'enseignement, basés sur des priorités nationales importantes telles que les bases de la lecture/écriture et les notions de calcul, ainsi que des éléments concernant en particulier l'économie omanaise. Un de ces sujets est, par exemple, les études internationales, et le Centre est attentif à rendre ses cours attractifs pour les enseignants et les écoles, de manière à entraîner un élargissement de perspective aussi bien chez les enseignants que chez les élèves.

Le Centre mène sept programmes stratégiques à long terme, d'une durée

On met l'accent sur le développement des facultés cognitives chez les éducateurs afin de leur permettre de suivre plus aisément les développements de leur profession.



de deux ans, et les participants qui remplissent les conditions du cours obtiennent un diplôme accrédité d'une institution universitaire.

L'année 2015 a vu passer 2.949 candidats par ce système.

L'éducation civique tient une grande place dans le système éducatif du Sultanat et dans les programmes, les activités des classes, comme dans les objectifs et méthodes d'enseignement, l'idée étant de produire des citoyens qui représentent une valeur dans leurs communautés respectives. L'accent mis sur le civisme, concept majeur de notre époque, est conçu comme une incitation à prendre conscience des droits et devoirs du citoyen dans le contexte national. Si l'on veut incruster le civisme dans la conscience, il est essentiel d'en faire un élément du système éducatif conçu et régi par l'État.

La stratégie de l'éducation, telle qu'elle est conçue pour la période 2016-2020, met l'accent sur cinq zones: répandre une culture de citoyenneté; enseigner la méthodologie; préparation à l'enseignement; activités, projets et programmes; et partenariat avec l'état et la société civile.

C'est dans ce contexte qu'a été créé le Département de la citoyenneté, qui élabore et suit les critères généraux d'inclusion de la citoyenneté dans les programmes, qui sont, en outre, entièrement et régulièrement révisés en ce qui concerne la communication

des valeurs civiques dans le coeur des élèves. Ce département coopère avec les autorités compétentes sur les spécificités de la préparation des enseignants, avant le service et au-delà, en vue de susciter une génération d'enseignants qui contribuent davantage à promouvoir les valeurs de civisme chez les jeunes.

Le ministère est constamment à la recherche d'améliorations à apporter à l'enseignement, avec les avancées d'une société du vingt- et unième siècle basée sur la connaissance, et l'intérêt croissant, chez les étudiants, pour la créativité et l'innovation. Il a, entre autres, inséré dans les programmes une attitude qui met en valeur la créativité. Il a aussi mis sur pied un programme d'innovation éducative, avec ses "incubateurs d'innovation", qui promeut chez les étudiants l'initiative, aidée par les capacités de recherche. Le programme éducatif innovant est piloté dans quatre écoles du gouvernorat de Mascate, les incubateurs d'innovation qui ont donné à ce plan son appellation populaire.

Oman participe désormais à l'International Chemistry Olympiad, et son programme de compétition est suivi avec enthousiasme. Par ailleurs, les technologies de l'information sont parvenues dans les écoles primaires, et contribuent à développer l'apprentissage et à pourvoir les anciens élèves des moyens de répondre aux problèmes de la vie avec les outils et les compétences de

notre époque.

Le «Cognitive Development Programme for Students in Science, Mathematics and the Concepts of Environmental Geography» est un des projets éducationnels remarquables que le ministère a mené depuis l'année universitaire 2007/2008 sur les conseils de Sa Majesté le Sultan. Il figure parmi une série de nouveautés qui vont dans le sens du processus de développement entamé par le ministère dans tout le système d'enseignement, toujours dans l'idée de renforcer les compétences pratiques et scientifiques des étudiants.

L'objectif du programme de développement cognitif est de

motiver les étudiants à aborder les sciences, les mathématiques et les fondements de la géographie environnementale; de les pousser à adopter une approche rigoureuse et disciplinée de la recherche et de la pensée; de développer leurs capacités d'innovation et d'élever les taux de succès dans la participation des étudiants en sciences, mathématiques et concepts de géographie environnementale; et enfin de stimuler les aspects pratiques et appliqués de leurs études.

Scouts et Guides

Le soutien constant du Chef scout du Sultanat, Sa Majesté

Les Scouts rendent de nombreux services à la communauté.



le Sultan Qabous, a permis à la Direction des Scouts et Guides d'organiser un programme d'activités s'adressant aux scouts et guides de tous âges et stades et de renforcer sa position aux niveaux local, régional et international. Les activités organisées à ces trois niveaux font à chaque fois le plein d'affluence.

Le ministère de l'Éducation désirerait engager les mouvements scouts et guides à travailler dans les organisations de la société civile et les programmes des agences gouvernementales; former des cadres spécialisés de ces mouvements à la gestion des crises et des catastrophes dues au changement climatique, coordonnant leurs actions avec celles des autorités concernées de l'État. L'objectif serait de parvenir à une stratégie intégrée pour les scouts et guides d'Oman dans le domaine de l'assistance volontaire, où ils travailleraient en harmonie avec les principes et les normes généralement admises du mouvement.

Enseignement supérieur

L'éducation est la pierre angulaire du développement durable sur tous les fronts, environnemental, économique, ou social. C'est une priorité absolue pour le Sultanat dans sa détermination à construire des ressources humaines, si

indispensables dans l'esprit de compétition de l'économie libérale et globalisée d'aujourd'hui.

Cela seul suffirait à justifier l'attention que porte le gouvernement à sa politique consistant à élever le niveau de la force de travail du pays afin qu'elle puisse contribuer plus pleinement au développement général du pays. L'éducation demeure une priorité



« L'attention que porte le gouvernement à l'éducation procède de la conviction qu'elle est la clé du développement humain qui va élever les perspectives de la société contemporaine et future. »

dans les plans quinquennaux de développement. Elle est vue comme un secteur qui mérite bien ses crédits, étant donné les obstacles qu'elle rencontre et les avancées qu'elle doit produire. Le Sultanat possède un nombre inhabituel d'institutions d'enseignement supérieur, et un nombre record d'étudiants. L'éventail des programmes universitaires proposés est fort large, appuyé par

les outils et mécanismes nécessaires pour en assurer l'accès à tous.

En confirmation de l'intérêt personnel qu'il manifeste au progrès du secteur de l'enseignement et à l'évolution des ressources humaines d'Oman, Sa Majesté le Sultan Qabous encourage régulièrement les jeunes à profiter des perspectives qui leur sont ouvertes et à choisir de poursuivre leurs études au

Les universités et collèges privés offrent formation et instruction dans toutes les disciplines.



troisième cycle. Des études ou formations poussées créent des compétences et des opportunités sans équivalent au cours d'une vie. L'éducation participe à construire des générations pleinement conscientes et capables d'occuper les meilleures places dans la force de travail et la vie universitaire de la nation. Sa Majesté presse les jeunes de sauter le pas vers un niveau supérieur d'éducation. Une déclaration du Conseil des Ministres parue le 18 juin 2016 répond à cet appel et retient le nombre de bourses allouées aux étudiants issus du secondaire pour l'année universitaire 2016-2017, offrant des places dans les institutions d'enseignement supérieur tant gouvernementales que privées, en Oman comme à l'étranger, aux étudiants les plus méritants.

Le Conseil des Ministres a à coeur de mettre en oeuvre des programmes nationaux efficaces et une aide aux études supérieures en accroissant le nombre des bourses dans les spécialités techniques, technologiques, médicales et industrielles, et il a demandé aux grandes sociétés du secteur privé de contribuer à des bourses à l'étranger.

Au cours de l'année universitaire 2013/2014 l'enseignement supérieur comptait 124.291 étudiants, à l'intérieur comme à l'extérieur du Sultanat, contre 72.117 en 2006/2007, soit un accroissement de 72% en moins d'une douzaine

d'années. Ceux de 2013/2014 étaient 117.804 en Oman, soit 94,8% du total. Plus de la moitié d'entre eux (57%) sont des femmes.

Depuis 2011 le nombre des étudiants entrés dans l'enseignement supérieur aux frais de l'État a connu une expansion sans précédent, ce qui a contribué à porter, en 2013/2014, à 89% la proportion des diplômés du secondaire qui poursuivent leurs études. Ce pourcentage n'était que de 35% en 2010/2011.

L'accès à l'enseignement supérieur dans le groupe d'âge 18 à 24 ans continue d'augmenter, atteignant 35,2% en 2013/2014 contre 24,8% en 2006/2007.

Parallèlement à l'accroissement du nombre d'étudiants, on note un accroissement du nombre des institutions d'enseignement supérieur elles-mêmes. En 2013/2014 le pays comptait 57 institutions de troisième cycle, dont 8 universités, 36 "colleges" et instituts de niveau universitaire, et 13 instituts spécialisés. 30 étaient financées par l'État, et 27 par le secteur privé.

Sa Majesté le Sultan Qabous a demandé que le nombre de bourses soit porté à 1.500 à l'étranger et 7.000 nationales afin de stimuler la croissance de l'enseignement supérieur chez les Omanais et d'y recruter un plus grand nombre d'élèves issus du secondaire.

Il a aussi demandé l'allocation de 1.000 bourses à l'étranger de niveau Master's et Doctorat dans les disciplines scientifiques qui font actuellement défaut dans le pays. Après identification des disciplines concernées, le chiffre de 1.000 bourses, réparties entre ces domaines, sera alloué sur une période de cinq ans à raison de 200 chaque année.

Collèges de Sciences appliquées

Le ministère de l'Enseignement supérieur a répondu avec enthousiasme à la recommandation

de Sa Majesté, dans son discours du 12 novembre 2012 pour la session annuelle du Conseil d'Oman, où il a insisté sur l'importance de multiplier les opportunités offertes aux jeunes universitaires de réaliser leur plein potentiel; et d'encourager leur participation à des forums scientifiques internationaux. Le ministère y contribue de plusieurs manières. La Direction supervise six «Colleges of Applied Sciences», lesquels se trouvent dans les wilayats de Sohar, Nizwa, Sour, Ibri, Salalah et Rustaq.

L'année universitaire 2015/2016 a vu 6.655 étudiants dans les divers programmes (Informatique, affaires,

Le fait d'avoir accès à des opportunités suscite l'ambition parmi les jeunes et les motive à augmenter leurs compétences.



communications, design, ingénierie et biotechnologies appliquées). Egalement 387 étudiants en anglais spécialisé au collège de Sciences appliquées de Rustaq, et ce chiffre augmente chaque année, en phase avec l'intérêt croissant qui est porté à l'étude des langues étrangères en général.

Puisque les programmes universitaires sont à la base des Collèges de Sciences appliquées, le Département des Programmes, à la Direction générale des Collèges, collabore avec les directeurs de programmes et les départements des Collèges pour standardiser l'élaboration, l'évaluation et le développement des programmes d'études et des cours. Ils assurent le suivi du déroulement des programmes dans la classe, contrôlent l'introduction et l'amélioration des instruments et supervisent le calendrier d'études. Cette supervision permet de s'assurer que les étudiants reçoivent la formation adéquate dans tous les détails de leur spécialité.

Durant l'année 2014/2015 plusieurs des programmes des Collèges ont été révisés, ainsi que certaines des décisions concernant les conditions générales des programmes offerts. Il s'agissait de mettre les programmes plus en phase avec les besoins actuels et prochains du marché du travail et du développement durable, et de rationaliser les compétences offertes

aux étudiants avec les exigences de ce marché.

L'enseignement supérieur privé

Le secteur de l'enseignement supérieur privé dans le Sultanat a connu une croissance régulière avec l'évolution des institutions privées aussi bien en quantité qu'en qualité. Le Sultanat compte aujourd'hui 20 collèges privés et 7 universités réparties dans les provinces. Ces 27 institutions délivrent des cours de niveau diplôme, bachelor et master's dans les diverses disciplines.

Le recrutement de ces institutions augmente régulièrement, les dernières statistiques faisant ressortir, pour l'année 2014/2015, un total de 68.350 étudiants.

L'engagement du Sultanat en faveur du développement de l'enseignement supérieur privé, de sa qualité et de la stabilité sur le long terme de ses institutions se traduit par un financement public qui prend diverses formes, directes et indirectes. L'état considère que financer ce secteur stimulera l'ensemble du système d'enseignement, élèvera son niveau et augmentera le niveau des services aux étudiants.

Ce soutien peut prendre la forme d'une attribution de terrains destinés à la construction de campus, ou celle d'un apport en capital pouvant

“ Les institutions privées d’enseignement supérieur ont évolué en qualité et en quantité, avec vingt collèges privés et sept universités privées, aujourd’hui, fonctionnant dans tous les gouvernorats du Sultanat. ”



aller jusqu'à 50%, dans la limite d'un plafond de 3 millions de RO. En outre, certaines universités privées (universités de Sohar, du Dhofar, de Nizwa, Buraimi, de la Sharqiyah, et de Mascate) ont bénéficié de subventions importantes, à hauteur de 17 millions de RO, selon les directives de Sa Majesté le Sultan Qabous. Les universités privées jouissent aussi d'exemptions fiscales et douanières qui allègent d'autant leur budget.

Les bourses et dons du gouvernement qui bénéficient aux institutions privées sont une autre forme de soutien public. Environ 7.000 bourses nationales

sont disponibles chaque année et réparties entre tout le secteur de l'enseignement supérieur privé en vertu de critères et de contrôles spécifiques.

Dans sa tâche d'assurer la qualité dans ce secteur, le ministère a exercé une supervision rigoureuse, depuis l'ouverture du premier Collège privé jusqu'au contrôle au jour le jour du processus éducatif dans toutes les institutions privées du troisième cycle. Le processus de contrôle de la qualité prend diverses formes et se fait en étroite coordination avec l'Omani Academic Accreditation Authority".

Un enseignement de grande qualité prépare des cadres qualifiés possédant les compétences requises par le marché du travail.

☞ Pour l'année universitaire 2015/2016, sur un total de 33.366 élèves sortants ayant obtenu le Diplôme d'Enseignement Général, 25.469 ont été acceptés dans l'enseignement supérieur. ☞

Le Centre d'Admission à l'Enseignement Supérieur

Il n'y a aucun doute que la technologie de l'information et des communications revêt une importance cruciale pour le développement des sociétés. Le passage des systèmes traditionnels aux systèmes électroniques a marqué un tournant pour les services administratifs du Sultanat. Il a eu un fort impact sur les formalités d'enregistrement et d'admission dans les collèges d'enseignement supérieur,

C'est dans ce contexte qu'a été créé le Centre d'Admission à l'Enseignement supérieur (Higher Education Admission Centre - HEAC), pour servir à l'exécution coordonnée des procédures d'admission dans l'enseignement supérieur des diplômés de l'enseignement général désireux d'accéder au troisième niveau d'enseignement, soit dans le Sultanat, soit à l'étranger, au moyen du système électronique d'admission et d'inscription. Ce système assure une égalité des chances à tous les candidats, et sert la communauté en facilitant le processus. Les candidatures aux institutions de troisième niveau sont gérées avec efficacité, utilisant l'informatique pour faire correspondre au mieux les préférences des candidats et les résultats précédemment obtenus par eux avec les conditions d'entrée des institutions et les quotas d'admission déterminés pour chaque matière.

• Au cours de ses dix années

d'existence l'HEAC s'est développé de façon exponentielle et utilise aujourd'hui de multiples systèmes électroniques. Le système numérisé d'admission au premier stade d'accès à l'enseignement supérieur et le système de tenue des statistiques de l'enseignement supérieur sont les deux principaux volets de l'activité du Centre. D'autres systèmes numérisés d'admission et d'inscription ne sont que supervisés par le Centre en coordination avec la Direction générale des Bourses, notamment l'admission aux études, et l'admission des promotions des années antérieures.

En 2015/2016, les institutions d'enseignement supérieur ont admis à l'entrée 25.469 candidats sur les 33.366 qui avaient passé le diplôme de General Education, ce qui fait un taux de 76,3%. Ce chiffre comprend les admis dans les institutions publiques, les bénéficiaires de bourses dans les institutions privées de l'intérieur du Sultanat, et les bénéficiaires de bourses d'études à l'étranger.

Au total, ce sont 63 institutions d'enseignement supérieur qui bénéficient du système. Les étudiants admis sont des titulaires des divers certificats acceptés, soit d'abord le diplôme de General Education, obtenu à la fin du secondaire dans les écoles du secteur public et dans les écoles privées placées sous la tutelle du ministère de l'Éducation; mais aussi le baccalauréat international et le certificat de A level, les certificats décernés par le CCG

ou individuellement par des pays arabes, et divers autres certificats de fin d'études de pays étrangers. Les évaluations sont suivies d'une analyse de ces certifications afin d'en établir les équivalences.

Le Graduate Survey Department

C'est afin de mesurer la production du système d'enseignement supérieur en matière de diplômés, et pour suivre le degré d'adéquation du bagage et des compétences dont ont été dotés ces diplômés par rapport aux besoins du marché du travail, qu'a été créé ce Département d'Enquête sur les Diplômés de l'enseignement supérieur. Il est un des plus importants outils de mesure de l'adéquation

des compétences des diplômés aux besoins du marché du travail. Il sert en outre, grâce aux données et aux indicateurs recueillis, à mesurer les forces et les faiblesses du système d'enseignement supérieur, et à comparer ces éléments à ceux des autres pays. Le Département est ainsi en mesure de profiter de l'expérience d'autres pays, et d'évaluer les résultats en termes d'adéquation de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail.

Poursuivant plus loin la tâche entreprise avec les précédentes enquêtes expérimentales sur les diplômés, le Département a mené en 2015 la première enquête nationale à inclure ensemble les diplômés des institutions publiques et privées

Le Graduate Survey Department a été créé pour ajuster les produits du système d'enseignement aux besoins du marché du travail.



d'enseignement supérieur, ainsi que ceux issus des programmes d'échanges avec l'étranger. Il a, par ailleurs, dressé un calendrier pour la réalisation d'une enquête sur les diplômés de l'enseignement supérieur qui avait été commencée en septembre 2014.

Les premières indications glanées des résultats de l'enquête en mai 2015, qui portait sur 12.551 diplômés, soit un taux de réponses de 51%, suggèrent que 53,4% des diplômés des promotions 2009/2010 et 2012/2013 ont un travail.

L'Université Sultan Qabous

L'Université Sultan Qabous a marqué une étape essentielle du développement de l'enseignement supérieur dans le Sultanat et, en fait, de son développement tout court. Phare de la culture et du progrès de la Renaissance par le savoir, ses diplômés et les produits de ses recherches et de son expertise ont impacté tous les secteurs du développement national depuis sa fondation en 1986. Trente ans plus tard, elle est devenue une institution réputée qui s'est avérée capable de succès substantiels et remarquables, cela grâce à ses laboratoires ultra-modernes, ses cinq bibliothèques qui recèlent les dernières publications spécialisées, et un programme régulier de manifestations universitaires. Elle accueille des conférences, des séminaires et des forums internationaux, offre des ateliers sur des sujets généraux ou spécialisés, et obtient d'institutions de

classe mondiale l'accréditation de ses départements et de ses disciplines.

L'esprit d'ouverture qui anime l'Université enrichit les aspirations intellectuelles et éducatives des étudiants qui occupent en foule son système de qualification à trois niveaux. Ses cours des niveaux premier cycle, master's et docteur sont répartis entre neuf Collèges, ou facultés: College of Arts and Social



“ L’Université Sultan Qabous, inaugurée en 1986, a eu à coeur de ménager un environnement de recherche et d’études propices à de remarquables travaux universitaires. ”

Sciences, College of Economics and Political Science, College of Education, College of Agricultural and Marine Sciences, College of Medicine and Health Sciences, College of Nursing, College of Law, College of Engineering et College of Science. L’Université a aussi fait progresser sa réputation de sérieux dans la recherche scientifique, de service à la communauté et de coopération internationale.

On comptait en 2015/2016, à l’Université, 171 doctorants en recherche fondamentale, 1.312 étudiants de master’s, et 31.411 étudiants de premier cycle. Sept étudiants suivaient le programme de diplôme de traducteur.

Le même année, soixante programmes de master’s et 32 programmes de doctorat étaient offerts.

Le développement intellectuel et scientifique d’esprits curieux est l’objectif stratégique que cherchent à obtenir toutes les institutions d’enseignement supérieur.



L'Université fournit un certain nombre de bourses pleines ou partielles chaque année à des étudiants désireux de poursuivre des études de master's ou de doctorat; 14 bourses pleines et deux partielles pour des doctorants, et 54 pleines et 27 partielles pour des candidats au master's.

La recherche scientifique est le fondement sur lequel l'Université entend construire l'édifice de son succès futur. Constituant une base solide et un soutien généreux pour la recherche scientifique, grâce à la sagesse et la sagacité de Sa Majesté le Sultan, elle a obtenu des succès novateurs dans des études de caractère stratégique qui portent sur de nombreux problèmes qu'affronte Oman aujourd'hui dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, des sciences de la santé, des sciences humaines et sociales, des communications, de l'industrie et des ressources.

Pour les années 2015 et 2016, l'Université a financé 63 bourses de ressources internes dans des domaines divers de recherche, au premier plan desquels figurent santé, matériaux, agriculture, ingénierie, et sciences de l'éducation, le tout pour un budget total de 490.000 RO.

L'un des buts de la politique de l'Université est de susciter des partenariats de recherche avec d'autres universités et institutions, locales, régionales ou internationales. Le Bureau de Coopération Internationale de l'Université est activement à l'oeuvre

sur ce plan, appelé qu'il est à rédiger des lettres d'intention et des accords bilatéraux avec ces institutions. À ce jour l'Université a 43 accords avec des institutions universitaires du monde entier.

L'Université est un grand promoteur d'innovation. Dans la seule année universitaire 2015/2016, elle a déposé auprès du US Patent and Trademark Office six demandes de brevets basées sur des recherches originales effectuées à l'Université dans les domaines des nanotechnologies, des télécommunications, de l'électronique et des technologies alimentaires.

Au cours de l'année universitaire 2015/2016 ont eu lieu de nombreux séminaires, ateliers et conférences, notamment: la 3ème Conférence internationale de la Faculté de Littérature et de Sciences sociales; le Symposium international sur la Lutte contre l'impact du changement climatique sur l'Agriculture, l'Eau et l'Environnement; la 2ème Conférence internationale sur les Avancées en Obstétrique et en Gynécologie; la 3ème Conférence internationale sur le Langage, la Linguistique, la Littérature et la Traduction; la 16ème Conférence internationale ELT; la Conférence sur la Loi des Transactions Civiles en Oman: réalités et attentes; et le Séminaire sur les Ressources hydriques dans les Zones arides: Quelles avancées? Toutes ces manifestations et bien d'autres ont contribué au dynamisme culturel et social du campus.



La Santé

Par la planification minutieuse qu'il mène par tranches quinquennales depuis 1976, le Sultanat a créé un système de santé orienté vers une série de cibles qui ont élevé le niveau général de santé de la population dans une proportion sans précédent.

Le neuvième Plan de Développement de la Santé (2016-2020), lancé en 2016, marque un nouveau départ dans la méthodologie compatible avec les évolutions de la démographie et de la population et avec les nouveaux paradigmes mondiaux en médecine et en technologie. Ce nouveau Plan

quinquennal de Développement adopte une approche à long terme en prenant pour base les résultats dans une perspective de 30 ans (Santé 2050). Il représente un saut d'importance dans le processus de planification de la Santé du futur.

Ce neuvième Plan définit les principaux aspects des besoins futurs de la Santé en déterminant les grandes lignes de sa stratégie et de ses objectifs: gouvernance, direction et organisation des services de santé, ressources humaines, information et recherche, produits et vaccins, technologie médicale, financement de la santé et coopération et partenariat entre les secteurs.

Le ministère de la Santé considère la valeur du personnel de santé comme la colonne vertébrale des services de santé.

Le ministère de la Santé attache une grande importance au personnel de la santé, colonne vertébrale du système. Il a formé et développé les compétences des personnels omanais de santé de manière à faire d'eux les futurs piliers du système. Il se base sur les données statistiques pour élaborer ses plans quinquennaux et définir ses objectifs stratégiques, lesquels lui ont valu l'admiration et le respect de la communauté internationale pour l'approche du progrès social par le Sultanat.

Les travaux se poursuivent de manière intensive sur le plan à long terme, c'est-à-dire les perspectives qui sont celles du système de santé pour 2050. Ce plan ne représente qu'une phase transitoire de soutien pour permettre au système de santé de faire face aux développements de la médecine et de la technique dans le monde. Il devrait en découler tout une moisson de bienfaits pour tous les aspects de la santé et des soins dans un futur assez proche.

Ce système de santé consiste en trois composantes intégrées: soins primaires, secondaires et tertiaires. Les soins primaires sont dispensés dans les dispensaires et hôpitaux locaux implantés dans tous les gouvernorats et wilayats du Sultanat. Le degré secondaire est le fait des hôpitaux de référence implantés dans les principales wilayats du Sultanat, qui offrent des soins de niveau plus spécialisé. Les soins tertiaires sont ceux, d'un haut niveau technique, qui sont dispensés par les grands

hôpitaux du gouvernorat de Mascate, notamment le Royal Hospital, le Khoula Hospital et le Al Nahda Hospital. Tous ces établissements fournissent un éventail complet de soins et interviennent comme hôpitaux de référence pour toutes les parties du Sultanat. L'Hôpital Al Massarra, également dans le gouvernorat de Mascate, apporte aussi des soins de troisième niveau spécialisés dans le traitement des maladies psychiatriques et neurologiques.

Le Sultanat possède au total 69 hôpitaux, dont 49 appartiennent au ministère de la Santé. Ces hôpitaux offrent 6.468 lits, ce qui donne un ratio de 15,5 lits pour 10.000 habitants. De ce total, 4.998 lits, soit 77%, appartiennent au ministère de la Santé.

Il convient d'ajouter les services de santé rendus à leurs employés et à leurs familles par le Diwan de la Cour Royale, le ministère de la Défense, la Royal Oman Police, Petroleum Development Oman et l'Université Sultan Qabous. L'hôpital de l'Université Sultan Qabous offre les trois niveaux de soins à tous les citoyens.

Le nombre des consultations en ambulatoire a été en 2015 plus de 15 millions. L'accroissement du nombre de visites aux cliniques et d'hospitalisations a suivi celui d'autres services tels que laboratoires médicaux, radiologie et dentisterie.

Le nombre de patients hospitalisés

et traités en interne a été d’environ 326.000 en 2015. Plus de 95.000 interventions chirurgicales ont par ailleurs été pratiquées en 2015.

La logique qui sous-tend, pour le ministère de la Santé, l’accent mis sur les soins primaires, secondaires et tertiaires provient de la conviction que le progrès dans ces zones va abaisser le taux des maladies contagieuses, élever l’espérance moyenne de vie et permettre de se consacrer désormais davantage aux maladies non contagieuses, qui demandent généralement des soins sophistiqués et de plus longue durée.

En ce qui concerne le niveau primaire de soins, le ministère de la Santé, dans ses Plans quinquennaux successifs, centre son action sur le développement des services de niveau primaire qui offrent les soins les plus efficaces à un coût relativement faible. Ceci inclut un accroissement du nombre des établissements de soins primaires répartis dans tout le Sultanat, ainsi qu’un appui régulier à ces institutions pour améliorer la qualité de leurs services. Ces efforts ont obtenu des résultats remarquables et tangibles avec une amélioration sensible du niveau général de santé de la population omanaise.

Fin 2015 on comptait 233 dispensaires, polycliniques et hôpitaux locaux, dont 232 gérés par le ministère de la Santé, soit 65 centres de santé avec lits, 117 simples dispensaires sans lits, 23 polycliniques et 30 hôpitaux locaux.

Le Sultanat conserve son rang élevé dans les indicateurs mondiaux de niveau de vie, et en particulier dans la protection des enfants. En 1970 la mortalité infantile était extrêmement élevée, à 118 pour 1.000 dans la première année de vie. Ce chiffre était tombé à 45 en 1985, et ramené à 7,9 en 2014. Par ailleurs, en 1970, la mortalité sur les cinq premières années de vie était de 181 sur 1.000 naissances. Ce chiffre était tombé à 52 en 1985, et à 9,7 en 2014. Ce remarquable progrès dans la survie infantile et les améliorations obtenues par le Sultanat sont largement connues et documentées dans le monde.

Les succès obtenus sont le résultat direct de l’offensive que mène en permanence le Sultanat contre les maladies infantiles dangereuses grâce à de vastes campagnes de vaccination. Les campagnes successives ont visé la tuberculose, la poliomyélite spinale aiguë, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la rougeole. Ont suivi des campagnes d’immunisation contre l’hépatite virale, la rubéole, les oreillons et la grippe de type B (hémophile). Depuis juillet 2003 le vaccin 5 en 1 a été mis en service, comme dans beaucoup d’autres pays. En 2008 le vaccin contre la pneumonie à pneumocoque a été ajouté à la polio et à d’autres. En raison du haut degré de pénétration de ces campagnes d’immunisation, proche de 100 pour cent, le Sultanat est demeuré exempt de polio depuis 16 années consécutives.



Des hôpitaux modernes offrent un service de santé de classe internationale.



Le Sultanat n'a pas non plus enregistré de cas de tétanos chez les nouveaux-nés depuis 1995, ni de diphtérie depuis 1992. Aucun cas de rougeole n'a été enregistré en 2015, alors que 68 cas l'avaient été en 1995.

En raison de la propagation rapide de diverses maladies infectieuses, les cas de maladies respiratoires chez les enfants de moins de cinq ans ont augmenté de 239 en 2010 à 383 pour mille en 2015. Les diarrhées infantiles chez les moins de cinq ans ont diminué de 239 pour mille en 2010 à 203 en 2015, tandis que le nombre de cas confirmés de malaria est tombé de 32.000 en 1990 à 1.193 en 2010, puis a continué de décliner à 822 en 2015, étant entendu que, cette année-là, la plupart de ces cas étaient des infections importées.

Le ministère de la Santé est bien conscient du fait que la qualité des services de santé dépend avant tout de la disponibilité de personnels qualifiés en nombre suffisant. Il a donc porté une attention particulière aux stratégies de développement de ces personnels. En 2015, ce sont 533 diplômés des niveaux médicaux et paramédicaux issus des institutions du ministère de la Santé qui ont rejoint ces effectifs, les portant à un total de 12.809 diplômés pour les années récentes. Viennent s'y ajouter 2.799 autres issus d'institutions d'enseignement supérieur en 2015, tous ces effectifs venant renforcer les ratios d'omanisation des emplois

dans les services de santé. Un nombre croissant de médecins omanais sortent chaque année de l'Université Sultan Qabous et des Collèges privés du troisième cycle, et les instituts affiliés au ministère de la Santé produisent des personnels par médicaux et infirmiers hautement qualifiés qui viennent grossir les rangs d'un système de santé de plus en plus compétent et évolué.

Le secteur privé de la santé est un gisement supplémentaire de services dans le Sultanat, et connaît une croissance régulière. Fin 2015 il comptait 15 hôpitaux, 448 cliniques généralistes, 288 cliniques spécialisées, une polyclinique, 233 cliniques de soins dentaires, 49 cliniques spécialisées en médecine traditionnelle indienne ou chinoise, 21 laboratoires médicaux, 6 centres d'imagerie par résonance magnétique, et 604 pharmacies.

Fonction Publique

Le ministère de la Fonction Publique a été institué pour gérer l'exécution de la stratégie d'emploi de l'État. Sa fonction première est le recrutement et l'intégration dans les départements du service public afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil administratif. Cela suppose l'examen régulier et la mise à niveau des personnels, le suivi de leurs motivations et leur maintien par l'aménagement des opportunités de carrière. L'objectif est de

« Le ministère de la Fonction Publique a effectué une réforme interne majeure dans son approche du service public, faisant de ses employés de bons serveurs de la communauté, bien formés et bien informés, participants enthousiastes du processus de développement. »

provoquer un changement de mentalité dans la fonction publique, par l'amélioration des perspectives d'avancement et la formation aux savoirs et compétences administratives utiles à leur propre développement et à celui du service.

Le Sultan Qabous a, dès l'origine, fait sienne l'opinion selon laquelle la fonction publique n'est plus une simple courroie de transmission mais, au contraire, un moteur du développement, dynamique et dévoué au bien commun, qui sait prendre ses responsabilités sérieusement dans les diverses agences et services de l'État, et toujours soucieux de perfectionner ses

méthodes en intégrant les avancées technologiques et administratives modernes de l'époque.

Le décret royal No 142/2008 fait obligation au ministère de la Fonction Publique de proposer les politiques et les plans propres à mettre à jour, dans toutes les administrations, l'organisation, les procédures, la réglementation, l'information et les ressources humaines, et de coordonner les efforts visant à instituer un usage optimal de toutes les composantes humaines et financières disponibles.

Aujourd'hui le ministère est la première agence de référence du secteur de l'administration, qui

La formation sur le tas est essentielle à un corps de fonctionnaires efficace et dynamique.



comprend 37 unités administratives, avec, à fin 2015, un personnel (Omanais et étrangers) de 180.386 agents des deux sexes, et un niveau d'omanisation des emplois de 86,3%. Sur les 155.761 agents de nationalité omanaise, les hommes représentent 53%, et les femmes 47%.

En 2015 encore, 66.780 agents des deux sexes ont pu bénéficier de formations dans le Sultanat, et 1.001 autres à l'étranger. Il y avait 435 titulaires de bourses d'études, et 709 en bourses partielles durant les vacances universitaires. Vingt-et-un étaient en congé partiel, 489 en bourse d'études et 296 en cours du soir.

La formation sur le tas est, en général, extrêmement profitable au personnel. Elle déploie les capacités des participants et les motive à acquérir davantage d'efficacité et de meilleurs résultats, en ligne avec les buts de la réforme. Le ministère de la Fonction Publique établit le cadre général des programmes individuels de formation, et détache souvent des agents en formation sur le tas dans le secteur privé, dans des postes correspondant à leurs fonctions et compétences existantes.

Le ministère de la Fonction Publique est un des départements qui ont fait d'énormes progrès avec l'exploitation et la mise en oeuvre des technologies de l'information. Les résultats positifs se sont fait sentir sur le niveau d'organisation au sein même du ministère, mais aussi par les

services qu'il rend. "Mawrid", le logiciel utilisé pour gérer la vaste base de données sur les ressources humaines qui couvre tous les départements, facilite grandement la conception et l'harmonisation des procédures dans toute l'administration de l'État. Il en résulte de meilleures méthodes, et un meilleur service. La technologie permet un accès facilité aux données, une mise à jour aisée, ce qui rend possible de créer un système d'information moderne, unifié et global, à l'usage des décideurs. Elle facilite la préparation des études analytiques, organise les données concernant les postes de travail et leurs titulaires afin de rationaliser les affectations. Elle permet la planification des carrières et des affectations, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques en salaires et autres avantages perçus par le personnel.

Le système a une application à la fois administrative et financière. L'application administrative a fait l'objet d'une mise en oeuvre graduelle, et est maintenant en service dans la plupart des services administratifs, 37 au total fin 2015. L'application financière est en service dans 24 unités de l'administration.

Le ministère a fait quelque peu figure de pionnier dans l'ambitieux projet de "e-gouvernement" des autorités consistant à mettre en ligne toute l'administration, et il a mené à bien la constitution d'une banque de données d'études de tous types, qu'il

a relié au système Mawrid, ce qui permet de simplifier les procédures par lesquelles le ministère sert les diverses unités de l'administration de l'État.

Sa Majesté le Sultan Qabous a pris un intérêt particulier au défi que posait l'élévation des prestations de l'administration, et il a poussé à l'adoption rapide du projet de gouvernement en ligne afin d'accélérer les transactions. Le Conseil des Ministres a donc proposé notamment d'aligner les demandes respectives des divers services avec l'objectif global de l'administration centrale, laquelle a pour objectif prioritaire l'efficacité dans le fonctionnement des services. Une autre proposition du Conseil des Ministres a été celle d'un guide des services pour toutes les entités de l'administration, qui détaillerait les services à attendre de chaque unité et en définirait les paramètres et le calendrier. En 2015 le ministère de la Fonction Publique était en mesure d'offrir un support technique à tous les concernés au moyen d'ateliers spécialisés. Il a formé aussi un certain nombre de spécialistes à la création de ce guide des services, et soutient techniquement les équipes chargées, dans chaque service, de la confection du guide. Fin mai 2016, 39 ministères et départements avaient rédigé l'état et les perspectives de leurs missions, et 26 avaient constitué l'annuaire de leurs prestations, au nombre de 1.764 désormais documentées.

Le ministère poursuit, par ailleurs, sa politique d'omanisation des emplois de la fonction publique, et a terminé sa contribution à la mise en oeuvre du huitième Plan quinquennal (2011 – 2015) concernant l'omanisation des emplois permanents du secteur. L'administration a réussi à "omaniser" 405 postes de travail dans tous les départements, ce qui porte à 86,3% la proportion d'agents omanais, et donc à 13,7% les postes encore occupés par des non-omanais. Le neuvième Plan (2016-2020) prévoit l'omanisation de 678 nouveaux postes permanents actuellement occupés par des expatriés, en application des dispositions du Civil Service Act.

La Main-d'Oeuvre

Les évolutions et les exigences changeantes du marché du travail dans le Sultanat font que le ministère de la Main-d'Oeuvre est constamment à la recherche de programmes de modernisation et de développement de services dans tous les secteurs d'activité, dans l'optique de tendre au plein emploi de la force de travail nationale. Il supervise, en outre, l'enseignement technique et les projets de formation professionnelle. Il se sert de l'informatisation des services administratifs pour réaliser ce qui est un pas de géant en matière d'amélioration quantitative et qualitative des prestations dans ces domaines. L'usage de l'informatique,

et l'agilisation et la meilleure qualité des prestations qui en dérivent, soutiennent sans aucun doute la croissance de l'économie nationale et renforcent la force nationale de travail en facilitant le développement de compétences supplémentaires sur le même poste de travail.

Le Sultanat avait, fin février 2016, un effectif de 223.620 nationaux employés dans le secteur privé. Toutes les professions et secteurs d'activité étaient représentés. De plus, il a négocié et signé de nombreux accords de formation tels que ceux dont ont bénéficié plus de quarante mille candidats depuis l'institution de ce plan en 2005. Les plans de formation professionnelle ont tenu leur promesse en préparant de nouveaux-venus à une pleine intégration dans le marché du travail.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre est en contact permanent avec les entreprises du secteur privé, qu'il pousse à offrir toujours plus de postes de travail conformément à la stratégie d'omanisation des emplois. L'objectif est de voir davantage d'offres d'emploi accessibles à des nationaux omanais, et, grâce à l'enseignement et à la formation, un retour global de cette main-d'oeuvre du secteur public vers le secteur privé. Les jeunes demandeurs d'emploi sont poussés à développer leurs aptitudes et leurs capacités en direction des disciplines rares ou les plus demandées par le marché du travail. Les taux d'omanisation dans

les divers secteurs de l'économie doivent être du même ordre que la production des systèmes éducatifs et de formation correspondants. Les secteurs productifs ont un rôle participatif à jouer dans le développement de la force de travail nationale, et une obligation de fournir soin et protection aux travailleurs de manière à augmenter leur productivité et leurs compétences techniques.

Dans un contexte de réorganisation du marché du travail, le ministère a émis des directives visant à faire cesser la délivrance de permis de travail à des expatriés dans certaines positions et activités économiques, et à réduire le pourcentage de personnel expatrié dans les sociétés du secteur privé. La cessation des permis de travail est applicable sur une base temporaire dans certains cas, souvent pour des périodes de trois à six mois, renouvelables en fonction des besoins du marché du travail. Dans d'autres cas la cessation est permanente, le but étant l'omanisation complète de certaines activités et professions. L'arrêt total a été appliqué avec succès dans le cas des employés de bureau. En outre, un décret ministériel No 550/2013 a ordonné la cessation de recrutement de non-Omanais pour des périodes de 6 mois dans des sous-secteurs du bâtiment et du nettoyage. Certaines installations de classe mondiale offrant une qualité spéciale de

☞ Fin février 2016, on pouvait compter 223.620 Omanais employés dans les entreprises du secteur privé, répartis entre tous les métiers et secteurs. ☜

service et certains établissements opérant dans la réalisation de projets gouvernementaux ont toutefois été exemptés d'interdiction. Un autre décret ministériel No617/2013 a interdit la délivrance de permis à des non-nationaux par des entreprises des secteurs de la menuiserie, du travail de l'aluminium et du métal, et de la briqueterie.

Le Sultanat, par son ministère de la Main-d'Oeuvre, se penche spécialement sur les entreprises petites et moyennes, qu'il aide par les services qu'il rend à la fois aux propriétaires et aux employés. Une de ces opérations a consisté

à développer les compétences de 193 employés du ministère qui s'occupent des PME en coordination avec la General Authority for Small and Medium Businesses. Dans un autre cas, l'initiative a résulté d'une recommandation du séminaire de Saih Al Shamekhat en 2013 sur la formation d'employés du secteur public au suivi des PME et l'optimisation des services qu'ils leur rendent. Par le décret ministériel No 75/2014 du 7 avril, les PME ont été exemptées de l'interdiction pour 6 mois du recrutement de non-Omanais dans les secteurs du bâtiment et du nettoyage.

Les jeunes Omanais ont fait preuve d'énergie et de compétence dans leurs postes de travail.



Un décret ministériel similaire, No122/2014 du 18 mai, octroyait la même exemption aux PME des secteurs de la menuiserie, du travail de l'aluminium et du métal, et de la briqueterie.

Du début de l'année 2003 à la fin du mois d'août 2015 le nombre des personnes ayant subi une formation dans les instituts et les centres dans le cadre de l'action du ministère pour développer l'emploi non spécialisé n'a fait que croître. La stratégie du ministère est axée sur des programmes de formation professionnelle dans les instituts et centres de formation qui offrent une formation avancée, grâce à un financement du gouvernement à des taux approuvés par le Bureau des Adjudications. Ces formations aident les demandeurs d'emploi à profiter des vacances de postes qui surviennent dans le secteur privé.

Le plan de formation est un des programmes les plus importants et scientifiquement coordonnés entre le ministère de la Main-d'Oeuvre et le secteur privé. Son succès permanent continue et continuera de multiplier les opportunités d'emploi pour les demandeurs, et on espère ainsi atteindre l'objectif du plein emploi de la main-d'oeuvre nationale. Il a bénéficié jusqu'à présent à plus de quarante-cinq mille citoyens.

Enseignement technique

L'enseignement technique est

une composante essentielle dans le système d'enseignement supérieur du Sultanat, qui absorbe chaque année presque dix mille titulaires du diplôme d'enseignement général. Le secteur de l'enseignement technique réunit à tout moment un effectif de près de quarante mille étudiants, répartis entre un éventail de cours et de disciplines adapté aux besoins du marché du travail. Les programmes de diplôme couvrent le spectre allant de diverses spécialités d'ingénierie à l'informatique, la gestion des affaires, les sciences appliquées, la pharmacie la photographie et la création de mode.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre, représenté par le Conseil de direction des Colleges de Technologie, supervise et vérifie le développement des programmes d'enseignement technique en coordination avec les besoins du marché du travail. Il suit le progrès du travail dans les sept Colleges de technologie du Sultanat, soit: Le Higher College of Technology de Mascate, le Al Musanna College of Technology, le Nizwa College of Technology, le Ibra College of Technology, le Salalah College of Technology, le Shinas College of Technology et le Ibri College of Technology.

Chacun de ces instituts mène au Diploma of Technology et au Advanced Diploma of Technology, tandis que le Higher College of Technology de Mascate, ayant statut



universitaire, offre en outre plus de ces derniers un baccalauréat de technologie.

Il s'est produit un bond dans la progression du recrutement des Collèges de technologie, et dans la variété des programmes offerts. Les étudiants sont inscrits au travers du système HEAC ainsi qu'à la sortie des écoles de la Royal Guard, du système de bien-être social et des bourses, des plans d'éducation à temps partiel, de sorte que les nouvelles admissions ont presque doublé d'une année sur l'autre, de 6.584 pour l'année 2009/2010 à plus de onze mille en 2011/2013, avant de reculer quelque peu à 9.546 en 2015/2016. En tout,

les inscriptions en enseignement technique de troisième niveau représentent 34,4% du total des inscriptions dans les institutions d'enseignement supérieur. Le déclin du nombre des admissions est une conséquence du déclin du nombre de diplômés de l'enseignement général et de l'accroissement des missions de boursiers internes et externes, combinée avec la volonté du ministère de la Main-d'Oeuvre d'élever la barre des critères d'admission aux institutions d'enseignement technique de manière à ce que le taux d'admission ne dépasse pas 60% de l'effectif des diplômés de l'enseignement général.

Les jeunes Omanais ont hâte d'acquérir les compétences qui les qualifieront pour des postes intéressants sur le marché du travail.

L'effectif total des étudiants des sept Collèges de technologie, toutes classes et matières confondues, est passé de 23.527 en 2009/2010 à 39.752 en 2015/2016. Le nombre des diplômés à la sortie a aussi augmenté, de 3.648 en 2011/2012 à 5.155 en 2014/2015. Le ministère opère en outre, à l'entrée, un quota de genre de 30% de femmes et 70% d'hommes. Ce chiffre correspond aussi avec les cours offerts; à titre d'exemple l'ingénierie est considérée comme matière plus appropriée pour les étudiants mâles.

Les diverses institutions technologiques offrent actuellement, au total, 38 matières spécialisées et accréditées, en ingénierie, gestion des affaires, informatique, sciences appliquées et autres disciplines; parmi ces matières, 28 seulement ont été enseignées en 2015/2016.

Les instituts et centres de formation en technologies des pêches maritimes comptaient en 2015/2016 3.937 étudiants dont 444 ont terminé avec succès cette même année.

Développement social

Les gens sont à la fois les acteurs et les bénéficiaires du développement social, l'objectif de l'habilitation et des programmes d'action sociale. Chacun peut, grâce à ces programmes, accéder à la mobilité sociale et de carrière. Une productivité accrue et un meilleur investissement d'énergie peuvent contribuer à des niveaux de vie plus élevés. L'enseignement porte toute

les possibilités associées à un meilleur statut dans la communauté et à une chance d'apporter une contribution à la société. Les sociétés bénéficient fortement de l'activité volontaire des membres de la communauté, ce qui crée et cimenter des liens entre classe et capacité. De plus, le volontariat est une attitude humanitaire qui fleurit surtout dans un climat où le profit n'est pas la motivation dominante.

Le Sultan Qaboos Award for Voluntary Work a été un puissant élément d'encouragement à la généreuse culture du volontariat, avec toutes ses retombées pour le donneur comme pour le bénéficiaire. Les membres les plus désavantagés de la communauté bénéficient tous du travail d'individus ou de groupes de personnes engagés dans divers projets de bonne volonté. Ce Prix sert à rendre visibles ces actions et d'encouragement aux nobles valeurs de compassion et d'altruisme.

Le 5 décembre 2015, le ministère du Développement Social a honoré pour la quatrième fois les gagnants individuels ou collectifs du Prix Sultan Qaboos, qui étaient aussi bien des institutions que des associations, des individus ou des sociétés se livrant à des prestations de volontariat.

L'action se poursuit, qui consiste à encourager la responsabilité sociale et le partenariat avec le secteur privé pour financer des programmes et projets valorisant les désavantagés. Un objectif pratique est de s'assurer de la durabilité et de la visibilité des projets

« Le Prix Sultan Qabous du Travail volontaire est devenu un enjeu-clé au service d'autrui dans la mesure où il donne notoriété et valeur aux efforts infatigables des volontaires. »



sélectionnés, afin que la communauté et le partenariat en soient tous deux récompensés. L'action de certaines institutions ressort plus particulièrement en termes de perception et en termes de bénéfice, tel le projet de création d'un Centre national de l'Autisme, à Mascate ainsi que de deux autres à Sour et à Sohar. Une autre action d'envergure a été le financement du projet "Istikrar", qui soutient des familles à bas revenus et subventionnées, leur livrant, en tant que de besoin, des paquets de produits de base, ou encore le plan "Kadr", qui finance des bourses de scolarité et des petits projets de soutien aux familles, ainsi qu'une

campagne de sensibilisation sur le sujet du dialogue social.

Les divers programmes de bien-être social sont destinés à améliorer le sort des familles subventionnées par la Sécurité sociale, et offrent diverses aides au logement, au revenu ou sociale. En 2015/2016, 2.989 étudiants issus de ces familles pauvres ont été ainsi mis en mesure de poursuivre un enseignement de troisième niveau dans les universités ou Collèges publics ou privés, dans le Sultanat ou à l'étranger, grâce à des bourses du gouvernement.

En 2015 également des travaux de maintenance, de restauration et autres ont été menés sur 38 habitations, et

Des travailleurs sociaux qualifiés spécialisés dans les besoins des enfants handicapés et qui les poussent dans tous les domaines du savoir.

☞ Les programmes de bien-être social sont conçus pour améliorer le sort des familles marginales, par l'aide au logement, l'assistance financière et l'opportunité sociale. ☞

des postes de travail trouvés pour 393 personnes sans emploi. De plus, de nombreuses personnes ou familles en difficultés ou victimes de circonstances imprévisibles ont reçu une aide d'urgence. Une aide spécifique est en effet allouée aux familles subventionnées pour subvenir à leurs besoins de base tels que eau, électricité, ou pour les aider, en cas de maladie chronique ou aiguë comme, par exemple, un traitement d'insuffisance rénale, par la couverture des coûts de déplacement vers l'hôpital.

L'État poursuit une politique d'aide au développement des personnes handicapées au moyen de la pratique du théâtre comme moyen d'expression. Un important et stimulant forum pour exposer ce talent dans une dimension compétitive est le Festival de Théâtre pour Personnes Handicapées du CCG. Oman, représenté par le ministère du Développement Social, a accueilli le quatrième Festival pendant la semaine du 27 décembre 2015 au 2 janvier 2016.

Le Festival est une occasion pour les participants de se dépasser et de prendre confiance en eux dans un contexte compétitif, et de démontrer en public leur talent. Il a revitalisé le théâtre de besoins spéciaux dans les pays du CCG. Il a, à la fois, élevé le niveau de divertissement des personnes handicapées, et leur a donné une plateforme pour faire connaître leurs problèmes en tant

que groupe social ou simplement leur point de vue, souvent ignoré, sur les sujets intéressant le grand public. Surtout, il leur permet de s'élever au-dessus de leur condition et de se considérer eux-mêmes comme un groupe social à égalité de valeur avec tous les autres, au-delà de leurs différences d'aptitudes et de besoins. L'intégration sociale des personnes handicapées au travers des arts, et notamment du théâtre, est un mouvement positif qui contribue à changer peu-à-peu l'image, jusqu'à présent plutôt négative, des personnes physiquement ou mentalement déficientes.

Le Sultanat est revenu du Festival 2015 avec la part du lion en fait d'accolades, avec des récompenses comme la Meilleure Production pour la pièce "Al-Mazar" (le sanctuaire), Meilleur Acteur, Prix Spécial du Jury, Meilleur Scénario, Meilleure Production et Meilleur Costume.

Le Sultanat offre tout une série de programmes et de services sociaux aux personnes à besoins spéciaux, et promeut l'intégration et l'indépendance dans la communauté handicapée. Le Vocational Assessment and Rehabilitation Centre évalue les personnes déficientes mentales mais pouvant suivre une formation professionnelle lorsqu'ils sont acceptés par le Centre. D'autres examens et évaluations suivront, au terme desquels ces candidats pourront, au cas par cas, être affectés à des programmes de réhabilitation

appropriés. Fin 2015, 55 candidats avaient été affectés, dont 30 hommes et 25 femmes.

Le Centre de Réhabilitation Dar Al Aman (maison de la sécurité) offre aussi une variété de services sociaux, de santé, et de traitements psychologiques, ainsi que de soins généraux en interne ou en ambulatoire. Il patronne des actions de sensibilisation aux problèmes du handicap dans la société et d'amélioration de l'attitude envers les personnes handicapées de manière à mieux les intégrer dans la société au sens plus large. Fin 2015 le Centre avait 161 garçons et filles de moins de 15 ans, soit 98 garçons et 63 filles. Dans le groupe des plus de 15 ans, le Centre s'occupait de 119 personnes, soit 71 hommes et 48 femmes.

Les centres Al Wafa de Réhabilitation d'Enfants Handicapés couvrent la classe d'âge de 2 à 14 ans des deux sexes souffrant de handicaps mentaux légers ou moyens, ainsi que de surdité ou de motricité. Des conseils sont aussi distribués aux familles de ces enfants défavorisés. Les 26 succursales de ce Centre réparties dans le pays rassemblent, fin 2015, 2.060 garçons et filles.

À la septième session des Commissions féminines affiliées à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, réunie fin janvier 2016 par le Sultanat sous la forme de son ministère du Développement Social, ont été proposées un certain nombre

de recommandations, notamment sur la nécessité de faire en sorte que les femmes participent pleinement aux affaires économiques, sociales, culturelles, civiles et politiques de la communauté à tous les niveaux; et d'aménager les ressources de l'État de manière à enrôler les femmes dans la recherche des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Le ministère attache une importance particulière à la recherche et publie régulièrement des études à l'intention des spécialistes et d'un public plus large en vue d'examiner des propositions de mise en oeuvre et de les adopter si nécessaire. Trois études récentes sont représentatives du type de matériel de recherche dans lequel le ministère rencontre souvent des idées d'initiatives de progrès: Le Problème du Décrochage étudiant dans les Familles Subventionnées; Gestion du Budget Familial: Réalités et Défis dans une Perspective sociale omanaise; et Le Travail des Enfants dans la Société omanaise.

Le ministère supervise de nombreux programmes sociaux et services d'aide aux familles et à la cohésion familiale, de sorte que l'environnement familial soit aussi favorable que possible, socialement et économiquement, aux individus, et que soit respecté le statut de la femme dans la famille, aussi bien dans son implication dans la société que comme nourrice et éducatrice dans le contexte domestique.

Des centres spécialement dédiés aident à la réhabilitation des personnes affectées par un handicap et à leur intégration dans la société.

Des conseils et recommandations sont à la disposition des familles affectées par des maux de nature sociale, économique ou psychologique. On y recherche des solutions et des propositions destinées à restaurer stabilité et cohésion dans la vie familiale. En 2015, 1.256 cas ont été vus par les services compétents.

Au travers de son Childcare

Centre (Centre de soins infantiles) le ministère s'occupe des enfants dont l'éducation dans un environnement stable est compromise par des circonstances sociales irrégulières. Le Centre assure à ces enfants une résidence, ainsi qu'un programme stimulant d'activités éducatives, sociales, culturelles et récréatives. Fin 2015 il avait en charge 143 enfants, dont 103 garçons et 40 filles.



“ Les progrès obtenus par les femmes sont source de fierté pour tous les Omanais. Sa Majesté a décrété le 17 octobre de chaque année comme Journée de la Femme en Oman. ”

Le ministère vérifie les antécédents des familles qui s'offrent à parrainer des enfants, afin de s'assurer de leur capacité à en prendre un soin convenable et à subvenir à leur éducation et à leur développement personnel selon les règles posées par la réglementation des parrainages. On compte au niveau national 349 garçons et filles en parrainage en 2015.

Un réseau d'unités de protection a été mis en place dans tout le Sultanat pour protéger les enfants de toute violence, exploitation ou abus. Les Comités de Protection des Enfants présents dans tous les gouvernorats sont composés de représentants des divers départements suivants: ministères du Développement Social, de la Santé, de l'Éducation, Police Royale d'Oman, Bureau du Procureur public, Sultan Qaboos University Hospital, Association des Femmes omanaises, ainsi que d'autres ONG ayant une expérience de ces problèmes, ces dernières étant sélectionnées par le président du Comité local du gouvernorat.

Les avancées enregistrées par les femmes omanaises constituent toujours une source de fierté pour tous les Omanais. La Journée de la Femme, célébrée en Oman le 17 octobre chaque année, est là pour faire connaître et honorer ces réalisations. Les sections locales de l'Association des Femmes Omanaises travaillent constamment à encourager la participation des femmes au travail social volontaire et à des activités dans le cadre des programmes de développement du Sultanat. L'Association comptait 60 sections locales fin 2015, avec 10.433 membres. Les diverses directions et départements de l'administration concernés supervisent les travaux de l'association et l'aident dans son fonctionnement. Elle se charge des projets visant à l'amélioration du sort



☞ Le Sultanat a obtenu des distinctions dans de nombreux sports, encourageant les fédérations sportives à viser toujours plus haut, et annonçant un brillant futur pour le sport en Oman. ☞

de la femme partout dans le pays. Elle organise des conférences, séminaires et ateliers, sessions de formation, expositions de marketing et autres activités concernant la famille.

À titre d'indication de la participation croissante de la part du public, et de l'intérêt pour le travail volontaire spécialisé, dérivé de la tradition sociale de charité et d'altruisme, on peut compter désormais, fin 2015, 28 associations nationales professionnelles de bienfaisance réunissant au total 7.656 membres, à quoi on peut ajouter 15 clubs sociaux d'expatriés avec 1.881 membres.

Le ministère gère un certain nombre de crèches et de centres de soins infantiles affiliés aux sections locales de l'Association des Femmes omanaises. Ces centres s'occupent des enfants depuis 3 ans et demi jusqu'à l'âge scolaire. Fin 2015 existaient 35 de ces centres, qui accueillaient 7.074 garçons et filles et employaient 2.030 personnels administratifs et 279 enseignants.

SPORTS

Le ministère des Sports et le ministère des Affaires Sociales stimulent à tout moment l'esprit sportif, aménageant des installations nouvelles et poussant l'ambition des sportifs et sportives locaux et nationaux. De nombreux programmes d'été et compétitions de clubs sont organisés, à l'image de la

Youth Innovations competition, dont c'est maintenant la troisième année.

De nombreux succès notables ont été obtenus en sports individuels ou d'équipe en 2015, dans le compétitions arabes, asiatiques ou du CCG, qui augurent favorablement de l'avenir du sport en Oman.

Il a été particulièrement encourageant de voir les succès des équipes omanaises en sports de plage, tels les football, handball, volleyball et athlétisme de plage. Les athlètes du Sultanat ont ramené une riche moisson de médailles aux seconds Jeux de Plage du CCG, qui se sont déroulés à Doha, Qatar, du 2 au 9 avril 2015. Oman a remporté au total 13 médailles dont 7 d'or. L'équipe nationale de *football de plage*, menée par Talib Hilal, a remporté le titre prestigieux du Championnat des Jeux asiatiques de Plage.

Ce titre a conduit à la qualification d'Oman pour la Coupe du Monde de Football de plage de la FIFA, qui a eu lieu à Espinho, Portugal, en juillet 2015. Oman a été troisième du groupe 2, battant le Costa Rica dans une première victoire dans un tournoi de Coupe du Monde. Oman a fini 9ème sur 16 nations en concurrence.

Le *Handball de plage* n'était pas loin derrière, gagnant des lauriers pour le Sultanat en terminant deuxième au Championnat asiatique de plage qui se déroulait en Oman en mai 2015. En conséquence l'équipe s'est placée au Championnat du Monde de Handball de plage 2016 qui avait lieu

à Budapest en juillet, finissant 7ème sur 12 équipes participantes.

En *Volleyball de plage* la paire formée de Haitham al Shuraiqi et Ahmed al Hosni a empoché l'argent aux jeux de plage du CCG puis a continué pour gagner l'argent au 25ème Championnat arabe de volleyball de plage à El Jadida, au Maroc, en septembre 2016.

En *natation* Mohammed al Habsi et Mussalam al Khadoluri ont gagné l'or et l'argent aux 5km et 10 km en eau libre.

En *athlétisme* le grand sprinter Barakat al Harthy a pris la médaille

d'or au 60 mètres des 5èmes Jeux asiatiques de Plage à Da Nang, Vietnam, le 27 septembre 2016. Oman a aussi gagné les médailles d'argent en course de relais, football et handball.

En *football* les U-16 se sont qualifiés pour le Championnat de la Confédération asiatique de Football en Inde en 2016, atteignant les quarts de finale, mais ont manqué de peu une chance de se placer dans la Coupe du Monde de la FIFA U-17 en 2017.

Dans l'édition inaugurale du Championnat de la Coupe des Jeunes du CCG au Qatar, Oman a pris la médaille d'argent. Aux Jeux

Des programmes d'été sont l'occasion pour les jeunes d'être actifs et d'identifier leurs points forts en sport.



militaires mondiaux de Corée du Sud en octobre 2015 l'équipe omanaise de football a emporté la médaille d'argent, s'inclinant devant l'Algérie.

Aux 26èmes Championnats de Natation du CCG à Dammam, Arabie Saoudite, du 24 au 27 août, le jeune Omanais de 17 ans Issa al Adawi a mené le challenge de la nation, prenant 6 médailles dont 4 d'or et 2 d'argent. Oman a gagné un total de 23 médailles. Issa a été récompensé par une bourse de quatre ans à la l'Université Waseda de Tokyo en préparation pour les Jeux Olympiques de 2020.

Les adeptes du *power lifting* se sont bien comportés aux Championnats asiatiques de Bench Press 2015 qui ont eu lieu à Oman en octobre 2015. Oman a remporté au total 13 médailles dont 4 en or.

Aux Championnats asiatiques de power lifting de Hong Kong en août 2015, Oman a reçu 9 médailles et le titre dans la classe sub-juniors. Oman a eu la troisième place dans la catégorie Hommes aux Championnats d'Haltérophilie d'Asie occidentale, en Jordanie du 23 au 30 avril 2015.

Aux 49èmes Championnats asiatiques de *Fitness et Musculation*, organisés par la Fédération internationale de Fitness et Musculation à Kitakyushu, Japon, en juin 2015, l'Omanais Abdullah al Jabri a remporté l'or dans la catégorie 70 kg, tandis qu'Ahmed al Maskari (85 kg) et Faisal al Mataani

(75 kg) prenaient la médaille d'argent.

Athlétisme: aux Jeux olympiques de Rio 2016 Oman a délégué une équipe de quatre incluant Barakat al Harthy qui s'est qualifié dans le 100 mètres. Les trois autres ont reçu un joker d'entrée de la part du Comité Olympique d'Oman. Le pays a participé régulièrement aux Jeux Olympiques d'été depuis 1984.

L'équipe omanaise de *cricket* a marqué l'histoire en se qualifiant pour l'ICC World Twenty20 en Inde après avoir fini sixième au tournoi des 14 équipes en Écosse et en Irlande en juillet 2015. Elle a été promue à la quatrième division parmi les plus de 50 équipes de l'ICC World Cricket League Division en mai 2016.

Le *Golf* a vu Fahad al Kitani émerger comme champion au second Championnat de Golf U-15 du CCG tenu à Dubai en mars 2015. De son côté la Banque Nationale d'Oman a organisé avec succès à Mascate la finale de l'European Challenge Tour pour la première fois en novembre 2015. Oman dispose désormais de quatre terrains de golf de 18 trous.

Automobile: La star Ahmed al Harthy a remporté une place de second en classe Pro-Am dans la prestigieuse Blancpain GT Series Endurance Cup au circuit de Silverstone en Angleterre en mai 2016.

Oman Sail

L'initiative nationale pionnière

« Oman a enregistré de multiples victoires en 2015, élevant sa stature dans la région et sur la scène internationale. »

Oman Sail, qui utilise depuis sa fondation en 2008 la voile pour promouvoir l'image d'Oman et inspirer la jeunesse, a fait d'Oman un des pays leaders dans ce sport.

En 2016 Oman Sail a rendu possible le tout premier événement de la Coupe de l'America à se tenir au Moyen-Orient quand Mascate a accueilli la Louis Vuitton America's Cup World Series 2016. Sur la scène mondiale l'importance de cet événement sportif est considérable; en Oman, le fait pour Mascate d'accueillir ce trophée a été prestigieux et économiquement significatif.

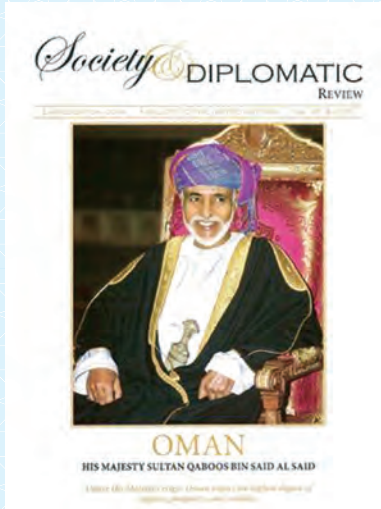
Cette année les équipes d'Oman Sail ont continué de glaner des médailles, trophées et

titres internationaux. Le nouveau catamaran GC32 à hydrofoils Oman Air était le bateau qu'il fallait pour gagner dans la 2016 Extreme Sailing Series, continuant l'extraordinaire succès d'Oman Sails qui a gagné le titre cinq fois entre 2009 et 2015. L'équipage de jeunes Omanais est désormais reconnu le meilleur du CCG, et le 6ème en Asie. *Musandam-Oman Sail*, le navire amiral du ministère du Tourisme, un MOD70, a établi un nouveau record dans le tour de l'Irlande en gagnant la Volvo Round Ireland Race 2016. Son skipper omanais Fahad al Hasni a, en outre, été élu en septembre *Marin du mois* par le magazine Seahorse International Sailing, un des titres les plus convoités dans le monde de la voile.

L'équipe de Football de plage prend part à la Coupe du Monde au Portugal.



SUCCÈS OMANAIS



En juin 2016, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said est devenu le dernier d'une sélection de chefs d'état à être choisi pour figurer sur la couverture de Society and Diplomatic Review, une publication New-Yorkaise des Nations Unies qui est le principal magazine des milieux diplomatiques.

Expliquant les raisons de leur choix dans les remarques annexes, l'équipe éditoriale dit avoir été particulièrement impressionnée par la nature harmonieuse des systèmes social et politique du Sultanat, et par le haut niveau de loyauté et de réel amour qui existe entre Sa Majesté et le peuple omanais.

L'article soulignait que sous le leadership éclairé du Sultan Qabous Oman a connu des niveaux sans précédent de succès, de prospérité et de stabilité.

Il créditait la Renaissance moderne orchestrée par Sa Majesté pour l'élan qui pousse le pays à la rencontre de ses ambitieux objectifs.



Le journaliste de Al Watan, Faisal bin Said Al Alawi a obtenu de vives félicitations après avoir éclipsé ses concurrents au 15ème Prix de Journalisme Arabe dans la catégorie Interviews de Presse. Il s'agit d'un prix organisé annuellement par le Dubai Press Club.

Al Alawi a gagné avec une interview de l'écrivain algérien Wasini Laredj. La catégorie des interviews était très disputée, mais le choix de Al Alawi a prévalu comme bien mérité. L'interview soulevait des questions touchant divers aspects des concours et prix littéraires en général, et dans la région du Golfe en particulier.



Une équipe de spécialistes en urologie et chirurgie du côlon du Royal Hospital a réussi une percée qualitative en traitement du cancer, la première de son genre dans le Sultanat. Les chirurgiens de l'hôpital ont mis en oeuvre une technique pour éradiquer une tumeur cancéreuse de stade 4 métastasée dans la zone pelvienne, puis ont réussi à fabriquer une vessie à partir d'une portion d'intestin grêle.

L'équipe chirurgicale qui a mené à bien cette opération était composée des Dr. Mortadha Al Quptan, Dr. Rashid Al Alawi, et Dr. Salim Al Busaidi, Dr. Ahmed al Arami, Dr Sameh Ibrahim et Dr. Mahmoud

Shaaban, assistés par les anesthésistes et les infirmiers.

L'opération supposait l'enlèvement de la tumeur des zones rectale, de la vessie, de la prostate et de parties des zones pelvienne et anale, après quoi l'équipe a construit une vessie artificielle à partir de portions de l'intestin grêle et l'a reliée des deux côtés aux uretères. Les parois du pelvis inférieur et de l'abdomen ont ensuite été restaurées. Dans la partie finale de l'intervention une "chimiothérapie à chaud" (HIPEC) est appliquée à la zone abdominale du patient pendant une heure. L'ensemble de l'opération a duré presque huit heures.



Le poète omanais Jamal bin Abdulla al Mulla est le premier lauréat du nouveau Prix Katara du Poète du Prophète, une nouvelle compétition fondée au Qatar pour promouvoir la poésie arabe et susciter de jeunes talents. Jamal a gagné avec son poème "Le Prophète" et reçu son prix à une cérémonie tenue à l'Opera Theatre de Doha, dans le quartier culturel de Katara, le 14 avril 2016. Le projet était nommé: "La beauté de la Poésie s'épanouit quand elle décrit le Meilleur de l'Humanité."

Jamal a prévalu sur un parterre de 828 poètes de tout le monde arabe et islamique. Des éliminatoires avaient tout d'abord réduit ce nombre à 30 candidats qualifiés, pour finir par désigner l'heureux gagnant.

SUCCÈS OMANAIS



Le Dr Yousef Al Saidi a été cité premier pour sa contribution à la 13^{ème} Conférence et exposition d'Otorhinolaryngologie du Moyen-Orient, qui se tenait à Dubai en mai 2016, devenant le premier Omanais à obtenir cette récompense.

La Conférence ME-OTO se tient annuellement pour permettre aux médecins otorhinolaryngologistes de discuter des derniers développements dans leur spécialité. Elle comprend un concours de recherche scientifique ouvert à tous les chercheurs, et qui, en 2016, a reçu 100 participants de 23 pays, y compris, à côté des pays du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne, la Chine et l'Autriche.

Le prix est décerné en trois catégories de recherche: maladies du nez, de la gorge et des oreilles.



Le Dr Mahmoud bin Abdullah Al Kindi, Professeur assistant d'Ingénierie mécanique et industrielle à l'Université Sultan Qabous, est le titulaire 2016 du prix pour la meilleure contribution de Recherche dans le domaine des Sciences de la Décision, décerné par le sixième Congrès mondial d'Ingénierie industrielle et de Gestion des opérations, en Malaisie.

La Conférence sur l'Industrial Engineering and Operations Management (IEOM) est une des plus importantes

conférences dans le domaine de l'ingénierie industrielle, et le concours de cette année a vu plus de 700 candidatures de spécialistes venus de 70 pays.

Le Dr Mahmoud a été choisi pour sa contribution intitulée "L'usage de l'analyse de décision dans la discussion de la planification de l'enseignement supérieur en Oman" - "Using Decision-Analysis Science in the Discussion of Higher Education Planning in the Admissions Field and Identifying Academic Staff in Oman."



Le skipper omanais Fahad al Hasni a franchi une nouvelle étape de sa carrière après avoir été élu Marin du Mois par le mensuel anglais mondialement connu Seahorse Magazine. Il rejoint ainsi la liste d'honneur de certains des meilleurs marins du monde.

La nomination de Fahad pour cette distinction est intervenue à la suite de

sa prestation sur Musandam Oman Sail, et des victoires successives obtenues par les équipages du Sultanat ces dernières années, notamment la régate Sevenstar autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et aussi quand l'équipage du MOD70 a établi un nouveau record mondial dans la Volvo Round Ireland en juin 2016.



L'Organisation Arabe pour le Développement Administratif, affiliée à la Ligue Arabe, a déclaré le Dr Adel bin Saeed Al Busaidi gagnant du 14ème Sharjah Award de cette année pour la meilleure thèse de PhD en Sciences administratives dans le monde arabe.

La thèse du Dr Adel a pour titre "Vers un modèle pour combattre le silence institutionnel: Définir le concept, ses dimensions, sa mesure et un mécanisme pour sa vérification". Le Prix Sharjah 2016 a reçu 61 candidatures pour le prix de la meilleure thèse de PhD en Sciences administratives, venant de chercheurs et experts de 11 pays arabes.



Patrimoine, Culture et Arts...



Patrimoine, Culture et Arts...

Une Fenêtre Sur La Civilisation Omanaise

L'idée de protéger le patrimoine est une chose sur laquelle Sa Majesté le Sultan Qabous n'a jamais estimé devoir transiger lorsqu'il définit les bases de la Renaissance moderne. Le patrimoine a toujours, au contraire, été au centre de sa vision d'une nation qui redécouvre la gloire de son passé et sa place d'honneur dans le monde arabe contemporain.

L'extraordinaire processus de reconstruction d'Oman a donc dû partager le vocabulaire de la tradition, de la culture et de l'art avec celui de la science et de la technologie. Si ce dernier était indispensable au progrès du pays, le respect du passé du Sultanat l'était aussi. À mesure que les commodités de l'état moderne transformaient tous les aspects de la vie en Oman, ses traditions, architecturales, culturelles, ainsi que l'exploration et l'étude de l'histoire sont restées nourries et valorisées. Les Omanais sont restés aussi fiers de leur illustre passé que des réalisations futuristes du développement.

Produits de cette attention sans faille, très tôt ont été créés le ministère du Patrimoine et de la Culture, le

Bureau du Conseiller de Sa Majesté pour les Affaires Culturelles, et le Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Science. Ces institutions et quelques autres spécialisées ont collaboré pour la conservation du patrimoine omanais et de la culture. Par ailleurs étaient créées dans un certain nombre d'universités étrangères des chaires universitaires, et, expression tangible de cette ouverture nouvelle à la culture et aux arts et humanités, Mascate a été dotée de ce magnifique Royal Opera House. L'institution du Prix Sultan Qabous pour la Culture, l'Art et la Littérature a scellé le nouveau respect d'Oman pour les aspects les plus raffinés de la vie. Il distillait, en outre, le système de valeurs personnel de son leader, dont la vision de la Renaissance voulait que culture et humanités avancent main dans la main avec le progrès matériel, éléments cruciaux sans lesquels l'entreprise de développement se révélerait sans âme et finalement futile.

Ces institutions ont donc contribué concrètement au grand investissement d'Oman dans son patrimoine et sa culture. Ensemble elles continuent de réaliser un

“ La passion pour le patrimoine, la culture et les arts n'est pas incompatible avec les méthodes requises pour construire un état moderne et appuyées sur ce que la science et la technologie ont de mieux à proposer. Les Omanais sont fiers de leur long et illustre passé. ”

programme monumental de restauration et de conservation de l'archéologie et de l'architecture du pays, et elles ont revitalisé la culture et la littérature au travers d'un calendrier rémanent de manifestations.

Le Ministère du Patrimoine et de la Culture (MOHC) est chargé globalement de la conservation du patrimoine matériel du Sultanat, qui se traduit notamment par la restauration des forts, châteaux et voies historiques, la création et le pourvoi des musées, et les fouilles archéologiques. Le MOHC agit non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'étranger par sa participation à des projets communs avec les états arabes et du Golfe. Il patronne des activités qui enrichissent la scène culturelle omanaise, telles que la reproduction de manuscrits en vue de leur diffusion, l'organisation de semaines culturelles qui développent les relations avec les états voisins et amis, et l'aide aux talents dans tous les domaines de la culture.

Pour sa part le Bureau du Conseiller de Sa Majesté pour les Affaires Culturelles supervise des projets comme le Musée du Pays de l'Encens, au Dhofar, ou le site archéologique de Salyout, dans la Dakhiliyah.

Parallèlement à ces deux institutions, qui collaborent dans l'action patrimoniale et culturelle, existent un certain nombre d'autres agences, telles que le Diwan de la Cour Royale, l'Université Sultan Qabous et le ministère du Tourisme,

ce dernier particulièrement intéressé par la réhabilitation des châteaux et des forts en raison de leur potentiel touristique. La National Records and Archives Authority et la Public Authority for Craft Industries contribuent en spécialistes aux nombreuses filières qui composent le tissu culturel d'Oman.

Enfin, le Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Sciences, par les institutions qui lui sont affiliées ou les agences sous sa supervision, intervient dans le développement de divers aspects des sphères culturelle, littéraire, scientifique et technique. Ses domaines de compétence affinent la définition de la culture en Oman et encouragent la jeunesse omanaise à tirer parti des recherches et des études que promeut ou patronne le Centre.

Archéologie

Les sites archéologiques et historiques ont été l'objet de soins et d'intérêt exceptionnels. Le Sultanat a mis en oeuvre des stratégies et des mécanismes compatibles avec les normes scientifiques internationales les plus strictes, dans l'exécution de tous les travaux. Les sites du patrimoine sont censés posséder une double valeur, culturelle et touristique, ce que reflètent les nombreuses actions constamment entreprises dans tous les gouvernorats du Sultanat, où l'histoire et la civilisation ont laissé des marques durables, et souvent spectaculaires.



Le fort de Bahla... Majesté immémoriale





Des plongeurs explorent un navire englouti, l'Esmeralda, de la flotte de Vasco de Gama.

L'objectif fondamental du MOHC est de faciliter au maximum les fouilles et la documentation de tous les sites archéologiques et historiques en vue d'assurer leur protection dans le temps. Dans cette recherche il collabore avec des universités et instituts internationaux, toujours prêt à faire son profit de l'expertise que ces institutions peuvent avoir sur le sujet.

Le MOHC a ainsi supervisé la restauration et la réhabilitation de nombreux bâtiments historiques, et s'est chargé d'obtenir l'inclusion de plusieurs de ces sites et monuments sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a, par ailleurs, supervisé

la réhabilitation d'un certain nombre d'importants sites archéologiques comme Bat, Al Khutm, Al Ain, et la ville de Qalhat.

Les travaux de restauration se poursuivent toujours, les plus récents sur le fort de la wilayat d'Adam, ainsi que sur les quatre tours de ce même district, ces chantiers ayant démarré en février 2016. Les travaux du fort de Khabourah sont dans leur phase finale. Mai 2016 a vu la fin de la reconstruction de la tour d'Izki et de la restauration de la muraille et de la tour d'Al Khamis, près de Musannah. Il s'agissait de la rénovation entière du fort et de ses bâtiments annexes, tours et murs,

et d'une mosquée importante en faisant partie. Egalement terminée est la restauration de la mosquée Sheikh Said bin Ali Al Saqri, dans le village de Ezz, près d'Al Qabil.

Le 15 mars 2016, le ministère a publié les détails de la découverte devant les côtes omanaises, près des îles Hallaniyat, d'une épave qu'on croit être celle de l'Esmeralda, un navire de la flotte du navigateur portugais Vasco de Gama. Une étude archéologique complète, menée conjointement par le MOHC et la société anglaise Blue Water Recoveries, a été entreprise en 2013. C'est la première fouille sous-marine entreprise en Oman.

Cette découverte est importante à plusieurs titres. Tout d'abord par le fait qu'elle concerne le premier site important du patrimoine sous-marin à être interdit aux chercheurs de trésors. C'est, de plus, le premier site de tout l'océan Indien à être découvert et fouillé systématiquement par une équipe d'archéologues spécialistes. Ensuite, le site présente en lui-même un intérêt historique crucial en raison de son âge et de son association avec Vasco de Gama. Il a livré une passionnante collection d'objets, 2.800 à ce jour, qui ajoutent à la connaissance que nous avons de cette époque.

Une autre découverte importante a été celle des grottes de Natef, près de Hasek, wilayat de Sadah au Dhofar, qui a révélé des traces d'habitat remontant au Néolithique, soit le dixième millénaire avant JC. Elle fut le

résultat d'une expédition entreprise par le MOHC en collaboration avec une mission française de la Sorbonne pour étudier et documenter les habitats humains de la période 10000 à 2000 avant JC. L'objectif général était d'étudier la nature des implantations humaines le long des rives de la mer d'Oman, qui présentent des traces préhistoriques de l'ère du Holocène médian.

Au site de Salyout, près du village de Bisya dans la wilayat de Bahla, une équipe britannique a découvert plusieurs habitats dont le plus ancien date du quatrième millénaire, et le plus récent du premier millénaire avant JC. Ces sites comportaient plusieurs grosses tours construites sur d'énormes bases de calcaire disposées selon un schéma géométrique précis. Cette même équipe a identifié le plus ancien falaj d'Oman, daté du troisième millénaire av. JC, et qui pourrait même être le plus ancien découvert jusqu'à présent au Moyen-Orient.

À Wadi Sahtan, wilayat de Rustaq, le ministère, en collaboration avec des experts de l'Université catholique italienne, a entrepris l'étude et la documentation de toutes les peintures et inscriptions de cette vallée afin de les sauver de la disparition devant l'avance rapide des chantiers de développement.

Ces dessins représentent des scènes du troisième millénaire av. JC dont la plus remarquable est celle de femmes assises sur des bancs disposés avec ordre, suggérant des

“ Le trésor d’armes excavé à Al Mudhmar, dans la wilayat d’Adam, est une des trouvailles archéologiques les plus rares et importantes de ces dernières années en Oman. ”

participants à une célébration ou à un rituel. Il y a aussi des scènes de batailles à dos de chameau, et de nombreux dessins d’animaux, lions, chevaux et chameaux. Les parois de la vallée servaient aussi de toile de fond pour la notation de *Musnad*, ou traditions islamiques vérifiées, ainsi qu’à des inscriptions en arabe sur des événements survenus dans cette vallée ou ailleurs en Oman.

Sur le site archéologique d’Al Ayoun, près de Sinaw, wilayat d’Al Madhaibi, des fouilles sont en cours sur plusieurs tombes anciennes dont les plus importantes sont du troisième millénaire, et plus spécifiquement de la période de transition entre les périodes Hafit et Oum Al Nar. Des tombes plus récentes de cette zone ont été identifiées du premier millénaire av. JC. Beaucoup de trouvailles intéressantes ont été faites, notamment des tessons de poterie et des vases de stéatite.

Le ministère du Patrimoine et de la Culture travaille en collaboration avec celui des Transports et Communications pour échelonner les travaux de fouilles et le sauvetage de nécropoles intéressantes situées sur le tracé de la voie express de la Batinah. Le cinquième volet de ce projet a donné lieu à diverses trouvailles significatives à Sohar, spécialement un groupe de tombes de l’âge du fer et d’autres pré-islamiques qui ont livré un trésor de sceaux de cuivre et des ornements de pierre gravée représentant des animaux. Les sceaux sont d’origine sassanide. Un

habitat de l’ère islamique ancienne a aussi été mis au jour, comprenant une mosquée orientée dans la direction de la mosquée Al Aqsa de Jérusalem.

Dans la ville de Qalhat, le ministère du Patrimoine et de la Culture a lancé un plan d’action saisonnier comprenant le déblaiement de décombres afin de révéler l’enceinte de la ville ancienne, et la restauration d’un certain nombre de constructions. Le projet de Qalhat enrôlera l’assistance d’experts étrangers à côté d’une équipe de spécialistes du ministère. Globalement, le projet de restaurations vise à en faire un grand site touristique, incluant la construction d’un centre pour les visiteurs.

Le trésor d’armes découvert sur le site d’Al Mudhmar, près d’Adam, est une des plus importantes et précieuses trouvailles archéologiques des temps modernes dans le Sultanat. Cet arsenal de cuivre consiste en cinq arcs et deux carquois, à côté de dagues et de haches du premier millénaire av. JC, le tout en bon état. Il s’agit de la toute première découverte d’archerie de l’âge du cuivre, car il est plus fréquent de trouver soit des flèches séparées ou des paquets de flèches agglomérées ensemble, mais jamais accompagnées d’arcs ou de carquois.

Ce trésor d’armement a été excavé par une mission de collaboration entre le ministère et l’Université de La Sorbonne à Paris, qui travaille autour d’Adam depuis 2011. Son objectif était d’identifier des modèles économiques, sociaux et politiques communs aux sociétés



du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Oman.

Les Musées – fenêtres sur les gloires passées

Le Sultanat est un pays profondément investi dans son patrimoine historique. Il considère les musées comme une fenêtre permettant de regarder l'histoire et la culture du passé. Les visiteurs d'aujourd'hui peuvent se familiariser avec les vertus de la civilisation omanaise à travers les âges et avec sa géologie et son histoire politique, sociale et naturelle. Un bon musée use des outils du langage, de la culture, de l'histoire et de la civilisation pour réfléchir sur les interactions linguistiques et culturelles avec les autres communautés et sur la manière dont ces interactions ont influencé

et fait avancer la société. Les musées engendrent une soif de connaissance de l'histoire, un désir de se relier et de maintenir une trajectoire positive pour la race humaine.

Le 15 décembre 2015 le nouveau National Museum d'Oman a lancé une importante campagne pour populariser la longue histoire d'Oman et ses contributions à la civilisation.

Le musée abrite plus de sept mille reliques rares et exceptionnelles, en plus de dizaines de milliers d'objets témoignant des diverses périodes de l'histoire d'Oman depuis les premières traces d'occupation humaine jusqu'à aujourd'hui. Tous les objets présentés ont été réunis et documentés selon un programme systématique et intégré de conservation.

Le National Museum est le premier musée du Moyen-Orient à adopter le

Le National Museum rapporte l'histoire d'Oman et d'une civilisation profondément enracinée dans l'Histoire

Les musées ont une valeur éducative en tant que fenêtres sur l'Histoire, illustrées par les objets présentés et accompagnés d'explications claires.

Braille pour permettre aux aveugles de communiquer avec le musée et ses collections. Il est aussi le premier à promouvoir systématiquement l'"open storage". Sa salle intitulée "Land and Man" est une des plus vastes du musée – et ces deux unités d'exposition sont les plus grandes de leur genre dans le monde. Il a ouvert ses portes au public en juillet 2016.

Le ministère du Patrimoine et de la Culture a sous son autorité un certain nombre de musées, dont tout d'abord celui qui porte son nom: Musée du Patrimoine et de la Culture de Ruwi, ouvert en 1979, qui contient des bijoux et ornements en argent, des sabres et des bateaux. Le Musée d'Histoire naturelle, ouvert en 1985 au sein même du ministère à Al Khuwair, présente des trésors de l'environnement naturel

omanaï et la faune de ses déserts et de ses montagnes, ainsi qu'une section sur les fossiles. Le Musée de l'Enfance, ouvert en 1990, est un projet culturel et éducatif qui expose certaines bases scientifiques au moyen de démonstrations simplifiées.

Ouvert en 1992, le Musée Omano-Français conserve des documents historiques sur les relations commerciales entre la France et Oman au 19^{ème} siècle, ainsi que des costumes traditionnels, bijoux et ustensiles, ainsi que modèles de navires omanais et français.

Au fort de Sohar, un musée a été ouvert en 1993 consacré à l'histoire de la ville et à ses relations culturelles et économiques. En 2008, un musée Sayyid Faisal bin Ali a été ouvert au sein du ministère du Patrimoine, avec une



☞ **Le National Museum est le premier musée du Moyen-Orient à pratiquer le système du stockage ouvert. Par ailleurs, sa salle Terre et Homme possède les deux plus grandes vitrines d'exposition dans le monde.** ☞

section sur les armes traditionnelles.

Le National Museum, inauguré pour une période d'essai le 23 novembre 2014, envisage sa mission comme double: d'une part sensibiliser le public et refléter d'importantes et nobles valeurs, animer le sentiment de communication des citoyens, des résidents et visiteurs avec ce pays, son histoire et sa culture; d'autre part préserver les acquisitions physiques et intellectuelles qui nous viennent de l'Histoire, les réalisations culturelles et artistiques sous toutes leurs formes, et mettre en valeur ce riche héritage du passé.

Les pièces exposées sont toutes sortes d'objets et de manuscrits représentant la longue histoire d'Oman, depuis les temps anciens jusqu'à l'époque moderne, et regroupés par salles racontant chaque période de cette chronologie.

Le ministère de la Défense gère le Musée des Forces armées du Sultan, logé au fort de Beit Al Falaj à Ruwi depuis 1988 et consacré à l'histoire militaire d'Oman, qui contient des armes traditionnelles et d'autres plus modernes, ainsi que des documents et des manuscrits. Le Musée de la Porte de Mascate présente un tour de la ville de Mascate, retrace sa croissance depuis les temps anciens, puis d'un simple port de commerce à une métropole prospère. Enfin la municipalité de Mascate gère le Beit al Baranda Visitors Centre and Museum, qui présente en raccourci l'histoire de la ville de Mascate, et est aussi un lieu d'expositions et de stages.

Le Bureau du Conseiller de Sa Majesté le Sultan pour les Affaires culturelles supervise le Musée du Pays

de l'Encens, qui a été ouvert le 23 juillet 2007 dans le Parc archéologique d'al Balid, près de Salalah. C'est un hall divisé en six sections présentant l'histoire d'Oman au cours des âges, tandis qu'un autre hall est dédié exclusivement à l'histoire maritime d'Oman.

Le Centre d'exposition du Pétrole et du Gaz, situé le long des locaux de Petroleum Development Oman à Qurum, montre l'histoire de la formation du pétrole au cours des temps, et des stades de son extraction. C'est une représentation de l'histoire de la découverte du pétrole dans le Sultanat.

Le Musée de la Monnaie, à la Banque Centrale d'Oman sise à Ruwi, passe en revue l'histoire de la circulation de monnaie dans le Sultanat et présente des monnaies de toutes les époques, y compris des monnaies des premiers temps de l'ère islamique.

Le Musée maritime de Sour, constitué en 1987, présente divers aspects de la tradition maritime du Sultanat. Il a des photographies et des modèles des divers types de bateaux omanais, et des portraits de capitaines, de marins et de charpentiers, des vues des ports où abordaient les Omanais, des instruments et appareils de navigation, des cartes et autres manuscrits.

Il existe aussi divers musées privés tels que Beit al Zubair à Mascate, ouvert en 1998 avec des collections d'ornements et de vêtements des diverses régions du Sultanat. Le musée Ghaliya d'Art Moderne, ouvert en 2011 sur la corniche de Matrah, a des salles représentant l'évolution du concept d'une maison moderne, du début des années 1950 aux années 1970-75.

“ Le Sultanat organise de nombreuses manifestations et activités propres à susciter chez les Omanais une floraison d'œuvres artistiques, littéraires et intellectuelles de grande qualité. ”

Relations culturelles et programmes

Le rôle des parties concernées par la promotion de la culture est de promouvoir la diffusion et l'échange de culture, dans le contexte de relations bilatérales et en coordination avec le CCG, les organisations arabes et étrangères, toujours dans un esprit d'ouverture et de coopération internationale.

Les organismes officiels et officieux qui interviennent dans les affaires culturelles, tels que le ministère du Patrimoine et de la Culture, le Centre supérieur Sultan Qabous de Culture et de Sciences, l'Association littéraire, le Cultural Club, les diverses associations culturelles omanaises (Oman Writers' Society, Oman Theatre Society, Oman Cinema Society, Omani Journalists' Association etc...) travaillent tous à cultiver les liens culturels avec tous les pays.

Ils participent à des réunions de commissions et d'organisations, signent des accords culturels internationaux en coopération avec le ministère des Affaires législatives, et tiennent des séminaires et des semaines culturelles pour promouvoir la culture omanaise.

Au niveau local, officiel ou non-officiel, ils participent à des événements culturels à l'intérieur et à l'extérieur, encourageant les liens entre intellectuels et écrivains omanais et les poussent à imprimer

et publier leurs écrits et à contribuer aux forums et autres manifestations. Des semaines culturelles sont aussi organisées afin de renforcer ces efforts.

Le Sultanat organise aussi des manifestations et activités pour promouvoir le développement des talents et de la créativité littéraires et artistiques, et pour élever le niveau de créativité, cela au moyen de manifestations propres à encourager les talents artistiques et à en promouvoir les fruits, soutenant notamment la publication et la diffusion de l'écrit dans le pays comme à l'étranger.

Oman s'efforce de développer les relations culturelles au travers de programmes culturels conjoints avec les autres états du CCG. Dans ce but la Commission culturelle du CCG tient régulièrement des manifestations destinées à augmenter la qualité des prestations de ses citoyens et stimuler le niveau de leurs contributions.

En raison de sa longue histoire comme centre réputé de civilisation et de culture, Nizwa a été choisie pour être Capitale Islamique de la Culture 2015, ce pourquoi fut élaboré un programme d'événements artistiques et culturels locaux et internationaux prestigieux. Cette opération a bien démontré la détermination d'Oman à étendre dans tout le pays son infrastructure culturelle. L'inauguration du Centre culturel de Nizwa faisait partie de

ce programme, mais aurait pu faire date n'importe quelle année, tant est importante la source de matériel de référence qu'il représente pour les savants et les écrivains d'aujourd'hui comme des générations futures.

Du 2 au 4 novembre 2015 le Sultanat a accueilli la neuvième Conférence islamique des Ministres de la Culture, sous le titre "Vers une culture du développement intermédiaire du renouveau dans les sociétés islamiques". Quarante états islamiques y ont pris part, plus un pays observateur et sept organisations internationales.

De nombreux aspects de ce thème ont été abordés lors de cette

réunion, ainsi que des stratégies et plans d'aide visant à encourager les tendances modérées dans la communauté islamique et à promouvoir la culture islamique. La conférence s'est achevée avec l'adoption de la Déclaration de Mascate, qui contient un certain nombre de recommandations pour la poursuite du dialogue entre les cultures.

Expositions de livres et journées culturelles

Les Foires et Expositions de Livres, locales et étrangères, sont considérées comme un des moyens

La Foire
Internationale du
Livre de Mascate...
réputée parmi les dix
meilleures du monde
arabe.



de présenter la diversité de la culture d'Oman. Le Sultanat, représenté par le ministère du Patrimoine et de la Culture, le ministère de l'Information, le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses, prend part aux plus importantes de ces manifestations internationales, et ses pavillons y jouissent en général d'une forte visibilité, offrant des publications nouvelles dans tous les domaines.

La Foire Internationale du Livre de Mascate, principal événement de ce secteur dans le Sultanat, jouit d'une solide réputation dans la région du Golfe et plus généralement dans le monde arabe, figurant parmi les 10 plus suivies dans le monde arabe et les trois meilleures du Golfe. Oman jouit en outre, internationalement, d'un certain prestige pour son industrie de l'édition.

La 21ème édition avait lieu du 24 février au 5 mars 2016. Elle était la plus ambitieuse à ce jour par le nombre des titres présentés et celui maisons d'édition présentes, soit 650, venant de 27 pays. Elle était accompagnée d'un programme varié d'activités culturelles auxquelles participaient des membres connus des cercles littéraires locaux et étrangers. Une zone séparée était réservée à des activités culturelles et éducatives pour les enfants animées par des groupements de la société civile et de la jeunesse.

Les forums les plus efficaces pour diffuser la connaissance de l'héritage culturel et historique d'Oman sont les journées ou semaines culturelles qu'il organise à l'étranger. Les villes brésiliennes de Sao Paulo et de Rio de Janeiro ont tenu de telles manifestations entre le 28 juillet et le 10 août 2015, présentant le patrimoine d'Oman, sa culture et son passé de civilisation. Elles sont l'occasion d'échanges nombreux et divers sur la vie sociale des Omanais, les coutumes et traditions qui jalonnent leur vie quotidienne. Elles recueillent toujours le plus grand intérêt de la part du public et des représentants des états hôtes, et donnent à apprécier les grands principes d'ouverture et de tolérance aux autres cultures qui sont à la racine des relations d'Oman avec les pays du monde.

Documents et manuscrits

Documents et manuscrits sont les puissants réceptacles du produit de la créativité de l'homme au cours des âges, de la connaissance et du savoir dans les divers domaines de l'activité humaine. Le Sultanat, comme d'autres nations, conserve précieusement les documents historiques et les manuscrits, les œuvres des savants et poètes, et les expériences et conclusions des scientifiques dans leurs voyages de découverte. C'est dans ces

“ La Foire Internationale du Livre de Mascate est la plus grande manifestation culturelle de matériel écrit dans le Sultanat, et jouit d’un grand prestige dans le Golfe et la région arabe. ”



manuscripts que réside l’esprit et la connaissance de la vie accumulés au cours des temps par des hommes exceptionnels.

Le ministère du Patrimoine et de la Culture collectionne donc les documents qui composent le patrimoine culturel et intellectuel d’Oman, service assuré par sa National Records and Archives Authority (NRAA). Cet organisme est le pilier du secteur du patrimoine, où il exerce un rôle crucial, recherchant les manuscrits, documents et articles d’intérêt historique, qu’il archive et restaure en tant que produits d’esprits fertiles et novateurs.

Il s’efforce de rassembler ces trésors nationaux et intellectuels détenus dans des collections privées

pour les préserver, les étudier et les restaurer si nécessaire, s’ils ont été endommagés, séparés, ou mal préservés de l’humidité ou de la saleté.

C’est ainsi que le ministère a pu rassembler le chiffre impressionnant de 4.600 manuscrits dans tous les domaines de la connaissance. Ces manuscrits, souvent en mauvais état, sont restaurés, archivés, scannés, et publiés après étude et vérification. En 2016 21 nouveaux titres ont été vérifiés, traduits et édités, ainsi que 20 autres ont été préparés pour la publication.

La National Records and Archives Authority (NRAA) a aussi réussi à rassembler des documents concernant directement le Sultanat

La 4ème conférence organisée par la National Records and Archives Authority (NRAA) examinait “Oman dans la presse internationale”.

“ Oman a archivé une importante collection de documents historiques et de manuscrits, dont certaines œuvres rares de savants et de poètes ainsi que des écrits expérimentaux de savants passés et récents. ”

Le travail de restauration et de conservation des documents exige un recours aux techniques et technologies les plus évoluées.

et détenus dans les archives de pays étrangers avec lesquels il entretenait dans le passé des contacts suivis, ou également détenus par des particuliers dans le Sultanat même. Le but ultime étant de préserver l'héritage historique de la nation et les témoins des faits historiques et culturels les plus saillants de son passé. Des bourses et activités diverses permettent d'encourager dans ce sens la recherche et l'étude.

La NRAA a beaucoup progressé dans sa collecte de documents et d'archives concernant le Sultanat d'Oman, rassemblant plus d'un million de documents, ainsi que

36.226 manuscrits, 1.623 journaux et magazines, et 361 cartes.

Elle suit de près tous les progrès permettant de pérenniser la vie de ses documents et archives, vu l'importance qu'ils revêtent pour la mémoire nationale et comme legs pour les générations futures. Elle a, à ce jour, restauré 15.162 documents totalisant 60.128 pages. Toutes ses archives sont conservées à la fois électroniquement et sur microfilm. Ainsi elle a reporté sur 463 rouleaux de microfilm 1.419 dossiers représentant 242.000 pages de matériel. De plus elle a archivé électroniquement 579 documents



séparés représentant 19.376 pages.

La NRAA continue d'accumuler ses archives visuelles d'événements ou de succès enregistrés par des Omanais. En juin 2016 elles comprenaient 143 interviews documentaires concernant 94 personnalités représentant diverses occasions et manifestations historiques, religieuses, politiques, culturelles ou littéraires.

Les expositions documentaires ajoutent une dimension au riche canevas de la vie omanaise passée et présente, et intéressent à la fois le tourisme et la culture générale. Elles constituent un média d'accès facile

pour connaître des aspects de la longue histoire d'Oman, un paysage d'événements, de développements et d'interactions qui ont contribué aux politiques et à la démographie d'Oman au cours des siècles.

Dans cet esprit, l'Autorité a organisé ou participé à huit expositions documentaires en Oman et cinq internationales en 2015.

Elle a aussi patronné en 2015 un certain nombre de séminaires internationaux et conférences, notamment celle associée avec le symposium "Oman dans la documentation française" qui s'est

Manuscrits et documents sont restaurés, reproduits numériquement et archivés, puis publiés en fac-similés.



La 6ème exposition
de l'Autorité
Nationale des
Documents et
Archives (National
Records and Archives
Authority)

tenu à l'Institut du Monde arabe à Paris en avril 2015; les Journées culturelles d'Oman, présentées au Brésil du 28 juillet au 9 août 2015; et les expositions documentaires en Tunisie du 30 octobre au 1er novembre 2015, et à l'hôtel Four Seasons de Moscou le 18 novembre 2015.

Forum littéraire et Club Culturel

Le Club Culturel, qui a pour mission d'harmoniser les manifestations littéraires, culturelles, intellectuelles et scientifiques, est une locomotive du revival intellectuel du Sultanat. Leur effet combiné sert bien l'avancement

du dialogue intellectuel et culturel à l'intérieur, et renforce la contribution d'Oman à des courants plus larges sur le plan régional et international.

La politique actuelle en la matière consiste à aider à l'édition des auteurs considérés comme des valeurs littéraires, intellectuelles ou universitaires, politique qui a suscité l'essor d'une liste foisonnante d'oeuvres originales.

Le Forum littéraire, lui aussi, offre un programme annuel de manifestations comme séminaires littéraires, discussions à thème ou soirées poétiques, qui ont toutes contribué à ouvrir de nouvelles perspectives à la littérature omanaise.



« Le programme national d'aide à l'édition est une opportunité pour quiconque a une réelle contribution à apporter, tant littéraire qu'intellectuelle ou savante. Il a ouvert le marché à une liste croissante de nouveaux titres ainsi que plusieurs périodiques intellectuels ou littéraires. »

Le Centre supérieur Sultan Qabous de Culture et de Sciences

Le Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Sciences, créé par décret royal No. 52/2012 du 19 Septembre 2012, est une institution culturelle affiliée au Diwan de la Cour royale pour entretenir des relations de coopération avec les établissements culturels d'autres pays. Il travaille à clarifier la définition de ce que représente la culture omanaise et encourage la jeunesse omanaise à tirer parti des ressources qu'ils peuvent trouver au Centre pour la recherche et l'étude.

Dans ce but le Centre conduit des études et des recherches scientifiques, organise des conférences et des séminaires dans les domaines de la culture et des sciences. Il supervise les mosquées Sultan Qabous et les autres établissements religieux, les écoles coraniques, instituts et biens Wakfs de son ressort, ainsi que les centres culturels et chaires universitaires Sultan Qabous à l'étranger. Sur le plan intérieur il a aussi autorité sur l'Omani Society for Fine Arts, l'Association des musiciens joueurs d'Oud, l'association de Photographie, le Centre omanais de Musique traditionnelle, et le Sultan Qabous College pour l'enseignement de l'arabe comme langue étrangère. Il administre le Prix Sultan Qabous pour la Culture, les Arts et les Lettres.

Le 22 décembre 2015, à une cérémonie, le Sultan Qaboos Award for Culture, Arts and Literature a été remis à trois auteurs arabes représentant les trois catégories de cette récompense.

Le prix de la Culture est allé au Dr Al Tunisi Abdulsalam Al Masdi pour ses essais sur la langue arabe. Le prix de calligraphie, catégories Arts, est allé à l'Algérien Sharifi Mohamed Belhadj, et l'auteur tunisien et professeur Dr Mohamed Hadi Gazan a remporté le prix de littérature pour sa contribution à la littérature pour enfants. Ces trois lauréats ont été décorés de l'ordre du Sultan Qabous pour la Culture, la Science, les Arts et la Littérature, qui est assorti d'un prix de 100.000 RO

La cinquième saison 2016 de ce Prix est de nouveau ouverte, restreinte à des candidats omanais dans les trois catégories, désignées comme Traduction dans la catégorie Culture, Arts traditionnels omanais dans la catégorie Arts, et Roman pour la catégorie Littérature.

Le 13 décembre 2015 le Centre a aussi célébré les gagnants et participants au 25ème concours Sultan Qabous de mémorisation du Saint Coran. Le concours a rassemblé 1.567 concurrents des deux sexes, dont 24 ont atteint la qualification finale, représentant les quatre meilleurs candidats à chacune des six catégories du concours.

Le Collège Sultan Qabous d'Enseignement de l'Arabe comme langue étrangère, sis dans la wilayat de Manah, Dakhiliyah, a terminé sa troisième année après avoir formé 14 groupes d'étudiants, soit 342 au total, ou 114 pour chacune des trois années de son existence.

La création de ce Collège reflète le souhait de Sa Majesté le Sultan

“ Pour la cinquième année consécutive s’est tenue, du 14 au 17 février 2016, la Semaine de l’Harmonie, célébration de la coexistence humaine, qui a été instituée sur les directives de Sa Majesté le Sultan Qabous. ”

Qabous bin Said de promouvoir la langue arabe et la culture omanaise. Chaque groupe d’étudiants suit un cours de huit semaines assorti d’un programme d’activités culturelles, ce qui donne à chacun l’opportunité de faire par lui-même l’expérience de la société omanaise.

Conformément aux instructions de Sa Majesté le Sultan, le Centre a organisé, pour la cinquième fois consécutive, du 14 au 17 février 2016, une «Semaine du Rapprochement humain et de l’Harmonie» destinée à servir la cause de la compréhension mutuelle entre religions et civilisations. Cette manifestation est destinée à marquer le respect particulier du

Sultanat pour la mise en œuvre de la résolution des Nations Unies 65/5 de 2010 désignant la première semaine de février de chaque année comme «semaine de l’harmonie entre les religions».

L’Oman Centre for Traditional Music (OCTM) mène des recherches sur la musique traditionnelle omanaise, collationnant, enregistrant et documentant les chants et la musique populaire du Sultanat. Il a obtenu le prix du Conseil international de la Musique de l’UNESCO en 2002 et l’Arab Music Society Award en 2005.

Le Centre a rassemblé des archives de musique traditionnelle

La 4ème édition du très populaire Prix Sultan Qabous pour la Culture, l’Art et la Littérature.



omanaise qui dépassent désormais les cinquante mille enregistrements audio-visuels, ainsi qu'un inventaire et documentation de terrain (matériel audio, video et photo) de la plupart des styles de chant traditionnel omanais, leurs interprètes, et les occasions festives et rituelles auxquelles ils correspondaient. Il collationne aussi les poèmes, les mélodies et les rythmes de tambour populaires, avec les noms des interprètes remarquables et de leurs styles caractéristiques, cela dans tout le Sultanat, du Musandam au Dhofar.

L'Omani Society for Fine Arts aide au développement des beaux-arts dans le Sultanat et à la sensibilisation

de la société aux arts visuels et à la culture. Elle a pour vocation de les protéger mais aussi de les enrichir en les incitant à trouver leur inspiration dans le patrimoine culturel omanais et arabe et dans les valeurs intellectuelles et esthétiques de la société dans laquelle ils ont leurs racines. En même temps elle fait en sorte que leurs œuvres créatives permettent aux artistes d'accéder au statut social auquel ils peuvent prétendre.

Cette association organisait de nombreuses manifestations et activités de celles qui servent les arts en développant la sensibilité artistique et culturelle. Son objectif

Le Sultan Qaboos College de Manah, où les locuteurs étrangers peuvent apprendre l'arabe, est encore un projet d'intérêt spécial pour Sa Majesté, qui n'a de cesse de saisir toutes les occasions de faire connaître Oman, son langage et sa culture, au-delà de ses frontières.



est de mettre en exergue le respect dont jouissent en Oman les artistes et leurs œuvres.

L'association de Photographie a remporté de nombreux lauriers dans les manifestations internationales, notamment la Coupe du Monde de Photographie à la 38ème Youth Print Biennial 2016 organisée par la Fédération internationale de Photographie d'Art (FIAP), reléguant l'Allemagne et la Russie aux seconde et troisième place.

Cette Coupe du Monde couronnait deux années successives de succès des photographes omanais, en Oman et à l'étranger. En 2015 l'association avait en effet ramené de la 37ème Biennale deux médailles d'or, remportées alors par les moins de 16 ans et les moins de 21 ans.

À ce jour, les membres de l'Association omanaise de Photographie ont obtenu le nombre stupéfiant de 1.185 récompenses internationales, soit 258 médailles d'or, 103 d'argent et 96 de bronze, ainsi que 700 mentions honorables. De tels résultats sont source de fierté nationale et une incitation majeure à une sophistication croissante de l'art de la photo en Oman.

L'Association des Joueurs de Luth arabe organise des stages de luth arabe de trois mois au début de chaque année calendaire pour les nouveaux venus des deux sexes. Elle est aussi un centre de communication entre les musiciens par les nombreuses activités qu'elle patronne pour les musiciens omanais et étrangers. Son influence

a inspiré de nombreux adeptes de cet instrument très populaire. Les joueurs de luth disposent maintenant de nombreuses occasions de concours et de participation à des rassemblements et concerts dans et hors du Sultanat.

Le Royal Opera House Muscat

Le Royal Opera House de Mascate (ROHM) s'est déjà acquis une réputation bien au-delà des frontières du Sultanat depuis son inauguration



☞ La Photographic society of Oman a remporté de nombreuses distinctions dans les concours et manifestations internationaux. ☛

du 12 octobre 2011. Aujourd'hui dans sa cinquième saison, il a un programme remarquable par sa qualité et sa variété. Il est vite devenu un forum et un catalyseur pour le dialogue positif entre les cultures dans la société omanaise, et aussi entre Oman et le monde extérieur. Il rend manifeste le sentiment du Sultan Qabous que la société omanaise avancera par réflexion des valeurs arabes et islamiques qui sous-tendent son identité. Sur cette base

pourra s'élever une génération assez sûre d'elle-même pour s'ouvrir aux cultures du monde, et consciente de leur diversité et de leur signification.

Le 16 mai 2016, le ROHM a annoncé son programme pour la prochaine saison (septembre 2016 – mai 2017), sous le titre approprié de "Excellence dans la Diversité". Il comprend un mélange éclectique de productions omanaises, arabes et internationales, notamment opéra, ballet et musique régionale et internationale.

Le splendide Royal Opera House de Mascate est désormais un forum renommé dans le monde pour les arts du spectacle.



SUCCÈS OMANAIS

La Photographic Society of Oman a battu tous ses concurrents en remportant pour le Sultanat deux coupes du Monde à la 38ème Youth Print Biennial 2016 de la Fédération Internationale d'Art Photographique (FIAP).

Le Sultanat a également gagné la coupe du monde des moins de 21 ans ainsi que six récompenses individuelles. Walaa bint Hamad al Hudhailiya a gagné la médaille d'or de la FIAP et Ahmed bin Khalid al Hadhrami a eu un diplôme PSO dans la catégorie des moins de 16 ans.

Les quatre autres récompenses concernaient la catégorie des moins de 21 ans. Loai bin Hilal al Jabri a gagné la médaille d'or de la FIAP, Shatha bint Sulaiman al Ghammariyah la médaille d'argent, Abdullah bin Said al Ruzaiqi celle de bronze, et Reem bint Abdullah al Wahshi un diplôme PSO.









Ahmed Al Hadhrami



Développement Économique



Développement Économique

La stratégie du Sultanat pour contrebalancer les effets de la chute des prix du pétrole est double: d'une part, des mesures pour protéger l'intégrité des ressources financières de l'État; de l'autre, un éventail de politiques centrées sur la stimulation de l'activité économique. Les dépenses critiques de développement n'ont pas été réduites, priorité étant donnée aux projets économiques et sociaux, étant entendu que la solution se trouve dans un environnement stimulant pour les investissements privés. Tout aussi important est le besoin de maintenir une structure d'accompagnement de services publics et communautaires de base.

Le Budget général de l'État pour 2016 a fixé un plafond de dépenses à moyen terme basé sur une recherche, dans les dépenses publiques, de zones de flexibilité, d'efficacité et de meilleure durabilité. Les recettes publiques sont en cours de restructuration afin d'augmenter la participation des secteurs non pétroliers aux recettes totales et réduire ainsi graduellement leur dépendance aux ressources pétrolières. Cette révision supposera de rechercher une plus grande efficacité de la part

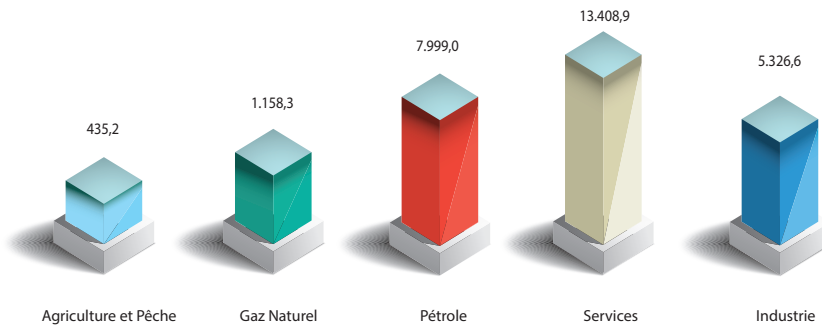
des entreprises du secteur public au moyen de la création de sociétés holdings qui développeront des plans et stratégies et surveilleront leur exécution selon les principes d'une bonne gouvernance et d'une contribution plus fonctionnelle à l'économie nationale.

Les recettes budgétaires 2016 sont évaluées à 8,6 milliards de RO, comprenant 4,56 milliards de recettes pétrolières nettes, environ 1,6 milliard provenant du gaz, et 2,4 milliards des autres sources.

Les dépenses sont estimées à 11,9 milliards de RO, comprenant 8,68 milliards de dépenses courantes et 2,67 d'investissements, plus 550 millions de subventions et de contributions à des actions locales, régionales et à l'étranger. Ce qui laisse un déficit budgétaire d'environ 3,3 milliards à financer par l'emprunt, national ou extérieur, et par des tirages sur les réserves de l'État. Ce solde a été atteint après évaluation de toutes les options envisageables afin d'éviter tout impact négatif sur les niveaux de liquidité intérieure et de crédits bancaires, ou tout obstacle au financement des besoins du secteur privé.

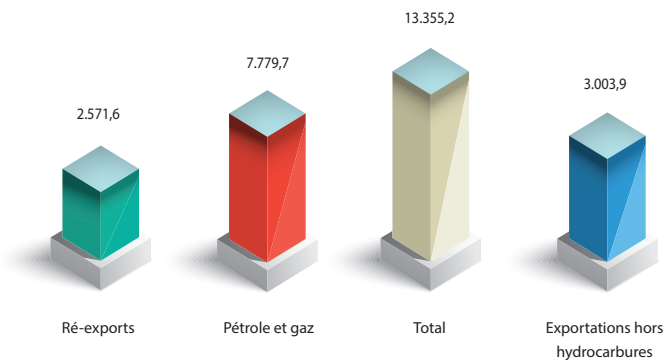
Répartition du PIB à prix courants (2015)

Secteur	Millions RO
Pétrole	7.999,0
Gaz Naturel	1.158,3
Agriculture et Pêche	435,2
Industrie	5.326,6
Services	13.408,9



Exportations matérielles 2015

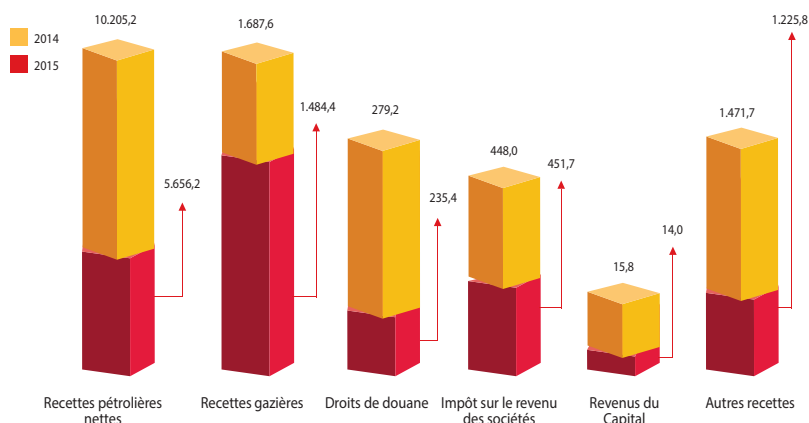
Secteur	Millions RO
Pétrole et gaz	7.779,7
Exportations hors hydrocarbures	3.003,9
Ré-exports	2.571,6
Total	13.355,2



En 2016 Oman a entamé son Neuvième Plan Quinquennal, qui court jusqu'à fin-2020. Ce sera le chapitre final du cycle de développement Vision du Futur (Oman 2020).

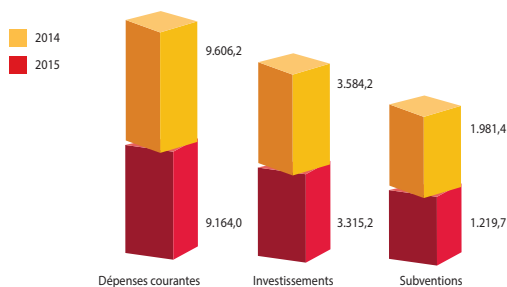
Total Recettes Publiques 2014/2015

Secteur	Millions RO	
Item	2014	2015
Recettes pétrolières nettes	10.205,2	5.656,2
Recettes gazières	1.687,6	1.484,4
Droits de douane	279,2	235,4
Impôt sur le revenu des sociétés	448,0	451,7
Revenus du Capital	15,8	14,0
Autres recettes	1.471,7	1.225,8
Total	14.107,5	9.067,5



Dépenses publiques 2014/2015

Secteur	Millions RO	
Item	2014	2015
Dépenses courantes	9.606,2	9.164,0
Investissements	3.584,2	3.315,2
Subventions	1.981,4	1.219,7
Total	15.171,8	13.698,9



Les dépenses sur les cinq premiers mois de 2016 ont été contenues à 5,3 milliards de RO, contre 5,4 pour la période correspondante de 2015. Les recettes totales ont été de 2,8 milliards, dont environ 1,3 milliard de recettes pétrolières nettes, contre 3,8 milliards dont 2,3 sur la même période 2015.

Résultats économiques 2015

Le Sultanat a obtenu en 2015 un total de recettes de 9,1 milliards de RO, dont 5,6 milliards de contribution du secteur pétrolier. Ce qui marquait déjà une chute substantielle par rapport aux 14,1 milliards de recettes de l'année 2014, dont 10,2 milliards du secteur pétrolier.

Les dépenses publiques sont tombées à 13,7 milliards de RO, contre 15,2 milliards en 2014. Les dépenses courantes ont été de 9,1 milliards, les investissements de 3,3 milliards, et les programmes de soutien de 1,2 milliard.

Le PNB pour 2015 a été de 27 milliards seulement, contre 31,4 milliards en 2014 et 30 milliards en 2013. À prix courants, les activités pétrolières ont contribué pour 9,1 milliards, soit 33,9% du PNB.

Le neuvième Plan quinquennal

En 2016 Oman est entré dans son neuvième Plan quinquennal, qui court jusqu'en 2020. Ce sera donc le dernier chapitre de la fameuse Vision 2020, la stratégie de développement

à long terme du gouvernement, et son achèvement marquera l'entrée dans Oman 2040.

L'orientation et l'objectif général du Plan est la sauvegarde des réalisations des dernières 46 années. Le Plan 2016-2020 pousse plus avant la marche de de la Renaissance moderne telle que définie dans la Vision 2020, et fait en sorte que la croissance démographique s'accompagne de créations d'emplois en nombre suffisant. Son autre objectif est de renforcer l'intégration sociale par l'éducation et la formation, parallèlement au développement de la santé et des ressources humaines. Le but à atteindre est le plein emploi de la main-d'œuvre nationale, qui n'est possible que par la diversification de l'économie. Les secteurs plus particulièrement visés à cet égard sont l'industrie de transformation, la logistique, les transports, le tourisme, la pêche et l'activité minière.

Le volet investissement du neuvième Plan construit le développement urbain autour de l'exploitation optimale des ressources et des opportunités d'investissements qui s'offrent dans chaque gouvernorat. Les provinces sont en effet l'objet d'une volonté de répartir équitablement les fruits du développement, de mettre avancement et chances pour tous à la disposition des citoyens dans leur environnement d'origine.

Le Plan a pour cible une croissance moyenne nette d'environ 3% sur sa durée de cinq ans, avec un objectif d'investissement réaliste de 8,2 milliards

au total, croissant au taux annuel de 5%. Il prévoit aussi une expansion des activités non pétrolières au taux de 4,3% alors que les activités pétrolières ne verraient qu'accroissement limité de 0,2%. À ce rythme, si les prix demeuraient constants, une estimation conservatrice du PNB le placerait à 28,6 milliards de RO en moyenne sur la période de cinq ans, contre 24,6 milliards pour le huitième Plan. Avec les actions et politiques qui sont menées en soutien de la diversification économique, les cinq années de 2016 à 2020 devraient connaître une bonne croissance des activités hors pétrole.

Le neuvième Plan quinquennal suppose un taux d'inflation oscillant autour de 2,9% par an.

Il a été élaboré en prenant pour base le prix moyen de 2016, soit 45 dollars le baril, dont on attend une tendance légèrement positive jusque vers la région des 60 dollars en fin de période, et une production de brut stabilisée à 990.000 barils/jour.

Le Plan compte sur une forte émergence du secteur privé pour entraîner l'économie nationale, avec pour résultat croissance et emplois. Les politiques qui continuent d'améliorer l'environnement d'affaires et d'accélérer la mise en oeuvre du programme de privatisation sont largement diffusées et mises en valeur, ainsi que l'aide aux petites et moyennes entreprises. Sur les cinq années du Plan, plusieurs secteurs prometteurs ont été identifiés comme autant de voies de diversification. Ce sont:

La forme de radoub de Duqm accueille les navires de tous types et dimensions.



« Le neuvième Plan quinquennal concerne les transports, le stockage et les télécommunications, avec une croissance annuelle de 5% pour ces secteurs, à prix constants. »



1. Industrie.
2. Transport et logistique.
3. Tourisme.
4. Pêche.
5. Activités minières.

Ces secteurs sont donc les principales zones cibles du neuvième Plan pour soutenir la croissance dans le Sultanat. Une attention supplémentaire est dirigée vers les secteurs qui sous-tendent le succès de ces cinq zones, tels l’éducation, la santé, l’environnement d’affaires, la jeunesse, l’environnement, le fonctionnement des services publics, les télécommunications et l’informatique. Une combinaison de plus de 500 programmes et politiques concernant directement ces cinq secteurs devrait faire du Sultanat un important centre logistique dans la région, centré sur l’aide au ré-export et aux industries d’assemblage installées localement. Le transport aérien et le développement de l’infrastructure de l’aviation civile bénéficieront en outre au secteur touristique.

Le neuvième Plan quinquennal attend des transports, de l’entreposage et des télécommunications une croissance annuelle de 5% à prix constants. Le secteur du catering croît au rythme moyen de 5,3%, les pêches de 6,5%, et l’industrie et les mines et carrières de 6%. Le Sultanat a pour perspective de tirer parti des ressources minérales disponibles en encourageant l’investissement privé dans le développement du potentiel

minier, en vue de porter, en fin de période, à 35% du PNB la contribution des sociétés nationales de ce secteur. Ce qui se comparerait favorablement aux 20% atteints par le huitième Plan.

La Vision 2020 verra une réduction de la contribution du secteur pétrolier au PNB de 44% sous le huitième Plan à 26% en 2020. L’industrie du gaz naturel verrait aussi sa part du PNB réduite à 2,4% contre 3,6% fin 2015. Ces estimations sont compatibles avec l’objectif central du Sultanat, qui est de réaliser un grand virage économique en s’éloignant du secteur pétrolier.

La stratégie d’ensemble des ministères civils et des autres agences pour les trois premières années du neuvième Plan consiste à achever les projets échelonnés du huitième Plan, pour un coût d’environ 8 milliards, avec deux autres milliards pour les projets de services urgents dans les domaines de la santé des citoyens, de l’éducation et d’autres services essentiels. De nouveaux projets seront pris en considération à l’issue de ces trois années, en accord avec le nouveau mécanisme budgétaire adopté par le Conseil Suprême de Planification. Sous ce mécanisme “zero based”, les fonds ne peuvent être alloués à de nouveaux projets qu’après la réalisation d’études de factibilité détaillées.

Sont aussi prévus des projets majeurs de partenariat public-privé, et une étude de grands projets économiquement rentables

qui pourraient être réalisés indépendamment par le secteur privé, laissant le gouvernement libre de se consacrer à des projets intéressant les services publics touchant éducation, santé, logement et adduction d'eau. Les projets seront classés en catégories comme réalisables par le secteur public, par le secteur privé, ou en partenariat public-privé. Ainsi des travaux de chemins de fer, des installations touristiques à Port Sultan Qabous, des ports de Shinas et de Khassab, de la plateforme logistique de la Batinah sud, et de la Zone économique de la Dhahirah. Plusieurs projets touristiques sont à l'étude, ainsi que des projets d'extension pour la pêche côtière. Le secteur privé, quant à lui, cherche de la valeur ajoutée dans l'enseignement et la santé, avec des propositions de services et d'installations de haute qualité, sous la forme d'écoles et hôpitaux privés.

Le huitième Plan quinquennal

Le huitième Plan quinquennal de Développement (2011-2015) a eu de bons résultats malgré les conditions adverses à l'extérieur, encore aggravées après la mi-2014 par le déclin brutal des prix mondiaux du pétrole et un ralentissement de l'économie mondiale. L'économie nationale a pu néanmoins réaliser une croissance moyenne annuelle de 3,7% à prix courants, ou 3,3% à prix constants, alors que les prévisions du Plan étaient de 6% à prix courants et

4,6% à prix constants.

Les activités hors pétrole ont enregistré une croissance de presque 7,2% à prix courants, ou 5,8% à prix constants. Cette tendance positive confirme que l'économie nationale va dans la bonne direction pour réduire graduellement le statut dominant du secteur pétrolier dans l'ensemble de l'économie.

Les recettes du Sultanat ont atteint, sous le huitième Plan, environ 61,5 milliards de RO, soit presque le double du chiffre de 33,2 milliards obtenu par le septième Plan, tandis que les dépenses sont passées de 33,8 à 67,1 milliards de RO.

Les années couvertes par le huitième Plan ont connu une inflation faible, malgré un important gonflement des recrutements dans le service public et l'augmentation des salaires. Au plus haut en 2011 avec 4,1%, le taux d'inflation annuel en 2015 avait reculé à seulement 0,5% contre 1% en 2014. Ce succès a pu être attribué aux politiques fiscales et monétaires avisées du gouvernement, qui a réagi en contrôlant le marché et en mettant en vigueur les directives de protection du consommateur. Un faible déclin des prix des matières premières sur le marché mondial a aussi favorisé cette action corrective.

Le Sultanat a ainsi pu, en gros, atteindre les objectifs du huitième Plan quinquennal en conciliant la croissance du PNB avec une inflation

faible et l'élévation du Revenu moyen per capita. Il en est résulté un accroissement du niveau de vie. Oman a aussi encore grimpé dans l'Indice du Développement Humain, à la 56ème place sur les 187 nations que couvre le Human Development Report pour 2014.

La richesse pétrolière accumulée tout au long du huitième Plan a été gérée de façon experte, largement dépensée dans le développement de l'infrastructure sociale et dans une extension ambitieuse et nécessaire des réseaux de routes, de ports, d'aéroports, de zones industrielles et de zones franches. Ces investissements en infrastructures s'avéreront payants sous le neuvième Plan, particulièrement en ce qui concerne la diversification de l'économie. Ils ont également entraîné des améliorations importantes dans l'étendue et la qualité de la santé, de l'enseignement et des autres services sociaux.

L'environnement d'affaires

Les politiques du Sultanat concernant les affaires sont basées sur les principes d'ouverture aux marchés mondiaux. Oman est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce et de nombreux accords au niveau du CCG, des pays arabes, de la région et du monde.

Les avantages que consent le Sultanat aux investissements lui ont permis d'attirer l'intérêt

des investisseurs locaux et internationaux, notamment la sécurité, la stabilité politique, et un climat de liberté économique qui permet aux étrangers de détenir jusqu'à 100% de leurs affaires. Il n'y a non plus aucune restriction sur les transferts de fonds ou de bénéfices, et les revenus personnels ne sont pas imposés.

À la fin du second trimestre de 2015 les investissements étrangers directs se montaient à 6,8 milliards de RO, soit 3,6 milliards dans le secteur du pétrole et du gaz, environ 1,2 milliards dans le courtage financier, 630,6 millions de RO dans le secteur manufacturier, et 542,8 millions dans l'immobilier et les activités associées.

Afin de ménager un climat d'affaires plus attractif, le Sultanat a adopté de nouvelles améliorations et facilités en ligne avec les recommandations des institutions internationales et avec les souhaits des secteurs privés national et étranger. Plusieurs départements de l'administration sont concernées, ainsi que le Conseil d'Oman (Conseil d'État et Conseil consultatif), les commissions spécialisées et les conseils municipaux, le but commun étant de mettre en place les conditions et services fondamentaux requis par l'activité économique, tout en perfectionnant le cadre légal protégeant les droits des investisseurs, en appliquant les règles du commerce et en contrôlant la hausse des coûts de

“ Oman offre aux investissements des avantages multiples qui lui ont permis d’attirer les capitaux étrangers et locaux. C’est un pays sûr, politiquement stable, et d’économie ouverte. ”

production. La législation relative aux investissements étrangers est aussi amendée de temps à autre de manière à augmenter l’attractivité du Sultanat comme destination pour les capitaux de l’extérieur.

Les politiques économiques d’Oman sont applaudies partout dans le monde à mesure de son ascension dans l’échelle des économies nationales qui sont passées en revue chaque année. Dans son rapport 2015-2016 sur l’Indice de Compétitivité Globale des Nations, le Forum économique mondial de Davos a placé le Sultanat au 6ème rang des pays arabes et au 62ème rang du monde. Pour l’

Agility Emerging Markets Logistics Index 2016, qui se réfère à trois critères dans son classement des marchés émergents: taille et attractivité de la croissance, compatibilité et degré de connectivité, Oman vient en quatrième position des pays arabes, et 14ème du monde. Le Sultanat obtient des notes élevées pour la manière dont il facilite les affaires, pour la structure de ses transports et son interdépendance, notamment sa capacité d’attirer les pourvoyeurs de logistique et les courtiers en douane et les transitaires de tous types. C’est la Chine qui vient en tête de l’Indice, qui porte sur l’expérimentation de 45 pays concurrents.

Le Bureau des
Adjudications a
lancé, courant 2015,
61 appels d’offres
pour un total de
575,5 millions de RO.



☞ La valeur des contrats adjugés par le Bureau des Adjudications au premier semestre 2016 se monte à 265,6 millions de RO. ☞

Le Sultanat continue de jouir d'un faible taux d'inflation. L'indice des prix à la consommation était à 102,4 points fin 2015, pratiquement sans changement depuis 2014.

Le Bureau des Adjudications (Tender Board)

Le Bureau des Adjudications, institué en 1973, est responsable du lancement des appels d'offres, de l'ouverture des plis, de l'analyse des offres en présence et de l'adjudication de tous les marchés publics d'un coût estimé supérieur à 3 millions de RO. Il a adjugé 61 contrats en 2015, pour une valeur d'environ 575,5 millions de RO. Son rôle consiste à optimiser le niveau de fonctionnement des agences gouvernementales en garantissant le meilleur usage de l'argent public dans leur fonctionnement. Le Tender Board fait en sorte, dans la réalisation des projets publics comme dans l'acquisition de biens et de services, d'obtenir les meilleures spécifications au meilleur coût possible. Le simple fait qu'il existe assure l'égalité des chances entre toutes les sociétés ou institutions qui soumissionnent pour des fournitures de services ou l'exécution de projets publics. Il favorise l'accès des PME aux marchés publics et maintient un avantage en faveur de l'industrie locale et des solutions qui supposent l'emploi de main-d'œuvre nationale.

Parmi les plus importants contrats adjugés par le Tender Board en 2015 on peut relever: conception, fabrication, fourniture, installation, mise en service et formation pour la tranche principale

(no 6) du système central intégré des aéroports de Mascate et de Salalah, pour une valeur de 102 millions de RO; travaux d'infrastructure de la nouvelle zone résidentielle de Liwa, dans le gouvernorat de Batinah nord, pour une valeur de 82,4 millions de RO; consultance et gestion du projet de chemin de fer, d'une valeur de 57,4 millions de RO; construction du troisième terminal de l'aéroport de Sohar (35,7 millions); installation de gazoducs à Duqm (35,6 millions); et 2ème tranche du doublement de la route Ibri-Al Dariz-Miskin (26,4 millions de RO).

Par secteurs, celui des services publics a mis en adjudication 35 contrats pour 392,7 millions de RO, celui des routes 4 contrats pour 34,4 millions, l'éducation et la formation 9 contrats pour 21 millions de RO, la santé 7 contrats pour 33,3 millions de RO, l'eau et l'assainissement 3 contrats pour 38 millions de RO, le pétrole et le gaz 2 contrats pour 45,2 millions de RO, et l'électricité et la mécanique un contrat pour 10,7 millions de RO.

Au cours du premier semestre 2016 le Tender Board a adjugé des contrats pour une valeur de 265,6 millions de RO et couvrant des projets affectant la vie des citoyens dans de nombreux secteurs, surtout dans l'électricité et l'eau, l'enseignement, la santé, les aéroports et autres. Les domaines d'intérêt plus particulier étaient le fonctionnement et la maintenance des principales lignes de transport, les stations de pompage, les grands réservoirs et leurs installations annexes

sous la gestion de l'Autorité Publique pour l'électricité et l'eau (PAEW); le fonctionnement et la maintenance de diverses installations de la PAEW réparties entre les gouvernorats; l'installation d'une canalisation d'eau de Bausher à Seeb dans le gouvernorat de Mascate, et la construction d'un réseau de distribution dans la wilayat de Nakhl, Wadi Al Awabi et Wadi Al-Ma'awal dans la Batinah sud.

Les autres contrats passés dans la première moitié de 2016 concernent une structure d'enseignement pour les Collèges techniques dépendant du ministère de la Main-d'Oeuvre, et le recrutement de professeurs d'anglais pour les Facultés de Sciences

Appliquées, qui dépendent du ministère de l'Enseignement Supérieur. Les contrats d'enseignement et de formation pour les enseignants des centres de formation professionnelle et des instituts de recyclage des pêcheurs de Khabourah et de Salalah vont être renouvelés, et des techniciens seront recrutés dans la maintenance des équipements médicaux d'un certain nombre d'établissements de santé. Un gros appel d'offres va fournir de fortes quantités de médicaments au ministère de la Santé.

Pétrole et gaz naturel

Le Sultanat a poussé, en 2015, son exploration et ses forages pétroliers

Le secteur du pétrole et du gaz emploie des personnels omanais hautement qualifiés.



et gaziers. Les compagnies oeuvrant dans le pétrole ont foré 39 puits exploratoires, et 16 pour le secteur gazier. Fin 2015 on comptait 16 compagnies pétrolières explorant ou produisant sur 27 concessions. En septembre le ministère du Pétrole et du Gaz a signé un accord de partage de l'exploration et de la production (EPSA) avec la compagnie Oman Lasso Exploration and Production Karawan et couvrant le Bloc 54.

Le prix moyen du pétrole avait baissé de 45,3% en 2015, représentant pour la production omanaise un prix de 56,45 dollars US le baril, contre 103,23 dollars en 2014. En compensation partielle la production journalière moyenne de brut et de condensats est passée de 943.000 en 2014 à 981.000 barils/jour en 2015. Les exportations ont aussi augmenté de 292 millions à 308 millions de barils. Le premier importateur de brut d'Oman a été la République Populaire de Chine, pour 77,1 % du total.

La production de gaz naturel en 2015 a atteint 103,6 millions de mètres-cube de moyenne journalière. Sur ce total, le gaz associé représentait 19%, soit 19,2 millions de mètres-cube. Le gaz non associé représentait donc 81% soit 84,4 millions de mètres-cube par jour en moyenne. En complément de cette production sont venus, en 2015, 5,4 millions de mètres-cube journaliers importés de Dolphin Energy. La même année Oman a exporté 7,9 millions de tonnes métriques de GNL.

Fin 2015 les réserves de brut et de condensats s'élevaient à environ 5,4 milliards de barils, et les réserves de gaz naturel à environ 23 trillions de pieds-cube.

Au premier semestre 2016 la production du Sultanat est repartie à la hausse de nouveau, jusqu'à 1 million de barils/jour, comparé à 970.000 pour la même période de 2015, ce qui porte la production de ces six mois à 182 millions de barils de brut et de condensats, contre 175,6 millions de barils un an plus tôt. Les exportations sont passées de 154,8 millions à 164,5 millions de barils, pendant que le prix moyen du brut omanais tombait de 59,3 dollars US au premier semestre 2015 à seulement 35 dollars en 2016.

Le Sultanat possède deux raffineries de brut, la première, celle de Mina al Fahal, est entrée en service en 1982. Sa production en 2015 a été de 39,5 millions de barils. La raffinerie de Sohar, ouverte en avril 2007, a traité 46,5 millions de barils de brut en 2015. Une troisième raffinerie est désormais en construction à Duqm et aura une capacité de 230.000 barils/jour.

Le secteur bancaire

Le secteur bancaire a eu de bons résultats en 2015, réussissant à porter le volume des actifs bancaires, commerciaux et traditionnels, à 28,2 milliards de RO fin décembre 2015, contre 24,8 milliards un an plus tôt, ce qui représente un taux

“ Fin 2015, les réserves prouvées du Sultanat en pétrole brut et en condensats s'élevaient à quelque 5,4 milliards de barils. ”

de croissance de 13,6%. Les crédits ont augmenté de 8,4% avec 18,3 milliards, et les dépôts de 3,4% avec 17,9 milliards de RO.

La banque islamique a fait preuve d'une dynamique exceptionnelle, avec un volume de financement de 1,8 milliard de RO en 2015 contre 1 milliard en 2014, soit un quasi-doublement des en-cours en 2015. Les dépôts ont aussi atteint 1,5 milliard contre 700 millions en 2014, et cette tendance forte traduit l'expansion de la banque et des guichets islamiques à 2,3 milliards fin décembre 2015, ce qui représente 7,5% de l'activité bancaire du pays.

En tant qu'autorité monétaire

du pays la Central Bank of Oman (CBO), fondée en 1974, entretient un climat positif pour le financement en général, mais plus particulièrement pour le secteur bancaire, qui peut ainsi jouer son rôle central dans la promotion de la croissance économique et dans la diversification des sources de cette croissance. La CBO a aussi la responsabilité de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie nationale, le Rial Omanais, sur place comme à l'extérieur.

La CBO a un capital de base de 700 millions de RO, et à la fin de 2015 son bilan s'élevait à environ 7,6 milliards de RO, en accroissement de 950,1 millions en un an. Pour

Le secteur omanais de la Banque islamique a obtenu des taux de croissance positifs



« Le secteur de la Banque islamique est exhorté à pourvoir ses guichets de professionnels d'expérience et d'offrir des produits innovants adaptés aux besoins de leur clientèle. »

renforcer la flexibilité des banques commerciales dans la gestion des liquidités et des investissements et assurer la disponibilité du crédit, le ratio des réserves que les banques commerciales doivent obligatoirement déposer auprès de la CBO a été porté à 5%, sous réserve d'un ratio de 2% maximum en obligations d'état, bons du trésor et instruments de dette souveraine. À partir du 1er avril 2016 le plafond autorisé d'obligations d'état et d'instruments de dette souveraine a été porté, pour les banques licenciées, de 30 à 45% de l'actif net de la banque, cette décision visant à ménager de plus grandes opportunités pour les banques d'investir les fonds à leur disposition.

Afin de promouvoir la banque islamique en Oman la CBO a, en juin 2015, créé un département spécialisé pour mener et développer cette activité au sein de la structure organisationnelle de la banque. Les banques et guichets islamiques ont reçu des directives concernant la nécessité d'employer suffisamment de professionnels expérimentés, et d'offrir des produits innovants adaptés aux besoins contemporains de la clientèle.

La Banque Centrale a prévenu toutes les banques opérant dans le Sultanat sur les risques de fraude et de piratage électronique, leur demandant vigilance et mesures pratiques de protection de la sécurité et de la confidentialité

de l'information bancaire. Elle a aussi recommandé aux banques commerciales d'investir dans des technologies efficaces et dans des personnels hautement qualifiés, et de mettre à la disposition des personnels existants des possibilités de recyclage leur permettant de perfectionner leurs compétences et de rester à jour des développements dans leur domaine de connaissances.

Entre janvier 2015 et avril 2016 la CBO a procédé à quatre émissions d'emprunts d'état pour le développement, pour une valeur totale de 700 millions de RO.

Le marché des capitaux

La Capital Market Authority (CMA) surveille les marchés des capitaux et de l'assurance. C'est une entité légale indépendante financièrement et administrativement. Le Sultanat a recours au marché des capitaux pour financer ses grands projets. En 2015 ce sont 2,5 milliards de RO qui ont été financés de cette manière, soit 183% de plus que l'année précédente. Les projets en question concernaient les secteurs du pétrole, les services publics, l'industrie et les transports.

De nouvelles mesures ont été prises en 2015 pour la stabilité du marché des capitaux, et dans ce contexte ont été introduites des règles sur les ventes de valeurs mobilières qui rendent obligatoire un règlement comptant des achats.

En outre a été publiée, en juillet 2015, une Charte gouvernant les activités des sociétés par actions et les règles de base destinées à améliorer leurs pratiques et à garantir une plus grande précision de leurs données, cela dans un souci de transparence et de publicité optimales.

Le Muscat Securities Market

La tendance continue à la baisse des prix du pétrole en 2015 a entraîné le déclin de nombreuses bourses de la région et du monde, y compris celui du Muscat Securities Market (MSM), la Bourse de Mascate. Son indice principal a terminé l'année en baisse

de 937 points à 5406, soit une chute de 14,7% depuis fin 2014. Le volume des transactions est lui aussi tombé à 1,389 milliard de RO contre 2,268 en 2014, en baisse de 38,7%.

Les sociétés cotées à la Bourse de Mascate à la fin de 2015 présentaient une valeur combinée de 15,7 milliards de RO, contre 14,5 milliards fin 2014. Cette augmentation pouvait être attribuée à 1,3 milliard de nouvelles entrées à la cote, une nouvelle répartition entre sociétés à actionnariat ouvert ou fermé et fonds et obligations. La société Phoenix Power Company, capitalisée à 146,2 millions de RO, a complété son lancement en offrant 35% de son

Les banques commerciales sont encouragées à investir dans l'acquisition de technologie nouvelle et à attirer des personnels motivés et bien qualifiés.



capital à la souscription publique. Durant l'année 2015, 25 sociétés cotées ont augmenté leur capital de base par attribution d'actions gratuites aux actionnaires, ainsi que par placements privés et émission d'actions préférentielles.

Al Nahdha Services et Al Omaniya Financial Services ont toutes deux augmenté leur capital commun par conversion de bons convertibles en actions. L'essor de 131,3 millions de RO de la valeur des sociétés à la cote publique est dû pour beaucoup au secteur de la banque, qui compte pour 86 millions dans ce total.

Les transactions en obligations en Oman ont subi un changement radical en 2015 après que le descriptif du marché fût étendu de "marché des obligations" à "marché des obligations et *sukuk* (emprunts d'été islamiques)". Le 10 novembre 2015, le Sultanat annonçait sa toute première émission de 250 millions de RO de *sukuk*. En outre 46 bons de développement du gouvernement ont été émis pour une valeur combinée de 200 millions de RO, et 47 autres d'une valeur de 300 millions de RO. En tout, la valeur des nouveaux bons et *sukuk* portés à la liste a augmenté de 784,2 millions.

Le MSM a enregistré quelques avancées au premier semestre 2016, avec des gains d'environ 1,2 milliard de RO, soit une valeur totale de 17 milliards de RO en juin 2016 contre 15,8 milliards fin 2015. Le chiffre des transactions de 560,4 millions était quelque peu inférieur à celui

de la même période de 2015 (707,3 millions). L'indice à la clôture de juin 2016 touchait les 5777 points, soit 371 points de mieux que son niveau de 5406 à la clôture de 2015.

L'Assurance

L'année 2015 a été bonne pour le secteur de l'assurance. Le total des primes a gagné 11% pour arriver à une valeur de 442 millions de RO. La dépense d'assurance par tête est montée à 102,3 RO au lieu de 96,9 en 2014, ce qui témoigne de la sensibilisation à l'assurance dans la société omanaise.

L'introduction de l'assurance mutuelle dans les produits offerts a stimulé la concurrence dans ce secteur, le marché mutuel seul gagnant 64% sur un an en 2015. Les produits mutuels ont constitué 9% du total des primes directes pour 2015, et 5% du total des indemnités versées cette même année.

Le métier de l'assurance emploie en Oman 2.525 employés, dont 1.679, soit 66% du personnel, sont des Omanais.

La Capital Market Authority s'efforce, par une révision des structures législatives et par le développement de nouveaux outils et produits du marché des capitaux comme de l'assurance, de stimuler les résultats de ces secteurs dans l'économie nationale et d'augmenter leur contribution au PNB. La stratégie de la CMA pour développer l'assurance comporte

“ Le commerce intérieur a connu une bonne croissance en 2015, avec une légère hausse de l'activité générale et des services qui se reflète dans celle du PIB. ”

un apport de support technique aux compagnies d'assurances afin de faciliter leur ajustement aux récents amendements de la législation des compagnies d'assurances. Selon ces amendements, les compagnies d'assurances seront éligibles à la cote en tant que sociétés par actions d'ici à la fin de 2017.

Le Commerce

Le ministère du Commerce et de l'Industrie travaille à développer le commerce intérieur et extérieur. Il est responsable des actions visant à renforcer le rôle du secteur privé afin de le faire contribuer plus efficacement et de diverses manières à l'économie et à la finance. Il encourage la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman à bien servir la communauté d'affaires. Le ministère a des politiques commerciales volontaires, toujours orientées vers la promotion des relations d'Oman avec ses partenaires étrangers. Il est une force d'entraînement dans la recherche d'une législation et de règles de conduite favorables au commerce, et participe activement à la mise en oeuvre de toute réglementation ayant un impact sur le commerce et l'industrie.

Le commerce intérieur a été généralement florissant en 2015, et la croissance enregistrée dans le commerce et dans les services se retrouve dans le PNB. Les statistiques confirment que la contribution du

secteur des services au PNB a été, en 2015, supérieure de 3,1% à celle de l'année précédente avec 13,2 milliards de RO contre 12,8 milliards en 2014. Le commerce de gros et de détail ont apporté 2,03 milliards, l'hôtellerie et la restauration 266,5 millions, les transports, entreposage et communications 1,6 milliard de RO. Les activités immobilières, locations et projets de centres commerciaux encore 1,3 milliard de RO, le courtage financier de même 1,3 milliard de RO, l'administration publique et la défense 3,3 milliards, et d'autres services encore 3,1 milliards.

Le commerce extérieur du Sultanat était évalué à 24,5 milliards en 2015, dont 13,3 milliards d'exportations de matières premières et 11,1 milliards d'importation de ces mêmes matières premières. Les exportations de pétrole et de gaz ont représenté 7,7 milliards de RO, soit 58,2% des recettes d'exportation. Les exportations hors pétrole ont représenté 3 milliards de RO, et le commerce de ré-exportation 2,5 milliards de RO.

Sécurité alimentaire

Le Sultanat se place en seconde position du Golfe et du monde arabe, et 26ème mondial à l'Indice Mondial de Sécurité Alimentaire 2016, indice compilé et publié chaque année par le magazine anglais The Economist qui examine et classe 113 pays. Le score du Sultanat est de 73,6 points sur 100.

La stratégie du Sultanat à cet

“ Selon le rapport annuel du magazine britannique The Economist, Oman se trouve en deuxième place pour la région arabe et du Golfe, et en 26ème place dans le monde à l'indice mondial de Sécurité alimentaire. ”

Une stratégie pour accroître la production alimentaire nationale

égard combine diverses politiques: accroître la production alimentaire nationale, développer les réserves de produits et entrants importés, promouvoir l'industrie alimentaire et l'aquaculture, et procéder aux aménagements propres à stimuler l'investissement dans l'agriculture, l'élevage et la pêche.

La Public Authority for Stores and Food Reserves (PASFR) joue un

rôle multiple dans la gestion des réserves d'aliments de base et leur entreposage dans tout le Sultanat. Elle est particulièrement attentive à l'entreposage, dans des locaux sûrs et propres à prévenir tout dommage ou détérioration des produits entreposés. Elle gère et entretient les entrepôts, et elle en a achevé en 2015 l'expansion dans le gouvernorat de la Batinah nord.



L'Autorité collabore avec la Duqm Special Economic Zone Authority, l'Autorité du port de Sohar et la Zone Franche de Sohar pour parvenir à un ensemble d'incitations à l'investissement dans l'activité d'entreposage de produits alimentaires dans les zones franches.

La PASFR et la FAO travaillent ensemble à l'amélioration des systèmes de sécurité alimentaire

du Sultanat, des programmes et des politiques de recherche. Le département de sécurité alimentaire de la PASFR a en préparation un vaste rapport économique sur les prix et les réserves d'aliments de base dans le monde, se basant sur l'information quotidienne et l'analyse des rapports d'organisations internationales comme la FAO, l'Organisation internationale du Sucre et l'International Grains Council.

Au cours des décennies de la moderne Renaissance, Oman a pu parvenir à une quasi-autosuffisance en nombre de produits végétaux et animaux, y compris l'autosuffisance intégrale pour les dattes, 68% pour les légumes, 51% en viande rouge, 43% en volaille, 48% en oeufs et 51% en lait.

En reconnaissance des efforts du Sultanat à cet égard, la Commission de Coopération Agricole du CCG, au cours de sa réunion de mars 2016, a décidé l'implantation dans le Sultanat d'un Centre du CCG pour l'étude de la Sécurité Alimentaire.

Industrie

Après le secteur pétrolier, l'industrie est un des principaux moteurs de développement économique et social. C'est un des meilleurs moyens de parvenir à la diversification économique et d'encourager l'investissement privé, d'attirer les capitaux étrangers, de créer des emplois pour les nationaux, et de contribuer à satisfaire une partie des



besoins matériels de la communauté locale.

L'activité industrielle a, en 2015, contribué pour 5,7 milliards de RO, soit 21,2%, au PNB du Sultanat qui s'élevait alors à 27 milliards de RO, contre 18,1% en 2014. Le volume des crédits à ce secteur a atteint 1,4 milliard de RO, soit 27 millions de plus que fin 2014.

Les exportations engendrées par les industries de transformation ont beaucoup progressé au cours du huitième Plan quinquennal (2011-2015), passant de 3,2 milliards de RO en 2012 à 3,7 milliards en 2014. Le chiffre des exportations pour les neuf premiers mois de 2015 a été 2,1 milliards de RO. Pour le Sultanat, l'industrie de transformation est une composante vigoureuse et stratégique de l'économie, et a investi l'attention appropriée dans ce domaine dans ses plans de Développement. Avec les nombreux et variés projets à l'étude, on espère voir la part de ces industries atteindre 15% du PNB d'ici à 2020, contre 10,9% à la fin de 2015 avec une valeur de 2,9 milliards de RO.

La Sultan's Cup Competition pour les 5 Meilleures Industries a été instituée pour inciter l'industrie omanaise à faire progresser leurs compétences techniques, à adhérer aux standards internationaux, et à contribuer à l'omanisation des emplois. Le prix a toutefois été modifié en 2015, son nom changé en Prix Sultan Qabous d'Excellence Industrielle, et

la nouvelle structure réoriente son attention vers la qualité générale du système de gestion des entreprises concurrentes. De nouveaux critères et normes appropriés ont été ajoutés au processus d'évaluation de ce concours annuel, qui est devenu très populaire. Il a en effet guidé le progrès des normes industrielles depuis sa fondation en 1991, et continue de s'adapter en ligne avec l'évolution permanente des objectifs industriels du Sultanat.

Le Sultanat possède huit parcs industriels dédiés avant tout à des industries petites et moyennes, et placés sous le patronage du Public Establishment for Industrial Estates (PEIE), organisme dont les pouvoirs et prérogatives ont été renforcés par le décret royal 32/2015 portant règlement du PEIE et publié le 21 juillet 2015. Afin de permettre à cet organisme d'attirer les investissements, le décret octroie à son conseil d'administration le droit d'exempter certains des parcs industriels de sa juridiction - ou certaines de leurs activités - de toutes ou certaines dispositions de la loi sur l'Investissement de Capitaux étrangers et de la loi sur les Sociétés commerciales, ainsi que des niveaux d'omanisation des emplois prescrits par les lois en vigueur; le décret dispose que ces exemptions seront déterminées par décision du Conseil des Ministres prise sur la recommandation du conseil d'administration du PEIE.

Le Public Establishment for

“ Le Sultanat a, depuis le début de la Renaissance moderne, atteint de bons niveaux d'autosuffisance en divers produits végétaux et animaux. ”

Industrial Estates travaille à un plan ambitieux pour multiplier les zones industrielles sous sa juridiction dans toutes les provinces. Elle s'occupe actuellement de quelque 900 projets d'investissement en zone industrielle, représentant ensemble une valeur supérieure à 5 milliards de RO. En outre 242 autres projets sont en construction et devraient entrer en production d'ici à 2017 ou 2018. Ils créeront initialement environ 12.000 emplois, dont 4.500 pour des Omanais. Viendront plus tard les 500 projets pour lesquels des emplacements ont été alloués, tous prévus pour entrer en service au

cours du neuvième Plan quinquennal (2016-2020), et qui ajouteront environ 25.000 emplois supplémentaires dont 9.000 pour des citoyens omanais.

“Omani” est une campagne annuelle en faveur des produits omanais, au cours de laquelle sont lancées toutes sortes d'actions de marketing pour ajouter de la valeur à l'économie omanaise. Parmi ces actions figurent des démonstrations de produits omanais dans les écoles et les grands centres commerciaux, et des expositions itinérantes qui visitent les gouvernorats. Le concept d'exposition itinérante a maintenant été étendu à l'étranger.

La stratégie omanaise du développement industriel s'oriente vers l'industrie lourde et la mise en valeur des ressources naturelles du pays.



“ Le Sultanat a élargi le champ de son secteur industriel avec l'établissement de zones franches et de zones économiques destinées à attirer tout une série de projets d'investissement. ”

Zones économiques et zones franches

Dans l'intention de capitaliser sur la situation géographique d'Oman, des zones économiques et des zones franches ont été installées pour attirer l'investissement, en particulier sur des zones portuaires et des sites qui se prêtent à l'industrie lourde et à la pétrochimie. La Duqm Special Economic Zone (SEZAD) est une des principales, qui englobe le port de Duqm, un chantier de réparation navale et un complexe industriel, à côté de zones touristiques, commerciales et logistiques.

En 2016 Ras Markaz a été incorporé dans cette zone, portant ainsi sa superficie de 1.745 à 2.000 km². La zone de Ras Markaz va maintenant être développée pour recevoir des activités de stockage de pétrole, Oman Oil Company entendant faire de Ras Markaz un terminal de stockage de dimension internationale. Le site sera construit en plusieurs étapes dont la première aura une capacité de 6 à 10 millions de barils. Mille six cents hectares ont été réservés pour ce terminal dont la capacité finale serait de 200 millions de barils de brut. Cette énorme capacité facilitera l'implantation dans la SEZAD de raffineries et d'installations pétrochimiques à venir.

En 2016 la SEZAD a passé un accord d'usufruit avec la Chine pour l'établissement d'une China-Oman Industrial City à Duqm, un

projet majeur de l'ordre de 10,7 milliards de dollars US. Cette City, une fois terminée, abritera 35 projets industriels répartis sur un site de 1.172 hectares.

La Zone offre aux investisseurs des avantages et des incitations comprenant une exemption d'impôts allant jusqu'à 30 ans à partir de l'entrée en production, renouvelable par périodes similaires. L'investissement



dans la zone sera soumis à un régime d'usufruit, le droit d'usufruit pouvant perdurer pendant une période de 50 ans renouvelable elle aussi par périodes similaires.

Les capitaux investis dans ce projet appartiendront intégralement à des investisseurs étrangers. Toutes les demandes de permis et autres approbations nécessaires seront centralisées par un guichet unique, ce

qui présente un avantage intéressant pour les investisseurs dans cette zone.

Les zones franches sont régies par la loi promulguée par décret royal No 56/2002. Elles offrent un ensemble d'incitations à l'investissement et d'avantages comme des exemptions d'impôts, des procédures simplifiées pour l'obtention des licences et autorisations, pour l'importation des intrants autorisés, exemption des

Des plans ambitieux
pour ajouter de
nouvelles zones
industrielles



niveaux minimum d'investissement, liberté d'opérer en devises étrangères, exemption d'imposition des bénéfices, et d'autres encore.

À ce jour trois zones franches ont été instituées dans le Sultanat. La première, Al Mazyounah Free Zone, a vu le jour en novembre 1999, située au Dhofar près de la frontière avec le Yemen. La seconde, Salalah Free Zone, a été établie en 2006, gérée par la Salalah Free Zone Company, et la troisième, Sohar Free Zone, créée par décret royal No 123/2010 du 20 décembre, est gérée par la Sohar Free Zone Company.

Les petites et moyennes entreprises

Riyada, l'Autorité Publique pour les Petites et Moyennes Entreprises, a été créée par décret royal No 36/2013 sur le développement, la planification, la coordination et le déploiement des PME. Elle réunit un ensemble de services financiers pour les PME et les start-ups, par coordination entre le gouvernement et les agences privées. Fin 2015, Riyada comptait dans ses livres 18.600 PME.

Riyada gère un système de guichet unique pour les entrepreneurs, avec des représentants des agences concernées pour faciliter la délivrance de la Carte d'Entrepreneur, clé de l'accès aux privilèges des affaires, et notamment de l'exemption de restrictions sur la main d'œuvre-hôte dont les PME et start-ups peuvent avoir

besoin. Elle offre aussi des services de conseil et d'aide aux études de factibilité. En 2015 cette carte a été délivrée à 5.460 demandeurs.

Riyada supervise également les règlements de paiements en retard dûs aux PME, garantissant une action dans le délai de 28 jours du dépôt de la documentation nécessaire.

Diverses dispositions nouvelles ont été prises en aide aux PME en 2016, notamment la mise à disposition de terrains en usufruit. Cette initiative récente répond à un besoin fondamental des entrepreneurs pour lancer ou agrandir leur projet. Tout aussi importante est la décision prise par le ministère de la Fonction Publique de libérer des agents du secteur public pour fonder leur propre projet d'emploi individuel. Les PME vont aussi bénéficier des mesures d'incitation réservant aux entreprises de ce secteur important et en croissance 10% des adjudications de fournitures à l'État.

L'Oman Chamber of Commerce and Industry (OCCI)

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman, représentant officiel du secteur privé, a fait monter en puissance, en 2016, ses efforts pour obtenir un engagement plus fort de ce secteur dans l'économie nationale. Le succès de sa stratégie tourne autour de sa capacité à attirer les capitaux étrangers, et

“ La Special Economic Zone Authority de Duqm offre aux investisseurs des facilités et conditions attractives. ”

elle a entamé pour cela une série de missions commerciales à l'étranger. Ces délégations ont généralement reçu un bon accueil et ont rapporté des propositions encourageantes d'échanges commerciaux et de projets en joint-venture.

La Chambre de Commerce a organisé une série de forums ouvrant des perspectives de coopération économique entre le Sultanat et divers pays du monde. C'est dans ce contexte qu'elle a accueilli un Forum d'Affaires omano-soudanais où les deux parties ont pu discuter d'opportunités et de domaines de coopération en matière de sécurité alimentaire et d'activités minières, et explorer divers mécanismes

pour promouvoir l'investissement mutuel dans des projets de production de valeur ajoutée.

L'OCCI a toujours été à la rescousse des PME, et elle a récemment fondé un club d'entrepreneurs qui facilitera communication et interaction entre les nouveaux entrepreneurs, la Chambre elle-même et les autres parties prenantes. Dans sa volonté de simplifier la bureaucratie et la logistique elle met en oeuvre les technologies digitales afin de faciliter l'accueil des investisseurs, leur permettant d'accomplir les démarches en ligne avec la Chambre sans nécessité d'être présent en personne.

Le Comité des Femmes Entrepreneurs se regroupe sous le slogan "Ensemble et inspirées" ("Let's meet and be inspired")



“ L'ITA patrone des actions et des projets pour le développement d'une société numérique, et supervise la mise en oeuvre de la stratégie nationale de gouvernement en ligne. ”

En tant que participante à la Commission pour la Promotion des Produits Omanais, la Chambre encourage le secteur privé à exercer une forte présence des produits omanais dans les expositions internationales qu'organise la Commission dans le monde, de manière à élargir la base de consommateurs pour ces produits.

Les technologies de l'information (IT)

L'Autorité des Technologies de l'Information (ITA) est l'organisme responsable de la mise en place de la stratégie nationale d'«Oman numérisé» et d'administration en ligne, qui vise à transformer le Sultanat en une économie basée sur la connaissance au moyen d'une variété de projets.

L'ITA a formé plus de 56.000 citoyens à l'informatique entre 2007 et la fin 2015, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Formation et d'Education, dont la mission est de développer les capacités individuelles en informatique et de sensibiliser le public à la culture de l'information dans l'administration et dans la société.. Depuis 2009, dans le cadre d'un programme s'adressant particulièrement aux employés du secteur public, 83.707 fonctionnaires ont reçu au moins une formation de base à l'usage de l'informatique.

L'ITA est au centre de la marche vers l'administration en ligne, et son

rôle est particulièrement critique dans l'avancement de ces services durant la période de transition au cours de laquelle se construisent les contenus numérisés et les capacités des agents en charge. Elle a renouvelé son contrat avec Microsoft pour les années 2005-2018, et est bien partie pour réaliser son objectif intérimaire d'équiper 90 institutions et agences gouvernementales en logiciels Microsoft. Elle continue en parallèle de développer des solutions informatisées utilisant les applications mobiles et internet. L'objectif global est de développer les produits omanais dans le secteur de l'informatique et du marketing pour des usages à la fois locaux et internationaux, et pour l'impact positif qu'on en attend sur l'économie omanaise.

L'Autorité prend au sérieux sa responsabilité de garantir un environnement sain pour les utilisateurs de l'informatique, dans leur navigation sur Internet comme dans l'usage privé des moyens de communication. Un accès sécurisé à internet, y compris l'accès à distance, est indispensable aussi bien aux clients qu'aux fournisseurs d'accès, y compris ceux de l'administration, ce qui fait l'objet du système de sécurité du réseau. Plusieurs progrès significatifs ont été réalisés en 2015: mise au point de la politique du gouvernement sur la sécurité de l'information, et élaboration de l'encadrement technique pour la sécurité des



réseaux du gouvernement.

Oman National CERT, de son côté, continue de gérer les risques et les menaces liés à l'internet, et de veiller à la sécurité des utilisateurs par la protection du cyberspace d'Oman et de l'infrastructure nationale.

Agriculture et Pêche

Agriculture, élevage et pêche sont des secteurs d'intérêt primordial pour le Sultanat. Ensemble ils contribuent en grande partie à la sécurité alimentaire et à l'emploi, et plus généralement au développement de l'économie nationale.

La production combinée de

l'agriculture et de la pêche a atteint en 2015 427,4 millions de RO, contre 406,1 en 2014, soit une croissance respectable de 5,2%.

Le recensement agricole 2013/2014 a enregistré des exploitations d'une superficie totale de 355.000 acres, qui emploient 237.000 personnes, parents des Omanais propriétaires, plus 18.522 employés permanents sans lien familial.

Le Sultanat a une longue histoire de culture du palmier-dattier, et possède environ 7,5 millions de dattiers en production. Il possède aussi en abondance des vergers de citrons verts, mangues et noix de

L'ITA mène une évaluation des services électroniques de l'Administration dans la transition programmée vers le e-gouvernement.

coco, et met en oeuvre une stratégie de développement durable de l'agriculture à l'horizon 2040. Cette stratégie est celle élaborée par le ministère de l'Agriculture et des Pêches en coopération avec la FAO, et son objectif est une sécurité alimentaire pleine et significative et une réduction de l'exode rural par la revitalisation de l'intérêt pour l'agriculture comme source d'emplois, avec des incitations à la productivité et les progrès de rentabilité à en attendre.

Le secteur de la pêche est une composante majeure de l'économie, et une source importante de revenu national et individuel, mais est aussi un gisement majeur d'emplois et

grand contributeur de la sécurité alimentaire. Le Sultanat donne sur trois mers différentes et, avec 3.165 km de côtes, possède des zones de pêche riches en espèces pélagiques côtières et d'eau profonde et de fond.

La production du Sultanat a atteint un nouveau pic en 2015, croissant de 21,5% par rapport à 2014 pour atteindre 257.000 tonnes évaluées à 172 millions de RO.

Le ministère de l'Agriculture et des Pêches développe toujours plus le secteur de la pêche selon des stratégies de long terme dont la première étape est celle de 2020 (depuis 2013). La seconde étape court de 2020 à 2040, englobant

La pêche est un secteur-clé de l'économie nationale.



quatre objectifs de développement: accroître l’efficacité de la flotte de pêche, développer l’infrastructure, introduire des projets de pêcheries à haute valeur ajoutée, et développer l’aquaculture.

La flotte de pêche est nombreuse et va des petits bateaux côtiers traditionnels aux grands chalutiers industriels de haute mer. Les barques traditionnelles en exploitation sont au nombre de 22.237, les chalutiers traditionnels sont 684. Le secteur emploie 46.837 artisans pêcheurs et 687 marins techniciens. Les prises quotidiennes sont acheminées du quai à la criée par 3.132 véhicules spécialisés. Les résultats de la flotte sont constamment surveillés et améliorés, renforcés récemment par presque 500 nouveaux bateaux côtiers et 500 barques modernes pour la flotte traditionnelle, plus petites mais d’un rayon d’action étendu, repoussant ainsi les limites ordinaires de la pêche côtière.

Tout développement destiné à ajouter de la valeur au secteur de la pêche doit tourner autour de l’infrastructure des ports de pêche. Le ministère a ainsi, sous les Plans quinquennaux précédents, aménagé 22 ports existants, construisant des bâtiments pour la gestion des activités hors des ports, des marchés au poisson, des stations de carburants, des fabriques de glace et des ateliers de réparation, des cafés et zones ombragées pour les pêcheurs, des unités de stockage et des

magasins d’outils et accessoires de pêche. Par ailleurs, quatre nouveaux ports sont actuellement en cours de construction et neuf autres en voie d’agrandissement.

Le ministère cherche à améliorer les mécanismes actuels de mise sur le marché, par le développement du commerce du poisson en gros et au détail, et la recherche de nouveaux débouchés. Oman possède, à côté du marché central de Barka, 51 marchés au poisson dispersés dans les gouvernorats.

Le ministère encourage aussi les investissements en aquaculture, pour inclure une sous-catégorie de fermes aquacoles produisant du poisson de la meilleure qualité. Oman compte déjà 10 fermes aquacoles intégrées, dont la production cumulée est passée de 5 tonnes en 2014 à 20 tonnes en 2015.

La production de bétail et de volailles est passée de 214.000 tonnes en 2014 à 217.000 tonnes en 2015 grâce, en partie, aux incitations du ministère à développer ce secteur. Les nouveaux projets à l’étude incluent des plans d’engraissement de veaux et chèvres, une augmentation de la production de volailles, d’œufs et de lait. Contribuent aussi à cette croissance de meilleures installations et systèmes de santé animale, avec la mise à la disposition des éleveurs de médicaments vétérinaires et de vaccins. L’ensemble de ces mesures suscite un intérêt nouveau pour l’investissement dans l’élevage.

« En 2016 Oman a entrepris la mise en oeuvre de sa stratégie 2016-2040 pour le tourisme, qui prévoit de fournir pas moins d'un demi-million d'emplois à l'économie. »

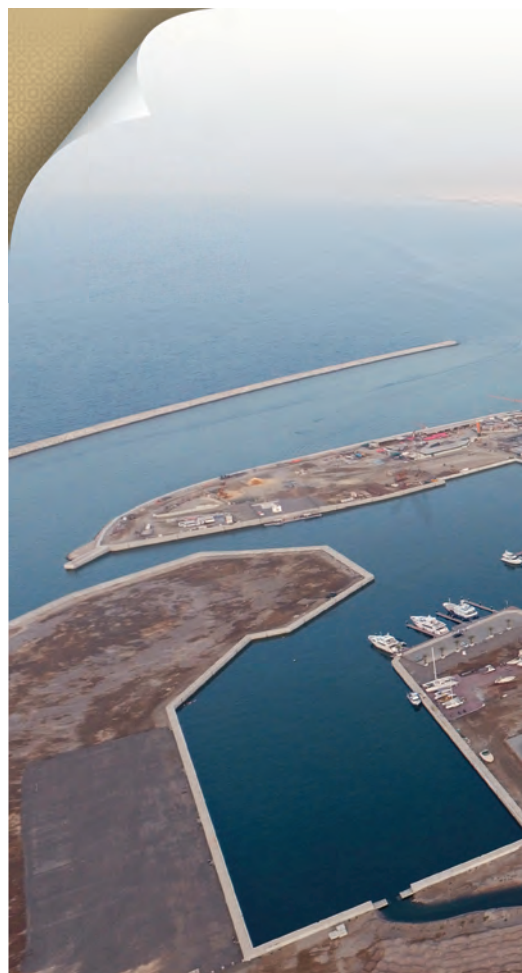
Tourisme

En 2016, Oman a commencé de dérouler sa stratégie 2016-2040 pour le tourisme, destiné à engendrer plus de 500.000 emplois et à voir le volume des investissements touristiques atteindre 19 milliards de RO, dont 12% venant du secteur public. En cas de succès, cette stratégie devrait porter à 10% la part du tourisme dans le PNB en 2040, tout en favorisant les développements dans tous les secteurs concernés de l'économie locale, et cela pour le plus grand bénéfice des petites et moyennes entreprises.

Le Sultanat s'attend à être devenu, en 2040, une destination de premier plan pour les vacanciers, touristes d'aventure et visiteurs combinant affaires et tourisme. L'objectif est d'atteindre par an 11 millions de touristes nationaux et internationaux. Le plan a sélectionné potentiellement 14 attractions touristiques majeures, comprenant quelques-uns des châteaux et forts historiques du Sultanat, divers sites du patrimoine et paysages spectaculaires. Les thèmes tels que la vie bédouine, la beauté des sites côtiers, le désert multicolore, la légende de Sindbad, les habitats de l'âge du fer et de l'âge du bronze, les combes, sources et villages de montagne, sont tous mis en valeur dans cette stratégie. Le seront aussi, bien entendu, l'ultramoderne Blue City avec son esthétique traditionnelle, contrastant avec le Rub al Khali (le Quartier Vide), la Route de

l'Encens, la région du Dhofar et l'ouest sauvage.

Le tourisme est un des cinq secteurs privilégiés dans la stratégie de diversification qui est au centre du neuvième Plan (2016-2020). Ce secteur a enregistré une croissance prometteuse dans les années récentes, et sa capacité s'est accrue en conséquence. L'an dernier le Sultanat comptait 16.700 chambres d'hôtel



en service, contre 15.400 en 2014. Le nombre d'établissements s'est accru durant la même période de 297 à 318, et les recettes des hôtels de 3 à 5 étoiles ont atteint 192,1 millions de RO contre 191,5 l'année précédente. Le taux d'occupation a été de 57,3%, représentant 1,2 million de nuitées.

Les quatre premiers mois de 2016, les nuitées dans les hôtels de 3 à 5 étoiles ont atteint 480.000, contre

441.000 pour la même période de 2015. Les recettes, cependant, ont baissé de 76,5 à 69 millions de RO, le taux d'occupation ayant baissé de 66,1 à 65,5%.

L'intérêt croissant des touristes a fait qu'Oman a rejoint la liste des destinations dont la croissance est la plus rapide selon l'Indice du Tourisme Mondial de l'ONU 2015. En 16ème position sur cette liste,

Le secteur du
Tourisme est un des
cinq grands secteurs
que vise le plan
de diversification
économique.





Des cascades majestueuses montrent la nature sous son meilleur aspect durant la mousson dans le gouvernorat du Dhofar.



“ Le Festival de Mascate 2016 célébrait l'identité nationale et le renouveau culturel, offrant une vision de l'avenir dans laquelle pourraient coexister sans heurt la tradition authentique et les ambitions et modes de vie contemporains. ”

le Sultanat est le seul pays du CCG et le seul pays arabe à y figurer, et a gagné des points pour sa richesse en monuments, en histoire, en culture et en offre d'hébergements, ainsi que pour les services offerts aux touristes.

Le Festival de Mascate

Le Festival de Mascate 2016 tirait son inspiration du thème de l'identité nationale et de la revitalisation du patrimoine et de la culture omanais, à la fois pour l'amour de l'histoire et comme fondement des aspirations présentes et futures.

Le Festival courait du 14 janvier au 13 février sous le titre "*Esh Oman*" (Vive Oman!), et les manifestations étaient réparties dans tout le gouvernorat de Mascate. Le Village Culturel Omanais, dans le parc Amerat, offrait des scènes venues des divers environnements, côtiers, agricoles, ruraux et urbain, et comprenait des marchés d'artisanat et d'art. Un nouveau numéro en 2016, très suivi, a été l'exposition sur les "Mille et Une Inventions" de la civilisation islamique, qui donnait à connaître les contributions des savants musulmans et arabes à la science, à la connaissance et à la technologie, et qui s'est avérée l'attraction la plus marquante. L'exposition des Petites et Moyennes Entreprises a aussi beaucoup attiré les adultes, et le Dinosaur Village les enfants. Une grande exposition commerciale au Parc Nassim montrait les produits de 400 entreprises du monde entier.

D'autres activités s'adressant aux familles ont vu les foules se presser au Parc de Nassim au Village Familial et au Théâtre pour Enfants, poussant ces derniers à exprimer leur créativité. Il y avait place pour tous les goûts dans le programme d'arts, de sciences et de culture, ainsi que d'autres programmes éducatifs sur des thèmes couvrant l'agriculture, les sports ou les sciences. Il y avait encore d'autres attractions



pour les enfants comme pour les adultes dans ce Parc, qui est devenu populaire pour réunir les familles en un même site récréatif où elles peuvent partager l'usage des derniers jeux électroniques ou d'une douzaine d'activités à caractère culturel.

Dans le cadre des efforts de la Municipalité de Mascate pour promouvoir le tourisme, le Sultanat a accueilli en 2016 le Tour d'Oman

cycliste pour la sixième année consécutive. Du 16 au 21 février, 144 cyclistes internationaux ont accompli le circuit de 904 km en six étapes, qui les a menés à travers plusieurs gouvernorats dans des paysages extrêmement variés. Cette compétition spectaculaire a été couverte par 189 medias et publications, et a reçu 19,8 millions de visites sur les réseaux sociaux.

Le Festival de Mascate 2016 a été à la hauteur de son slogan "Oman Live" avec un programme fourni de manifestations.



Le Salalah Tourism Festival

Le Festival de Tourisme de Salalah, qui se déroule au Dhofar du 15 juillet au 31 août chaque année, s'est fait la réputation d'un festival parmi les plus populaires de la région du Golfe, et même au-delà. Il attire en effet les visiteurs du Dhofar et d'Oman mêmes, mais aussi du CCG et des autres pays arabes ou non, poussant le tourisme et ses retombées économiques avec un mélange éclectique de manifestations et d'attractions. La saison qui court du 21 juin au 21 septembre représente l'automne au Dhofar, avec un temps agréable, des températures adoucies par des brises fraîches et des pluies occasionnelles.

Le Festival de cette année, placé sous le logo "Oman, Amour et Paix", a attiré comme chaque fois des foules nombreuses venues profiter du programme de manifestations culturelles, religieuses, sportives et autres, ainsi que concerts, pièces de théâtre, expositions et compétitions de toutes sortes.

La saison d'automne a ainsi réuni plus d'un demi-million de visiteurs au Dhofar en 2015, contre 431.000 en 2014 et 433.000 en 2013.



« Avec le temps le Festival de Salalah est devenu un must pour les visiteurs venus des autres régions du Sultanat, des états du CCG, de la région arabe et du monde. »





Équipements modernes et Environnement



Équipements modernes et Environnement

Le Sultanat est fermement attaché aux principes de conservation de la nature adoptés par la communauté internationale et stipulés par les accords régionaux et internationaux sur l'environnement dont il est signataire. En étroite coopération avec les experts des organismes concernés, le ministère de l'Environnement et des Affaires Climatiques est engagé activement dans plusieurs programmes et projets environnementaux.

Le ministère travaille aussi à renforcer les lois, règlements, statuts et décisions concernés, dans le sens de la Stratégie nationale de Conservation de l'Environnement omanais et de la protection de l'écosystème, de la prévention des pollutions de tout type, de la conservation des ressources naturelles et de la réduction de l'impact du changement climatique.

La Journée de l'Environnement d'Oman est célébrée chaque année le 8 janvier afin de mettre en relief l'importance attachée à l'environnement du Sultanat. En 2016 le slogan en a été "Notre environnement est notre pays;

préservons-le".

Une priorité particulière est donnée à l'environnement marin, en raison du rôle que jouent les mers et les océans dans le maintien de l'équilibre biologique du monde. Non seulement source d'eau douce, d'énergie et de nombreuses ressources en minéraux et en plantes, l'environnement marin est aussi important pour le commerce, le tourisme et le transport maritime, et le ministère a imaginé un certain nombre de stratégies pour le sauvegarder. On compte notamment un projet de recherche sur les raisons du fort déclin des mammifères marins, un programme de surveillance des polluants de nos mers, et un projet de régénération des mangroves; ce dernier est particulièrement important en raison du rôle que joue les palétuviers dans l'équilibre de l'environnement, et du fait que les mangroves sont les terrains de reproduction de nombreuses espèces de poissons commercialisables et d'autres espèces; sans compter leur valeur esthétique. Entre le lancement de ce projet en l'an 2000 et la fin mars 2016 environ 630.000 plants ont été

« L'environnement marin du Sultanat est l'objet d'une attention spéciale dans la politique nationale dans le contexte du rôle de l'océan dans l'équilibre biologique de la planète, mais aussi comme source d'eau douce et source d'énergie. »

répartis entre 32 sites le long des côtes omanaises.

Le Prix Sultan Qabous pour la préservation de l'environnement

Le Prix Sultan Qabous pour la préservation de l'environnement témoigne de la haute estime que voue Sa Majesté aux défenseurs de l'environnement dans le monde. Ce Prix a été institué à l'initiative du Sultan Qabous durant une visite au siège de l'UNESCO en juin 1989.

Il est attribué tous les deux ans par l'UNESCO à des contributions extraordinaires à la gestion ou à la préservation de l'environnement, conformément avec les politiques, les buts et les objectifs de l'UNESCO. Le gagnant, personne, équipe, institut ou association, est choisi par le Bureau du Conseil de Coordination internationale du programme de l'UNESCO «l'Homme et la Biosphère».

Depuis son inauguration en 1991 le prix a récompensé de nombreux chercheurs individuels ou organisations du monde entier. En 2015 il est allé aux professeurs Fabio A. Kalesnik, Horacio Siroli et Luciano Iribarren, du Wetlands Ecology Research Group, Université de Buenos Aires, pour leurs efforts en matière de conservation de l'environnement, notamment leurs études et recherches sur les écosystèmes des zones humides, et leurs actions de formation et d'enseignement sur l'environnement.

Le changement climatique

Le changement climatique est un des principaux facteurs qui affectent les systèmes naturels et humains du monde, et il représente le principal obstacle aux objectifs de développement durable. La croissance démographique de notre planète entraîne l'accélération de la concentration en gaz à effet de serre dans l'atmosphère de la terre, accroissant l'impact du changement climatique, et nécessitant de promptes mesures pour y faire face.

La politique environnementale du Sultanat vise à réagir au changement climatique, et le gouvernement a introduit un éventail de mesures législatives et de programmes afin de le prendre en compte dans les plans existants. Les récentes mesures concernent la réglementation visant à la protection de la couche d'ozone, la gestion des affaires climatiques, et les procédures d'approbation des projets de Clean Development Mechanism (CDM) du Protocole de Kyoto.

Pour ce qui concerne les projets et activités qui leurs sont liées, le Sultanat a pris des mesures préventives pour contrer le changement climatique et la concentration des gaz à effet de serre. Il encourage le recours aux technologies propres et aux énergies renouvelables, ainsi que l'extension des zones vertes du pays, et conduit des visites de contrôle dans les installations industrielles.



Sables fins et colonies d'oiseaux aquatiques sont la marque des îles Daymaniyat



☞ Le Sultanat possède de nombreuses réserves naturelles, ce qui marque son souci de protéger la faune sauvage et la biodiversité. ☞

Le gouvernement a en préparation une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique qui devrait être prête pour le dernier trimestre de 2017. Elle comportera trois directions: développement des institutions du secteur des affaires climatiques, adaptation au changement climatique, et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Sultanat est signataire de la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, du premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, et ratifié par décret royal No 119/1994 du 7 décembre 1994. Il a ratifié le Protocole de Kyoto attaché à cette Convention par décret royal No 107/2004 du 10 octobre 2004, et en avril 2016 il a signé l'Accord de Paris sur le Climat, adopté à la 21ème Conférence annuelle des membres de la COP 21.

Le Sultanat s'est joint à la Convention de Vienne pour la Protection de la Couche d'Ozone – et au Protocole de Montréal et ses amendements de Londres et de Copenhague – le 28 septembre 1998 par décret royal No 73/98. Il a aussi ratifié les amendements de Montréal 1997 et Pékin 1999 par décret royal No 106/2004 du 10 octobre 2004.

Réserves naturelles et biodiversité

Oman possède 19 réserves naturelles, administrées suivant le cas par le Bureau de Conservation de l'Environnement (OCE), du Diwan de la Cour royale, ou par le ministère de l'Environnement et des Affaires Climatiques (MECA). Ces réserves ont pour but de protéger une riche biodiversité terrestre et marine.

L'OCE a été créé en 1974 et est la plus ancienne des institutions omanaises de conservation de la nature. Il a sous sa coupe cinq réserves, incluant Wadi as Sareen (780 kilomètres carrés) dans les montagnes des Hajjar orientaux (gouvernorat de Mascate), qui abrite le tahr d'Arabie, espèce en danger critique (*Arabtragus jayakari*). Plus à l'est dans les Hajjar orientaux, mais toujours dans le gouvernorat de Mascate, se trouve Wadi Ras al Shajar (94 km²) où se trouve aussi le tahr mais également l'une des dernières populations de gazelle d'Arabie (*Gazella gazella arabica*). La petite réserve d'Al Khuwair (60 hectares), dans le périmètre de la capitale, protège un dernier reste de forêt d'acacia.

Dans le gouvernorat d'Al Wusta l'OCE gère la Al Wusta Wildlife Reserve qui abrite la flore et la faune du Jiddat al Harassis et de la dépression adjacente d'Al Huqf. Cette réserve couvre 2.824 km²,

et les espèces comprennent l'oryx d'Arabie qui y a été réintroduit (*Oryx leucoryx*), la gazelle d'Arabie et l'ibex de Nubie (*Capra nubiana*). À Salalah, Dhofar, l'OCE est responsable de Khor Salalah (57 hectares) qui inclut une zone humide à mangrove et protège divers oiseaux, invertébrés, et autres espèces. L'OCE gère aussi l'Oman Botanic Garden à Al Khoud, grand Mascate.

Le MECA, quant à lui, supervise la gestion de 14 réserves naturelles qui incluent sept lagunes côtières, ou Khors, dans le gouvernorat du Dhofar. Khor Mughsayl et Khor Taqa sont parmi les plus connus.

Toujours au Dhofar se trouve le Jebel Samhan qui abrite le léopard d'Arabie (*Panthera pardus nimr*) et une faune de terre aride et une flore qui comprend les meilleurs boisements d'encens d'Oman.

Ailleurs en Oman le MECA est chargé des réserves du Jebel Qahwan et d'As Saleel, dans la Sharqiyah. La première a une population de tahr d'Arabie, et la seconde, en partie clôturée, a une forte population de gazelles d'Arabie. Dans le gouvernement de la Dakhiliyah se trouve la Jebel al Akhdar Landscapes Reserve qui inclut des zones représentatives de

Une réelle volonté de conservation



genévrier et d'olivier sauvage. Elle englobe aussi les oasis et villages traditionnels de Wakan et de Sawjarah.

Les réserves côtières et marines gérées par le MECA sont Al Wusta Wetland Reserve et les île Daymaniyat, juste au large de Mascate. La première protège des zones humides, mangroves, récifs coralliens et habitats marins du Barr al Hikmann, tandis que la seconde conserve les récifs, plages de nidification et de ponte d'oiseaux et de tortues de la chaîne des îles

Daymaniyat.

Le MECA et l'OCE ont tous deux des programmes de conservation des écosystèmes et des espèces qui peuplent ces zones de protection et celles alentour. Le projet phare de l'OCE est l'étude du léopard d'Arabie qu'il mène au Dhofar, mais il a aussi d'autres études de long terme telles que l'écologie du faucon concolore (*falco concolor*) qui vient chaque été de Madagascar nicher sur les îles Fahal et Daymaniyat. La recherche, à l'aide de colliers suivis par satellite, a livré tout une richesse d'informations sur l'écologie du tahr

Protection
du léopard d'Arabie
(*Panthera pardus nimr*)



« Le Bureau de Conservation de l'Environnement supervise un certain nombre de projets de recherche ayant pour but la protection de la flore et de la faune du Sultanat. »



d'Arabie dans la réserve de Wadi As Sareen. Plus récemment l'OCE a commencé, dans les réserves de la Wusta et les montagnes du Dhofar, une étude de l'écologie de l'ibex de Nubie centrée sur sa variabilité génétique.

Municipalités Régionales

Les municipalités régionales représentent un des secteurs de services vitaux et jouent un rôle important dans le développement du Sultanat. Il suffit, à cet égard, de considérer le travail réalisé au

cours des années récentes, les infrastructures telles les routes en dur, l'éclairage public, les travaux d'assainissement, les améliorations à l'apparence esthétique des approches de villes, les installations de marchés, de parcs et jardins. En 2015 le ministère des Municipalités régionales et des Ressources Hydriques a mené à leur terme 93 projets de ces diverses catégories dans toutes les parties du pays. Tout en construisant de nouveaux marchés dans les zones de forte densité de population il continue de rénover et d'entretenir les existants.

L'action de protection de l'ibex d'Arabie repose sur les connaissances concernant son comportement en liberté.

☞ Les agences concernées par la supervision vétérinaire ont intensifié leur surveillance sur le terrain et réformé les pratiques des abattoirs en vue d'améliorer le niveau général des services aux citoyens et aux résidents. ☞



Les produits alimentaires sont constamment contrôlés par les autorités sanitaires afin d'assurer leur adéquation à la consommation humaine

Le développement urbain incessant et l'accroissement de la population ont inévitablement été accompagnés d'un accroissement de la consommation alimentaire, et le ministère a développé à proportion ses programmes de surveillance et de protection de la santé publique. La protection du consommateur une des premières priorités, et inclut la prévention de

la fraude dans la vente des produits alimentaires, les inspections par les services vétérinaires, et l'élévation du niveau des services dans les abattoirs municipaux.

Le Food and Water Laboratories Centre exerce en continu le contrôle des produits alimentaires et de l'eau propres à la consommation humaine. Il en soumet des échantillons à une analyse rigoureuse dans des



conditions de laboratoire pour vérifier leur conformité aux normes internationalement admises. C'est ainsi qu'en 2015 18.382 échantillons de nourriture, d'eau potable, minérale ou traitée, de produits divers du commerce ont été testés, et des analyses microbiologiques menées en plus des analyses de substances organiques, minérales ou radioactives.

Le ministère des Municipalités régionales et des Ressources hydriques contrôle l'expansion urbaine et la construction au moyen de l'émission de permis de construire et de l'inspection des constructions en cours. Il délivre les autorisations de raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau et autres services. In 2015 22,340 building permits were issued; of these, 19,214 permits were for buildings in the housing sector. Il a délivré au total, en 2015, 22.340 permis de construire, dont 19.214 pour des immeubles de logements.

Dans le gouvernorat de Mascate, la Municipalité a émis en 2015 5.975 permis pour des constructions de tous types, résidentiel, commercial, administratif et autres.

En avril 2016 la Municipalité de Mascate a ajouté à ses autres services en ligne l'application smartphone "*baladiyati*", qui offre une série de services interactifs dont, entre autres, le renouvellement des licences municipales, contrats de bail et permis de construire, demandes d'emploi, commentaires, services de parking et paiement des amendes de circulation.

En 2016, en récompense de ses efforts pour améliorer les services municipaux par l'introduction des dernières technologies dans le but de simplifier les procédures pour le public, la Municipalité de Mascate a obtenu un second prix au concours

du CCG 2015-2016 pour ses résultats en matière de délivrance des permis de construire.

Logement

Le secteur du logement est extrêmement important, étant impliqué dans la distribution et la planification des locaux industriels et commerciaux et non seulement du logement dans le Sultanat. Il est aussi concerné par les transferts de propriété des biens immeubles, par vente, achat, donation, héritage ou autre transaction légale. Il gère, de plus, des programmes de logements sociaux pour les personnes à revenus limités et les familles vivant de la sécurité sociale.

En 2015 le ministère du Logement a mis à disposition 48.000 parcelles de terrain destinées à tous usages dans les divers gouvernorats, et distribué plus de 42.000 parcelles individuelles dont environ 39.000 à usage résidentiel. Sous le régime, propre au Sultanat, de mise à disposition gratuite de foncier, les Omanais des deux sexes ont également droit à une parcelle résidentielle pour un droit symbolique. Le ministère a aussi enregistré pour la première fois 52.672 parcelles au Registre de la Propriété Foncière.

En 2015 la valeur totale des transactions immobilières s'est élevée à 4,1 milliards de RO, contre seulement 2,9 milliards en 2014, et



les droits de mutation sont passés de 40,1 millions à 51,5 millions de RO. Quelque 223.000 titres de propriété ont été émis, dont 2.288 à des citoyens du CCG.

Le premier semestre de 2016 a vu un accroissement de 176% de la valeur des transactions immobilières, avec 6,1 milliards de RO contre 2,2 milliards sur la même période de 2015, et les

☞ Les transactions immobilières ont atteint en 2015 4,1 milliards de RO, contre 2,9 en 2014. ☛



droits de mutation sont passés de 25,6 millions de RO à 36,9 millions. Fin juin 2016 plus de 130.000 titres de propriété ont été émis, contre 126.000 sur la même période de 2015.

Programmes de logements sociaux

Chargé d'améliorer le mode de

vie des économiquement faibles et des familles subventionnées et de contribuer ainsi à la stabilité sociale, le ministère du Logement gère trois types de programmes de logement.

Entre le début de 2015 et mars 2016, 1.875 familles de diverses parties du pays ont reçu un total de 45,7 millions de RO au titre du Programme d'Aide au Logement, tandis que 713 cas ont reçu 21,1

Le développement urbain et la disponibilité de logements pour les citoyens sont au premier rang des priorités.

☞ Oman réussit à répondre à l'accroissement rapide de la demande d'électricité en construisant des centrales partout dans le pays, tout en explorant et développant les options en énergies renouvelables ☞

Centrale de production électrique et de dessalement dans la wilayat de Mirbat, gouvernorat du Dhofar.

millions de RO au titre du Programme de Prêts au Logement. En 2015 le ministère a terminé la construction de 106 unités résidentielles au titre de son Programme d'Unités de Logement, complètes avec leurs services annexes, pour une valeur de 3,5 millions de RO. Les travaux se poursuivent sur la construction de 421 unités résidentielles, mosquées, salles de réunions publiques et

autres installations pour une valeur de plus de 17 millions de RO.

Électricité

Le secteur de l'électricité est en expansion constante afin de faire face à la demande croissante induite par le développement urbain et l'accroissement de la population. La production en 2015



a augmenté de 12,6% à 32.758 gigawatts/heure contre 29.094 gigawatts en 2014.

Le Sultanat a construit des centrales électriques dans tout le pays et commencé à mettre en oeuvre des énergies renouvelables. En juillet 2015 ont été signés, entre PDO (Pétroleum Development Oman) et Glass Point Solar Company, les contrats de construction de

«Mirror», la plus grande installation d'énergie solaire au monde. Celle-ci sera implantée au sud du pays et produira 1021 mégawatts d'énergie solaire. Le rayonnement solaire sera utilisé pour produire la vapeur destinée à l'extraction du pétrole lourd et visqueux du champ Amal (Espoir). La production de vapeur devrait démarrer en 2017.

Parmi les autres centrales du Sultanat, la plus grande, inaugurée à Sour en 2015, produit 2.000 megawatts. En 2016 l'Oman Power and Water Procurement Company a signé des contrats pour la construction, dans les wilayats d'Ibri et de Sohar, de deux stations à cycle combiné fonctionnant au gaz naturel, pour un coût d'environ 885 millions de RO. Elles devraient entrer en production commerciale au premier trimestre 2019. La même compagnie est engagée dans plusieurs autres projets du secteur électrique. Ce sont l'interconnection avec le réseau de transport de PDO au moyen d'une ligne de 132 KV entre Thumrait et Harweel, et la construction de la centrale de 120 MW du Musandam, à quoi s'ajoute la centrale de 445 gigawatts de Salalah (phase deux), actuellement en construction à côté de la première qui appartient à Dhofar Power Company, et qui devrait entrer en service en janvier 2018.



L'usine de dessalement de Ghubrah. Le dessalement d'eau de mer nécessite de gros investissements mais contribue pour une part croissante à la quête de ressources hydriques.

Grâce aux efforts des opérateurs la consommation moyenne de gaz naturel des centrales du Sultanat a été de huit pour cent inférieure, en 2015, à celle de l'année précédente. Des mesures sont en préparation pour instaurer un marché spot de l'électricité. Les essais devraient commencer en 2019 et les opérations commerciales en 2020.

Le secteur de l'eau

Au cours des années récentes le Sultanat a développé une stratégie de diversification des sources d'eau, y englobant l'eau de dessalement, l'eau de purification et l'exploitation

des réserves souterraines. Le très efficace réseau de distribution qui en résulte va permettre d'acheminer une eau potable de bonne qualité à 98 pour cent du pays d'ici à l'année 2040.

Le dessalement de l'eau de mer joue un rôle de premier plan pour garantir la sécurité hydrique du Sultanat, et la Public Authority for Electricity and Water a des projets d'extension des centrales existantes et de construction de nouvelles pour faire face à la demande.

En 2015 une nouvelle unité de dessalement d'une capacité de 42 millions de gallons/jour est entrée



en service à Al Ghubra dans le gouvernorat de Mascate. L'extension de Barka est entrée en service avec une capacité de 12,5 millions de gallons par jour. Elle approvisionnera en eau les gouvernorats de Mascate, Dakhiliyah et Batinah Sud.

Quatre projets de stations de dessalement, d'une capacité de 250.000 m³ par jour au total, doivent entrer en service en 2019 et 2020 à Salalah, Duqm, Khassab et dans le niyabat d'Al Ashkharah.

Approbation est acquise pour plusieurs installations temporaires de dessalement dans diverses régions du pays pour combler l'intervalle avant l'achèvement des installations permanentes en cours de construction. Une station de purification de 125.000 m³/jour est aussi en cours d'édification pour le traitement de l'eau du barrage du Wadi Dhayqah.

Un certain nombre de nouveaux projets sont en cours pour l'acheminement de l'eau potable vers des villages et des zones résidentielles, et des systèmes existants sont en cours d'extension. La production totale en 2015 a été d'environ 336,8 millions de m³, contre 323,1 millions en 2014. Au premier trimestre de 2016 la production a été de 82,4 millions de m³, contre 78,9 millions au premier trimestre 2015.

Les ports omanais

Depuis le début de la Renaissance du Sultanat de nombreux ports et appontements commerciaux et industriels ont été construits afin de stimuler le moteur du développement économique et d'encourager les secteurs non pétroliers à contribuer à la diversification des sources de revenu et d'attirer l'investissement.

Le port le plus ancien est le *Port Sultan Qabous*, construit en 1974, unique plate forme de commerce international du pays à cette époque, et qui a été constamment développé aux cours des années de la Renaissance d'Oman, pour être finalement, début 2015, converti de port de commerce à port entièrement dédié au tourisme, toutes les activités de marchandises et de conteneurs étant désormais transférées au Port industriel de Sohar. Les détails des phases à venir de ce projet ont été divulgués en janvier 2016. Ils comprennent la construction en quatre étapes, sur une période de huit à dix ans, d'un front de mer de 500 millions de RO. La première étape, qui devrait être achevée en 2019, comprend un port de pêche en complément du marché au poisson construit par la Municipalité de Mascate, et qui comportera des marchés au poisson et aux fruits et légumes, des restaurants de poisson et fruits de mer, des boutiques, des jetées pour bateaux de pêche et boutres

☞ Le port de Salalah est situé en face des routes maritimes, avec toutes les possibilités de revenus qu'offre cet avantage. ☞

de plaisance, ainsi que des parkings en étages. Cette phase inclut aussi la construction d'un hôtel cinq étoiles, d'un autre quatre étoiles, d'un hôtel appartements, un complexe commercial, une marina, et d'un marché de l'artisanat omanais. En plus d'autres installations destinées au tourisme familial, l'étape 1 comprendra l'installation du RNOV *Shabab Oman 1* comme exposition marine. Tous les travaux seront menés comme une opération conjointe gouvernement – secteur privé.

En 2015 Port Sultan Qabous a reçu environ 105 navires de croisière, contre 97 en 2014, et le nombre de touristes passés par ce port a augmenté de 152.000 à 176.000.

Port Salalah profite de sa situation sur les routes de navigation internationales, ce qui lui a valu de devenir un des plus grands ports de conteneurs de toute la région. Sa capacité actuelle de manutention est de 5 millions de conteneurs standard de 20 pieds par an, répartie sur six postes d'accostage de porte-conteneurs. Les plans prévoient son agrandissement par l'adjonction de quais de commerce, de services et de tourisme, et la construction de nouveaux brise-lames qui porteront sa capacité à 7 millions de conteneurs standard chaque année.

En décembre 2015 deux nouveaux quais ont été ouverts, pour les liquides et les marchandises générales, en vue de servir les

industries de la Zone Franche de Salalah en même temps que le commerce local du gouvernorat du Dhofar. En 2015 Port Salalah a reçu 1.981 navires, comparés à 2.691 navires en 2014. Environ 12,5 millions de tonnes de marchandises ont été traitées en 2015, contre 10,2 millions de tonnes l'année précédente et 7,9 millions de tonnes en 2013.



Le Port industriel de Sohar a une double fonction commerciale et industrielle en raison de la zone dédiée aux industries lourdes qui lui est contiguë. Il est en effet adjacent à des parcs industriels destinés à accueillir des industries pétrochimiques, minières et pétrolières.

Au début de septembre 2014 le

port de Sohar a commencé à traiter le trafic commercial et conteneurisé, ainsi que le trafic roll-on roll-off précédemment servi par le port Sultan Qabous. En 2015 il a servi 2.354 navires et manutentionné 536.000 conteneurs standard ou équivalent, contre 1.918 navires et 330.000 conteneurs en 2014. En 2013 il avait traité 215.000 conteneurs.

Le port de Sohar est un aménagement d'importance stratégique nationale, dont l'activité est à la fois commerciale et industrielle.



Le plus récent des grands ports du Sultanat est celui de *Duqm*, dans le gouvernorat de la Wusta. Construit en vertu du plan de diversification économique du Sultanat et composant principal de la *Duqm Special Economic Zone*, il revêt une importance stratégique en raison de sa proximité des routes maritimes internationales. Il devrait bientôt attirer un volume important de trafic régional et international, tout en renforçant le transport maritime, le commerce et le tourisme entre les ports omanais. Il a commencé ses opérations en mars 2013 avec l'entrée en service de son quai de commerce No 1.

En 2016 a été signé un accord pour la réalisation de la troisième phase du Port de *Duqm*, qui comprend la construction du terminal du quai du commerce et plusieurs autres bâtiments, ainsi que diverses installations annexes. Un autre accord a aussi été signé pour le quatrième volet, qui comprend l'infrastructure du quai de l'administration – le premier quai de services intégrés dans un port omanais destiné à l'usage de l'administration.

Le port de *Khassab*, qui jouit, lui aussi, d'une situation unique sur le détroit d'Ormuz à l'extrémité nord du Sultanat, est promis par les autorités à un rôle accru dans la promotion du commerce et de l'activité du gouvernorat

du Musandam. On y travaille à l'extension du port dans le cadre d'une stratégie de développement économique de la région, en cours d'élaboration et intitulée *Musandam 2040*. Les capacités administratives et opérationnelles du port seront amplifiées par la construction de quais et d'installations répondant à l'accroissement de l'activité commerciale et touristique.

En 2015 le port a traité 918 navires de commerce et 51 navires de croisière, avec un total de 99.000 passagers, et environ 57.000 bateaux de faible tonnage.

Le port de *Shinas* est un centre régional important pour les wilayats de la région de la *Batinah* nord et leurs activités traditionnelles de pêche, d'élevage et de production agricole. Il a été pas mal développé depuis son entrée en service en 1996. D'un modeste port servant aux pêcheurs locaux il a peu à peu évolué jusqu'à ce qu'en 2013 le ministère des Transports et Communications mette au point un plan global destiné à en faire une installation moderne au service du trafic local et régional, du tourisme et de l'industrie de la pêche. Des appontements flottants ont été installés dans le port à l'usage des boutres.

En 2015 *Shinas* a reçu 149 navires, contre 77 en 2014.

Enfin le port de *Shannah*, sur la mer d'Oman, a pour rôle de faciliter

“ Le port de Duqm est le plus récent des grands ports du Sultanat. Créé en vertu du plan de diversification économique, il est l'élément central de la Zone Économique Spéciale de Duqm. ”

le passage des touristes et des nationaux entre le continent et l'île de Massirah. En 2014 la National Ferry Company a mis en service deux ferries - *Shannah* et *Jewel of Masirah* - en renfort des moyens existants. En 2015 les ferries ont accompli 3.284 rotations entre Shannah et Massirah et transporté environ 44.000 passagers. Ceci se compare à 3.781 rotations et quelque 56.000 passagers en 2014.

Les travaux sont achevés sur le port et le réseau routier des îles Hallaniyat. Le projet incluait la construction de brise-lames, de quais de pêche un quai commercial pour petits caboteurs et des jetées pour les coastguards, ainsi que 19 km de routes asphaltées.

Transports terrestres

The Sultanate's governorates and regions are linked by a growing network of asphalt and unpaved roads which enable citizens and residents to travel around the country with ease and help promote trade, industry and tourism. There are also road links between Oman and neighbouring states.

Les gouvernorats et les régions du Sultanat sont reliés par un réseau croissant de routes asphaltées ou non qui permettent aux citoyens et aux résidents de se déplacer facilement et favorisent le commerce, l'industrie et le tourisme.

En juin 2015 le ministère des Transports et Communications entretenait près de 13.900 km de routes revêtues et environ 16.400 km de routes non asphaltées.

Le ministère a actuellement en cours un certain nombre de nouveaux chantiers. Ce sont le doublement de la route Bidbid – Sour (phases 1 et 2 – 249 km), la voie express de la Batinah (phases 1 à 6 – 273km), le doublement Jabrin – Ibri (section 2 – 90 km), la route Sinaw – Mahout – Duqm (sections 1 et 2 – 181 km), le doublement de la route Ibri – Yankul (phase 2 – 34 km), la route à deux voies Nizwa – Thumrait (sections 1 et 2 – 240 km), le doublement de la route Barka – Nakhl (39 km), et la route à deux voies Mahdhah – al Rawdha (58 km), ainsi que divers autres projets destinés à faciliter l'écoulement du trafic et améliorer la sécurité routière.

Certaines de ces routes ont été ouvertes ,en tout ou en partie, en 2015 et 2016.

En 2015 le ministère des Municipaliés Régionales et des Ressources Hydriques a revêtu 57 km de rues, portant à 9.735 km les voies de cette catégorie aménagées par le ministère entre 2001 et 2015. En 2015 également ont été installés 2.075 réverbères, dont 200 le long des voies urbaines dans les wilayats de Khassab et Bukha au Musandam.

« La Municipalité de Mascate a mené à bien de nombreux travaux de voirie dans tout le gouvernorat, favorisant la circulation et réduisant les encombrements au moyen d'un réseau de voies de dégagement. »



L'autoroute Bidbid-Sour... un nouvel axe majeur construit par étapes, et en temps prévu.

De son côté, la Municipalité de Mascate a mené à bien plusieurs chantiers routiers destinés à améliorer le trafic et diminuer la congestion dans le gouvernorat, notamment sur la route de Darseit – Wadi al Kabir, avec l'élargissement de la chaussée et la construction d'échangeurs et d'intersections dans une partie spécialement encombrée incluant des quartiers résidentiels, commerciaux ou financiers. Le chantier de l'échangeur d'al Mahj, dans la wilayat d'al Amerat, a également été terminé et un échangeur installé sur la rue du 18 Novembre pour faciliter l'accès à l'aéroport international de Mascate.

Le nouvel aéroport a aussi été relié à la Voie rapide de Mascate, ce qui permet aux usagers de conduire directement entre la Voie rapide, la Route Sultan Qabous, la rue du 18 Novembre et la rue de la Grande Mosquée.

La Municipalité du Dhofar, également, a achevé de nombreux chantiers afin de faire face à l'augmentation de la population du Dhofar et à son développement urbain. Ce sont notamment le revêtement de plus de 230 km de voies urbaines dans Salalah, la conversion de 11 km de la rue du 23 Juillet en autoroute urbaine à deux



voies, et divers aménagements sur 33 km de la voie circulaire, la rue Said bin Sultan, la rue Umm al Ghawarif et le marché central. La voie double de la rue al Ribat a été élargie d'une troisième voie.

Divers nouveaux échangeurs ont aussi été construits. Celui du nouvel aéroport de Salalah a été ouvert sur la rocade circulaire en juin 2015. Puis l'ouverture à la circulation de l'échangeur de Itin en avril 2016 offre désormais un accès aisé depuis le centre ville vers Auqad, Raysut, Port Salalah et Mughsail. Le principal échangeur d'Umm al Ghawarif a été ouvert en juin 2016 pour faciliter les

déplacements de Salalah centre au district d'al Sa'adah. Un pont routier de 20 mètres de haut a été construit pour faciliter le trafic sur l'autoroute Salalah – Mascate.

La Municipalité du Dhofar a encore terminé d'autres projets le long de la montagne de Salalah et dans un certain nombre de wilayats. Entre autres un réseau routier de 91 km dans la montagne de Salalah et une route de 20 km de Madinat al Haqq au rond-point de Nashib; cette route a été revêtue et asphaltée selon les spécifications en usage dans la construction des routes de montagne en lacets. Plus de 35

L'intersection Al Mahaj-Amerat... un des nombreux aménagements destinés à améliorer la circulation et à remédier aux bouchons

km de route de village et urbaine ont été construits dans la wilayat de Sadah, 43 autres km dans la wilayat de Taqah et aux alentours, 7 km dans le district montagneux de Jibjat, 32 km dans la zone montagneuse de Madinat al Haqq, 50 km dans le niyabat de Tawi Atir dans la wilayat de Mirbat, et 62 km dans la wilayat de Thumrait et aux alentours. La promenade de front de mer a aussi été terminée, ainsi que d'autres routes dans les wilayats de Dhalkut (8 km de route asphaltée) et Rakhyut (également 8 km).

En 2015 a été mis au point le premier volet du plan de transport public pour le gouvernorat de Mascate. Le but de l'étude est de permettre un système de transport public de qualité, servant toutes les sections de la communauté, réduisant ainsi la congestion et les dommages à l'environnement. Les itinéraires seront exploités par Oman National Transport Company "Mwasalat". Depuis son relancement sous sa nouvelle identité en novembre 2015 jusqu'à la fin juillet 2016, Mwasalat a transporté plus de 2,1 millions de passagers, soit environ 10.000 par jour. La compagnie est en train de procéder à l'expansion et à la mise à jour de ses services pour y inclure un service de fret, la réservation électronique, un centre de télécommunications et un service de Wifi ultra-moderne. Elle

envisage d'étendre son réseau dans le gouvernorat de Mascate en même temps qu'entre Mascate et le reste du pays. Environ 118 autobus vont rejoindre sa flotte en 2017, dont 85 pour le service dans le gouvernorat et 33 pour les autres destinations.

Le ministère des Transports et Communications prépare une législation de régulation des transports terrestres en application de la Loi sur le Transport terrestre promulguée par décret royal No 10/2016, qui entend, en ligne avec les besoins du développement du pays, assurer la qualité des services de transports de personnes et de biens par voie terrestre. Les charges transportées sur le réseau routier, notamment, feront l'objet de contrôles au moyen de ponts-basculés mobiles.

Chemin de fer

Le projet de chemin de fer d'Oman est un important volet de la stratégie du gouvernement de développement économique et social durable en reliant entre eux les pôles de production et de croissance du pays. Le rail est un mode de transport jusqu'à présent inconnu dans la région, qui a la capacité de transporter en masse marchandises et matériaux ainsi que de nombreux passagers sur de longues distances

☞ **La première phase du master plan de transports publics de Mascate est achevée. Le but est un ensemble de transports intégré apte à servir tous les quartiers et à répondre à tous les besoins du public.** ☞

Le chemin de fer permettra au secteur omanais des transports de réaliser une contribution essentielle et effective à l'économie nationale dans laquelle les ports d'Oman bénéficieront d'un statut mondial, accentué par les liaisons ferroviaires du pays. La phase 1 du projet – un réseau ferroviaire national – sera suivie de la phase 2 par laquelle le Sultanat sera relié au réseau ferré du CCG.

Avant même le lancement, en 2015, de sa raison commerciale "Oman Rail" en 2015, Oman Railway Company avait lancé des appels d'offres auprès des sociétés préqualifiées pour l'exécution du tronçon 1 (Buraimi – Sohar). L'ouverture de ce chantier a été repoussée à plus tard en raison des contraintes budgétaires liées à la chute des prix du pétrole, et aussi d'un changement des priorités qui avaient d'abord guidé le tracé du réseau. Les plans sont maintenant axés sur les tronçons Fahud – Duqm et Thumrait – Salalah, jugés plus immédiatement rentables tout en suscitant le développement des activités minières et logistiques dans les gouvernorats de Wusta et du Dhofar. La longueur totale du réseau envisagé pour Oman est d'environ 2.135 kilomètres.

Des appels d'offres pour la formulation de la Loi de Régulation du secteur des Chemins de Fer

ont été préparés et soumis pour révision à une société internationale spécialisée.

Transport aérien

Le nombre total de passagers passés par l'Aéroport International de Mascate a atteint 8,4 millions en 2015 contre 7,3 millions en 2014. Sur la même période le nombre de vols s'est accru de 15,5 pour cent, d'environ 68.000 à plus 78.000.

Cette croissance coïncide avec la politique du Sultanat de mettre à jour son secteur du transport aérien et d'augmenter la capacité opérationnelle des aéroports de Mascate et de Salalah, ainsi que celle des aéroports régionaux actuellement en construction. Dans l'avenir les aéroports devraient atteindre une capacité combinée de 15 millions de passagers, dont 12 millions pour l'aéroport international de Mascate qui, une fois terminées les phases quatre et finale de son extension, sera capable de recevoir jusqu'à 48 millions de passagers par an.

Le nouvel aéroport de Salalah, ouvert en 2015 avec une capacité annuelle de deux millions de passagers, a vu le nombre effectif de passagers atteindre, cette même année, 865.000, contre 714.000 en 2014. Sur la même période le nombre de vols est passé de 7.346 à 8.551.

☞ L'implantation d'aéroports domestiques et régionaux à Sohar, Ras el Hadd et Duqm fait partie de la stratégie de développement de l'aviation civile visant à offrir des liaisons aériennes à tous les gouvernorats du Sultanat. ☞



Le nouvel aéroport de Salalah recevra deux millions de passagers par an.

L'établissement d'aéroports intérieurs et régionaux à Sohar, Ras el Hadd et Duqm fait partie d'une stratégie nationale de développement du secteur de l'aviation civile et vise à pourvoir les gouvernorats de liaisons aériennes qui stimulent leurs secteurs économique, touristique et social. Ils seront en mesure d'accueillir des avions gros porteurs.

Dès l'achèvement de leur

première phase en 2014, les aéroports de Duqm et de Sohar ont été mis en service et des terminaux provisoires ont été installés pour être opérationnels en attendant l'achèvement de leurs phases finales.

La Public Authority for Civil Aviation (PACA) supervise la réglementation du secteur du transport aérien dans l'optique de le pousser dans sa performance



en ligne avec les développements dans ce domaine. En 2016 la Muscat National Development and Investment Company (ASAAS) a reçu licence pour monter la première compagnie low-cost du Sultanat. La PACA a aussi émis un avis initial favorable à la délivrance aux compagnies d'aviation Salalah et al Sharqiyah d'une licence B (compagnies autorisées à exploiter des avions d'une capacité ne

dépassant pas 19 sièges, et un poids total au décollage inférieur à dix tonnes). Cette démarche est destinée à encourager le secteur privé à investir dans le secteur de l'aviation civile pour des activités liées au tourisme, au transport de fret aérien et à l'irrigation, ainsi que dans des services d'hélicoptère et de médecins volants.

Le ministère des Transports et des Communications est en train de former une société holding qui regroupera Oman Air, Oman Airport Management Co et Air Navigation Co (en cours de formation).

En 2015 Oman Air, compagnie nationale du Sultanat, a obtenu des résultats très positifs. Le chiffre d'affaires a augmenté de 14,1 pour cent à environ 466 millions de RO, et la compagnie a transporté 6,3 millions de passagers, contre 5,1 millions en 2014. Elle a exploité plus de 28.000 vols aller et retour et ouvert de nouvelles lignes vers Singapour, Goa et Dhaka.

En 2016 Oman Air a commencé à desservir la ville iranienne de Meshed et Najaf, en Irak, et ajouté un second vol hebdomadaire vers Londres. La compagnie vole maintenant vers 51 destinations dans 28 pays. D'ici à 2020 elle devrait desservir 75 destinations et sa flotte comporter 70 avions, y compris 25 gros porteurs et 45 à un seul couloir.

Transports maritimes

Donnant à la fois sur le Golfe d'Oman, le Golfe arabo-persique et la mer d'Oman, le Sultanat possède un secteur de transports maritimes bien placé pour grandir, aussi bien pour le commerce que pour l'industrie ou le tourisme, et les ports aménagés le long des côtes omanaises ont permis à ce secteur d'apporter une contribution importante à l'économie nationale. En créant l'Oman Shipping Company (OSC) à capital entièrement d'État le but des autorités était de stimuler la diversification économique en constituant une flotte pour le transport de matières premières, d'origine aussi bien omanaises qu'importées par des sociétés omanaises: pétrole, gaz, minerais de fer produits chimiques et gaz de pétrole liquéfié. Un autre objectif était d'obtenir pour Oman une part du secteur du transport maritime mondial. Au cours des années l'OSC a réussi à renforcer sa position sur le marché du transport maritime mondial en passant des accords stratégiques avec plusieurs multinationales. Aux termes d'un accord pour fournir à Shell International 10 navires -citernes de transport de dérivés du pétrole en 2015 et 2016, Shell louera ces



navires pour dix ans. En 2015 l'OSC a enregistré des bénéfices estimés à 180 millions de dollars US. Elle possède une flotte d'environ 50 navires, dont 60% sont donnés à bail à long terme jusqu'à 20 ans à diverses grandes sociétés locales et internationales.

L'OSC gère et fournit la logistique à 33 navires-citernes au travers d'une de ses filiales, l'Oman Ship Management Company, tandis que

“ Les nombreux ports répartis le long des côtes du Sultanat servent d’infrastructure à la croissance de nombreuses activités, contribuant en particulier à la revitalisation des industries locales, et plus largement à l’économie nationale. ”



ses autres pétroliers sont exploités par des tiers.

Alors que l’OSC s’est concentrée sur une flotte de tankers de pétrole et de gaz, et de navires transporteurs de minerai de fer et de produits pétrochimiques, la National Ferries Company (NFC) crée une flotte reliant entre eux les ports du Sultanat dans l’intérêt du commerce et du tourisme. Actuellement la NFC exploite des lignes régulières aller

– retour entre Mascate et Khassab, Khassab et Shinas, Shinas et Daba, Khassab et Daba, Khassab et Lima, Lima et Shinas, Lima et Daba, et Shannah et Massirah. En juillet 2016 elle a commencé d’exploiter deux voyages par semaine de Khassab à Port Bahman, sur l’île de Qeshm, et Port Bahonar à Bender Abbas en Iran. Elle envisage aussi de joindre Chahbar, en Iran, et Port Rashid à Dubai, EAU.

Des ferries modernes circulent entre les ports domestiques du Sultanat et ceux des pays voisins.

☞ La stratégie de Haut Débit représente un pas de géant dans l'amélioration de la connectivité et sera le pilier de l'économie du savoir. ☞

En 2015 la NFC a transporté 205.579 passagers, contre seulement 92.724 en 2014. Cet essor était grandement dû à la mise en service des lignes Khassab – Daba et Daba – Lima et les voyages supplémentaires à l'occasion des fêtes religieuses et nationales. Le nombre de véhicules transportés par les ferries est passé de 21.048 en 2014 à 52.771 en 2015, et le tonnage de fret a atteint un total de 8.232 tonnes.

Au cours des sept premiers mois de 2016 le nombre des passagers transportés a été de 122.699, contre 100.591 sur la même période 2015. Les véhicules transportés, environ 30.000, ont augmenté de 14% et le fret de 275%, soit 11.169 tonnes contre 2.980 tonnes à la même période 2015.

Les télécommunications

La mise en oeuvre de la stratégie nationale de haut débit a marqué un nouveau départ pour le secteur des télécommunications et en a fait la plaque tournante de l'économie du savoir. En 2015 plusieurs facteurs ont joué dans la croissance du secteur. Ce sont la révision de la Loi de Régulation des Télécommunications, et l'achèvement du plan d'allocation des fréquences de téléphonie

mobile. En même temps, la National Broadband Company a entrepris de mettre à jour le réseau haut débit.

Les objectifs sociaux et économiques de la National Broadband Strategy incluent la possibilité pour les citoyens d'accéder au réseau de haut débit pour un prix abordable. Un autre objectif est d'ouvrir aux sociétés le réseau mondial à haut débit, indispensable à leur compétitivité internationale. Un autre objectif, et non le moindre, est d'amener ce service dans les communautés rurales afin de réduire la fracture numérique. En tenant compte de l'accroissement de la population et de l'expansion économique, on peut prévoir que 80 pour cent du gouvernorat de Mascate seront couverts par le réseau de fibre optique d'ici à 2020.

La National Broadband Company (société publique formée en 2014) fournit les services du haut débit aux particuliers, institutions et sociétés du Sultanat au travers des fournisseurs d'accès aux télécommunications existants - Oman Telecommunications Company (Omantel), Omani-Qatari Telecommunications Company (Ooredoo) et Awaser Oman, le troisième opérateur du haut débit du Sultanat, qui a été officiellement



lancée en mars 2016.

En 2015 le nombre d'abonnés au téléphone mobile a augmenté de 7%, atteignant 6,6 millions au lieu des 6,1 millions de la fin 2014. En conséquence, en 2016, le Sultanat étend la longueur de ses numéros de mobile en ajoutant un 7 avant le No 9, ce qui permet d'ajouter jusqu'à 10 millions d'abonnés au système.

Le nombre de lignes fixes a atteint, quant à lui, 434.000 en 2015 contre 375.000 fin 2014, puis

450.000 à la fin juin 2016.

Le nombre total d'utilisateurs des services d'internet fixes (incluant les abonnés au téléphone fixe et au haut débit chez soi) a atteint 233.000 à la fin de 2015, contre 177.000 fin 2014, puis désormais 261.000 à la fin juin 2016. En 2015 le nombre d'abonnés actifs au haut débit mobile a augmenté de 12,5% à 3,2 millions, contre 2,9 millions fin 2014, puis à environ 3,5 millions fin juin 2016.

Le travail ne s'arrête jamais sur le réseau de télécommunications – toujours en cours d'amélioration pour incorporer les dernières avancées technologiques.

SULTANAT D'OMAN



KINGDOM OF SAUDI ARABIA

REPUBLIC OF YEMEN

ARABIAN SEA

GULF OF OMAN

Sultanate of Oman

Legend:

- Capital: Muscat
- Wilayat: Al Batinah North, Al Batinah South, Al Dhahirah, Al Fahj, Al Gharbiyah, Al Jawziyah, Al Maskat, Al Musandam, Al Wus'at, Dhakirah, Sohar, Salalah
- Metal road: Solid line
- Graded road: Dashed line
- Int. Boundary: Dotted line
- Sand dunes: Yellow area
- Sabkha: Blue area
- Wadi spread: Blue area

Scale: 0 to 200 km

Height above sea level in metres: 0, 250, 500, 1000, 1500, 2000, 2500

Produced by the National Survey Authority, MOD, Sultanate of Oman, 2015.

Copyright © National Survey Authority, MOD, Sultanate of Oman, 2015.

This map is not an authority on International Boundaries

SELF-ENG-NSA1

[illegible][illegible]

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

REPUBLIC OF YEMEN

ARABIAN SEA

Legend:

- Capital: Muscat
- Wilayat: 13 administrative regions
- Mina (Port): 10 ports
- Wadi spread: 10 wadis
- Sabkha: 10 sabkhas
- Sand dunes: 10 sand dunes
- Metalled road: 10 roads
- Graded road: 10 roads
- Int. Boundary: 10 boundaries

Scale: 0 to 200 km

Produced by: National Survey Authority, MOD, Sultanate of Oman, 2015.

Copyright: National Survey Authority, MOD, Sultanate of Oman, 2015.

This map is not an authority on International Boundaries

Height above sea level in metres: 2500, 2000, 1500, 1000, 500, 250, 0

SELF-Eng-NSA1

[illegible][illegible]

OMAN – FAITS ET CHIFFRES

Données de base

Superficie	309.500 Kilomètres-carrés
Capitale	Mascate
Religion	Islam
Langue Officielle	Arabe (Anglais répandu dans les secteurs économique et de l'enseignement)
Heure	Quatre heures avant GMT
Monnaie	Rial Omanais=US\$2.60 (387 baizas pour 1 US dollar)
Climat	Chaud et humide en été, modérément frais en hiver.

Indicateurs Economiques

	Unité	2014	2015
PNB prix courants	RO million	31.450,8	26.850,3
Recettes Budgétaires totales	RO million	14.107,5	9.067,5
Dépenses Budgétaires totales	RO million	15.171,8	12.698,8
Production Pétrolière moyenne	1.000 barils/j.	943,5	981
Prix moyen sur l'année	US\$/baril	103,2	56,5
Exportations totales	RO million	20.463,4	13.404,2
dont produits Omanais hors pétrole	RO million	4.125,5	3.003,9
Importations totales	RO million	11.267,6	11.412,1
Production électrique nette	Gigawatts/Heure	27.812	32.081,1
Production électrique totale	Gigawatts/Heure	29.128	32.758,6
Production d'eau de dessalement	Millions de m3	319	336

Indicateurs Sociaux

	Unité	2014
Population Totale (estimation mi-2014)	Nbre	4.159.102
Omanais	Nbre	2.344.946
Expatriés	Nbre	1.814.156
Hôpitaux	Nbre	70
Lits d'hôpital	Nbre	6.468
Médecins pour 1000 patients	Nbre	2,1
Personnel infirmier pour 1000 patients	Nbre	4,6
Écoles	Nbre	1.647**
Étudiants	Nbre	724.395**
Employés civils de l'État	Nbre	229.467
Omanais inscrits à la Public Authority For Social Insurance	Nbre	209.620
Main-d'oeuvre expatriée Secteur Privé	Nbre	1.236.038*
Routes revêtues	Km	35.522
Abonnés Internet	Nbre	236.004
Hotels et Hébergements	Nbre	318

Source: National Centre for Statistics and Information (www.ncsi.gov.om)

(*) Inscrits à la Direction Générale de l'État Civil

(**) Établissements de l'État, y compris écoles Privées et de Statut spécial

INDEX:

A		Développement Social	p. 319
Adjudications	p.79, 278	Droit	p.9
Affaires Étrangères	p.132	Droits de l'Homme	p.904
Agriculture	p.295		
Archéologie	p.241	E	
Archives	p.84, 253	Eau	p.83, 279, 322
Artisanat	p.81	Économie	p.268
Arts	p.241	Éducation	p. 79, 190
Assurance	p.284	Électricité	p.83, 279, 320
Aviation	p.87, 331	Environnement	p.308, 325
B		F	
Banque	p.73, 280	Faits et Chiffres	p.340
Bourse	p.283	Faune	p.312
Budget	p.268	Fonction publique	p.78, 216
C		G	
Capital Markets Authority	p.82, 282	Gaz naturel	p.276, 279
Carte d'Oman	p.338	Géographie	p.12
Chaires universitaires	p.107, 110	Géologie	p.15
Chemin de fer	P.330	Gouvernement	p.68
Climat	p.309	Gouvernorats	p.19
Commerce	p.285		
Commerce maritime	p.334	H	
Conseil Consultatif (Majlis A'Shura)	p.68, 114	Histoire	p.38
Conseil d'État (Majlis A'Dawla)	p.68, 114		
Conseil des Ministres	p.70	I	
Conseil d'Oman (Majlis Oman)	p.68, 114	Industrie	p.287
Conseils Municipaux	p.126	Informatisation	p.167, 294
Culture	p.240, 258	Institutions	p.68
D		J	
Défense	p.73, 88,158	Jeunesse	p.90
		Judiciaire	p.76,95

INDEX:

K-L

Le Saint Coran	p.3
Logement	p.318
Loi Fondamentale de l'État	p.68

M

Main d'oeuvre	p.87, 319
Manuscrits	p.252
Médias	p.137
Mines	p.89
Ministres	p.70
Musées	p.167, 247

N

National Survey Authority	p.166
---------------------------	-------

O

Oman Chamber of Comm & Ind	p.292
Oman Charitable Org	p.82
Oman Estab for Press, Pub & Adv.	P.144
Oman News Agency	p.142

P

Patrimoine	p.258
Pêche	p.295
Pétrole	p.279, 290
Plans quinquennaux	p.77, 271
PMI	p.88, 292
Politiques	p.68, 114
Ports	p.323
Protection du consommateur	p.85

Q-R

Radio	p.86
Recherche	P.80
Religion	p.106
Réserves Naturelles	p.312
Royal Air Force Oman	p.161
Royal Army of Oman	p.160
Royal Guard of Oman	p.164
Royal Navy of Oman	p.162
Royal Oman Police	p.174

S

Sa Majesté le Sultan	p.4, 48, 50, 68, 70, 116, 132, 137, 158, 174, 188, 309
Santé	p.80, 166, 183, 211
Scouts et Guides	P.199
Sécurité	p.73, 158
SEZAD	p.86, 290, 293
Sports	p.153, 172
Succès omanais	p.234, 262

T

Télécommunications	p.82, 336
Télévision	p.86
Tourisme	p.296
Transports	p.327

U

Université Sultan Qabous	p.78, 208
--------------------------	-----------

V-W-X-Y-Z

Zones Franches	p.290
----------------	-------

Crédits

Mohamed bin Khalfan Al Busaidi
Badar bin Yahya Al Rashdi
Hassan bin Ali Al Wahaibi
Mahmoud bin Khalifa Al Baimani
Rab'a bint Hamoud Al Riamia
Rosemary Hector

Compilation et rédaction

Khalfan bin Hamad Al Ziadi
Mohamed bin Ahmed Al Shezawi

Traduction

Jacques Combeau

Maquette

Mohamed bin Ali Al Wahaibi

Révision

Saif bin Sultan Al Shaidhani

Crédits Photo

Photographies de Sa Majesté le Sultan
Salim Al Hashli

Ministry of Education
Ministry of Regional Municipalities and Water
Resources
National Centre for Statistics and Information
Ministry of Defence
(Council of Administrative Affairs (Judiciary
Oman News Agency
Ministry of Manpower
Royal Oman Police
Sultan Qaboos University
Ministry of Social Development
Royal Guard of Oman
Environmental Conservation Office

Ministry of Health
Public Authority for Civil Defence and Ambulance
Muscat Municipality
Ministry of Agriculture and Fisheries
Public Authority for Radio and Television
Ministry of Justice
Ministry of Commerce and Industry
Higher Judicial Institute
Oman Airports Management Company
Ministry of Heritage and Culture
Duqm Special Economic Zone Authority
Oman Photographic Society

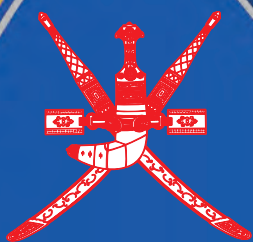
Tous droits réservés au Ministère de l'Information. Ce livre ne peut être reproduit en tout ou en partie, ou copié par aucun moyen, électronique ou autre, sans autorisation écrite préalable.



REGISTRATION NO.: 691/2016

ISBN: 978-99969-0-841-5

Imprimé par Mazoon Press, Publication and Advertising



Publié par
Ministère de l'Information
Sultanat d'Oman
www.omaninfo.om